



HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE

JUSQU'A PRESENT.

TOME VINGT-SEPTIEME.

HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE

JUSQU'A PRESENT.

TOME VINGT-SEPTIEME.

HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE

JUSQU'A PRESENT.

TRADUITE DE L'ANGLOIS

D'UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

TOME VINGT-SEPTIEME.

CONTENANT

La suite de l'Histoire de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, depuis l'établissement des Chevaliers dans l'Isle de Rhodes, jusqu'à l'année 1725. Et une ample Table des Matieres contenues dans ce Volume & dans les douze précédens.



A AMSTERDAM ET A LEIPZIG,
Chez *ARKSTÉE & MERKUS*,
MDCCLXVII.

AVERTISSEMENT
DES
LIBRAIRES.

QUand nous donnames les premieres Tables des matieres de cet Ouvrage dans les T. VII. & XIV. nous nous engageâmes à en donner de nouvelles, quand nous ferions parvenus à une certaine époque. Nous avons jugé que nous étions dans le cas. Les treize Volumes de la continuation, depuis le XV. jusqu'au XXVII. inclusivement, comprennent outre l'Histoire de Mahomet & des Califes ses successeurs, celle des Turcs, des Mogols & des Tartares depuis Genghiz-Khan ; celle de Timur-Bek, ou Tamerlan, des Shahs de Perse, des Rois d'Ormûz, des Turcomans, des Usbeks & de l'Hindûstan, celle des Presqu'Isles en deça & au delà du Gange, & des Tartares Orientaux, celle de la Chine, du Japon, du Pays de Jedso & des Isles qui en dépendent ; l'Histoire du commerce & des Etablissemens des Européens dans les Indes Orientales, celle de l'Empire Ottoman & de la dispersion des Juifs depuis la ruine de Jérusalem jusqu'à notre tems, enfin la description & l'Histoire de l'Afrique, terminée par l'Histoire de l'Ordre des Chevaliers de St. Jean de Jérusalem. La multitude d'objets & la varieté des matieres nous a paru demander une Table pour la commodité des Lecteurs. On peut juger qu'elle a dû couter beaucoup de travail à cause de tant de noms étrangers & du nombre prodigieux de Faits différens. Nous osons assurer qu'elle n'a pas été faite à la hâte & pour la forme, mais avec tout le soin imaginable par un homme habile, & que s'il s'y est glissé quelque fautes, comme cela est presque inévitable, elles ne sont pas en grand nombre, & qu'elle est aussi bonne qu'aucune peut-être du même genre.

Ce Volume auroit déjà dû paroitre il y a six mois, mais les soins qu'on a pris pour perfectionner la Table & la difficulté de ce travail n'ont pas permi de faire une plus grande diligence. Pour ne pas faire languir le Public & le dédommager en quelque façon de ce retardement, nous donnons en même tems le Tome vingt-huitieme. Par là nous remplissons l'engagement où nous sommes entrés de donner deux volumes par an ; ce que nous continuerons de faire au mois de Mars de chaque Année.

Le Tome XXVIII. renferme l'Histoire d'Espagne jusqu'à Charlequint. Le Tome XXIX. contiendra la suite de l'Histoire d'Espagne & celle du Portugal. On verra dans le XXX. l'Histoire de Navarre & celle de France jusqu'à la mort de *Charles*, *VIII.* en qui finit la ligne directe de Philippe de Valois. Le XXXI. comprendra la suite de l'Histoire de France, depuis Louis, XII. jusqu'au tems present. Le Tome XXIX. est actuellement sous presse & les deux suivans sont en état d'être imprimés.

Nous commencerons le XXXII. par l'Histoire Générale d'Italie. Mais ici nous sommes obligés d'abandonner presque entierement l'Ouvrage Anglois, qui est tellement négligé tant pour l'ordre que pour les Faits, que nous n'oserions le présenter au Public. Le Traducteur des Volumes précédens, assez connu dans la République des Lettres par ses Ouvrages, & qui jusques ici a pris le soin de réformer à tant d'égards le travail des Auteurs Anglois, a bien voulu se charger de rédiger l'Histoire d'Italie, avec plus d'exactitude & dans un ordre qui assortisse le plan du reste de l'Histoire Universelle.

Nous faisons aussi travailler à une Histoire de la Suisse & de ses Alliés, qui suivra celle d'Italie. Les Auteurs Anglois n'ont pas seulement touché un morceau si important. Comme on n'a pas encore d'Histoire proprement dite de la Suisse en François, nous nous flattons que le Public la recevra avec plaisir.

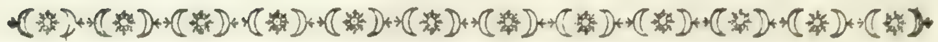
Nous sommes dans le dessein de ne rien négliger pour soute-

tenir la grande réputation que cet Ouvrage s'est acquise, & nous osons nous flater que l'Histoire Universelle en François surpassera à tous égards de plus en plus, celle qui est en Anglois. Nous ne ménagerons ni peines, ni dépenses, pour mériter l'approbation du Public, & pour terminer avec honneur une entreprise aussi vaste que l'est une Bibliotheque Historique Universelle.



TA-

TABLE
DE CE VINGT-SEPTIEME
VOLUME.



SUITE DU LIVRE VINGT-UNIEME.



HIS-

Pag. 1.

CARTE DES ISLES RHODIENES *Dressées pour l'Intelligence de* L'Histoire de Malte.
Par Guillaume Delisle *Premier Geographe du Roi de l'Academie Rle. des Sciences.*





pour l'Intelligence de L'Histoire de Malte .
i de l'Academie Rle. des Sciences .
47
Echelle
10
20
30
40
50
Milles d'Italie de 75 au Degré .
5
10
15
Lieues de France de 25 au Degré .
INEURE ou NATOLIE
37
isca
Nicolas
LYCIE
Isle de Chateau roux
36
TERRANÉE
47

HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A PRESENT.

SUITE DU LIVRE VINGT-UNIEME.

SUITE DU CHAPITRE VII.

SECTION III.

Histoire des CHEVALIERS DE RHODES *depuis leur établissement dans cette Isle, jusqu'au tems qu'ils en furent depossédés par* Soliman, *Empereur des* Turcs.

SECTION III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de* Rhodes *&c.*

COMME nous avons parlé de cette fameuse Isle dans l'Histoire Ancienne, par rapport à sa situation, son étendue, son climat, son territoire, & ses productions (*a*), nous ne fatiguerons pas le Lecteur par d'inutiles répétitions, & nous ne toucherons que ce qui regarde les changemens avantageux qui s'y sont faits à l'égard des Fortifications, de la Navigation & du Commerce sous la domination de ses nouveaux Maîtres. Mais comme la conquete de cette Isle fut suivie de celle de huit ou neuf petites Isles moins importantes, qu'on appelloit les Isles des Rhodiens, mais qui ne sont la plupart que des rochers & des écueils; nous ferons connoitre en peu de mots celles qui dans la suite furent les plus utiles à l'Ordre, sans faire mention que de ce qu'il y a de plus remarquable. Ces Isles sont *Nisara*, anciennement *Nisyros*; *Lero*, *Calamo*, *Episcopia*, *Calchis*, *Simia*, *Tilo*, *Episcopia* ou *Lango*.

Isle de Rhodes.

Nisara est à deux lieues de l'Isle de Cos, & à la même distance de la Province de Carie. On y trouvoit anciennement un Temple dedié à Neptune, des Bains chauds, & un bon Port. Le Grand Maitre la donna en fief à Jean & à Bonaville Assitiers, deux freres qui s'étoient signalés à la conquete de Rhodes; cette infeodation se fit à condition qu'ils construiroient incessamment une Galere à six-vingt rames, equippée de soldats & de munitions, & qu'ils seroient obligés de la monter eux-memes, & de se rendre dans les endroits qui leur seroient marqués par les ordres du Grand-Maitre.

Isle de Nisara.

Lero

(*a*) *Hist. Univ.* T. V. p. 369. & suiv.

SECTION I. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de* Rhodes *&c.*

Lero a environ dix huit milles d'Italie de circuit. Toute l'Isle n'eſt qu'un rocher ou une montagne, au ſommet de laquelle il y avoit un Chateau qui défendoit l'entrée du Port contre les entrepriſes des Corſaires.

Lero. Calamo. Symia.

Quoique l'Isle de *Calamo* ait plus d'étendue, & au moins quarante milles de circuit, ce ne ſont auſſi que montagnes & rochers. Les Chevaliers y trouverent néanmoins proche du Port les ruines d'une grande ville, dont les habitans ne ſubſiſtoient apparemment que par le Commerce, le terroir étant aride & ſterile. Les Isles d'*Epiſcopia*, de *Calchy* & de *Tilo* ſont encore moins conſidérables que les précédentes. Celle de *Symia* vaut mieux par l'excellence de ſes vins & par la quantité de chevres qu'on y nourriſſoit. On élevoit les enfans dans cette Isle à nager & à plonger dans la mer, pour aller pécher au fond de l'eau des éponges dont les environs de cette Isle étoient remplis. Il y avoit méme une loi parmi les Inſulaires, qui ne permettoit point anciennement aux jeunes hommes de ſe marier qu'ils ne puſſent plonger à vingt braſſes de profondeur. Cette Isle étoit encore célebre par l'adreſſe avec laquelle on y conſtruiſoit des Flûtes & de petites Frégates, ſi légeres & ſi vîtes à la voile & à la rame, qu'il n'y avoit point de Vaiſſeau qui les pût atteindre. Le Grand-Maître y fit batir ſur le ſommet d'une montagne une tour fort haute, d'où l'on découvroit fort loin les Vaiſſeaux qui étoient en mer, & il ordonna aux habitans quand ils en verroient paroître, d'en donner avis à Rhodes par des barques légeres, ou par les ſignaux ordinaires.

Cos.

La plus conſidérable de toutes ces Isles eſt celle de *Cos* ou *Lango*, célebre par la naiſſance d'Hippocrate & d'Apelles. Elle a près de quarante milles d'Italie de longueur, & environ ſoixante-dix milles de circuit. Son terroir eſt fertile, & produit en abondance des fruits de toute eſpece. Le Grand-Maître y trouva une petite ville, ſituée au bord de la mer, au fond d'un grand Golphe, & au pied d'une montagne. Le Port en étoit alors grand & commode, mais depuis la tempéte & les houles y ont pouſſé une ſi grande quantité de ſable à ſon entrée, qu'il n'y aborde plus que de petits Bâtimens. Les grands Vaiſſeaux ſont obligés de demeurer à la rade voiſine, dont le fond eſt bon pour l'ancrage.

Le Grand-Maître fit bâtir dans cette Isle un Château fortifié de pluſieurs tours quarrées, & il y laiſſa un Chevalier pour commander. Ceux qui lui ſuccéderent dans cet emploi, firent fleurir le Commerce dans toute l'Isle, & elle devint ſi puiſſante qu'on la regardoit comme une ſeconde Rhodes, & qu'on en fit dans la ſuite un Balliage, & un Siege Epiſcopal ſous la Métropole de Rhodes (*a*).

Othman [illegible]

Pendant que le Grand-Maître étoit occupé à établir ſon autorité & le bon ordre dans ces Isles, on retablit par ſes ordres les murailles & les fortifications de Rhodes, où il revint avec joie. Il eſpéroit y goûter les fruits de ſa victoire, lorſque les Mahométans qui s'étoient ſauvés, lui ſuſciterent un ennemi redoutable. C'étoit Osman, ou Othman, tige des Empereurs Turcs Ottomans, qui regnoit alors en Bithynie. Ce Prince, ſoit pour venger les Sar-

(*a*) *Vertot* T. II. p. 9[illegible] & ſuiv.

Sarrasins, soit pour empêcher qu'il ne s'élevât si près de ses Etats des voisins hardis & entreprenans, résolut de chasser les Chevaliers de l'Isle de Rhodes, avant qu'ils eussent eu le tems d'y affermir leur domination. Comme il avoit fait de grandes conquêtes du côté de la Lycie, de la Carie, & en d'autres parties de l'Empire Grec, il chargea une Flotte de ses troupes, debarqua dans l'Isle, s'avança du côté de la Capitale, & en forma le siege avant que les murailles & les autres fortifications fussent entiérement rétablies. La Flotte d'Othman étoit nombreuse, ses troupes étoient aguerries & accoutumées à vaincre sous ses enseignes, mais sa bonne fortune l'abandonna dans cette entreprise. L'intrépide valeur des Chevaliers fut un boulevard si puissant contre ses efforts, qu'il fut obligé de lever le siege & de se rembarquer après avoir perdu beaucoup de monde. Le Grand-Maître ne le vit pas plutôt parti, que pour mettre à l'avenir la ville de Rhodes hors d'insulte, il en fit terrasser les murailles, & y ajouta de nouvelles fortifications.

Section III. Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.

Il donna ensuite tous ses soins à y rétablir le Commerce, pour la rendre aussi florissante & riche que forte. Il y invita les Chretiens, qui depuis la perte de la Terre Sainte s'étoient dispersés en divers endroits de la Grece, & un grand nombre accoururent pour s'y établir. Le Port fut ouvert à toutes les Nations, ce qui y attira quantité de Marchands, ensorte que peu à peu la ville de Rhodes devint si opulente, qu'elle étoit une des plus florissantes de l'Asie; c'étoit aussi un Port commode pour toutes les Croisades qui viendroient de l'Europe. Ainsi la conquete de cette Isle fut le sujet d'une joie universelle dans tous les Etats, & fit un honneur infini aux Hospitaliers; parcequ'en se rendant maîtres d'une Isle aussi importante, ils prouvoient qu'ils n'avoient jamais abandonné l'espérance de chasser un jour les Infideles de la Terre Sainte; au-lieu que les Templiers par leur retraite précipitée en Europe, & par la vie molle & délicieuse qu'ils y menoient, sembloient avoir renoncé à leur vocation, & abandonné pour toujours les Saints Lieux en proye aux Infideles. C'étoit-là au moins ce qu'on leur reprochoit dans toute l'Europe, qu'ils le méritassent ou non; on étoit sur-tout fort indisposé contre eux à la Cour de France & à celle de Rome, ce fut ce qui hata leur ruine & l'entiere extinction de leur Ordre, & l'on disposa de leurs biens en faveur des Chevaliers de Rhodes.

Le Commerce rétabli.

Ceux-ci nommerent pour Procureur-Général de l'Ordre en Europe Albert Lallemand de Chateau-Noir, dont on avoit éprouvé la sagesse & la capacité depuis longtems, & qui etoit Grand Commandeur; on lui donna pour adjoints quelques Chevaliers, pour aller prendre possession des biens cedés à l'Ordre, & en donner bonne & valable decharge aux Administrateurs. Par le meme Acte le Conseil nomma Lallemand Visiteur, Inquisiteur, Correcteur, Reformateur, Administrateur & Oeconome-General de toutes les Maisons situees en-deça de la mer, avec commission de reformer pleinement tous les abus, qui dans les derniers tems de trouble s'etoient glissés dans l'application des revenus des Commanderies; il avoit aussi le pouvoir de faire le procés à tous les sujets compris dans sa Commission, de quelque dignité qu'ils fussent revetus, de priver les coupables de leurs Commanderies, &

Lallemand Visiteur des Prieurés en Europe.

SECTION III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.*

de subsistituer d'autres Chevaliers en leur place; comme aussi de recevoir dans l'Ordre des personnes de mérite, de les revêtir de l'habit de la Religion, & de donner aux Chevaliers la ceinture militaire. Cet Acte daté du 17 Octobre 1312, étoit d'autant plus politiquement minuté, qu'il étoit propre à faire cesser tout d'un coup les plaintes qu'avoient fait de ces abus au Concile de Vienne les Créatures du Roi de France, parceque ce Prince vouloit s'emparer de la meilleure partie des biens des Templiers; il prévenoit aussi l'exécution du dessein du Pape Clément V. qui s'étoit engagé à réformer lui-même l'Ordre de St. Jean, & à remédier à tous les abus. Lallemand & ses Confreres, après leur arrivée en Europe, trouverent de grandes difficultés à tirer les biens des Templiers des mains des avides Administrateurs, & ce ne fut qu'avec bien des peines & des fatigues qu'ils terminerent cette affaire, longtems après, en France. Edouard II. Roi d'Angleterre en usa tout autrement, il ordonna par ses Lettres à ses Officiers de mette Lallemand & les autres Commissaires en possession de tous les biens que les Templiers avoient dans ses Etats. Par d'autres Lettres il ordonna à tous les Vicomtes de presser l'exécution de ses ordres, d'employer toute leur autorité pour protéger les Procureurs de St. Jean, & pour leur faire remettre non seulement les fonds de terre, mais encore les fruits & le blé qui en seroient provenus. Ce qui fait voir que ce Prince ne fit pas comme les autres, & qu'il ne chercha pas à s'approprier ces biens au préjudice des Chevaliers de Rhodes. Les Originaux des Lettres dont on vient de parler, se conservent encore à la Tour de Londres (*a*).

Luxe introduit par Villaret.

Nous avons vu plus haut que les prises que les jeunes Chevaliers faisoient sur mer avoient introduit le relâchement & le luxe parmi eux, ensorte que le Grand-Maître avoit été obligé de faire des Statuts pour y remédier. Mais bien loin de diminuer, l'augmentation des revenus avoit augmenté le luxe, & ce qu'il y avoit de plus surprenant, c'est que Villaret l'autorisoit par son exemple. Ebloui de la gloire qu'il venoit d'acquérir par ses conquetes, on ne reconnut plus en lui le prudent & sage Grand-Maître, il se livra à toutes les extravagances des jeunes Chevaliers, & se rendit méprisable aux anciens par son nouveau genre de vie. Il étoit toujours environné d'une troupe de flatteurs; sa table étoit servie avec autant de délicatesse que de profusion & de dépense pour lui procurer les mets les plus exquis. Il donnoit les Commanderies vacantes à ses favoris, au préjudice des plus anciens Chevaliers. La voie des remontrances étoit fermée aux plus justes plaintes; il étoit d'un accés difficile, & s'il accordoit quelque audience aux Chevaliers, c'étoit toujours d'une maniere brusque & hautaine. Ce qui augmentoit le mécontentement, c'est qu'il négligeoit d'acquitter les dettes de la Religion, & qu'il laissoit manquer la Maison, Chef-d'Ordre, de sa subsistance & de son nécessaire.

Sa Déposition.

Une conduite si déplacée & si despotique souléva les Chevaliers, le Grand-Maître fut sommé juridiquement de se trouver au Conseil pour y rendre compte de son administration; il en rejetta la signification avec mépris, enfor-

(*a*) *Vertot* T. II. p. 161. & suiv.

Section III.

Histoire de l'Ordre depuis son établissement dans l'Isle de Rhodes &c.

sorte qu'ils prirent la résolution de le déposer. Les mécontens avoient à leur tête Maurice de Pagnac, exact observateur de la discipline, mais dur & inflexible. Sous prétexte de délivrer l'Ordre d'une domination tyrannique, il trouva moyen de se faire élire en la place de Villaret. Les mécontens tâcherent d'arreter le Grand-Maître, mais comme il n'étoit pas aisé de l'aborder, ils offrirent à un de ses valets de chambre une grosse somme pour leur faciliter de nuit l'entrée de son appartement; le domestique avertit son Maître de ce qu'on méditoit contre lui. Villaret, sous pretexte d'une partie de chasse, sortit de la ville & gagna le Château de Lindo, situé au côté oriental de l'Isle, & s'en empara. Après s'y être fortifié, il fit signifier au Conseil qu'il en appelloit au St. Siege de tout ce qu'on pourroit statuer en son absence contre sa personne & contre sa dignité.

Villaret & De Pagnac son concurrent cités devant le Pape.

Son procedé aigrit si fort les esprits, que la plupart des Chevaliers les plus modérés prirent parti contre lui, & consentirent à la fin à sa déposition. Le Pape Jean XXII. ayant été instruit de tout, envoya sur les lieux en qualité de ses Commissaires Bernard de Moreze, Prieur de St. Caprais & Bosolo son Chapelain, pour s'informer de la verité de ce qui s'étoit passé; ils avoient de plus commission de suspendre les deux Grands-Maîtres, & de leur ordonner de se rendre incessamment à la Cour du Pape, & en attendant la décision de cette grande affaire le Pape nomma pour gouverner l'Ordre Gerard de Pins. Clément ordonnoit encore par la même instruction à ses Commissaires de saisir l'argent, les pierreries & tous les effets de Villaret, d'en dresser un inventaire exact, & de remettre ensuite le tout au tresor de l'Ordre, pour être uniquement employé à satisfaire les Banquiers de Florence, & tous ceux qui avoient fourni de l'argent pour la conquête de Rhodes. Les deux Grands-Maîtres, conformement aux Ordre du Pape, se mirent en chemin pour se rendre à Avignon. Villaret fut reçu par-tout avec tant d'égards & de considération, que de Pagnac son rival s'apperçut bien qu'il ne pouvoit guere se flatter de l'emporter sur lui. Le Pape donna plusieurs audiences à l'un & à l'autre en particulier & en plein Consistoire, on entendit de célebres Avocats, & presque tout le monde blâmoit hautement la precipitation avec laquelle on avoit déposé le Grand-Maître. De Pagnac prevoyant que son élection seroit cassée, se retira à Montpellier, tomba dans une sombre mélancholie, & mourut peu après, ce qui délivra le Pape de l'embarras de prononcer juridiquement sur une affaire aussi delicate.

De Pagnac se retire & meurt.

Villaret rétabli.

Ce Pontife, pour conserver toujours la subordination, commença par rétablir Villaret dans toutes les fonctions de sa dignité, mais il étoit convenu secrettement avec lui, qu'après avoir repris le gouvernement de son Ordre pendant un tems limité, il remettroit au St. Siege, comme de lui-même, sa démission, & qu'il seroit pourvu d'un grand Prieuré, pour y passer tranquillement à son aise le reste de ses jours. Les conditions furent remplies de part & d'autre. Villaret, après son abdication, se retira au Château de Teiran, qui appartenoit alors à une de ses sœurs. Il y mourut quinze ans après, en 1327, & son corps fut enterré au grand St. Jean de Montpellier, dans un tombeau de marbre, sur lequel on lisoit une inscrip-

SECTION III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de* Rhode *&c.*

ſcription, qui apprenoit ſa qualité, mais ſans parler de ſon abdication (a).

Gerard de Pins défait Orchan *ſur mer.* 1321.

Nous avons dit plus haut que les deux Commiſſaires envoyés par le Pape à Rhodes, avoient laiſſé Gerard de Pins, eſtimé par ſa valeur, Lieutenant-General de tout l'Ordre. Ce Chevalier ſe vit bientôt attaqué par une puiſſante Flotte de quatrevingt Flûtes, Brigantins, ou Vaiſſeaux plats de differentes grandeurs, bien armés & chargés de troupes (*), ſous les ordres d'Orchan ou Urchan fils d'Othman. Ce Prince avoit paſſé la plus grande partie de ſa vie en campagne, & avoit conquis la Myſie, la Licaonie, la Phrygie & la Carie. Cette derniere Province n'eſt ſéparée de l'Iſle de Rhodes que par un canal fort étroit; ce voiſinage avoit déja porté ſon pere Othman à tenter d'en chaſſer ces Chevaliers, comme on l'a vu plus haut, Orchan crut l'occaſion favorable pour en faire la conquête, à cauſe des diviſions qui regnoient dans l'Ordre, du relachement qui s'y étoit introduit, & de l'abſence du Grand-Maître. Quand Gerard de Pins apprit que l'armement de ce Prince regardoit Rhodes, la plupart des Galeres & des Vaiſſeaux de la Religion étoient en courſe, il ne reſtoit que quatre Galeres dans le Port avec quelques Frégates, des Flûtes, & des Vaiſſeaux marchands, auxquels ſe joignirent ſix Galeres Génoiſes. Tout ce qu'il y avoit de Chevaliers dans l'Iſle, de ſoldats & même d'habitans capables de porter les armes s'embarquerent ſur cette petite Flotte. Ils allerent au-devant de l'ennemi, qui bien-que fort ſupérieur en nombre de Vaiſſeaux, fut défait avec une perte conſidérable, parceque ſes ſoldats étoient plus faits à combattre ſur terre que ſur mer. Les Rhodiens leur coulerent à fond une partie de leurs Frégates & des Vaiſſeaux plats, en prirent pluſieurs, & firent un grand nombre de priſonniers. De Pins fit enſuite une deſcente dans l'Iſle Epiſcopia, où il fit paſſer au fil de l'épée ceux des anciens habitans de Rhodes qu'Orcan y avoit débarqués, pour ôter aux autres l'eſpérance de s'y rétablir.

25 Helion de Villeneuve *élu Grand-Maître.* 1323.

Pendant que cela ſe paſſoit à Rhodes, comme la Grande-Maitriſe étoit vacante par l'abdication de Villaret, le Pape convoqua à Avignon les Chevaliers qui étoient à ſa Cour, ou dans les Provinces voiſines, & les exhorta à la concorde en procédant à l'élection d'un Grand-Maître. Perſonne ſembloit-il n'avoit plus de droit de prétendre à cette dignité que le vaillant Gerard de Pins, qui venoit de ſe ſignaler avec tant d'éclat pour la défenſe de Rhodes; mais le Pape favoriſa ſi ouvertement une de ſes créatures, nommé *Helion de Villeneuve*, que les ſuffrages ſe reunirent en ſa faveur,

(a) *Vertot* T. II. p. 180.

(*) Quelques Hiſtoriens (1) diſent que ce politique Prince embarqua ſur ſa Flotte la plupart des anciens habitans de Rhodes, que les Chevaliers en avoient chaſſés avec leurs familles, eſpérant qu'ils combattroient avec d'autant plus de courage pour rentrer dans leurs anciennes demeures. Il laiſſa les vieillards, les femmes & les enfans dans la petite Iſle d'Epiſcopia, dont en paſſant il s'étoit rendu maître, & emmena avec lui les autres pour lui aider à conquérir Rhodes. Mais ſa politique & ſes eſpérances furent trompes; & après avoir été ſi heureux ſur terre, il eut le chagrin de ſe voir battu ſur mer par une Flotte fort inférieure à la ſienne.

(1) *Giovan. Villani* p. 118. ap. *Vertot* T. II. p. 181.

Histoire de l'Ordre sous son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.

veur; le nouveau Grand-Maître pour en marquer sa reconnoissance à ce Pontife, lui vendit des maisons que l'Ordre possédoit dans la ville de Cahors & de grandes terres situées aux environs, dont le Pape, originaire de cette ville, fit l'acquisition en faveur de sa famille, qu'il vouloit tirer de l'obscurité. Par ce moyen de Villeneuve s'assura de plus en plus de sa protection.

Chapitre Général.

Ce Grand-Maître demeura près de quatre ans à la Cour du Pape ou aux environs. Pendant ce tems-là il convoqua un Chapitre général à Montpellier pour remédier aux abus qui s'étoient introduits dans l'Ordre sous le Gouvernement de son prédécesseur, sur-tout au relâchement de la Discipline réguliere, au luxe qui regnoit parmi les Chevaliers, dispersés en grand nombre dans tous les Pays de l'Europe, où ils étoient comme ensevelis dans leurs Commanderies. Pour les en tirer & les rappeller à leur Maison principale de Rhodes, le Chapitre déclara incapables de toutes dignités de l'Ordre ceux qui n'auroient pas fait un certain nombre d'années de résidence actuelle; il falloit même que pendant cette résidence ils eussent servi dans les Guerres & sur les Vaisseaux de la Religion. On fit divers autres réglemens dans le même Chapitre. Le Grand-Maître, après qu'il fut fini, se disposoit à partir pour Rhodes, mais il fut retenu par une longue & dangereuse maladie. Après avoir enfin recouvré ses forces, il s'embarqua & arriva heureusement à Rhodes vers l'an 1332.

Le Grand-Maître se rend à Rhodes, & fait réparer l'Isle.

Pendant qu'il s'occupoit en Europe à faire des Statuts pour le bien de son Ordre, son absence lui préparoit dans son Isle matiere à en faire d'autres. La plupart des Commandeurs s'étoient retirés dans leurs Commanderies sous differens prétextes. Le défaut de solde faisoit que la Garnison de la ville étoit fort diminuée, & l'on trouvoit des breches en divers endroits des murailles; la même chose avoit lieu dans les autres Places de sa dépendance de l'Ordre. Le Grand-Maître donna tout son tems & tous ses soins à faire reparer & augmenter les fortifications; la ville & l'Isle entiere lui fut redevable d'un bastion ou d'un boulevard qu'il fit construire à ses dépens à la tête d'un fauxbourg. Il forma une Garnison nombreuse, qu'il entretint toujours de ses propres deniers. Il tint la même conduite à l'égard des petites Isles. Des Commissaires habiles en firent la visite par son ordre, & les firent fortifier; le Grand-Maître envoya dans toutes ces Isles pour y commander des Chevaliers pleins de valeur & d'experience, qui s'acquitterent de leur devoir avec tant de fidelité & de soin, que non seulement ils les mirent en bon état, mais occuperent les habitans de façon qu'il ne se trouvoit personne qui manquât de subsistance. A quoi il faut ajouter, que le grand nombre de Chevaliers que sa présence & ses réglemens attirerent dans la Capitale, fit refleurir la Marine de l'Ordre; les Galeres & les Vaisseaux allerent croiser, ramenerent l'abondance, & rétablirent l'Isle dans sa premiere splendeur. Les Corsaires n'oserent plus paroître; et les Isles de Chypre et d'Armenie mineure, dont les côtes étoient souvent insultées par ces Pirates, s'en virent délivrées. La charité & la [illegible] du Grand-Maître [illegible] surtout aux pauvres, les malades étoient reçus dans un grand & magnifique Hôpital, où tous

les

SECTION III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de* Rhodes *&c.*

Gozon *tue un Monstre.*

les secours pour le corps & pour l'ame leur étoient fournis abondamment.

Nous voici parvenus à un événement bien plus extraordinaire sous le Magistere de Villeneuve, & que nous rapporterons sur le témoignage d'Historiens graves, bien-que quelques Auteurs l'ayent traité de fable (a). Nous laissons au Lecteur à en juger, comme il lui plaira, mais comme ce fait a trait à quelques autres circonstances de l'Histoire nous ne pouvons nous dispenser de le rapporter en abrégé. L'Isle de Rhodes étoit alors infestée par une espece de monstre amphibie, qui avoit sa retraite dans une caverne située au bord d'un marais; il faisoit souvent de terribles ravages parmi le gros & le menu bétail, & avoit meme dévoré quelques habitans des environs. On lui donne le nom de dragon, mais il y a plus d'apparence que c'étoit un crocodile ou un cheval marin d'une énorme grandeur. Plusieurs Chevaliers avoient en différens tems perdu la vie, en voulant tâcher de le tuer; parceque l'usage des armes à feu n'étoit pas encore inventé, & que la peau de ce monstre étoit couverte d'écailles à l'épreuve de toutes les autres armes. Ce fut-là le motif qui engagea le Grand-Maître à défendre aux Chevaliers de tenter davantage cette entreprise, sous peine de privation de l'habit. Tous obéirent à l'exception d'un seul Chevalier de la Langue de Provence, appellé *Dieu-donné de Gozon*, qui au prejudice de cette defense, résolut de delivrer l'Isle de ce monstre, ou de périr dans l'exécution de son dessein.

Pour y mieux réussir, il alla plusieurs fois reconnoître le serpent de loin, & ayant remarqué qu'il n'avoit point d'écailles sous le ventre, il forma sur cette observation le plan de son entreprise.

Il passa en France & se retira dans le Château de Gozon; là il fit faire en bois ou en carton une figure de cette bête monstrueuse, sur l'idée qu'il en avoit conservée, & il tacha sur-tout d'en faire imiter la couleur. Il dressa ensuite deux jeunes dogues à se jetter sous le ventre de cette affreuse bête, pendant que monté à cheval, couvert de ses armes & la lance à la main, il feignoit de son côté de lui porter des coups en différens endroits. De Gozon employa plusieurs mois à faire cet exercice, & retourna ensuite à Rhodes avec ses deux dogues & deux domestiques. Sans communiquer son dessein à personne, il se rendit sur les lieux pour attaquer le monstre, il ordonna à ses deux domestiques de se tenir sur le haut de la montagne de St. Etienne, & s'il périssoit dans le combat de s'en retourner en France, mais de se rendre auprès de lui s'ils s'appercevoient qu'il eût tué le serpent, ou qu'il en eût été blessé. Gozon s'avança, & porta au serpent un coup de lance que la dureté des écailles rendit inutile. Il se préparoit à redoubler ses coups, mais son cheval épouvanté des sifflemens & de l'odeur du serpent, recule, se jette à côté, & auroit été cause de la perte de son Maître, s'il ne se fût jetté à bas; mettant l'épée à la main il joint le monstre, & lui porte inutilement plusieurs coups. Le furieux animal d'un coup de queue le jetta meme à terre, & il en auroit été infailliblement dévoré, si les deux fideles chiens ne se fussent attachés au ventre

(a) *Bembouin*, L. III. c. 4. *Davity*, *Vertot* T. II. p. 192. & suiv.

tre du ferpent, qu'ils déchiroient par de cruelles morfures, fans que malgré tous fes efforts il pût leur faire lâcher prife. Le Chevalier, à la faveur de ce fecours, fe releve, & enfonce fon épée jufqu'à la garde dans un endroit qui n'étoit pas défendu par des écailles; il y fit une large plaie, dont il fortit des flots de fang. Le monftre bleffé à mort, tombe fur Gozon, qu'il abbat une feconde fois, & il l'auroit étouffé par le poids énorme de fon corps, fi les deux domeftiques, voyant le ferpent mort, n'étoient accourus au fecours de leur Maître. Ils le trouverent évanoui & le crurent mort, mais lui ayant jetté de l'eau au vifage il ouvrit les yeux; & le premier objet qui le frappa fut fon ennemi mort, ce qui l'affuroit d'avoir réuffi dans une entreprife où plufieurs de fes confreres avoient fuccombé.

Section III. Hiftoire de l'Ordre depuis fon Etabliffement dans l'Ifle de Rhodes &c.

On n'eut pas plutôt appris dans la ville la nouvelle de ce furprenant exploit, qu'une foule d'habitans fortirent au devant de lui. Les Chevaliers le conduifirent en triomphe au Palais du Grand-Maître; mais au milieu des acclamations, le Vainqueur fut bien furpris, quand le Grand-Maître fans vouloir l'entendre, ni fe laiffer fléchir par les prieres des Chevaliers, l'envoya fur le champ en prifon. Il convoqua enfuite le Confeil, où ce févere obfervateur de la difcipline repréfenta que l'Ordre ne pouvoit fe difpenfer de punir rigoureufement une defobéiffance plus préjudiciable à la difcipline, que la vie même de plufieurs ferpens ne l'auroit été à l'Ifle. Le Confeil obtint qu'il fe contentât de priver Gozon de l'habit de l'Ordre; ce Chevalier s'en vit dépouillé honteufement, & cette flétriffure lui parut plus rigoureufe que la mort. Il demeura ainfi quelque tems en difgrace; mais le Grand-Maître, après avoir maintenu la difcipline, revint à fon caractere naturellement doux & généreux, & céda aifément aux inftances qu'on lui fit en faveur de Gozon; il lui rendit l'habit & fes bonnes graces, & le combla de fes bienfaits. Mais ils n'égalerent pas les louanges finceres du peuple, on attacha la tête de ce ferpent fur une des portes de la ville, comme un monument de la victoire de Gozon, & elle y étoit encore du tems de *Thevenot* (*a*). Les Chevaliers non moins reconnoiffans l'élurent Grand-Maître après la mort de Villeneuve, ainfi que nous le verrons dans la fuite. En attendant le Grand-Maître lui confera de riches Commanderies, il le fit fon Lieutenant-Général dans le Gouvernement de l'Ifle; perfuadé qu'un Chevalier fi brave & fi courageux, qui avoit fi genereufement expofé fa vie pour le falut des habitans de l'Ifle, fauroit les défendre mieux qu'un autre contre les entreprifes des Infideles (*b*).

Il eft mis en prifon dégradé & rétabli enfuite.

L'Ifle de Rhodes fe trouvoit en ce tems-là fi bien fortifiée & défendue, & la mer étoit fi bien gardée par les Galeres de l'Ordre, que les Mahometans fufpendirent leurs courfes & leurs pillages ordinaires. Cette tranquillité produifit le relachement. On arma moins de Vaiffeaux; la plupart des Chevaliers ne trouvant point d'occafion d'exercer leur valeur, retournerent dans leur Pays; plufieurs Commandeurs, fous prétexte de ce calme apparent, fe difpenferent de payer leurs Refponfions. La plupart vivoient dans le luxe & l'oifiveté aux dépens de l'Ordre, ce qui fcandalifoit fort les peuples, accoutumés à voir vivre leurs prédéceffeurs en véritables Religieux.

[illegible]

On

(*a*) *Thevenot* Voyag. P. I. L. I. Ch. 73. (*b*) *Vertot* T. II. p. 203.

SECTION III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.*

On en porta des plaintes au Pape Benoit XII. qui venoit de succéder à Jean XXII. On lui représenta que les Hospitaliers, en héritant des biens immenses des Templiers, avoient été infectés des mêmes vices qu'eux. Mais dans le tems qu'il pensoit aux moyens les plus propres à rétablir l'ancienne discipline parmi eux, il mourut. Clément VI. son successeur fut instruit aussi des ravages que les Corsaires d'Afrique avoient fait le long des côtes des Isles de Chypre, de Candie, & dans les autres Isles de l'Archipel, tandis que ceux qui devoient les défendre se livroient à l'aise & aux plaisirs. Le Pape, fatigué des plaintes qu'il recevoit de tous côtés, écrivit au Grand Maître d'un stile plein d'aigreur & de reproches. Cette Lettre produisit son effet, & de l'avis du Conseil Souverain on arma aussitôt six Galeres dans le Port de Rhodes, qu'on entretint aux fraix de l'Ordre. Le Grand-Maître & le Conseil firent ensuite divers réglemens pour la réforme des mœurs, tant à l'égard de la table & des habits, qu'à l'égard de l'équipage des Chevaliers. On chargea trois Visiteurs de porter ces réglemens au Pape, & de le prier de revetir ces Commissaires de l'autorité apostolique, afin qu'ils fussent en état de les faire observer plus exactement. Le Pape fut fort content de la prompte obéissance du Grand-Maître, & envoya quatre Galeres pour joindre celles de l'Ordre & des autres Princes, pour chasser les Corsaires Turcs de Smyrne, dont ils étoient les maîtres. Nous avons parlé ailleurs du succès de cette expédition, dans laquelle les Chevaliers se comporterent avec leur valeur ordinaire. Le Grand-Maître ayant appris la nouvelle de la prise de cette importante Place, y envoya aussitôt de nouvelles troupes, avec des vivres & des armes. En 1346. l'Ordre perdit cet illustre Chef, le 27 Mai, dans la ving-troisieme année de son Magistere; il fut fort regretté, & il le méritoit, puisque pendant son administration il acquitta toutes les dettes de la Religion, augmenta les fortifications de la ville & de l'Isle de Rhodes, & fit batir à ses dépens une belle Eglise, à laquelle il laissa des fonds pour l'entretien de deux Chapelains (*a*). On lui donna le nom d'heureux Gouverneur.

Lettre du Pape au Grand-Maître.

26. Dieu-donné de Gozon. 1346.

Il fut remplacé par *Dieu-donné de Gozon*, le Vainqueur du Serpent. Il y eut quelque chose de singulier dans son élection. Le Chapitre se trouva divisé pour le choix d'un sujet; les plus anciens Chevaliers s'attachoient à ceux qui leur paroissoient les plus capables de maintenir la discipline de l'Ordre; les jeunes, sans s'informer fort scrupuleusement de la régularité des mœurs, vouloient seulement un grand Capitaine, qui les menât à la guerre, & leur fît acquérir de la gloire & du bien. Quand ce fut au tour du Commandeur de Gozon à donner son suffrage, il parla en ces termes: *En entrant dans cette Assemblée, j'ai fait un serment solemnel de ne proposer que celui des Chevaliers que je croirois le plus digne de cette grande place, & le mieux intentionné pour le bien général de l'Ordre; & après avoir mûrement consideré l'état où se trouve la Chretienté, les guerres que nous sommes obligés de soutenir continuellement contre les Infideles, la fermeté & la vigueur nécessaire pour empêcher le relâchement de la discipline, je déclare que je ne trouve personne plus*

(*a*) *Vertot* T. II. p. 220.

capable de bien gouverner notre Religion que moi-même. Il parla ensuite magnifiquement de ses propres qualités; le combat contre le serpent ne fut pas oublié, mais il s'étendit principalement sur la conduite qu'il avoit tenue depuis que le Grand-Maître de Villeneuve l'avoit fait son Lieutenant ; *vous avez déja*, dit-il aux autres Electeurs, *essayé de mon Gouvernement*, *vous savez ce que vous en devez espérer*; *& je ne crois pas que sans injustice vous me puissiez refuser vos suffrages.*

On peut aisément s'imaginer quelle fut la surprise du Chapitre de l'entendre se nommer soi-même. Quelques-uns des Electeurs ne purent s'empêcher de dire, qu'il eût été à souhaitter que tout ce qu'il avoit avancé pour faire valoir son mérite, fût sorti de la bouche d'un autre; cependant, quand on vint à comparer son mérite avec celui des autres Prétendans, on trouva qu'il leur étoit bien supérieur, desorte que la plupart des voix se réunirent en sa faveur, à la grande joie des Rhodiens, qui le regardoient comme un Héros & comme leur Libérateur.

Victoire sur Mer.

Bientôt par son crédit & par sa prudence il ranima la Ligue Chretienne contre les Turcs ; il fit donner le commandement de la Flotte au Grand-Prieur de Lombardie, Chevalier d'une valeur & d'une capacité connues. Ce Général fut aussitôt chercher la Flotte des Turcs, qu'il trouva dans l'Archipel proche de la petite Isle d'Embro; il surprit les Infidéles, qui croyant encore les Chretiens dans leurs Ports, s'étoient répandus dans l'Isle. Nous avons rapporté ailleurs en détail cette action, où l'Amiral de Rhodes prit aux Turcs cent-dixhuit petits Vaisseaux, Frégates légeres, Brigantins, Felouques ou Barques armées, mit leurs Galeres en fuite, & fit près de cinq-mille esclaves dans l'Isle (*a*).

Défaite des Sarrasins en Arménie.

Cette victoire fut bientôt suivie d'une autre, que les Chevaliers remporterent dans la petite Armenie sur les Sarrasins d'Egypte, qui s'étoient emparés d'une partie de ce Pays. Le Roi d'Arménie avoit fait demander du secours au Grand-Maître. Gozon, considérant que c'étoit un Prince Chretien, quoique schismatique, équippa une puissante Flotte, sur laquelle il fit embarquer un corps considérable d'Infanterie, avec un bon nombre des plus braves Chevaliers. Ces troupes se joignirent aux Arméniens, & bientôt on en vint aux mains avec les ennemis. Le combat fut long & opiniâtre: les Sarrasins ne croyoient d'abord avoir affaire qu'aux Arméniens, qu'ils avoient battu plusieurs fois ; mais quand ils eurent éprouvé la valeur des Chevaliers ils tournerent le dos. Il en périt la meilleure partie dans la chaleur du combat, les Chretiens prirent tout leur bagage, firent un grand nombre de prisonniers, & les Chevaliers ne quitterent l'Arménie qu'après en avoir entiérement chassé les Sarrasins.

La Ligue Chretienne rompue.

La Ligue Chretienne se rompit vers ce tems-là, parceque le Pape pour éviter la dépense s'en retira, & que la guerre s'alluma entre les Vénitiens & les Génois. Le Pape proposa même au Grand-Maître d'accepter une treve que les Turcs offroient. Il répondit genereusement, que quoiqu'il se vît abandonné de ses Alliés, il ne pouvoit, suivant son Institut, entrer dans au-

(*a*) *Bosio*, *Baudouin*, *Vertot* l. c. p. 223, 224.

SECTION III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.*

aucun Traité public avec les Infideles, & qu'en attendant que Dieu lui suscitât de nouveaux Alliés, il se tiendroit au moins sur la defensive.

Se trouvant alors un peu plus de loisir, il examina l'état des affaires de l'Ordre, & écrivit à tous les Commandeurs qui n'avoient pas fourni leurs Responsions, d'y satisfaire promptement (*a*). La Lettre la plus remarquable est celle qu'il adressa aux Commandeurs de Suede, de Danemarc & de Norvege. Il leur reproche que depuis la perte de la Terre Sainte la Religion n'avoit reçu de leur part aucune contribution; qu'ils ne pouvoient ignorer la conquête que l'Ordre avoit faite de l'Isle de Rhodes, & qu'il étoit surprenant que les seuls Chevaliers du Nord fussent demeurés contre leur devoir dans une inaction qui les deshonoroit. Que s'ils n'envoyoient incessamment leurs Responsions avec un détachement de leurs plus jeunes Freres, il sauroit bien punir les refractaires à ses ordres; mais que ceux qui se montreroient enfin obéissans, trouveroient en lui un Chef & un Supérieur plein de tendresse (*b*).

Lettres du Grand Maître aux Commandeurs.

L'année suivante le Pape Clement VI lui accorda quelques nouveaux privileges pour l'Ordre, en retour de quelque plaisir qu'il avoit fait au Vicomte de Turenne, neveu de ce Pontife. Clément en écrivit même au Grand-Maître pour l'en remercier; mais en même tems il lui fit savoir que le Doge & le Sénat de Venise se plaignoient, que dans la guerre qu'ils avoient à soutenir contre les Génois, on voyoit plusieurs Chevaliers de Rhodes dans les armées de ceux ci, ce qui étoit contraire à leur Institut, qui ne leur permettoit de porter les armes que contre les Infideles. Le Grand-Maître lui répondit, que dans un Ordre militaire, composé de Chevaliers de tant de nations differentes, il n'etoit pas surprenant que quelques particuliers s'affectionnassent aux interets de leur patrie; qu'il y avoit des Chevaliers Venitiens qui montroient autant de zele pour leur nation que les Génois; mais que la Religion n'approuvoit point cette conduite, & qu'on ne trouveroit point que ni lui ni tout le corps de l'Ordre eussent pris aucun parti entre les deux Puissances belligérantes (*c*).

Sa Réponse à quelques plaintes des Vénitiens.

Le Grand-Maître suivit toujours les memes principes. Innocent VI. successeur de Clément VI. écrivit à Gozon pour lui recommander les intérêts de Matthieu Paléologue contre l'Empereur Jean fils d'Andronic. Ce Prince fut lui-même porteur de la Lettre, qui etoit fort pressante, parceque Matthieu avoit promis au Pontife, s'il remontoit sur le trône, de réunir l'Eglise Grecque à la Latine. C'etoit le leurre ordinaire dont les Grecs se servoient pour tirer du secours des Latins. Le Grand-Maître refusa d'engager l'Ordre dans la guerre entre des Princes Chretiens, comme contraire à son institut; & pour empecher que le Pape ne lui donnât une dispense, il lui manda que le trésor de l'Ordre étoit presque epuisé par l'avarice de plusieurs Commandeurs de l'Europe, qui gardoient leurs Responsions; en quoi ils etoient soutenus par les Princes, sur-tout en France, en Castille & en Arragon. L'âge avancé de Gozon & des infirmités presque continuelles le porterent à demander au Pape la permission d'abdiquer une dignité qui étoit

Il refuse d'aider Matthieu Paléologue.

1352.

Il demande la permission d'abdiquer.

(*a*) *Bosio* T. I. l. 18. (*b*) Le même. (*c*) *Vertot*. T. II. p. 22[illegible].

étoit alors onéreuse pour lui. Le Pape, qui connoissoit tout le mérite de ce grand homme & combien il étoit utile à son Ordre, n'y voulut pas consentir; il l'exhorta au contraire à soutenir courageusement le poids du Gouvernement.

Section III. Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes, &c.

Le Grand-Maître employa alors ce qui lui restoit de vie à fortifier la ville de Rhodes: il fit aussi construire un mole pour la commodité des Galeres de l'Ordre. C'étoit par des soins si utiles qu'il tachoit de se consoler du refus du Pape. Le relachement qui s'introduisoit malgré lui dans la discipline, l'obligea de réitérer ses instances; ce qu'il fit d'une maniere si forte, que le Pontife consentit à recevoir sa démission. Les Envoyés apporterent la permission de proceder à une nouvelle élection; elle fut inutile par la mort subite du Grand-Maître, qui fut universellement regretté de ses Confreres & des habitans, qui le regardoient comme leur pere. Il mourut le [illegible] Décembre 1353. la septieme année de son administration. Ses funérailles furent célebrees d'une maniere digne de son merite. On ne mit sur son tombeau que ces mots, *Cy gît le Vainqueur du Dragon* (1).

Il fortifie Rhodes. Sa mort.

On élut pour son successeur *Pierre de Cornillan* ou *de Cormelian*, de la Langue de Provence; quelques-uns disent qu'il étoit de Dauphiné. C'etoit un Chevalier distingué par la regularite de sa vie, & meme par la severite de ses mœurs. Aussitôt qu'il eut pris possession de sa dignité, il convoqua un Chapitre géneral à Rhodes. Il s'etoit glissé dans le Gouvernement différens abus; un des plus dangereux étoit qu'on abusoit souvent du Sceau du Grand-Maitre, pour sceller sans sa participation des ordonnances & des quittances qu'on portoit ensuite au tresor. Pour remedier à cet abus, le Chapitre statua qu'on ne se serviroit plus du Sceau du Grand-Maitre pour tout ce qui concernoit les Finances, mais que toutes les ordonnances seroient scellées du Sceau du Couvent & en plein Conseil. Un autre abus, qui n'etoit pas moins préjudiciable, c'est que les Prieurs s'etoient mis en possession de nommer aux Commanderies vacantes dans leurs Prieurés sans egard au mérite, à l'age & aux droits d'ancienneté; on y remedia en renvoyant la nomination aux Commanderies au Grand-Maitre & au Conseil de l'Ordre.

27 *Pierre de Cornillan.*

Pendant que le Grand-Maitre s'occupoit si utilement pour le bien de l'Ordre, il fut detourné de cet ouvrage par un ordre aussi precipité qu'[illegible] du Pape, par lequel il ordonnoit aux Chevaliers de quitter l'Isle de Rhodes, & de se transporter dans quelque endroit de Terre-ferme voisin des Turcs, du coté de la Palestine ou de l'Anatolie. Son but etoit d'empêcher les Infideles, qui avoient pris Burse, Nicomedie & Nicee & qui [illegible] passé l'Hellespont, de s'établir dans la Morée, & de penetrer plus avant en Europe; projet bizarre & contraire à la saine politique, [illegible] ne pouvoit faire renoncer ce Pontife entêté, qui etoit effrayé de la [illegible] des conquêtes des Turcs. Pour donner plus de poids à ses ordres, il envoya au Grand-Maitre & au Conseil trois des principaux Chevaliers de l'Ordre. Il les chargea de representer à l'un & à l'autre les plaintes qu'il re-

Le Pape [illegible] Rhodes.

(1) Le même p. [illegible]

SECTION III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.*

cevoit continuellement de l'inaction & de la léthargie dans laquelle tout l'Ordre paroissoit depuis quelque tems enséveli, pendant que les Turcs ravageoient la Grece & menaçoient l'Itaiie. Qu'il étoit bien instruit que les Papes Jean XXII. Benoit XII. & Clément VI. ses prédécesseurs les avoient souvent exhortés à transférer leur habitation dans la Terre Sainte. Qu'il leur commandoit de travailler actuellement à cette translation dans quelque endroit plus voisin de la Terre Sainte, sinon qu'il feroit obligé de les y contraindre par toutes les voyes qui lui paroîtroient les plus convenables & entre autres par la privation des biens des Templiers, qu'il employeroit à la création d'un nouvel Ordre militaire, qui répondroit mieux à son Institut, & n'abuseroit pas de ces biens pour se livrer à la mollesse & aux plaisirs.

Réponse du Grand Maître, qui meurt de chagrin.

Le Grand-Maître répondit à ce fulminant message, que sans la participation & le consentement du Chapitre général de l'Ordre il ne pouvoit pas abandonner si brusquement une Isle, dont la conquête avoit coûté le plus pur sang des Chevaliers, qu'il alloit incessamment indiquer ce Chapitre dans Rhodes même. Le Pape, craignant que si le Chapitre s'assembloit à Rhodes, la richesse de cette Isle, ses fortifications, son Port, ses Flottes &c. ne missent obstacle au consentement des Chevaliers, déclara par une Bulle solemnelle qu'il vouloit que le Chapitre se tînt à Nismes; ajoutant qu'il leur envoyoit cette bulle, comme un témoignage irréfragable de sa volonté, & en même tems de la vérité de ce qu'il leur avoit fait dire, parcequ'on avoit voulu interpréter mal les ordres qu'il leur avoit donnés de s'établir sur les frontieres des Infideles. La perplexité où une déclaration si positive jetta le Grand-Maître, fut extrême; partagé entre l'obéissance qu'il devoit au Pape, & ce qu'il croyoit devoir à son Ordre & à ses Confreres, la mort termina ses peines dans le dixhuitieme mois de son Magistere.

28 Roger de Pins.

Il fut remplacé par *Roger de Pins*, de la Langue de Provence, d'une maison illustre en Languedoc, parent d'Odon de Pins vingt-troisieme Grand-Maître de l'Ordre, & de Gerard de Pins, qui pendant la vacance du Magistere avoit remporté une victoire signalée sur Orchan. Le Pape, plus entêté de son projet que jamais, voulut que le Chapitre se tînt à Avignon, au lieu de Nismes, pour éviter tous les délais, & pour prévenir toutes les oppositions de la part des Chevaliers.

Heureusement pour l'Ordre, on insinua vers ce tems-là au Pape, qu'il seroit bien plus avantageux à la Chretienté d'établir les Chevaliers dans la Morée que dans la Palestine, où ils ne pourroient résister à la puissance formidable des Turcs & des Sarrasins. Le Pape goûta cette proposition, & les Chevaliers, pour gagner du tems, nommerent des Commissaires pour traiter avec Robert Empereur titulaire de Constantinople, & avec Jaques de Savoye Prince de Piemont, qui l'un & l'autre prétendoient que la Morée leur appartenoit. Le Chapitre jugea aussi à propos de faire quelques réglemens contre les abus qui s'étoient introduits dans l'Ordre, dont on faisoit de grandes plaintes; entre autres on ordonna de rétablir incessamment les aumônes qui se faisoient dans les maisons qui avoient appartenu aux Templiers.

Les Chevaliers se plaignirent hautement de leur côté, que le Pape abusoit

ſoit de ſon autorité pour détruire la forme de leur gouvernement au-lieu de les protéger, & que ſans égard pour les ſervices & pour les droits d'ancienneté, il avoit nommé à quelques-uns des plus riches Prieurés un Chevalier Arragonois, nommé Heredia, qui étoit ſon Favori. Le Grand-Maître envoya des Ambaſſadeurs au Pape pour lui porter les juſtes remontrances de tout l'Ordre, & pour engager Heredia à ſe déſiſter de ſes prétentions; mais l'un & l'autre furent inflexibles, & le dernier porta l'inſolence juſqu'à ne plus payer au tréſor commun les Reſponſions des Prieurés qu'il poſſédoit. De nouvelles plaintes contre un ſi puiſſant Favori n'auroient ſervi qu'à indiſpoſer le Pape, qu'il importoit de ménager dans les circonſtances préſentes. Mais de peur qu'un ſi pernicieux exemple ne tirât à conſéquence, le Grand-Maître convoqua à Rhodes un Chapitre général, dans lequel on fit des reglemens propres à prévenir de pareils abus. Roger de Pins ſurvécut peu à la concluſion de ce Chapitre, il mourut le 28 Mai 1365, dans la dixieme année de ſon Magiſtere. Il avoit par ſa prudence & par ſon crédit détourné le coup fatal que le Pape vouloit porter à tout l'Ordre, fait traduire en Latin les Statuts de la Religion, en les faiſant confirmer. Dans le tems que la peſte regna dans l'Iſle comme dans tout l'Orient, & qu'elle fut ſuivie d'une affreuſe famine, il employa d'abord tous ſes revenus, & vendit enſuite ſon argenterie & juſqu'à ſes meubles pour ſubvenir aux beſoins des pauvres, ce qui lui fit donner le titre d'*Aumônier* (a).

Il eut pour ſucceſſeur *Raimond Berenger*, d'une maiſon illuſtre de Dauphiné. Il ſignala le commencement de ſon adminiſtration, en mettant en mer pluſieurs Galeres pour donner la chaſſe à des Corſaires Egyptiens, qui infeſtoient ſouvent les côtes de l'Iſle de Chypre, & faiſoient de grands ravages. Berenger ne ſe contenta pas de les avoir chaſſés, mais de concert avec le Roi de Chypre il réſolut de les aller brûler juſques dans le Port d'Alexandrie. Ce Prince & le Grand-Maître aſſemblerent près de cent Vaiſſeaux de differentes grandeurs; ils les chargerent de troupes de debarquement, ſans leur communiquer l'entrepriſe à laquelle on les vouloit employer, & dont le Pape Urbain V. eut ſeul connoiſſance. La Flotte mit à la voile, & en moins de cinq jours ils aborderent au pied des murailles d'Alexandrie. Ils y préſenterent d'abord l'eſcalade avec un courage invincible, & pénétrerent dans la ville nonobſtant la reſiſtance d'une nombreuſe garniſon & des habitans, qui faiſoient pleuvoir les fleches, l'huile bouillante & les feux d'artifice, & renverſoient les aſſaillans. Nous avons donné ailleurs une relation de cette grande action, où le Grand-Maître perdit un grand nombre de Chevaliers, & les Cypriots de Soldats. Après s'être chargés d'un butin ineſtimable, & avoir fait un grand nombre de priſonniers, ils mirent le feu à tous les Vaiſſeaux des Infideles, & ſe rembarquerent, le Grand-Maître ne pouvant ſe maintenir dans ſa conquête, parce que le Sultan faiſoit avancer toutes les forces de l'Egypte pour l'en chaſſer. Berenger alla enſuite ataquer Tripoli de Syrie, qu'il ſaccagea; & l'année ſuivante il pri- 29. Raimond Berenger. 1365.

(a) [illegible]

SECTION III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.*

ſa par ordre du Pape dans l'Iſle de Chypre, pour appaiſer quelques diſſenſions inteſtines; commiſſion dont il s'acquitta avec beaucoup de prudence & de ſuccès.

A ſon retour de ſes expéditions, il apprit du Conſeil, que la Religion ne pouvoit tirer rien des Reſponſions d'Occident, par l'avarice des Prieurs & des Commandeurs. Il y fut ſi ſenſible, qu'il demanda à Gregoire XI. nouvellement élu Pape, la permiſſion d'abdiquer ſa dignité. Mais ce Pontiſe connoiſſoit trop ſon mérite pour y conſentir; cependant dans la vue de le ſoulager, il convoqua à Avignon un Chapitre général de l'Ordre, où il diſpenſa le Grand-Maître de ſe trouver à cauſe de ſon extreme vieilleſſe; il ſe contenta de lui demander un mémoire des réglemens qu'il croyoit les plus néceſſaires pour le rétabliſſement de la diſcipline. Ce Chapitre fit divers réglemens très-utiles, ſuivant le mémoire que Berenger avoit envoyé. On ſtatua entre autres, que lorſqu'on procéderoit à l'election d'un Grand-Maître, on ne prendroit plus les Electeurs indifferemment dans toutes les Langues, comme on avoit fait juſqu'alors, mais que chaque Langue nommeroit deux Electeurs. A l'égard du Conſeil ſouverain de l'Ordre il fut ſtatué, que pour etre cenſé complet, il devoit s'y trouver au moins les huit Baillis Conventuels, trois Grands-Prieurs, l'Infirmier, deux des plus anciens Chevaliers de chaque Langue, qui ſeroient tous préſidés à l'ordinaire par le Grand-Maître, lequel à raiſon de ſa dignité auroit ſeul deux ſuffrages dans toutes les aſſemblees, & que ce Conſeil quand il ſeroit complet diſpoſeroit des Prieurés & des Commanderies qui viendroient à vaquer (*a*). Ces réglemens, autoriſés par l'approbation du Pape, furent envoyés au Grand-Maître, qui les reçut avec beaucoup de joie, mais la mort l'empécha d'en recueillir le fruit; il mourut la meme année après avoir gou-
1373. verné l'Ordre huit ans & ſix mois.

30. Robert de Julliac. Le Chapitre nomma à ſa place *Robert de Julliac* ou *de Jully*, Grand-Prieur de France, qui étoit actuellement dans ſon Prieuré. Quand il reçut la nouvelle de ſon élection, il partit pour Avignon, où il rendit ſes devoirs au Pape avant que de s'embarquer pour Rhodes. Il changea enſuite tous les Receveurs d'en-deçà la mer, qui lui parurent négliger leur recette. Peu après il fut obligé de ſe charger avec ſon Ordre de la défenſe du Château & de la baſſe ville de Smyrne, que l'armée de la Ligue avoit enlevée aux Turcs, comme on l'a vu plus haut. Le Pape fit dire aux Chevaliers que ſon intention étoit qu'ils uniſſent Smyrne aux autres biens de l'Ordre, & il leur ordonna, ſous peine d'excommunication, d'y envoyer inceſſamment une Garniſon ſuffiſante avec les munitions & les vivres néceſſaires. Le Grand-Maître étant arrivé à Rhodes leur communiqua ces ordres du Pape; pluſieurs Chevaliers s'offrirent généreuſement d'aller défendre la Place, nonobſtant le péril qu'il y avoit, parcequ'il n'y avoit guere d'apparence que le Grand-Seigneur ſouffrit au milieu de ſes Etats les Chevaliers paiſibles poſſeſſeurs d'une Place qu'ils lui avoient enlevée.

En

(*a*) *Roudinel*, Act. Ord. tit. 13. *Vertot* l. c. p. 258 & ſuiv.

En effet Soliman fils ainé d'Orchan, non moins belliqueux que son pere, s'étoit en moins de deux ans rendu maître de la meilleure partie de la Thrace & des villes d'Andrinople & de Philippopoli. Amurath son successeur, non moins heureux, étendit ses conquetes plus loin, & dans le tems dont nous parlons il fit un armement considerable, dont on ignoroit la destination, mais on avoit sujet de craindre qu'il ne menaçât Smyrne & meme Rhodes. Le Grand-Maître fit part au Pape de tous ces mouvemens, & ce Pontife convoqua une assemblée des principaux Commandeurs à Avignon; il y fut résolu qu'on feroit passer à Rhodes dans le mois de Mars suivant cinq-cens Chevaliers, & autant d'Ecuyers ou de Freres servans. Les Prieurs devoient nommer les Chevaliers, & chaque Chevalier étoit en droit de choisir lui-meme le Frere servant dont il vouloit etre accompagné. Le Grand-Maître mourut peu après. 1375.

Section III. Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.

On lui donna pour successeur *Jean Ferdinand d'Heredia*, le grand Favori du Pape Innocent VI. qui étoit absent, & à la Cour d'Avignon, en qualité de Gouverneur de cette ville. Ce qui détermina les Electeurs à ce choix, c'est le grand crédit qu'il avoit toujours auprès du Pape, dont on avoit plus de besoin que jamais; d'ailleurs ils ne pouvoient guere aimer un homme dont l'ambition & l'avarice avoient fait tant de tort à l'Ordre. La suite leur causa une agréable surprise, puisqu'après avoir eté le tyran de son Ordre, il en devint le pere bienfaisant. Il étoit issu d'une des plus nobles maisons d'Arragon; son frere, n'ayant point d'enfans, l'obligea de se marier deux fois consecutivement pour avoir des heritiers; il eut de son second mariage un garçon & une fille; mais la femme de son frere ayant enfin eu deux fils, il se vit déchu de toutes ses esperances. Etant veuf il se rendit à Rhodes, où il fut reçu dans l'Ordre, & par son esprit adroit & insinuant il parvint par degrés à être Chatelain d'Emposte, une des principales dignités de l'Ordre, & la plus considerable en Europe après la Grande-Maitrise. Non content encore, il acquit par son génie intrigant tant de pouvoir sur l'esprit d'Innocent VI. que ce Pape ne faisoit rien sans le consulter; il se fit meme donner un des plus riches Prieures d'Espagne, sans l'aveu du Grand-Maitre, auquel en appartenoit la disposition conjointement avec le Conseil. Mais quand Heredia fut parvenu lui meme à la dignité de Grand-Maître, il changea tellement d'idées, que sa plus grande ambition & son plaisir fut de contribuer au bien & à l'honneur de l'Ordre, & au maintien des droits & des privileges de l'éminente place qu'il occupoit, ainsi que nous le verrons dans la suite.

31 Jean Ferdinand d'Heredia.

Il n'eut pas plutot reçu la nouvelle de son élection, qu'il équippa une Flotte qui pût donner de l'éclat à sa dignité; il mit en mer à ses dépens neuf Galeres, sans compter d'autres Vaisseaux de differentes grandeurs, sur lesquels il embarqua un grand nombre d'avanturiers, qu'il avoit pris à sa solde. Il étoit sur son départ, lorsqu'il se vit obligé de le differer à la priere du Pape Gregoire XI. qui venoit de succeder à Urbain. Ce Pontife souhaitoit qu'il l'accompagnât à Rome, où il avoit dessein de se rendre au plutot, dans l'esperance d'appaiser les troubles d'Italie, & de peur

Il accompagne le Pape à Rome.

SECTION III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de* Rhodes *&c.*

que s'il tardoit plus longtems on n'y élût un autre Pape (*a*). Il s'embarqua à Marseille sur les Galeres du Grand-Maître, qui les commandoit en personne, & étoit accompagné des Prieurs de St. Gilles, d'Angleterre & de Rome. Il conduisit heureusement le Pape dans le Port d'Ostie, & delà l'accompagna en grande pompe à Rome, où il fit son entrée précédé d'Heredia, qui portoit l'étendard de l'Eglise, aux acclamations du peuple (*b*).

Il se joint à la Flotte de Venise. *Prise de* Patras.

Le Grand-Maître, pressé de se rendre à Rhodes, s'embarqua peu après pour se rendre dans cette Isle, où il étoit attendu par tout le Couvent avec beaucoup d'impatience. Il rencontra sur sa route, & proche des côtes de la Morée, la Flotte des Vénitiens, qui étoient alors en guerre contre les Turcs. L'Amiral Vénitien s'étant rendu sur la Galere du Grand-Maître, le conjura de lui aider à retirer des mains des Infideles la ville de Patras, célebre par son commerce de soie, que les Infideles avoient enlevée depuis peu à la République. Les deux Flottes se joignirent, & après avoir debarqué leurs troupes, Heredia tenta d'emporter Patras par escalade, & s'attacha aux endroits où les murailles étoient presque ruinées; il s'en rendit maître sans beaucoup de résistance, parceque le Gouverneur avoit reservé sa Garnison pour la défense du Château. Ce Château étoit situé dans l'endroit de la ville le plus élevé, il fallut en faire le siege dans les formes; les attaques furent très-vives, & la défense ne fut pas moins courageuse. Le Grand-Maître, impatient d'une si longue résistance, n'eut pas sitôt vu que les machines avoient fait une breche, qu'il y monte le premier l'épée à la main, & sans regarder s'il étoit suivi se jette dans la Place, comme un jeune avanturier qui cherche à acquérir de la gloire & à parvenir. Le Gouverneur de son coté s'oppose avec beaucoup de valeur à son passage; il se fait entre eux un combat particulier; Heredia lui passe son épée au travers du corps & le tue. En attendant ces Chevaliers arrivent en foule, renversent tout ce qui se présente, & après être entrés dans la Place font mainbasse sur la Garnison (*c*).

Heredia *fait prisonnier par les* Turcs.

Le Grand-Maître, flatté de cet heureux succès, résolut d'étendre ses conquêtes dans toute la Morée. Corinthe fut la premiere Place qu'il forma le dessein d'attaquer, mais avant que de s'engager dans cette entreprise il voulut la reconnoître en personne. Il n'avoit pris qu'une foible escorte, & tomba malheureusement dans une embuscade. Les Turcs taillerent sa troupe en pieces, & le firent prisonnier, mais le prirent pour un simple Chevalier. Les trois Grands-Prieurs dont nous avons parlé, l'avoient suivi dans cette expédition; ils offrirent pour sa rançon de rendre Patras. Mais les Turcs, à qui quelques déserteurs avoient fait connoître la qualité du Grand-Maître, rejetterent cette proposition, & répondirent qu'étant maîtres de la Morée, ils sauroient bien reprendre cette Place en moins de tems que les Chretiens n'en avoient employé à la conquérir. Les Chevaliers, qui ne vouloient pas qu'on pût leur reprocher qu'ils avoient laissé leur

(*a*) Voy. les Auteurs cités. (*b*) *Bosio*, *Vertot* & al. (*c*) Les mêmes.

Section III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.*

leur Grand-Maître entre les mains des Infideles, offrirent outre Patras une somme tres-considérable, & que les trois Grands-Prieurs demeureroient en ôtage jusqu'à l'entier payement. Les Turcs accepterent cette derniere proposition; on la communiqua au Grand-Maître, qui étoit bien gardé dans le Chateau de Corinthe; mais il s'y opposa généreusement, & il dit aux Grands Prieurs: *Laissez, mes chers Freres, mourir dans les fers un vieillard inutile, & qui ne peut plus vivre longtems. Pour vous qui êtes jeunes, reservez-vous pour servir la Religion.* En vain ces Chevaliers, qui avoient eu permission de le voir, tâcherent par leurs prieres & leurs larmes de le faire consentir à leur proposition. Il ne voulut pas même qu'on tirât sa rançon du trésor de l'Ordre. *Si on la doit payer*, ajouta-t-il, *ma famille a reçu d'assez grands biens de moi, pour me donner cette marque de sa reconnoissance.* Les Turcs, peu touchés de cette rare générosité, le firent passer dans les montagnes d'Albanie, où il fut enfermé dans une étroite prison. Il y resta trois ans, & eut tout le tems de faire de serieuses reflexions sur l'instabilité des grandeurs humaines (a).

Ce fut pendant sa prison que mourut le Pape Gregoire XI. dont la mort fut suivie du grand Schisme, qui commença par Urbain VI. & Clement VII. & dont nous avons parlé ailleurs. Nous dirons seulement que l'Ordre de St. Jean s'y trouva enveloppé, & que l'esprit de division s'y repandit. Le Grand-Maître Heredia, que sa famille avoit racheté, & tout le Couvent de Rhodes se declarerent pour Clement VII. Urbain pour se venger du Grand-Maître le declara dechu de sa dignité, & nomma Richard Carracciolo Prieur de Capoue pour remplir sa place. Ainsi il se trouva en même tems dans l'Ordre deux Grands-Maîtres, comme il y avoit deux Papes dans l'Eglise. Mais si l'on en excepte l'Italie & l'Angleterre, avec quelques Commandeurs d'Allemagne, l'Ordre demeura inviolablement attaché à l'obedience de Clément, & soumis au gouvernement d'Heredia.

Il va à Avignon.

Pendant sa prison il s'étoit glissé de grands abus dans l'Ordre, dont il s'apperçut d'abord qu'il examina l'état du Trésor & des Finances. Les Prieurs & les Commandeurs s'étoient rendus comme indépendans, & ne payoient de leurs Responsions qu'autant qu'il leur plaisoit, sans déferer aux ordres du Conseil, qu'autant qu'ils s'y trouvoient engagés par une utilité presente. Ceux du côté du Nord avoient cessé tout-à-fait de payer. L'Ordre se trouvoit tellement endetté par-là, que le Grand-Maître prit le parti de se transporter à Avignon où le Pape Clement résidoit, afin d'engager ce Pontife à interposer son autorité pour obliger ces infideles Receveurs à payer ce qu'ils devoient. Mais avant qu'il partit le Conseil exigea de lui un serment solemnel, qu'il feroit remettre au trésor commun tout l'argent qu'il recevroit, & qu'il ne pourroit pendant son absence nommer à aucune dignité. Le Conseil porta la precaution encore plus loin, & sous prétexte de lui faire un cortege honorable, on le fit accompagner par quelques Chevaliers pleins de zele, & attachés aux interets de l'Ordre; mais ces précautions étoient

(a) *Baudouin*, L. III. C. 7. *Vertot* T. II. p. 293. & suiv.

Section III

Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.

étoient inutiles, & les craintes du Conseil mal-fondées, comme la suite le fit voir (a).

Arrivé à Avignon, il exposa au Pape l'état déplorable où se trouvoit l'Ordre par l'avarice & l'ambition des Commandeurs; & ajouta qu'on n'osoit même trop presser des gens qui pour sauver leur bien mal acquis, changeroient peut-être de parti pendant le Schisme. Le Pape entra dans ses vues, & ce Pontife convoqua successivement trois Chapitres à Valence, à Avignon, & dans la Châtellenie d'Emposte pour les Espagnes. Le Grand-Maître présida dans toutes ces Assemblées, & tant par son exemple que par ses discours, où il représenta le danger où se trouvoit l'Ordre & meme la Chretienté par les abus, dans un tems où Bajazet I. Sultan des Turcs menaçoit Rhodes & Smyrne d'un siege, il toucha tellement ses Religieux, que les uns s'engagerent à passer incessamment à Rhodes, & d'autres promirent de payer les arrérages de leurs Responsions. Heredia fonda ensuite, par maniere de restitution, des grands biens qu'il avoit acquis avant son élevation à la Grande-Maîtrise, une Commanderie en Arragon pour ses Chevaliers, & une Collégiale de douze Prêtres en faveur des Chapelains de l'Ordre. Caracciolo son rival fit à son exemple une Fondation en Italie, & mourut peu après. Boniface IX. qui pendant le Schisme avoit succédé à Urbain, prévoyant que le successeur qu'il lui nommeroit ne seroit jamais reconnu par la plus saine partie de l'Ordre, qui révéroit les grandes qualités d'Heredia & lui étoit inviolablement attaché, se contenta de nommer pour Lieutenant un de ses parens.

Trois Chapitres tenus.

Secours que le Grand-Maître envoye à Rhodes & à Smyrne.

Heredia étant revenu à Avignon, & voyant que les arrérages & les subsides qu'on lui avoit promis ne venoient que lentement, sacrifia une partie de ses grands biens, & fit passer en différentes fois à Rhodes & à Smyrne des Vaisseaux chargés d'armes & de vivres, & par la même voie il y envoya des sommes considérables pour payer les soldats que la Religion avoit à sa solde. Il tint encore une Assemblée à Avignon, dans laquelle on représenta que les murs & le circuit de Smyrne étoient d'une trop grande étendue, & demandoient une Garnison beaucoup plus nombreuse que celle que l'Ordre étoit en état d'y entretenir; on résolut donc de resserrer la Place, & le Grand-Maître chargea le Grand-Bailli d'Allemagne du soin d'executer cette résolution, & lui donna quatre-mille florins de ses propres deniers pour sa commission.

Il meurt a Avignon. 1396.

Au mois de Mars de la même année 1396, que Caracciolo étoit mort, Heredia mourut aussi à Avignon dans une extrême vieillesse, après avoir gouverné son Ordre dixneuf ans & huit mois avec beaucoup de réputation. Son corps fut porté dans l'Eglise de Capse, qu'il avoit fondée, & qui devint depuis le Chef d'un Bailliage. Il laissa d'excellentes ordonnances pour la reformation des abus, & pour le maintien de la discipline, qu'on peut voir parmi les autres Statuts de l'Ordre (b), & qui sont des preuves de son zele pour la défense des droits & des privileges de son Ordre, & montrent combien il étoit habile dans le Gouvernement.

Les

(a) *Baudouin* L. III. c. 8. *Vertot* l. c p. 305 & suiv. (b) *Rondinel* Stat. Ord. passim.

Section III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'isle de* Rhodes *&c.*

Les nouvelles de la mort du Grand-Maître ne furent pas plutôt arrivées à Rhodes, que le Chapitre élut *Philibert de Naillac*, Grand-Prieur d'Aquitaine, Seigneur également respecté par sa sagesse & par sa valeur. Nous avons parlé ailleurs de la formidable Ligue que les Princes Chretiens avoient formée contre le redoutable Bajazet, en conséquence de la Croisade que le Pape avoit publiée l'année precédente. A peine le nouveau Grand Maître eut-il pris possession de sa dignité, que le Pape & les autres Princes le solliciterent d'entrer dans la Ligue, ce qu'il fit d'abord; il fit équipper les Galeres qu'il devoit fournir, & elles allerent joindre celles de l'Empereur Grec & des Venitiens, sous le commandement de Thomas Mocenigo. Il se prépara lui-même à aller joindre l'armée de terre en Hongrie, suivi des principaux Commandeurs & d'un grand nombre de Chevaliers. Sigismond Roi de Hongrie, & Genéral de l'armée, qui connoissoit la valeur de ces Chevaliers, déclara qu'il vouloit combattre à leur tête, les logea dans son quartier, & retint le Grand Maître auprès de lui. Le reste de l'armée de la Ligue étoit fort nombreux, & elle étoit très-belle, commandée par les plus habiles Généraux de l'Europe. Bajazet étoit alors dans l'Anatolie, & avoit si bien pris ses précautions que les Chretiens ne pouvoient être instruits du lieu où il se trouvoit, ni de sa marche. Il n'étoit plus qu'à une journée de Nicopolis, dont ils avoient entrepris le siege, qu'ils le croyoient encore dans l'Anatolie, tandis qu'ils étoient pleins de securité sans ordre ni discipline.

32. Philibert de Naillac.

Nous avons parlé ailleurs du funeste succès de cette expédition, & de la fatale bataille que les Chretiens perdirent, qui fut plutôt une déroute qu'un combat réglé. Les Chevaliers de Rhodes, dont nous faisons l'Histoire, se rallierent auprès du Grand-Maître & de Sigismond, & se battirent avec une valeur intrépide. La plupart moururent les armes à la main; & le Roi avec le Grand-Maître auroient eu sans-doute le même sort, si la Providence ne leur eût fait trouver une barque de Pêcheur, dans laquelle ils se jetterent malgré une nuée de fleches que les ennemis leur tirerent; ils gagnerent l'embouchure du Danube, d'où ils découvrirent la Flotte Chretienne qui n'en étoit pas éloignée. Le Roi & le Grand-Maître prirent une des Galeres de la Religion, & se rendirent heureusement à Rhodes, où le Roi fut reçu sinon avec joie, du-moins avec le respect qui lui étoit dû. Il s'embarqua peu après pour la Dalmatie, & laissa le Grand-Maître déplorer la perte de tant de braves Chevaliers, & s'occuper des moyens de réparer son malheur.

Quelque tems après Thomas Paléologue, Despote de la Morée, arriva à Rhodes, où il ne fut pas reçu avec moins de distinction que le Roi de Hongrie. Pendant son séjour il proposa au Grand-Maître & au Conseil de vendre la Morée à l'Ordre, & le marché fut conclut. Il convint de leur livrer Corinthe, Sparte, & les principales villes de cette grande Province, & il reçut le prix partie en argent & le reste en pierreries (a).

La Morée vendue à l'Ordre.

Des Commissaires de l'Ordre s'embarquerent aussitôt pour en aller prendre

(a) *Bos.*, L. IV. *[illegible]* L. IV. C. 1. *Vertot* T. II. p. 335.

SECTION III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de* Rhodes *&c.*

dre possession. Ils furent reçus avec beaucoup de joie par les Magistrats & par les habitans de Corinthe, qui, sous la protection des Chevaliers de Rhodes, se crurent desormais à l'abri des incursions des Turcs.

Sparte *refuse de recevoir les Chevaliers.*

Mais les habitans de Sparte en agirent tout autrement. L'Evêque de cette ville, qui suivoit le Rit Grec, & étoit ennemi par conséquent des Latins, anima tellement les habitans, qu'ils envoyerent des Députés aux Commissaires de Rhodes, pour leur déclarer qu'ils étoient résolus de ne les pas recevoir dans leur ville, & que s'ils en approchoient ils seroient traités comme ennemis. Les Commissaires, qui n'avoient pas assez de forces pour se faire obéir, prirent le parti de retourner à Rhodes. Le Despote rendit une partie de l'argent, & retourna à Sparte. Il y fut reçu avec beaucoup de joie par ses sujets, qui l'assurerent qu'il trouveroit dans ses Etats la même obéissance & la même fidélité qu'il avoit éprouvée depuis tant d'années, pourvu qu'il ne traitât point avec les Latins, & qu'il n'en admît même aucun dans le Gouvernement. Peut-être même auroient-ils préféré la domination des Turcs à l'empire d'un Prince Chretien qui auroit reconnu le Pape.

Paleologue vit bien qu'il seroit impossible de tenir le Traité qu'il avoit fait avec l'Ordre; d'autre part il étoit fort embarrassé à trouver l'argent nécessaire pour le remboursement. Le Grand-Maître envoya quelques-uns des principaux Chevaliers pour régler cette affaire; ils firent divers voyages dans la Morée, & enfin on convint que l'Ordre remettroit au Prince Grec la ville de Corinthe, & que Paléologue lui donneroit en échange dans la même Province le Comté du Soleil avec la Baronnie de Zetonne, outre quarante-six-mille-cinq-cens ducats, dont il en paya vingt-deux-mille comptant (*a*).

Smyrne *assiégée par* Tamerlan.

En attendant, le Grand-Maître, prévoyant que Timur Beg ou Tamerlan tourneroit ses armes victorieuses contre Smyrne, prit toutes les mesures nécessaires pour mettre cette ville en état de défense; il y fit entrer des munitions de guerre & de bouche avec de nouvelles troupes, & y envoya pour commander Guillaume de Mine. Tamerlan, à qui la rapidité de ses victoires faisoit croire que rien n'étoit capable de lui résister, résolut après la défaite de Bajazet d'attaquer Smyrne, en déclarant la guerre aux Chevaliers de Rhodes, qui, quoiqu'ennemis irréconciliables des Turcs, n'avoient point voulu fléchir sous sa puissance. Il auroit bien voulu commencer par Rhodes, parceque c'étoit le siege de l'Ordre, & que la conquête de cette isle lui auroit fourni une plus abondante moisson de lauriers & un plus riche butin; mais comme il n'avoit point de Vaisseaux pour faire passer la mer à son armée, il aima mieux s'attacher à Smyrne, dont le Port pouvoit dans la suite lui fournir des Vaisseaux. Nous ne répéterons point ce que nous avons dit ailleurs de l'issue de ce siege, où la défense fut aussi belle que l'attaque fut vive. La prise de cette Place, que le Vainqueur fit raser selon sa coutume, fut plutôt un avantage qu'une perte pour les Chevaliers de Rhodes, que le Siege de Rome avoit forcés de s'en charger malgré eux;

(*a*) *Bosio* & al.

eux ; mais la perte d'un grand nombre de Chevaliers, que le Tartare fit massacrer, affligea extrêmement le Grand-Maître & tout l'Ordre.

Section III. Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.

Le Grand-Maître fait construire le Fort de St. Pierre.

Pour réparer en quelque façon la perte qu'on avoit faite, le Grand-Maître forma le dessein de se rendre maître d'un ancien Château en terre-ferme, à douze milles de l'Isle de Lango, dans le Golphe de Ceramis. Il monta lui-même sa Flotte, courut les côtes de la Carie, entra dans le Golphe, débarqua ses troupes, & attaqua une Garnison de Tartares que Tamerlan avoit laissés dans cette Place, & s'en empara. Mais en ayant reconnu la foiblesse, il en fit construire une nouvelle sur le roc à la pointe d'une presqu'Isle qui avançoit dans la mer; il la nomma le Château de St. Pierre, & les Turcs l'appellerent depuis Bidron (*a*). Il n'épargna ni peines ni dépenses pour fortifier la Place du côté de la mer & du côté de terre; il fit ensuite creuser & élargir les fossés, ensorte que l'eau de la mer y entroit facilement. Il y mit une bonne Garnison, & il y tenoit en tout tems un certain nombre de Brigantins & d'autres Batimens, qui aux moindres signaux, & de concert avec les Galeres de Lango & de Rhodes, fermoient l'entrée de la riviere de Carie aux Vaisseaux Corsaires: & du côté de terre, ce Château servoit en même tems d'asyle aux Esclaves Chretiens des Contrées voisines, qui s'échappoient.

Il se rend à Chypre pour terminer les differends entre le Roi & les Génois.

Peu après on vit arriver à Rhodes le Maréchal de Boucicault Amiral de Genes, avec sept gros Vaisseaux & neuf Galeres destinés contre l'Isle de Chypre, dont le Roi Jaques étoit en guerre avec la République de Genes, guerre dont nous avons fait le détail ailleurs. Le Grand-Maître reçut le Maréchal avec beaucoup de distinction & le régala plusieurs fois, mais en même tems il lui dit franchement sa pensée sur le dessein qu'il vouloit exécuter contre le Roi de Chypre; il lui représenta qu'il alloit ouvrir aux Sarrasins le chemin & leur faciliter la conquête d'une Isle qui avoit jusques ici servi d'entrepôt aux Flottes de l'Europe, & qui étoit le plus puissant boulevard que les Chretiens eussent en Orient. Il ajouta qu'il le conjuroit de souffrir qu'il passât lui-même en Chypre, & qu'il espéroit avec la bénédiction de Dieu, qu'il seroit assez heureux pour rétablir la bonne intelligence entre les deux Nations. Boucicault y ayant consenti, le Grand-Maître fit armer sa Capitane, & suivi de deux autres Galeres il prit le chemin de l'Isle de Chypre. Le Maréchal, qui ne vouloit pas demeurer oisif pendant le voyage du Grand-Maître, monta de son côté sur sa Flotte, & fut ravager les environs d'Alexandrette, ville de Syrie, qu'on nommoit alors *Lescandelours* ou *Scanderone*. Le Grand-Maître ne fut pas moins heureux dans la médiation dont il s'étoit chargé. Son grand crédit & sa présence imprévue firent qu'il termina à l'amiable les differends entre les deux Nations.

Entreprise sur Tripoli & sur d'autres Places.

Après la conclusion du Traité, le Grand-Maître, & le Maréchal qui s'étoit rendu sur les côtes de Chypre, remirent à la voile, & avant que de retourner à Rhodes, ils coururent les côtes de Syrie & de la Palestine, occupées tant par les Sarrasins que par les troupes de Tamerlan. Ils abor-de-

(*a*) Voy. les Auteurs cités.

SECTION III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.*

derent à Tripoli, dont ils croyoient surprendre la Garnison, mais ils trouverent les bords de la mer defendus par plus de quinze-mille hommes, parmi lesquels il y avoit six-cens Cavaliers des troupes de Tamerlan, tous habilles de beau velours & de drap d'or, dit l'Historien de Boucieault.

Bien loin que le nombre des ennemis effrayat les Chevaliers, ils se jetterent dans la mer, & ayant de l'eau jusqu'au col & l'épée à la main, ils s'avancerent contre les Infideles; & quoiqu'ils ne fussent soutenus que de trois-mille hommes des troupes de Genes, & qu'on en comptat quinze-mille parmi les Sarrasins, ils les chargerent avec tant de furie qu'ils les obligerent de plier; mais à quelque distance du bord de la mer ils se rallierent, & se mirent en bataille derriere des hayes & des défilés. Il semble qu'il y avoit de la témérité aux Chretiens à pousser leur entreprise plus loin, & à aller attaquer ce gros Corps de Sarrasins, couvert comme il l'étoit, & ayant à dos une ville aussi puissante que Tripoli. Mais le Grand-Maître & l'Amiral Génois, avides de gloire, ne purent se résoudre à se rembarquer sans avoir tenté une nouvelle attaque; le combat fut sanglant & meurtrier, mais la plus grande perte tomba sur les Infideles, qui etoient cinq contre un: ne pouvant soutenir les efforts des Chretiens, ils prirent le parti de se jetter dans les jardins voisins, environnés de hayes épaisses, & la plupart chercherent de-là un asyle dans la ville. Cependant, comme le Grand-Maître & le Maréchal n'avoient pas assez de troupes pour former le siege de Tripoli, ils résolurent de tenter fortune contre Baruth ou Beryte. C'étoit une ville de Phénicie, dont le Port servoit d'entrepôt aux marchandises qu'on portoit d'Egypte en Europe; la plupart des Marchands Chretiens, & sur-tout les Vénitiens, y avoient des comptoirs & des magazins considérables. La Flotte Chretienne faisant route, vit sortir du Port de Baruth une Barque légere qui tâchoit de prendre le large; mais on envoya à sa poursuite une Galere, qui l'eut bientôt jointe & qui la ramena aux Généraux. Ils ne purent d'abord rien tirer du Capitaine, sinon qu'il étoit Chretien & Vénitien; mais la crainte de la question dont on le menaça, lui fit avouer qu'il avoit été depeché par le Général des Vénitiens dans toutes les Echelles de la Phenicie, de la Palestine & de l'Egypte, pour donner avis que les Chretiens étoient en mer, commandés par le Grand-Maître de Rhodes & par l'Amiral de Genes, afin que les Sujets du Sultan d'Egypte se précautionnassent contre les entreprises de leurs ennemis. Ils ne laisserent pas de continuer leur route, pillerent Baruth & y mirent le feu. De-là ils prirent la route de Sayde, ou ils trouverent le Port & le rivage couverts des habitans en armes; & un gros tems ayant empeché le débarquement de toutes les troupes, celles qui avoient deja fait descente se trouverent exposées aux attaques des Sarrasins; mais elles se défendirent courageusement pendant cinq heures que dura la tempête, après quoi elles se rembarquerent à la vue de l'ennemi. Ils auroient été plus maltraités à Lidda, autre ville de la Palestine, que les Grecs appelloient anciennement Diospolis; un heureux incident les sauva. On ne vit paroître qu'environ trois-mille Turcs, qui se tenoient meme assez éloignés du bord de la mer; les Généraux pour les reconnoître mirent quelques troupes à terre, & on résolut de les attaquer

quer le lendemain, mais de peur de surprise on fit rentrer le soir les troupes dans les Vaisseaux. Les Infideles, croyant qu'on avoit découvert l'embuscade qu'ils avoient mise derriere la montagne dans un Bois, sortirent au nombre de plus de trente-mille hommes, l'épée à la main; ce qui sauva les Chretiens, qui auroient tous été taillés en pieces (a).

Retour du Grand-Maître à Rhodes.

Le Grand-Maître & le Maréchal voyant les côtes si bien gardées, & que la saison s'avançoit, se séparerent. Boucicault prit le chemin de Famagouste, & le Grand-Maître s'en retourna à Rhodes. Le Marechal, avant que de prendre ensuite la route de Genes, aborda dans l'Isle de Rhodes, pour remercier le Grand-Maître de ses bons offices dans l'affaire de Chypre. De Naillac le traita magnifiquement, & fournit abondamment sa Flotte de vivres & de rafraîchissemens. Avant son depart, il lui fit voir les principales Forteresses de l'Isle, leurs Garnisons, leurs armes & les magazins. Le Maréchal admira sur-tout le Port de Rhodes, le nombre infini de Vaisseaux de guerre, de Galeres & de Vaisseaux marchands, la valeur de cette multitude de Chevaliers, qui gardoient si bien ces mers, que les Corsaires osoient à peine s'y montrer. Ce qu'il y avoit de plus admirable en tout cela, c'est que c'étoit durant le Schisme, qui en divisant l'Eglise d'Occident, avoit aussi divisé l'Ordre & lui étoit très-préjudiciable, parceque les Prieurs & les Commandeurs en profitoient pour s'approprier les Responsions qu'ils auroient dû remettre au tresor commun; abus contre lequel, comme nous l'avons vu, l'Ordre avoit été obligé d'avoir souvent recours à l'autorité du Pape & à celle des Princes, à tenir divers Chapitres en différens endroits de l'Europe, & à employer d'autres moyens egalement onéreux.

Il fait une paix avantageuse avec le Sultan d'Egypte. 1409.

Il est aisé de juger combien les Chevaliers s'étoient rendus redoutables à leurs ennemis, par les propositions de paix que le Sultan d'Egypte fit faire au Grand-Maître, par un Ambassadeur qu'il envoya à Rhodes. Les conditions avantageuses qu'il obtint en faveur de l'Ordre & des Chretiens de la Palestine, font voir clairement que le Grand-Maître donna la loi dans ce Traité. Ce qui contribua sans-doute à la conclusion d'une paix si honorable, ce fut l'heureux tour que prirent les affaires dans la Chretienté; les Cardinaux, excités par le zele de la plupart des Souverains, convinrent de mettre fin au Schisme, en remettant l'Eglise sous l'Obedience d'un seul Chef. Ce fut dans cette vue qu'on assembla le fameux Concile de Pise, dont nous avons parlé ailleurs; le Grand-Maître y fut solemnellement invité, & la garde du Conclave lui fut commise. Ce qui combla de joie tout le monde, ce fut l'élection d'un aussi digne sujet que l'étoit le Cardinal de Milan, qui bien-que né dans l'obscurité reunissoit toutes les vertus qui peuvent faire honneur à cette haute dignité. Il prit le nom d'Alexandre V.

Projet d'une Ligue entre les Princes Chretiens.

La premiere démarche du Grand-Maître fut de communiquer au nouveau Pape le dessein où il étoit d'envoyer des Ambassadeurs dans toutes les Cours de l'Europe, pour tacher de les engager dans une Ligue contre les Turcs, dont la puissance avoit été fort ebranlée par la chûte de Bajazet & par les victoi-

(a) Bosio, Baudouin, Naberat & al.

SECTION III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de* Rhodes *&c.*

victoires de Tamerlan. Le Pape applaudit non seulement à son projet, mais lui déclara que si l'on pouvoit venir à bout de cette entreprise, il prétendoit s'en déclarer le Chef, & en faire la principale dépense. Il envoya même un Nonce à Rhodes pour faire part à l'Ordre de son élection, bien-que le Grand-Maître fût auprès de lui, mais pour marquer sa considération particuliere pour l'Ordre

Pour éteindre le Schisme qui y regnoit depuis si longtems, pour rétablir la discipline, & pour réformer les abus, le Grand-Maître convoqua un Chapitre général à Nice, qui fut depuis transféré à Aix en Provence. Il se disposoit à se rendre dans cette Assemblée, où sa présence étoit bien nécessaire; lorsque le Pape l'engagea à se charger d'une commission plus importante encore, qui étoit d'aller en ambassade de sa part vers les Rois de France & d'Angleterre, qui étoient alors en guerre, pour tâcher de les faire convenir d'une bonne paix ou d'une longue treve. De Naillac accepta d'autant plus volontiers cette commission, qu'il l'envisagea comme un moyen d'engager deux si puissans Rois à joindre leurs forces contre les Infideles. Ainsi, après avoir permis au Chapitre de choisir trois sujets pour présider en sa place, il se prépara pour son ambassade. Malheureusement, bien-que le Chapitre fît plusieurs réglemens utiles tant par rapport aux Responsions, qu'à l'égard d'autres abus, le Schisme ne fut point éteint, nonobstant l'élection du nouveau Pape; Benoit XIII. & Gregoire XII. déposés par le Concile de Pise, refuserent de reconnoître l'autorité de ce Concile; d'où il s'ensuivit que la plupart des Commandeurs, sous prétexte d'adhérer à l'un ou à l'autre, se dispensoient d'obéir au Grand-Maître & de payer leurs Responsions.

Mort du nouveau Pape, & Jean XXIII. *tyrannise l'Ordre.*

Le Pape Alexandre V. étant mort à Bologne au commencement du mois de Mai, on lui donna pour successeur Baltazar Cossa, Légat, ou pour mieux dire tyran de la ville de Bologne (*a*), homme d'une avarice insatiable, & livré à la débauche, soupçonné même d'avoir empoisonné son prédécesseur pour parvenir au Pontificat (*b*); il prit le nom de Jean XXIII. L'Ordre de St. Jean, de même que toute la Chretienté, souffrit beaucoup & de sa mauvaise conduite, & de son avarice détestable; il en vint jusqu'à expédier une Bulle, par laquelle il permit à un Commandeur, qui avoit fait ses vœux, d'y renoncer, de quitter l'habit de la Religion & de se marier. Il se fit remettre en même tems la Commanderie que ce Chevalier possédoit, & la vendit depuis à un jeune enfant, âgé au plus de quatorze ans, qu'il dispensa de prendre l'habit & de faire ses vœux. Il porta la tyrannie encore plus loin, & s'emparoit de tous les Prieurés & des Commanderies dont il apprenoit la vacance, & les vendoit au plus offrant sans égard ni aux mœurs, ni au mérite, ni aux droits & aux privileges de l'Ordre, qui par son avarice se vit à la veille d'être anéanti. Ce fut le sujet d'une Lettre que le Conseil lui écrivit dans les termes les plus forts; il lui représenta avec une généreuse liberté les maux que sa conduite ne pouvoit manquer d'attirer sur l'Ordre & sur toute la Chrétienté. L'effet que cette Lettre produisit, fut que la crainte que les justes plaintes de l'Ordre ne fissent de l'éclat dans le Concile,

(*a*) *Gobillin* in Cosm. ætat. 6. C. 30. (*b*) *Platina*, *Pagi* & al.

cile, l'engagea à révoquer la conceſſion de quelques Commanderies, qu'il avoit vendues, ſans néanmoins reſtituer aux acheteurs les ſommes qu'ils avoient données.

Section III. Hiſtoire de l'Ordre depuis ſon Etabliſſement dans l'Iſle de Rhodes &c.

Il fut enfin dépoſé par le Concile de Conſtance, où le Grand-Maître ſe trouva. Il fut honoré de la garde du Conclave, conjointement avec Guillaume Marquis de Brandebourg, Guillaume Comte de Lunebourg, & Brunon Baron de Verone. Othon Colonne fut élu au mois de Novembre 1417. & prit le nom de Martin V. & le 25 d'Avril de l'année ſuivante il congédia le Concile. Le Grand-Maître eût bien ſouhaitté de pouvoir retourner à Rhodes, où il étoit appellé par les vœux de tous les Chevaliers. Mais le deſir ardent d'effacer juſqu'aux moindres traces du Schiſme, l'engagea à reſter encore en Europe, pour contribuer à la conſommation de ce louable deſſein; il ſe contenta d'envoyer à Rhodes dixhuit-mille écus de ſes deniers, pour ſubvenir aux beſoins de la maiſon Chef d'Ordre. Il convoqua enſuite une grande aſſemblée à Avignon, compoſée des Prieurs, des Receveurs & des plus anciens Commandeurs de France, d'Eſpagne & de Savoye, qui réſolurent qu'il falloit convoquer à Rhodes un Chapitre général, y inviter par une citation ſur-tout les Prieurs & les Commandeurs, qui juſqu'alors avoient refuſé de reconnoître le Grand-Maître, afin que leur réunion au Corps entier de l'Ordre fût autoriſée par les décrets d'un Chapitre général, ou que cette aſſemblée décernât les peines qu'elle jugeroit à propos contre les deſobéiſſans & les refractaires (*a*).

Dépoſé au Concile de Conſtance & Martin V. élu.

Cette réſolution produiſit un heureux effet. Le Grand-Maître s'étoit rendu à Florence pour conférer avec le Pape ſur la Ligue qu'il projettoit contre les Turs; delà il paſſa à Bologne, où il reçut un Envoyé des Prieurs & de tous les Chevaliers d'Italie & du Royaume de Naples, avec une Lettre par laquelle ils le reconnoiſſoient pour leur Supérieur légitime, & demandoient avec inſtance d'être inceſſamment réunis au Corps de l'Ordre. Le Grand-Maître les invita à ſe trouver à Ancone pour conférer avec lui. Il s'embarqua peu après, & arriva heureuſement à Rhodes, où il fut reçu avec une joie univerſelle.

Chapitre général & fin du Schiſme. Mort du Grand-Maître.

Il ouvrit bientôt le Chapitre général, & tous ceux qui le compoſoient s'empreſſerent à prévenir ſes deſirs & à lui complaire. Ainſi ils conſentirent ſans peine à tous les réglemens qu'il propoſa pour le rétabliſſement de la diſcipline, & pour la direction des finances, & le Schiſme finit entiérement. Le Grand-Maitre envoya les Actes de ce Chapitre au Pape, qui les confirma par ſon autorité. Il ſembloit qu'il n'en attendît la nouvelle que pour quitter la vie avec plus de ſatiſfaction. Peu de tems après il tomba malade, & mourut fort âgé dans la vingt-cinquieme année de ſon Magiſtere (*b*).

33. Antoine Flavian. 1421.

Sa place fut remplie par *Antoine Flavian*, du Prieuré de la Catalogne & de la Langue d'Arragon, Grand-Prieur de Chypre. La paix ſi heureuſement rétablie dans l'Ordre, fut troublée par differentes entrepriſes des Infideles, & les Chevaliers ſe virent attaqués ſucceſſivement par les Turcs de l'Aſie & par les Sarraſins d'Egypte. Les premiers avoient parfaitement retabli leurs

(*a*) *Boſio*, *Baudouin*, *Vertot* & al. (*b*) Les mêmes.

Section III. Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.

leurs affaires tant en Europe qu'en Asie, sous Mahomet I. & sous Amurat II. son successeur. Ce dernier paroissoit être dans le dessein de tourner ses armes contre différens Princes qui occupoient des Places dans la Morée & dans les Isles de l'Archipel. Tous ces petits Souverains implorerent le secours du Grand-Maître, & celui-ci résolut de faire passer dans ces mers quelques Galeres de la Religion pour reconnoître le dessein du Grand-Seigneur.

Le Sultan d'Egypte porte la guerre en Chypre.

Mais pendant qu'il prenoit des mesures contre ce puissant ennemi, il se vit attaqué par un autre plus redoutable par ses forces maritimes, savoir par Al Nazer Al Dahar Circassien de naissance, que les Mammelucs avoient mis sur le trône d'Egypte. Ce Prince, pour donner de l'occupation au courage de ses sujets, déclara la guerre à Janus Roi de Chypre, allié de l'Ordre. Cela obligea de suspendre le secours destiné pour la Morée, & en même tems le Grand-Maître n'oublia rien pour ménager la paix entre le Sultan d'Egypte & le Roi de Chypre. Mais comme Dahar régloit ses prétentions sur ses forces, il demanda que le Roi de Chypre se reconnût Vassal de sa couronne, & qu'en cette qualité il lui payât un tribut annuel. La dureté de ces conditions les fit rejetter, & il fallut que les armes en décidassent. Flavian fit passer plusieurs fois de puissans secours en Chypre. Nous avons vu ailleurs la triste issue de cette guerre ; les Chretiens perdirent une bataille où il périt un grand nombre de Cypriots & plusieurs Chevaliers de Rhodes, le Roi même tomba entre les mains des Infideles, qui le conduisirent prisonnier en Egypte.

Le Grand-Maître ayant appris ce désastre, & dans la crainte que les Sarrasins ne s'emparassent de toute l'Isle, y fit passer de nouveaux secours d'hommes & d'argent, & fit assurer les principaux Seigneurs du Royaume qu'il ne les abandonneroit point, pourvu qu'ils prissent la généreuse résolution de mourir l'épée à la main plutôt que de manquer à leur patrie. Mais ils aimerent mieux se servir de la voie de la négociation, qui convenoit plus à leur mollesse; le Sultan, dans l'espérance que ses troupes le rendroient dans peu maître de l'Isle entiere, traînoit les choses en longueur, & faisoit naître tous les jours de nouvelles difficultés. Les Chevaliers de Rhodes redoublerent alors leurs efforts, & par leur valeur arreterent les progrès du Général Egyptien. Pour s'en venger, il ravagea la grande Commanderie que l'Ordre possedoit en Chypre, il fit abattre les maisons, couper les arbres, arracher les vignes, desorte que ce Baillage, qui passoit pour le plus riche de l'Ordre, fût entiérement ruiné. Le Sultan, pas moins irrité que son Général, résolut même d'entreprendre la conquête de l'Isle de Rhodes, dans l'espérance que s'il pouvoit s'en rendre maître, celle de Chypre, destituée du secours des Chevaliers, tomberoit d'elle-même en sa puissance; il se flatta que la conquete de ces deux Isles lui faciliteroit celle de toutes les autres de l'Archipel. Plein de ces grandes espérances, il reprit la négociation avec les Ambassadeurs de Chypre, mais il demanda pour la rançon du Roi six-vingt-mille florins d'or, sachant bien que ce Prince n'étoit pas en état de les donner. Mais le Grand-Maître, qui souhaittoit de le voir en liberté à quelque prix que ce fût, fournit la plus grande partie de cette somme du trésor de la Religion, & la paix se conclut.

Le

Section III. Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.

Le Sultan, pour amuser le Grand-Maître, renouvella en même tems le Traité que son prédécesseur avoit fait avec le Grand-Maître de Naillac, tandis qu'il faisoit de grands préparatifs pour attaquer Rhodes. Mais le Grand-Maître, qui avoit ses espions à Alexandrie & même dans le Conseil de ce Prince, fut bientôt instruit de ses desseins les plus secrets, & prit toutes les précautions possibles pour la défense de Rhodes. Il donna avis de ce qui se passoit au Pape Eugene IV. & à la plupart des Princes Chretiens, & comme le Trésor de l'Ordre étoit épuisé, il convoqua un Chapitre genéral (a). Cette assemblée se forma avec plus de promptitude qu'on n'avoit lieu de s'y attendre. Les Grands-Prieurs, les Commandeurs & les Baillis étoient retombés pendant la guerre dans les anciens abus; ils s'etoient approprié les revenus qu'ils auroient dû remettre au trésor, & avoient refusé d'entretenir les jeunes Chevaliers, qui étoient repartis sur leurs Commanderies, ensorte que plusieurs étoient obligés de se disperser de côté & d'autre. Le Grand-Maître envoya par-tout les Lettres de convocation avec tant de diligence & en termes si pressans, qu'il se vit bientot en état de tenir un des plus nombreux Chapitres qu'on eût vu depuis longtems à Rhodes.

Chapitre général tenu à Rhodes.

Le 23 Mai 1428. le Grand-Maître l'ouvrit par un discours, dans lequel il représenta le danger qui menaçoit l'Ordre en particulier & la Chretienté en général de la part des Turcs & des Sarrasins, dont la puissance croissoit de jour en jour; il exposa ensuite le mauvais etat des finances par l'ambition & l'avarice des Prieurs & des Commandeurs. Le Chapitre ayant egard à de si justes remontrances, concourut unanimement avec beaucoup de zèle à réformer les abus & à retablir l'ancienne discipline, & le Grand-Maître se vit bientôt en etat de faire tous les préparatifs nécessaires contre les attaques des Turcs & des Sarrasins. On fit aussi un Reglement pour obliger les Chevaliers à se fixer dans leurs residences, & les Prieurs & Commandeurs à entretenir ceux dont ils étoient chargés & à les former a l'exercice des armes: par-là toutes les Commanderies etoient comme autant de Seminaires, d'où l'on tiroit des Sujets pour remplacer ceux qui etoient morts à la guerre, où pour servir là où le Grand Maître le jugeoit à-propos. Il defendit encore aux Chevaliers par une Bulle expresse d'aller à Rome, sans sa permission ou celle du Procureur-General de l'Ordre. Par là il remedioit à un autre grand abus, qui étoit que les Chevaliers tachoient de parvenir aux Commanderies par la recommandation du Pape, plutot que par leurs services & leur merite. C'est ainsi que le Grand Maître profita du repos que lui laissa la treve faite avec le Sultan d'Egypte, pour faire d'excellens reglemens. Il fit aussi batir une magnifique Infirmerie, qu'il dota de ses propres deniers. Pendant qu'il travailloit ainsi utilement au bien de son Ordre, la mort vint terminer ses travaux, le 29 Octobre 1437, dans la dixseptieme année de son Magistere. Avant que de mourir il envoya au tresor deux cens mille ducats, le fruit de ses epargnes, & de cette sage oeconomie qu'il avoit tâché d'inspirer à tous ceux qui vivoient sous son Gouvernement (b). Il avoit aussi obtenu plusieurs privileges importans pour son Ordre, des Papes Martin V. & Eugene

Réglemens qu'il fait.

(a) Bosio, [illegible] L. IV. C. 2. Vertot T. II. p. [illegible]

(b) Voy. les Auteurs cités.

Section III. Hiſtoire de l'Ordre depuis ſon Etabliſſement dans l'Iſle de Rhodes &c.

ne IV. auſſi-bien que de Philippe Duc de Bourgogne, du Duc & de la Ducheſſe de Lorraine, & de divers autres Princes, que l'on peut voir dans les Auteurs cités (*a*).

34. Jean De Laſtic.

Tous les ſuffrages des Electeurs ſe réunirent pour faire remplir ſa place par *Jean de Laſtic*, Grand-Prieur d'Auvergne, qui étoit alors dans ſon Prieuré. Auſſitôt qu'il eut reçu les nouvelles de ſon élection, il partit pour Rhodes. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il fut averti par les eſpions que ſon prédéceſſeur entretenoit en Egypte, qu'il s'y formoit des deſſeins ſecrets contre l'Iſle de Rhodes, & que l'on ſoupçonnoit qu'Amurath II. Empereur des Turcs, approuvoit cette entrepriſe, à cauſe d'une puiſſante Ligue formée contre lui par les Princes Chretiens. Cependant, pour être mieux inſtruit des intentions de ce Prince, le Grand-Maître lui envoya le Prieur de Rhodes en qualité d'Ambaſſadeur, ſous prétexte de lui faire part de ſon élection, & pour renouveller la treve avec lui; mais l'Ambaſſadeur ne tira de ce politique Monarque que des complimens en termes vagues, qui ne ſignifioient rien, & qui firent juger que l'on verroit bientôt une rupture. Le Grand-Maître envoya alors vers les côtes d'Egypte & de Barbarie Guillaume de Laſtic, ſon neveu, avec deux Vaiſſeaux, pour découvrir ce qui ſe paſſoit en Egypte. Ce Chevalier ne fut pas longtems ſans revenir à Rhodes, & il apprit à ſon Oncle qu'il auroit inceſſamment ſur les bras toutes les forces de l'Egypte. On arma d'abord huit Galeres, quatre Vaiſſeaux de haut bord & pluſieurs Vaiſſeaux de tranſport, dans leſquels on fit entrer un Corps conſidérable de troupes, & on travailla dans l'Iſle de Rhodes & dans les Iſles voiſines à en mettre les principales Places hors d'inſulte (*b*).

Dahar *ruine un Château de l'Ordre. L'Expédition des Egyptiens échoue.*

Dahar de ſon côté mit en mer une Flotte compoſée de dixhuit Galeres & d'un grand nombre d'autres Vaiſſeaux, & parut devant une petite Iſle ou plutôt rocher, qui appartenoit à l'Ordre, ſituée à cent milles à l'Orient de l'Iſle de Rhodes, & à un ou deux milles de la Lycie. L'Ordre y avoit fait conſtruire un Château, d'où l'Iſle avoit pris le nom de Châteauroux. Les Sarraſins s'en emparerent ſans beaucoup de réſiſtance, au moins ne trouvet-on point dans l'Hiſtoire qu'il s'y ſoit paſſé aucune action conſidérable. Ils ſe rembarquerent après avoir ruiné cette habitation, prirent la route de Rhodes, & parurent devant cette Iſle le 25 de Septembre de l'an 1440. Le Maréchal de l'Ordre ſortit du Port avec la Flotte en bonne ordonnance, & leur vint préſenter la bataille. Les Egyptiens, qui croyoient les Vaiſſeaux de l'Ordre en courſe, ſurpris de les voir raſſemblés, ſe retirerent dans une anſe, & ayant tourné les poupes du côté de terre, ils ſe contenterent de faire un grand feu de leur artillerie pour éloigner les Chretiens. La journée ſe paſſa à ſe canonner de part & d'autre, & la nuit étant ſurvenue la Flotte Chretienne rentra dans le Port de Rhodes, dans le deſſein de venir attaquer les ennemis le lendemain. Mais à la faveur des ténebres ils mirent à la voile dans la vue de ſurprendre l'Iſle de Lango. Le Maréchal les avoit prévenus, s'étant avancé juſques ſous le canon du Château de Lango, & là il leur

(*a*) *Verto:* ubi ſup. *Naberat.* privileg p. 67 & ſeqq. (*b*) Voy. les mêmes.

leur présenta une seconde fois la bataille. L'Amiral Egyptien, pour éviter le combat, changea de route, gagna une Isle qui appartenoit aux Turcs, & étant entré dans le Port qui paroissoit presque abandonné, il joignit ses Galeres l'une contre l'autre, les proues du côté de la mer, sur lesquelles il fit dresser des batteries, pour repousser les Chevaliers s'il en étoit attaqué. Le Maréchal, que le nombre & les forces supérieures de l'ennemi si puissamment fortifié, ne purent intimider, résolut de les attaquer; mais il eut la précaution de faire passer ses troupes dans des Bâtimens plats, qui tiroient moins d'eau, & favorisé de son artillerie il alla fondre sur les Sarrasins, qui se défendirent vigoureusement. La nuit qui survint sépara les combattans; les Infideles perdirent plus de sept-cens hommes, & du côté des Chretiens on n'en compta que soixante. Le Maréchal blessé en cinq endroits différens reprit le chemin de Rhodes, parceque les Pilotes appréhendoient une tempête, & les ennemis profiterent de sa retraite pour sortir de ces mers.

Section III. Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.

Le mauvais succès de cette expédition ne fit qu'irriter le Sultan, mais pour avoir le tems de faire de plus puissans efforts il dissimula sa colere & ses desseins. Le Grand-Maître n'y fut point trompé. On ajouta par son ordre de nouvelles fortifications à la ville de Rhodes; il remplit les magazins de munitions de guerre & de bouche, & envoya une citation générale, qui rappelloit tous les Chevaliers capables de porter les armes. Il fit partir aussi des Ambassadeurs pour la plupart des Cours de l'Europe, afin d'implorer le secours de Princes Chretiens, à qui il fit donner avis qu'il étoit à la veille d'étre assiégé par le Sultan d'Egypte, & que si l'on abandonnoit l'Ordre dans cette conjoncture, tout ce que les Chevaliers pouvoient espérer étoit de s'ensévelir sous les ruines de Rhodes. Mais le feu de dévotion qui avoit produit les croisades étoit fort affoibli, desorte qu'il n'obtint de ces Princes que des marques stériles de compassion, sans recueillir aucun fruit de ses ambassades. Il n'y eut que Jean Paléologue, Empereur de Constantinople, qui fit avec l'Ordre une Ligue offensive & défensive contre le Sultan d'Egypte, mais dont on ne retira aucun fruit. Tous les Etats de ce Prince se reduisoient alors à la seule ville de Constantinople avec son territoire; & les Turcs le tenoient même bloqué de toutes parts, desorte qu'il n'osa se défaire du secours qu'il s'étoit obligé de faire passer à Rhodes (a).

Le Grand Maître fortifie Rhodes

A la fin, après bien des négociations, qui ne servirent qu'à gagner du tems, la Flotte Egyptienne parut de nouveau à la hauteur de l'Isle de Rhodes, au mois d'Août 1444, & y débarqna dixhuit-mille hommes d'Infanterie, outre un gros corps de Cavalerie & de Mamelucs, qui faisoient la principale force des Egyptiens. Les Infideles marcherent droit à la Capitale, pendant que leur Flotte tenoit la mer pour bloquer le Port, & empécher qu'on n'y jettât du secours. Tout ce que l'on a trouvé dans les registres de la Chancellerie touchant ce mémorable siege, c'est qu'il dura quarante jours, que les ennemis battirent la Place avec une artillerie nombreuse; qu'il y eut plusieurs assauts où ils furent toujours repoussés, & que leur Général ayant vu perir la meilleure partie de ses troupes, se rembarqua avec les debris de son ar-

Les Egyptiens l'assiegent sans succès.

(a) *Vertot* T. II. p. 411-446.

SECTION III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.*

armée, & porta le premier à son Maître les nouvelles du mauvais succès de ses armes.

Le Grand-Maître dépêcha alors Guillaume Lastic son neveu en Occident, pour rendre compte au Pape & à la plus grande partie des Princes Chretiens, des avantages que la Religion venoit de remporter sur les Sarrasins, espérant obtenir par-là du secours. En effet on n'eut pas plutôt appris ces nouvelles, qu'un grand nombre de jeunes Gentilshommes des Royaumes de France & d'Espagne, pour avoir part à la gloire de l'Ordre, en demanderent l'habit avec empressement. Ce fut une recrue très-utile, mais en même tems une augmentation de dépense pour le Couvent; & pour y subvenir le Grand-Maître convoqua un Chapitre général à Rhodes pour le 25 de Juillet. On y convint entre autres choses, que le Grand-Maître pourroit terminer la guerre par la paix, si on lui faisoit quelque ouverture. Ce Traité fut négocié l'année suivante par les Agens de Jaques Cœur, Marchand François qui faisoit un commerce prodigieux, & se conclut peu après par son crédit & son adresse. On ne nous a point appris les conditions du Traité, sinon que l'Envoyé de Rhodes, après avoir conclu la paix, ramena un grand nombre des Esclaves Chretiens & des prisonniers faits pendant la guerre. Immédiatement après le Grand-Maître envoya ordre au Grand-Prieur de St. Gilles & au Receveur de la Langue de Provence, de rembourser à Jaques Cœur tous les fraix qu'il avoit faits dans le cours de cette négociation. L'ordre est daté du 8 Février 1446 (*a*).

Lettre dure du Pape Nicolas V.

La joie du Grand-Maître fut troublée par le chagrin que lui causerent les Lettres qu'il recut du Pape Nicolas V. par lesquelles il lui reprocha durement la liberté qu'il avoit prise d'augmenter les Responsions des Commanderies; ce dont on avoit porté des plaintes au Pontife, comme d'une entreprise tyrannique & contraire aux statuts de l'Ordre. Le Grand-Maître & le Conseil n'eurent pas de peine a se justifier, & exposerent l'état des choses dans une Lettre au Pape, signée de tous les membres du Conseil. Pour faire voir son attachement inviolable aux statuts de l'Ordre, nonobstant les calomnies qu'on avoit répandues, il pria le Pape de ne pas écouter des gens qui n'avoient jamais vu Rhodes, ou qui n'y avoient pas resté longtems, soit pour se dispenser de la discipline réguliere, & peut-être même pour éviter les périls ordinaires à la guerre, & qui par cette raison n'étoient pas en état de juger des besoins de l'Ordre. Il représenta encore que la non-residence de ces Chevaliers étoit un exemple d'une dangereuse conséquence pour un grand nombre d'autres, privoit l'Ordre de leurs services, & les portoit à vivre dans la mollesse & les plaisirs, au-lieu de s'astreindre à la discipline réguliere qu'on observoit dans le Couvent. En un mot on exposa si nettement l'état de l'affaire, que le Pape parut satisfait, au moins en apparence.

La Puissance Souveraine déférée au Grand-Maître.

Mais plusieurs Commandeurs de l'Europe, qui se prévaloient de la portection de quelques Cardinaux, & qui avoient même dans l'Ordre & jusques dans le Conseil de puissans amis, ne furent pas plus exacts à payer leurs Responsions, & l'Ordre tomboit dans une espece d'anarchie. Le Conseil, pour re-

(*a*) *Bosio* & al.

remédier à un si grand désordre eut recours à un expédient extraordinaire, & qui pouvoit être dangereux dans un Etat Républicain, ce fut de remettre la puissance souveraine & la disposition entiere des finances entre les mains seules du Grand-Maître (a)

Section III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.*

Lastic s'en défendit d'abord sur son âge avancé, & ensuite sur la crainte de donner atteinte à l'ancienne constitution de l'Ordre; il ne céda enfin aux pressantes sollicitations des Chevaliers, qu'à condition que ce changement dans le Gouvernement ne dureroit que trois ans, & que ce terme expiré le Conseil Souverain reprendroit son ancienne autorité.

Cet expédient produisit bientôt un très-bon effet dans tout l'Ordre, les arrérages se payerent, la discipline se rétablit, & il se fit plusieurs bons réglemens que le tems ne nous permet pas de détailler. Ensuite le Grand-Maître envoya des Ambassadeurs à Amurath II. qui, comme on l'a vu plus haut, avoit éludé la proposition que Lastic lui avoit fait faire de renouveller les anciens Traités de paix. Les nouveaux Ambassadeurs de l'Ordre y trouverent plus de facilité dans cette conjoncture. Amurath avoit à se défendre contre une puissante Ligue des Princes Chretiens, dans laquelle le Roi de Hongrie, les Vaivodes de Transilvanie & de Valaquie, & le vaillant Scanderberg Roi d'Albanie étoient entrés, aussi-bien que le Roi de Perse: il accepta donc avec plaisir les offres du Grand-Maître, & il devoit être très-content que l'Ordre n'entrât point dans cette puissante Ligue, vu que le mauvais succès de ses armes abrégea quelque tems après ses jours. Mahomet II. son Successeur ne se montra pas moins disposé à renouveller les Traités, & quoique dans de tout autres vues il fût bien aise de continuer à vivre en paix avec les Chevaliers de Rhodes, jusqu'à ce qu'il vît jour à l'exécution des grands desseins qu'il méditoit; il confirma donc la treve avec Zinot, que le Grand-Maître lui avoit envoyé pour le féliciter sur son avenement au trône.

Mahomet II. *fait sommer le Grand-Maître de le reconnoître pour Souverain.*

Après la conquête de Constantinople, dont nous avons rendu compte ailleurs, le fier Mahomet forma les plus hautes prétentions, & sans egard pour ses engagemens il envoya à Rhodes un Ambassadeur ou plutôt un Heraut, pour sommer le Grand-Maître de le reconnoître pour son Souverain, & de faire porter tous les ans à son Trésor deux-mille ducats de tribut. En cas de refus cet Ambassadeur étoit chargé de lui déclarer la guerre (b).

Réponse du Grand-Maître. Sa fermeté.

Le sage & prudent Grand-Maître, après avoir deliberé avec le Conseil, lui repondit que son corps étoit composé de Religieux militaires, qui en cette qualité ne reconnoissoient d'autre Superieur que le Pape; que leurs ancetres par leur valeur, & au prix de leur sang, avoient depuis conquis l'Isle de Rhodes; que par son élection à la Grande-Maîtrise elle avoit ete mise en depot entre ses mains, & qu'il sacrifieroit avec joie sa vie plutôt que de donner atteinte à l'independance & à la liberte de l'Ordre. Comme il ne douta point que cette réponse n'attirât les armes du Sultan contre la Religion, il fit demander un prompt secours au Pape & aux Princes Chretiens. Il envoya le Commandeur d'Aubusson, qui avoit toutes les qualités requises pour

(a) Le meme, *Baudouin*, *Vertot* &c. (b) *Bosio*, *Baudouin*, *Vertot* T. II. vers la fin.

SECTION III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de* Rhodes *&c.*

pour cette commission, en France & en Italie, chargé de faire les plus vives instances. Le Grand-Maître mourut immédiatement après, accablé d'années, le 19 Mai 1454, dans la dixseptieme année de son Magistere.

35. Jaques de Milly.

Joubert ou *Jaques de Milly*, Grand-Prieur d'Auvergne, lui succéda. Il étoit alors dans son Prieuré, & il fit une si grande diligence pour se rendre à Rhodes, qu'il y arriva le 20 d'Août. Mahomet avoit déja commencé à faire éprouver les premiers effets de son ressentiment à l'Ordre; dans l'impatience de se venger des Chevaliers, qui de tous ses ennemis lui étoient les plus odieux, il avoit envoyé trente Galeres, qui par son ordre avoient ravagé les côtes des Isles de la Religion.

Mais pendant qu'il se préparoit à exterminer l'Ordre, il fut obligé de différer cette entreprise par les nouvelles qu'il apprit d'une puissante Ligue, qui s'étoit formée contre lui en Europe. Le Pape Calixte III. en étoit le Chef, & il y avoit fait entrer successivement les Rois de Hongrie & d'Arragon, le Duc de Bourgogne, les Républiques de Venise & de Genes, & le nouveau Grand-Maître de Rhodes. Charles VII. Roi de France, qui ne se trouva pas dans des circonstances à s'y joindre, se contenta d'envoyer par le Commandeur d'Aubusson des sommes considérables pour subvenir aux besoins de l'Ordre (*a*). Le Grand-Seigneur fut donc obligé de porter ses armes d'un autre côté. Nous ne repéterons point ce que nous avons dit ailleurs du mortifiant échec qu'il reçut devant Belgrade.

Mahomet *tourne ses armes contre* Rhodes *Ravages que fait sa Flotte.*

Plus irrité que jamais contre les Chevaliers de Rhodes, parceque pendant la campagne ils avoient, ravagé les côtes de ses Etats, bloqué ses Ports, & causé de grands dommages au Commerce de ses sujets, il mit en mer une puissance Flotte, chargée de dixhuit-mille hommes de débarquement, avec ordre de porter le fer & le feu dans toutes les Isles de la Religion (*b*). L'Amiral Turc aborda d'abord à l'Isle de Cos ou de Lango, & éleva des batteries contre le Château; ayant fait breche les Turcs monterent en foule à l'assaut. Ils se flattoient d'emporter cette Place sans beaucoup de résistance, mais ils trouverent sur la breche des gens qui les repousserent, & qui en roulant des pierres, & faisant tomber sur eux de l'huile bouillante & du plomb fondu, les forcerent de se retirer. Une sortie faite ensuite à propos acheva de les mettre en désordre, & ils se rembarquerent avec plus de précipitation & d'empressement, qu'ils n'avoient eu à prendre terre. Les Infideles crurent qu'ils seroient plus heureux contre l'Isle de Simia. Leur Commandant attaqua le Château par des mines, mais son entreprise ayant été découverte à tems, il rencontra des Chevaliers, qui ayant contreminé éventerent la mine, & taillerent en pieces les Mineurs & les troupes qui les soutenoient. Les Infideles se rembarquerent & s'approcherent de l'Isle de Rhodes, ils mirent quelques soldats à terre pour reconnoître le Pays. Ces espions s'avancerent sans être découverts; tout leur parut tranquille & sans défiance, & ils s'apperçurent qu'un bourg voisin, nommé Archangel & très-peuplé, n'avoit que de foibles défenses; là-dessus ils firent les signaux que l'Amiral leur avoit prescrits. Il mit toute son Infanterie sur des Bâtimens plats, &

(*a*) *Bosio*, *Vertot*, T. III. p. 1-4. (*b*) *Bosio*, *Baudouin*, *Vertot* & al.

Section III. Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.

& les Infideles surprirent le bourg, tuerent ceux des habitans qui se mirent en défense, & firent les autres esclaves. Ils firent les memes ravages dans les Isles de Lero, de Calamo, de Nissara, de Simia & de Lango, par où ils repasserent à leur retour; ils arracherent les vignes, couperent les arbres fruitiers, & firent un grand nombre de prisonniers, après quoi l'Amiral retourna à Constantinople. Ce qu'il y eut de plus triste, c'est que le Sultan ne laissa aux captifs que le choix de la mort, ou de se faire Mahométans; plusieurs furent assez foibles pour prendre ce dernier parti, & servirent depuis de guides aux Corsaires, qui infestoient les differentes Isles de la Religion (*a*).

Les ravages dont nous venons de parler, ayant en grande partie dépeuplé ces Isles, on chargea les Chevaliers d'y faire meilleure garde dans la suite, on les fortifia, & le Grand-Maître fit construire un Fort dans le bourg d'Archangel pour la sûreté des habitans. Ces précautions étoient d'autant plus nécessaires, qu'outre la guerre que l'Ordre avoit à soutenir contre les Turcs, on étoit à la veille d'une rupture avec le Sultan d'Egypte, qui n'étoit pas un ennemi moins redoutable que Mahomet. Mais avant que les Chevaliers fussent tout à-fait en état de faire tête à ces deux Puissances, ils se virent attaqués par une troisieme, à cause de la protection que le Grand-Maitre avoit accordée à la Reine légitime de Chypre contre le Bâtard de Lusignan, que Mahomet & le Sultan d'Egypte soutenoient. Le dernier avoit même, contre le Droit des Gens, retenu l'Ambassadeur de l'Ordre, & tous les Vaisseaux marchands de Rhodes, tandis que Mahomet par la même raison refusa d'écouter des propositions de paix.

Les Vénitiens font une descente dans l'Isle.

La troisieme Puissance dont nous venons de parler étoient le Vénitiens. Ils avoient fait épouser au Batard de Lusignan la fille d'un de leurs Sénateurs, & peu après il mourut empoisonné, à ce que l'on croit, par les oncles de sa femme, pour gouverner l'Isle au nom de sa veuve. Quoi qu'il en soit les Venitiens firent une descente dans l'Isle de Rhodes, & y commirent plus de ravages & de cruautés que les Sarrasins & les Turcs n'avoient fait. Ils y revinrent peu de tems après avec une Flotte de quarante-deux Galeres, qui bloquerent le Port de Rhodes, & menacerent la ville d'un siege. Le sujet de cette rupture venoit en grande partie du Grand-Maitre, qui par droit de represailles, & pour procurer la liberté à son Ambassadeur, & à ses sujets que le Sultan d'Egypte avoit retenus, avoit de son côté fait arrêter deux Galeres Vénitiennes chargées de marchandises pour le compte de Marchands d'Egypte; les marchandises avoient eté confisquées, & on avoit mis à la chaîne les Sarrasins qui se trouvoient sur ces Galeres, en permettant aux Venitiens de se retirer & de poursuivre leur route. La seconde Flotte étoit destinée à demander la restitution des effets saisis, & elle avoit ordre en cas de refus de ravager toutes les Isles de la Religion. Quelques Chevaliers fiers vouloient qu'on rejettat avec mepris des propositions aussi injustes. Mais le Grand-Maitre, prevoyant les facheuses suites de cette demarche, aima mieux rendre les prisonniers Sarrasins, que d'exposer tant d'innocens dans

(*a*) Les mêmes.

SECTION III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de* Rhodes *&c.*

dans une conjoncture aussi critique (*a*); car outre les ennemis du dehors, l'Ordre n'étoit pas tranquille au dedans. Il regnoit une grande division dans le Conseil; plusieurs Grands-Maîtres François, qui s'étoient succédés consécutivement, avoient témoigné une grande partialité en faveur de leur Nation, & conféré les grands Prieurés & les Commanderies à des Sujets François, au préjudice de ceux des autres Langues qui prétendoient y avoir le même droit. Delà venoit qu'on ne s'assembloit guere, même pour les plus importantes affaires, sans que les délibérations fussent troublées par des débats & par des plaintes pleines d'aigreur. Les Mécontens, ainsi que les appellent les Historiens François (*b*), porterent les choses si loin, que le Procureur de la Langue d'Arragon jetta aux pieds du Grand-Maître un Acte d'appel au St. Siege, & suivi des autres Procureurs il se retira du Conseil & sortit même de la ville. Le Grand-Maître tenta les voies de la douceur, pour les ramener, & les plus emportés rentrerent dans la ville & dans le devoir; la tranquillité ne dura pas longtems, comme nous le verrons bientôt. Le Grand-Maître mourut peu de tems après de la goutte, le 17 d'Août 1461, dans la huitieme année de son Magistere.

36. Raimond Zacosta.

On lui donna pour successeur *Raimond Zacosta*, Châtelain d'Emposte, & Castillan de naissance. Peu après son élection, on trouva un moyen efficace d'éteindre le feu, qui s'allumoit de nouveau par la création d'une nouvelle Langue en faveur des Castillans & des Portugais, qui furent séparés des Arragonois, des Catalans & des Navarrois, & par cette augmentation il se trouva depuis huit Langues dans la Religion, & une plus grande égalité entre ces Nations jalouses les unes des autres.

Treve avec les Turcs.

A peine cette grande affaire étoit terminée, que le Grand-Maître fut surpris de recevoir quelque ouverture de paix de la part de Mahomet, qui avoit refusé avec tant de mépris toutes les propositions pacifiques de son prédécesseur, sans vouloir y entendre, à moins que l'Ordre ne lui payât tribut. Les justes soupçons que le Grand-Maître avoit contre ce Prince sans foi, augmentoient plutôt sa crainte, qu'ils ne lui faisoient espérer un heureux succès de cette négociation. Il ne voulut pas néanmoins se refuser, & envoya à Constantinople un Commandeur accompagné de deux Grecs de l'Isle de Rhodes; ils trouverent la Porte disposée à traiter à des conditions raisonnables, sans parler de tribut, ensorte que l'on conclut une treve, sans qu'on eût pu pénétrer de quel côté le Sultan tourneroit ses armes. Ce ne fut pas longtems un secret, & la conquète de la Paphlagonie & de Trébisonde, dont nous avons parlé ailleurs, fit connoître les desseins de Mahomet.

Tour de St. Nicolas *bâtie.*

Le Grand-Maître profita du relâche que lui donnoit la treve pour faire construire un Fort propre à défendre la ville & le Port de Rhodes. Il le fit bâtir sur des rochers fort avancés dans la mer, & n'épargna rien pour rendre l'ouvrage solide. Comme le Duc de Bourgogne y contribua en donnant une grosse somme, les Chevaliers firent mettre ses armes sur les flancs de cette Forteresse, qui fut appellée la Tour de St. Nicolas, à cause d'une Chapelle

(*a*) *Bosio*, *Baudouin*, *Vertot* & al. (*b*) *Vertot* T. III. p. 25.

pelle dédiée à ce Saint, qui se trouva enclavée dans son enceinte.

Section III. Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.

Quoique la treve subsistât, les Corsaires Turcs ne laissoient pas de faire des descentes dans les Isles de la Religion, & en enlevoient les habitans qu'ils pouvoient surprendre. Le Grand-Maître envoya les Galeres de l'Ordre, qui par droit de represailles n'épargnerent pas les côtes de Turquie. Mahomet le plus fier de tous les Princes en fut si irrité, qu'il résolut de chasser les Chevaliers de l'Isle de Rhodes & de toute l'Asie. Il jugea a-propos de commencer la guerre par la conquête de l'Isle de Lesbos, & des autres Isles de l'Archipel, d'où l'Ordre eût pu tirer quelque secours. Le Grand-Maître y envoya un corps considérable de Chevaliers, qui firent que le siege fut plus long & plus meurtrier qu'il ne l'auroit été sans cela. Nous avons fait ailleurs l'Histoire de ce siege, & du malheureux sort des deux Gattilusio, qui bien-qu'instruits de la perfidie de Mahomet, lui livrerent la Place, sur la promesse que son Visir, aussi perfide que lui, leur fit d'un équivalent, & furent les victimes de leur crédulité. Les Armateurs Chretiens, qui avoient defendu Mitilene, s'étant rendus sur la promesse qu'on leur fit de la vie, eurent encore un sort plus cruel. Malgré la parole donnée le barbare Sultan les fit scier par la moitié du corps, & fit jetter leurs membres aux chiens & aux animaux carnaciers (a).

Ravages des Corsaires Turcs; représailles sur eux.

Le Grand-Maître regarda ces cruels supplices comme des avant-coureurs de la guerre que Mahomet porteroit dans l'Isle de Rhodes. Ce fut pour s'y préparer qu'il envoya en Europe une citation générale adressée à tous les Chevaliers, avec des ordres particuliers aux Receveurs de se trouver à Rhodes pour assister au Chapitre qu'il y avoit convoqué, & d'y apporter les Responsions dont ils étoient comptables au Trésor commun.

Le Grand-Maître cité à Rome. Il se justifie. Sa mort.

Mais tandis qu'il prenoit ces précautions pour la défense & la conservation de Rhodes, plusieurs des Commandeurs d'Italie & d'Arragon, pour éluder le payement qu'on exigeoit si justement d'eux, firent hautement des plaintes contre le Grand Maître; les uns prétendoient que leur imposition étoit excessive, d'autres disoient que le Grand-Maître étoit un vieillard toujours tremblant aux moindres mouvemens de Mahomet. Ces plaintes furent portées au Pape Paul II. & le Roi d'Arragon eut assez de crédit pour obtenir de lui que le Chapitre général se tiendroit à Rome, & que Zacosta seroit cité à venir répondre aux accusations que l'on avoit à produire contre lui. L'animosité de l'Arragonois etoit fondée sur ce que le Grand-Maître ayant retenu la Chatellenie d'Emposte après son élection, redemandoit à ce Prince différentes terres de cette grande Commanderie, dont il s'étoit emparé. D'autres Princes avoient aussi leurs vues, pour vouloir que le Grand-Maître se rendit à Rome. C'etoit pour ainsi dire le livrer à ses ennemis; il pouvoit d'ailleurs alléguer son age, & la necessité où il etoit de défendre Rhodes en personne. Mais ce vénerable vieillard, dans l'impatience de faire éclater son innocence, se rendit à Rome; il n'eut pas de peine à faire comprendre au Pape que les plaintes qu'on lui avoit faites, n'avoient d'autre fondement que le libertinage & le luxe de ceux qui les portoient;

que

(a) *Bosio, Baudouin, Vertot* & al.

Section III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.*

que s'il avoit retenu la Châtellenie d'Emposte après son élection à la Grande-Maîtrise, ce n'avoit été que pour fournir aux dépenses de la construction de la Forteresse de St. Nicolas, & il la remit en même tems à la Religion. Il couvrit par-là ses ennemis de confusion, & le Pape lui-même eut honte de s'être laissé surprendre. Pour réparer le tort qu'il avoit fait au Grand-Maître il lui donna les marques les plus particulieres de son estime & de sa considération, & confirma les réglemens séveres que le Chapitre fit contre les desobéissans. Zacosta se disposoit à retourner à Rhodes, très-satisfait du tour favorable que les affaires avoient pris lorsqu'il fut attaqué d'une pleurésie, qui termina sa vie le 21 de Février 1467, la sixieme année de son administration. Le Pape, pour donner une preuve de la grande considération qu'il avoit pour lui, voulut qu'il fût enterré dans l'Eglise de St. Pierre avec la magnificente convenable (*a*).

37. Jean Baptiste des Ursins.

Le Chapitre général procéda ensuite à une nouvelle élection, & par la pluralité le choix tomba sur *Jean-Baptiste des Ursins*, Grand-Prieur de Rome, qui l'emporta d'une seule voix sur Raimond Ricard, de la Langue de Provence & Grand-Prieur de St. Gilles. Il y a de l'apparence que le Pape influa dans cette élection, & que dans tout autre endroit qu'a Rome la pluralité ne se seroit pas trouvée du côté de Des Ursins. Quoi qu'il en soit, le nouveau Grand-Maître, sachant combien le progrès des armes du Grand-Seigneur rendoit sa présence nécessaire à Rhodes, s'y rendit en diligence, & y fit venir par une citation particuliere les plus braves Chevaliers, & ceux de chaque Langue qui avoient le plus d'expérience. Le Grand-Maître donna la surintendance des fortifications de l'Isle à Pierre d'Aubusson, un des plus grands Capitaines de l'Ordre, & habile sur-tout dans l'architecture militaire. Il fit creuser & élargir les fossés de la ville, & élever du côté de la mer une muraille qui avoit cent toises de longueur, six de hauteur, & une d'épaisseur. Outre ces nouvelles fortifications, il y avoit alors dans l'Isle plusieurs Châteaux situés de distance en distance, & qui en tems de guerre servoient de retraite aux habitans de la Campagne. Tels étoient les Châteaux d'Archangel & de St. Nicolas, & dans les autres Isles ceux de Lindo, de Feracle, de Villeneuve, de Catauda & de Tiranda. Ces Places furent fort utiles dans les conjonctures présentes. Mahomet avoit été retenu à Constantinople par une maladie dangereuse, & par la peste qui étoit survenue; mais il avoit mis en mer trente Galeres chargées d'Infanterie, dont le Commandant eut ordre de faire des descentes dans les endroits de l'Isle les moins défendus, d'en enlever les habitans, & d'y mettre tout à feu & à sang. Les Paysans s'étant retirés dans les Châteaux, laisserent aux Turcs la liberté de débarquer; mais les Chevaliers, partagés en différens corps de Cavalerie, tomberent sur eux, en tuerent un grand nombre, firent plusieurs prisonniers, & forcerent les autres à se rembarquer.

Cette défaite porta la fureur de Mahomet à son comble; il donna aussitôt des ordres pressans pour un nouvel armement, sans que l'on pût pénétrer où l'orage iroit fondre. On ne doutoit point cependant qu'il n'en voulût à l'Isle

(*a*) *Bosio*, *Baudouin*, *Vertot* & al.

Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.

l'Isle de Rhodes ou à celle de Négrepont, dont les Vénitiens étoient alors les maîtres. Ces Républicains proposerent au Grand-Maitre & au Conseil une Ligue offensive & défensive. On étoit assez disposé à Rhodes à accepter la proposition, mais quand on vint à approfondir les conditions de ce Traité, on apprit que les Vénitiens demandoient pour preliminaire, que l'Ordre se mit sous la protection & la dépendance de leur République, & qu'à l'avenir la Religion ne pût rien entreprendre sans ses ordres. Le Grand-Maitre rejetta avec une juste indignation le projet d'une Ligue qui tendoit à réduire l'Ordre en servitude. Cela ne l'empecha pas neanmoins d'envoyer des Galeres armées au secours des Vénitiens, quand il apprit que Mahomet avoit investi l'Isle & la ville de Négrepont, qui portoit anciennement le nom d'Eubée. Le Chevalier de Cardonne commandoit les Galeres, & le Commandeur d'Aubusson, fort habile dans l'attaque & la défense des Places fut mis à la téte d'une troupe de Chevaliers, qui avoient ordre de tâcher de débarquer dans l'Isle & de se jetter dans la ville assiégée.

Nous ne répeterons point ce que nous avons dit ailleurs de ce siege, & de la cruauté & la perfidie du Sultan envers tous ceux qui tomberent entre ses mains. Ce qui se rapporte principalement à l'Histoire de Rhodes, c'est que Mahomet, irrité d'avoir vu parmi la Flotte Venitienne les Galeres de la Religion, envoya à Rhodes declarer la guerre, & jura de tuer de sa main le Grand-Maître, & d'exterminer tous les Chevaliers qui tomberoient en sa puissance.

Ambassade de Perse à Rhodes.

A peine les Galeres de la Religion étoient-elles de retour, aprés avoir été ravager les fauxbourgs & les environs d'Attalie, que le Grand-Maitre reçut une magnifique ambassade d'Ussun Cassan Roi de Perse, qui étoit entré dans une nouvelle Ligue avec les Princes Chretiens contre Mahomet, comme il avoit déja fait d'autres fois. Les Venitiens l'avoient formée après la perte de Negrepont; ils y avoient engagé le Pape Paul II. les Rois d'Arragon & de Naples, la République de Florence, l'Ordre de St. Jean de Jerusalem, & enfin le Roi de Perse. Le Grand-Maître reçut l'Ambassadeur de ce Monarque avec toute la magnificence possible. Dans une audience qu'il eut de lui & des principaux Capitaines de la Ligue, il leur dit que le Roi son Maître avoit pris sur Mahomet la forte Place de Torate dans l'Arménie mineure, qu'il se préparoit à continuer ses conquetes; que les Persans à-la-vérité étoient invincibles par leur Cavalerie, la meilleure du monde; qu'ils ne manquoient ni d'hommes ni de chevaux, ni de lances, ni de sabres, mais qu'on ignoroit encore dans son Pays l'usage des armes à feu, & que le Roi son Maître l'avoit envoyé pour demander aux Princes Chretiens des Fondeurs & d'excellens Canoniers, pour s'en servir contre l'ennemi commun. Le Grand-Maitre lui promit de fournir de sa part à ce qu'il demandoit, il lui fit voir tour à tour les troupes de terre & de mer rangées en ordre de bataille, & leur fit faire tous les mouvemens qui se pratiquent dans de veritables combats. Il lui donna ensuite une Escadre de douze Galeres pour le conduire à Venise, où le Traité fut conclu. A son retour le Senat le fit accompagner par un bon nombre d'Officiers d'artillerie, avec des Fondeurs & d'habiles Armuriers, qui fournirent depuis les ar-

Section III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.*

mées de Perse d'un train complet d'artillerie & d'un nombre infini d'arquebuses (*a*).

Mahomet déclare la guerre à la Perse.

Cette ambassade fut cause que tout le poids de la guerre tomba sur le Persan. Mahomet ayant tenté inutilement par des representations & par des menaces de le faire renoncer à l'alliance des Princes Chretiens, tourna tout l'effort de ses armes contre lui. Cette guerre donna aux autres Alliés le tems de respirer, & suspendit l'entreprise que le Grand-Seigneur avoit formée contre l'Isle de Rhodes. Le Grand-Maître profita de cet intervalle pour faire les préparatifs nécessaires à sa défense. Il en fit visiter toutes les Places, & les autres Isles qui dépendoient de la Religion. Il tint un Chapitre général pour rétablir la discipline réguliere, pour faire entrer dans le trésor les Responsions, & pour rappeller les Chevaliers au Couvent. Le Commandeur d'Aubusson, devenu Grand-Prieur d'Auvergne, conduisit les ouvrages qu'on entreprit pour ajouter de nouvelles fortifications aux anciennes; on fit construire sur le rivage de la mer deux tours du côté de Limonia, & une troisieme qui regardoit le village de Sainte Marthe. Cependant le Grand-Maître fort avancé en âge, languissoit depuis près d'un an, & une hydropisie termina enfin ses jours, le 8 de Juin 1476. la neuvieme année de son Magistere.

38 Pierre d'Aubusson.

Tous les suffrages se réunirent à lui donner pour successeur *Pierre d'Aubusson*. Grand-Prieur d'Auvergne, dont nous avons déja souvent parlé; la joie publique éclatta par des feux, tant son mérite & ses services lui avoient gagné les cœurs. Peu après son élection il fit fermer le Port par une grosse chaîne, & pour empecher les courses & les descentes des Pirates dans les autres endroits de l'Isle, il augmenta les Tours & les Forts qu'on avoit fait construire le long des côtes, & de distance en distance; il fit passer de puissans secours dans les autres Isles qui dépendoient de l'Ordre; il envoya des Ingénieurs au Château de St. Pierre, construit par le Grand Maître de Naillac sur la côte de Carie, pour la sûreté de l'Isle de Lango, & ils en firent creuser les fossés si avant, que l'eau de la mer y entrant les Felouques & les Brigantins de la Religion pouvoient s'y mettre à couvert des Turcs & des Corsaires.

Réponse qu'il fait à un Envoyé de Venise.

Pendant que le Grand-Maître s'occupoit si utilement, on vit arriver un Envoyé de Venise, qui venoit reclamer un Cypriot, nommé Riccio Marini, un des plus zelés Serviteurs de Charlotte de Lusignan. L'Envoyé demanda ce fidele sujet avec tant de hauteur & même de menaces, que peu accoutumés à ce ton les plus fiers Chevaliers opinerent à le renvoyer sans réponse; mais le Grand-Maître, qui sentoit le danger de se faire de nouveaux ennemis dans une conjoncture critique, modera son ressentiment & celui des autres; il tempéra si prudemment sa réponse, qu'il congédia l'Envoyé honnêtement, mais sans lui livrer celui qu'il demandoit (*b*).

Il rachette des Captifs Chretiens.

A peine cet Envoyé fut-il parti de Rhodes, qu'il y en arriva un autre de la part du Soubachi de Lycie, Province voisine de l'Isle de Rhodes, sous pré-

(*a*) Voy. les Auteurs cités.

(*b*) *Bosio*, *Baudouin* L. VI. C. 5. *Vertot* T. III. p. 70. & suiv.

prétexte de traiter du rachat des Esclaves Chretiens qu'il avoit, mais dans le fond pour reconnoître les fortifications de Rhodes. Cela n'empêcha pas néanmoins le généreux d'Aubusson d'entrer en négociation; & l'espérance de délivrer des chaînes tant de braves captifs, l'emporta tellement chez lui sur toute autre considération, qu'il n'épargna ni argent, ni présens pour applanir toutes les difficultés. Il eut bientôt la joie de voir à ses pieds les Chevaliers rachetés, qui lui témoignerent par leurs transports la plus vive reconnoissance, l'appellant leur pere & leur sauveur. Le Grand-Maître, après les avoir embrassés les uns après les autres, leur dit : *C'est à la Religion, mes enfans, que vous devez ces marques de votre reconnoissance, & j'espere que vous nous en acquitterez avec votre valeur ordinaire contre les entreprises de Mahomet, qui nous menace tous les jours d'un siege* (a).

Mahomet *se prépare à la guerre.*

Ce n'étoit pas sans raison qu'il leur tenoit ce langage, comme il entretenoit un grand nombre d'Espions, il avoit appris par leurs avis que les Vénitiens négocioient secrettement leur paix avec la Porte. Il savoit d'ailleurs que le Roi de Perse, accablé d'années & des fatigues de la guerre, ne faisoit plus que se tenir sur la défensive, sans rien entreprendre contre les Turcs. Il voyoit les Princes Chretiens engagés en des guerres sanglantes les uns contre les autres, d'où il concluoit que Mahomet tourneroit infailliblement ses armes l'année suivante contre l'Isle de Rhodes. Pour etre pret à tout événement il convoqua un Chapitre général a Rhodes, & comme l'Isle pour sa défense se trouvoit destituée d'un nombre suffisant de Chevaliers, il adressa une citation aux Grands-Prieurs, par laquelle il ordonna à tous les Chevaliers de se rendre incessamment à Rhodes avec leurs armes, & dans l'équipage conforme à leur profession. On trouve dans l'Histoire de Bosio la copie de cette citation en Italien, dont l'Original se conserve encore aujourd'hui dans les Archives de Malthe; elle étoit si forte & si touchante, qu'elle ne pouvoit que reveiller le zele des Chevaliers & les faire accourir à la défense d'une Isle, qui étoit le siege & la gloire de l'Ordre, comme le boulevard de la Chretienté. Tous travaillent promptement à leurs équipages; pour avoir plus promptement de l'argent on vend ses meubles & sa vaisselle, & chacun prend des mesures pour se rendre au-plutôt à Rhodes. En attendant le Grand-Maître visita en personne toutes les Isles & les Forteresses, & y fit entrer tout ce qui pouvoit servir à se bien defendre. Il fit aussi remplir les magazins de munitions de guerre & de bouche. De son côté le Pape Sixte IV. publia un Jubilé & des Indulgences en faveur de toutes les personnes qui assisteroient les Chevaliers, ce qui produisit promptement des sommes considérables, que le Grand-Maître employa à construire de nouvelles fortifications, qu'il jugea à propos d'ajouter au Château & aux boulevards de la ville de Rhodes.

Il veut séduire le Grand-Maître par ses [illegible]

Mahomet ne s'apperçut qu'avec chagrin par tous ces préparatifs, que d'Aubusson avoit pénétré ses desseins; & pour empecher que cette decou-

(a) Les mêmes.

SECTION III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.*

couverte ne produisît quelque Ligue redoutable en Europe contre lui, il tâcha de l'empêcher par une négociation de paix. Mais comme c'étoit le plus fier des hommes, & qu'il ne vouloit pas s'exposer à un refus de la part des Chevaliers, il chargea de cette négociation le Prince Zem ou Zizim un de ses fils, & Cheleby son neveu, dont les Gouvernemens étoient voisins de Rhodes. Ces deux Princes se servirent d'un Renegat Grec pour porter au Grand-Maître une Lettre remplie de sentimens d'estime pour sa personne, & pour tous les Chevaliers de l'Ordre, & en finissant ces Princes l'invitoient à faire avec Sa Hautesse une paix solide, pour laquelle ils lui offroient leur médiation. Le Grec se rendit à Rhodes, présenta la Lettre à d'Aubusson, en confirma le contenu, & représenta au Grand-Maître que pour obtenir une paix stable il ne lui en coûteroit qu'un léger tribut par an, ou un présent de deux-mille ducats; ce à quoi les Vénitiens n'avoient pas fait difficulté de s'engager, pour obtenir la même faveur.

Propositions de paix.

Celui-ci tourne l'artifice du Sultan à son avantage.

Le Grand-Maître, qui étoit instruit à fond de l'artifice, répondit à l'Ambassadeur, que son Ordre étoit sous la protection du Pape, & qu'ayant meme de grands biens dans les Etats de la plupart des Princes de l'Europe, il ne pouvoit rien conclure sans leur participation; qu'il s'engageoit à les consulter aussi bien que l'Ordre, & qu'il ne doutoit pas qu'ils ne consentissent à un Traité, pourvu qu'il ne fût pas question de tribut, dont le nom seul étoit odieux aux Chevaliers; d'Aubusson ajouta qu'il croyoit qu'il seroit utile de faire une suspension d'armes, en attendant qu'il donnât avis de cette négociation aux Princes de l'Europe, qui consentiroient d'autant plutôt au Traité, si une treve annonçoit les dispositions pacifiques du Sultan. Le Grand-Maître proposa adroitement ce dernier article, dans la vue de procurer aux Chevaliers qui étoient éloignés, le tems & la liberté du passage pour se rendre à Rhodes. Le Grec qui étoit suffisamment autorisé, conclut avec lui, pour tenir la négociation ouverte, une suspension d'armes & la liberté du Commerce, qu'un second Ambassadeur, qui vint à Rhodes de la part de Mahomet même, confirma depuis. Le fier Sultan ne se montra pas moins politique & rusé en faisant cette démarche, parceque le bruit d'une paix prochaine, répandu en Europe, étoit propre à refroidir le zele des Princes Chretiens, & à rallentir l'empressement des Chevaliers (*a*).

Traités avec le Sultan d'Egypte & le Roi de Tunis.

Dans le meme tems, le Sultan d'Egypte, qui appréhendoit que Mahomet ne se rendît maître de l'Isle de Rhodes, ce qui lui donnoit un voisin bien plus redoutable que les Chevaliers, envoya son Favori à Rhodes, pour y renouveller les derniers Traités de paix; ce qui se fit au contentement réciproque des deux Partis. Le Grand-Maître fit un Traité à peu près pareil avec le Roi de Tunis, on y ajouta seulement que la Religion pourroit prendre dans ses Etats, quand elle en auroit besoin, trente muids de bled sans payer aucun droit.

Pendant ces différentes négociations, il arrivoit à Rhodes des Chevaliers de tous les endroits de la Chretienté; mais comme on en attendoit encore un plus

(*a*) Voy. les Auteurs cités.

plus grand nombre, le Chapitre fut différé jusqu'au mois d'Octobre, que le Grand-Maître en fit ouverture par un discours très-éloquent : „ Généreux „ Chevaliers, *leur dit-il*, voici enfin l'occasion de faire paroître votre zele „ & votre courage contre les ennemis de la Foi. Dans une guerre si sainte „ c'est Jesus-Christ lui-même qui sera votre Chef, il n'abandonnera pas, „ mes Freres, ceux qui vont combattre pour ses intérêts. En vain Mahomet, ce Prince impie, & qui ne connoît point d'autre Divinité que sa „ propre puissance, se vante d'exterminer notre Ordre. S'il a des troupes „ plus nombreuses que les nôtres, ses troupes ne sont composées que de vils „ esclaves, qu'on traîne par force dans les périls, & qui ne s'exposent à la „ mort que pour éviter la mort même, dont ils sont menacés par leurs Officiers : au-lieu que je ne vois parmi vous que des Gentilshommes, nés „ d'un sang illustre, élevés dans la vertu, déterminés à vaincre ou à mourir, & dont la piété & la valeur sont des gages sûrs de la victoire".

Section III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.*

Le Grand-Maître revêtu du pouvoir souverain.

Les Chevaliers ne répondirent à ce discours, qui étoit une espece de déclaration de guerre contre le Sultan, que par des assurances de répandre jusqu'à la derniere goutte de leur sang pour la défense de la Religion ; & afin que le service ne fût point retardé par la diversité du commandement, & la lenteur des Conseils, tout le Chapitre conjura le Grand-Maître de se charger seul, & avec une autorité absolue du commandement & de l'administration des finances, au moins pendant l'orage dont Mahomet menaçoit l'Ordre. On eut beaucoup de peine à lui faire accepter un pouvoir si étendu, & ce ne fut que sur les pressantes instances qu'on lui fit qu'il s'en chargea. Le premier usage qu'il en fit, fut de nommer quatre Capitaines Généraux, qui devoient commander chacun dans le quartier qui leur fut assigné. Il fit abattre toutes les Maisons de plaisance & même les Eglises qui étoient trop voisines de la ville, couper tous les grains de la Campagne, & on marqua aux habitans du dehors & du dedans ce qu'ils auroient à faire pendant le siege, en un mot le Grand-Maître ne négligea rien de ce qui pouvoit contribuer à une vigoureuse défense (*a*).

Mahomet se détermine à faire le siege de Rhodes.

Pendant qu'il s'occupoit de ces soins si utiles, il eut le plaisir de voir arriver tous les jours un grand nombre de Chevaliers des premieres maisons de France & d'autres Pays, qui tous témoignoient une généreuse impatience de se signaler contre l'ennemi. A la fin Mahomet fit éclatter hautement le dessein qu'il avoit d'attaquer l'Isle de Rhodes. Il remit la conduite du siege à Misach Paléologue, Renegat Grec de la Maison Imperiale, & qui étoit parvenu à la dignité de Grand-Visir. Pour donner de fortes preuves de son zele contre les Chretiens, il avoit vainement sollicité le Sultan d'attaquer Rhodes, dont il avoit fait lever le plan par trois Renegats. Le premier étoit de la ville de Rhodes même, mais qui s'étant ruiné par ses dissipations & ses débauches, avoit été contraint de la quitter. Le second étoit le même Grec qui avoit porté les Lettres de Zizim au Grand-Maître. Le troisieme étoit un Ingénieur Allemand, nommé George Frapen, qui par ordre de Mahomet avoit parcouru toutes les Places Chretiennes sur lesquelles

(*a*) *Bosio* & al.

Section III. Hiſtoire de l'Ordre depuis ſon Etabliſſement dans l'Iſle de Rhodes &c.

les le Sultan pouvoit avoir des deſſeins, & en avoit levé le plan, & entre autres il lui en avoit rapporté un très-exact de la ville & des environs de Rhodes. Ce fut auſſi ſur celui-là que Mahomet régla l'ordre des attaques, & tout ſon plan pour l'exécution de ſon entrepriſe.

Le Grand-Viſir eſt repouſſé deux fois avec perte.

Le Sultan voulut que ſans attendre la grande armée, le Grand-Viſir partit pour aller lui même reconnoître la Place; il s'embarqua ſur une petite Flotte, accompagné des trois Renegats. Le 4 de Décembre il parut à la vue de l'Iſle de Rhodes, & vint mouiller vis-à-vis de la Forteresſe de Fano. Il mit auſſitôt quelques Compagnies de Spahis à terre, mais on les reçut ſi chaudement, qu'ils furent bien aiſes de ſe rembarquer au plus vîte, après avoir perdu un bon nombre de leurs compagnons. Le Grand Viſir tenta enſuite une deſcente dans l'Iſle de Tilo, qui appartenoit à l'Ordre. Les habitans de la campagne s'étoient réfugiés dans la Forteresſe, où il y avoit une bonne garniſon. Paléologue battit la Place pendant huit jours; la breche lui ayant paru raiſonnable il mena lui-même ſes troupes à l'aſſaut, mais les Chevaliers firent une ſi vigoureuſe réſiſtance, que le Viſir après avoir vu périr au pied des murailles les plus braves de ſa troupe, fut obligé de faire ſonner la retraite. Il jugea bien par le courage des aſſiégés, que s'il vouloit ſe rendre maître de la Place, il falloit l'attaquer dans les formes; mais n'ayant pas aſſez de troupes pour une pareille entrepriſe, & la ſaiſon n'étant pas favorable, il leva le ſiege pour ne pas perdre davantage de monde. Il gagna alors le Port de Phiſco en Lycie, qui étoit le rendez-vous de la grande Flotte & des troupes. Il y reſta juſqu'à la fin d'Avril, lorſque la Flotte entra dans la riviere de Lycie, à la vue de l'Iſle de Rhodes, qui n'en eſt qu'à dix-huit ou vingt milles. La garde qui étoit au haut du mont St. Etienne donna le ſignal pour avertir qu'elle paroiſſoit. Le Grand-Maître s'y rendit auſſitôt avec les principaux Officiers pour la reconnoître. Elle étoit compoſée de cent ſoixante Vaiſſeaux de haut bord, ſans les Felouques, les Galiotes & les Vaiſſeaux plats & de tranſport, & l'on comptoit cent-mille hommes dans l'armée de terre.

Rhodes aſſiégée par les Turcs.

Ce formidable armement arriva enfin devant Rhodes le 23 Mai 1480. Le bord de la mer ſe trouva alors couvert des Vaiſſeaux Turcs, qui par des décharges continuelles de leur artillerie, tachoient de favoriſer la deſcente des troupes. Le canon de la ville & des Forts y répondoit de ſon côté, & les Chevaliers pour arrêter les Turcs s'avançoient l'epée à la main dans l'eau juſqu'à la ceinture. Il y eut bien du ſang répandu de part & d'autre, mais il fallut que le courage des Chretiens cédât au grand nombre des ennemis.

Aſſaut donné à la Tour de St. Nicolas.

Tous enfin prirent terre, & gagnerent le mont Saint Etienne, où ils ſe retrancherent d'abord, & firent ſommer la Place. Le mépris qu'on fit de leur ſommation fut bientôt ſuivi de pluſieurs rencontres ſanglantes. L'Ingénieur Allemand, le ſeul des trois Renegats qui reſtoit, conſeilla au Viſir de s'attacher d'abord à la Tour de St. Nicolas, & il lui fit eſpérer qu'il ſeroit bientôt maître de la ville s'il pouvoit emporter cette Forteresſe. Le Viſir ſuivant ſon avis, mit auſſitôt en batterie trois groſſes pieces d'artillerie, qui commencerent à battre la Tour. Le Grand-Maître de ſon côté fit dreſſer une contrebatterie, qui ne faiſoit pas un moindre feu. Ce n'étoit encore

qu'un

qu'un léger prélude de l'horrible tonnerre qui se fit entendre, quand Paléologue eut mis en batteries ce nombre prodigieux de canons de toutes grandeurs, qu'il avoit fait amener. Ce Général continua de battre la Tour de St. Nicolas avec sa plus grosse artillerie; l'endroit de la muraille qui étoit vis-à-vis de la ville fut ruiné, après qu'on eut tiré contre la Place plus de trois-cens coups de canon. Le Visir fit monter ses troupes à l'assaut, qui trouverent des Chevaliers dont la résistance n'étoit pas aisée à vaincre; le combat fut sanglant; le Grand-Maître, qui connoissoit l'importance de cette Forteresse se trouva en personne sur la breche, en disant à ses Officiers d'un ton courageux, c'est ici le poste d'honneur qui appartient à votre Grand-Maître.

Les bornes qui nous sont prescrites ne nous permettent pas d'entrer dans tous les détails de ce siege, ce qui demanderoit plus d'espace que nous n'en pouvons donner à tout ce Chapitre, ceux qui souhaitteront d'en etre instruits peuvent consulter les Auteurs que nous citons (a). Nous dirons seulement que de part & d'autre on se comporta avec beaucoup de bravoure & de fureur; que ni le courage extraordinaire des Chevaliers, ni le mauvais succès de plusieurs attaques, ni le nombre de soldats qu'il avoit perdus ne purent rebuter le Grand-Visir ni l'empêcher de continuer le siege avec autant de furie que d'opiniâtreté, parcequ'il redoutoit plus la colere de Mahomet que les armes des Chevaliers. D'ailleurs il découvroit que les assieges étoient avertis de tous ses desseins, ce qui lui donna de tels soupçons contre ses Officiers, qu'il se défioit de tout le monde.

Le Visir tâche de faire périr le Grand-Maître. La trahison découverte.

La vigilance & la valeur du Grand-Maître, qui se trouvoit par-tout, animoit tout, remédioit à tout, & ruinoit tous les desseins qu'il formoit, jointe au mauvais succès de tout ce qu'il entreprenoit, fit une si profonde impression sur le Visir, qu'après avoir été repoussé & avoir perdu beaucoup de monde un jour, il en resta trois dans l'inaction comme frappé d'étonnement, il ne sortit de sa létargie que par une espece de desespoir, & par les nouvelles qu'il recevoit par des transfuges. Les uns lui rapportoient que par les soins du Grand-Maître, les habitans & sur-tout les femmes n'avoient plus rien à craindre pour leurs personnes de l'effet terrible des pierres qu'il faisoit lancer, qui ne pouvoient plus nuire qu'à des maisons vuides. D'autres lui apprenoient qu'on avoit elevé dans une seule nuit, avec une diligence incroyable, un nouveau mur, ou quelque autre ouvrage, que les personnes de toute condition & de tout sexe y travailloient, que les Religieuses memes sorties de leurs Couvents servoient les ouvriers avec une ardeur extraordinaire. D'autres l'assuroient que la ville etoit si bien pourvue de munitions de guerre & de bouche, que la nombreuse Garnison n'etoit pas prête à manquer de rien; & le feu continuel des assieges ne lui etoit qu'un trop sur garand que la poudre & le plomb seroient une des dernieres choses dont ils auroient besoin. Tous ces facheux rapports etoient accompagnes de tant d'eloges de la bravoure & de la vigilance du Grand-Maitre, que le Visir de-

(a) Relat. [illegible] p. 17 & [illegible] 8-10. *Bosio*, *Vertot*. T. III. p. 93. & suiv. [illegible] p. 3. [illegible] L. VI. C.

Section III. Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.

ſeſpérant d'emporter la Place tant qu'il y commanderoit, réſolut de s'en défaire à quelque prix que ce fût, & de le faire périr par le fer ou par le poiſon. Il engagea deux Renegats à ſe charger de cette odieuſe commiſſion. Ils trouverent moyen de ſe faire recevoir dans la ville, & de ſe ménager même l'entrée du Palais du Grand-Maître, & ils auroient ſelon toutes les apparences réuſſi dans leur attentat, ſi l'un n'eût été heureuſement découvert; il découvrit ſon complice à la queſtion, & avant qu'on les eût pu conduire au ſupplice, l'un & l'autre furent mis en pieces par le peuple. Cet infernal projet ayant échoué, le Viſir eut recours à un autre expédient, ce fut de faire jetter en divers endroits de la ville des billets pleins de rodomontades & de menaces; on y exaltoit la puiſſance & la clémence du Grand-Seigneur, & le bonheur des habitans s'ils s'affranchiſſoient de la tyrannie de l'Ordre, pour ſe ſoumettre au gouvernement doux des Ottomans, & on les menaçoit en même tems du fer & du feu & d'une ruine entiere, s'il refuſoient des offres ſi généreuſes.

Conférence avec les Turcs, qui offrent une Capitulation.

Ces billets ayant été reçus avec le mépris qu'ils méritoient, le Viſir ſe ſervit d'une autre ruſe; ce fut de faire propoſer au Grand-Maître une conférence. D'Aubuſſon ne s'éloigna pas de cette propoſition pour avoir le tems de faire de nouveaux retranchemens. La conférence ſe tint ſur le bord du foſſé, entre un des principaux Officiers de l'armée du Viſir & le Châtelain de Rhodes. L'Officier Turc, ſans avoir rien de cet air ſuperbe & de ces manieres hautaines ſi ordinaires à ſa nation, exhorta les Chevaliers à prévenir tous les malheurs qui ſuivent une Place emportée d'aſſaut; il repréſenta que la valeur avoit ſes bornes, que c'étoit moins courage qu'une fureur téméraire de ſe précipiter dans des périls dont on ne pouvoit échapper, qu'il y avoit même de l'inhumanité à y entraîner un peuple innocent; que les murailles de la ville étoient raſées, les tours abbatues, les foſſés comblés, enfin que Rhodes n'étoit plus qu'un amas de ruines, qui ne coûteroit au plus au Viſir qu'un aſſaut de deux heures pour s'en rendre maître. Il finit en priant le Châtelain de porter le Grand-Maître & le Conſeil à prévenir par une ſage compoſition le maſſacre général des Chevaliers & des habitans, le deshonneur des femmes & des filles, & toutes les horreurs inſéparables d'une Place emportée l'épée à la main.

Réponſe du Grand-Maître.

Quoique le Grand-Maître n'eût point paru à la conférence, il n'en étoit pas éloigné. Il entendit tout le diſcours artificieux du Turc, & ce fut par ſon ordre que le Châtelain lui répondit. „ Que le Viſir avoit été mal ſervi „ par ſes eſpions, & qu'ils n'avoient pas bien reconnu l'état & les forces „ de la Place; que ſi les Turcs oſoient ſe préſenter à l'aſſaut, ils trouveroient au défaut de la muraille, des foſſés, des retirades & des retranchemens, qui leur coûteroient bien du ſang avant que de s'en être rendus „ maîtres. Mais que quand ils n'auroient pas ces obſtacles à vaincre, la „ ville étoit aſſez forte, tant qu'elle ſeroit défendue par les Chevaliers; qu'ils „ n'avoient tous qu'un même cœur, un même eſprit, & pour unique objet „ la défenſe de la Foi, & l'honneur & la gloire de leur Ordre; que des „ hommes qui ne craignoient point la mort, étoient plus forts que des murailles & des baſtions. Que ſi Mahomet ou le Viſir étoient diſpoſés à

„ trai-

„ traiter de la paix, il falloit que leurs troupes se retiraſſent, & qu'alors „ l'Ordre étoit prêt à entrer en négociation à des conditions compatibles „ avec la Religion & ſon honneur, mais que ſans cela on répondroit aux „ attaques du Viſir comme il conviendroit".

Cette réponſe rompit la conférence, & l'Officier Turc ſe retira tout honteux. Mais le Grand-Maître reconnut bientôt que les repréſentations du Turc avoient fait impreſſion ſur quelques Chevaliers; ils ſe plaignirent entre eux de la fermeté hors de ſaiſon, ainſi qu'ils la nommoient, du Grand-Maître, & ſe déclaroient pour faire une Capitulation honorable plutôt que de ſacrifier ce qui reſtoit de Chevaliers à ſon obſtination; la cabale groſſit; les murmures & les projets qu'on formoit parvinrent aux oreilles du Grand-Maître; il fit appeller ces Chevaliers, & comme s'il ne les eût plus conſidérés comme Religieux de ſon Ordre, *Meſſieurs*, leur dit-il, *ſi quelqu'un de vous ne ſe trouve pas en ſûreté dans la place, le Port n'eſt pas ſi étroitement bloqué, que je ne trouve moyen de vous en faire ſortir.* Prenant enſuite un air & un ton d'indignation il ajouta, *mais ſi vous voulez demeurer avec nous qu'on ne parle jamais de compoſition, ou je vous ferai tous mourir.* Ces paroles foudroyantes couvrirent de honte & de confuſion ces Chevaliers, mais en même tems elles rappellerent en eux les ſentimens d'honneur, ils déteſterent leur foibleſſe, & tous lui promirent de l'expier par leur ſang ou par celui des Infideles, & ce ne furent pas les derniers à s'expoſer depuis aux plus grands périls.

Murmures de quelques Chevaliers.

L'orgueilleux Viſir, irrité de la réponſe du Grand-Maître, & honteux de la démarche qu'il avoit faite inutilement, jura de faire paſſer tout au fil de l'épée. On aiguiſa même par ſon ordre un grand nombre de pieux pour empaler les Chevaliers & les habitans, le feu de l'artillerie recommença avec plus de furie que jamais, & on prépara tout pour l'aſſaut. Il ſe donna, & l'attaque ſe fit en divers endroits, pour obliger les Chevaliers à partager leurs forces. Les Turcs parvinrent à arborer leur drapaux ſur les remparts; cela donna lieu à une nouvelle eſpece de combat, les aſſiégés ayant été obligés d'eſcalader le mur. Le Grand-Maître à leur tete monte le premier une demie pique à la main; les Turcs ſe défendent avec une intrépidité furieuſe; à la fin les Chevaliers en tuent un ſi grand nombre, que le Grand-Viſir fit avancer un corps de Janiſſaires pour les ſoutenir, & il leur promit de magnifiques récompenſes s'ils tuoient le Grand-Maître. Ils n'eurent pas de peine à le reconnoître à ſes armes dorées, & douze des plus déterminés pénétrent juſqu'à lui, & malgré les Chevaliers qui l'environnent lui portent pluſieurs coups, & lui font à la fois cinq grandes bleſſures. L'ardeur dont il étoit animé l'empêcha d'abord de les ſentir, il combattit encore quelque tems avec ſa valeur ordinaire. Les Chevaliers s'étant apperçus du ſang qu'il perdoit par ſes plaies, le conjurerent de ſe retirer, mais ils trouverent un Héros réſolu de mourir ſur le champ de bataille. Cela anima tellement les Chevaliers & les ſoldats, qu'ils fondirent ſur les Turcs avec une nouvelle fureur, & taillerent en pieces tous ceux qui leur réſiſtoient; les autres remplis de terreur plient, & malgré les promeſſes & les menaces du Viſir tout fuit; les Chevaliers pourſuivent les ennemis; le Viſir lui-même eſt entraîné dans ce-

Nouvel assaut repoussé & le siege levé.

SECTION I. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.*

cette déroute générale, se sauve dans son camp, d'où il regagna ensuite ses Vaisseaux, & se rembarqua ne voyant plus de ressource (*a*).

Actions de Graces.

Le Grand-Maître, couvert de son sang & de celui des ennemis fut porté dans son Palais, où par les soins qu'on prit de lui, il fut bientôt guéri. Dès qu'il fut en état de marcher, il alla dans l'Eglise de St. Jean rendre solemnellement ses actions de graces à Dieu, & on les termina par des réjouissances. Le Visir ne quitta l'Isle qu'en y laissant les plus terribles marques de son ressentiment par les ravages que ses troupes y commirent. Ayant appris l'arrivée de quelques Vaisseaux Espagnols & craignant d'être surpris, il mit à la voile pour Constantinople. Le Grand-Maître, instruit des grandes pertes que les paysans & les habitans de la campagne avoient faites, leur fit distribuer des grains pour les nourrir jusqu'à la prochaine récolte, & les déchargea pour plusieurs années des tributs qu'ils payoient avant le siege. Il récompensa aussi généreusement tous les Chevaliers vivans, qui s'étoient signalés, & jusqu'aux moindres soldats. On travailla ensuite à rétablir les fortifications, ne doutant pas que Mahomet ne revînt bientôt à la charge.

On ne se trompoit point ; aux premieres nouvelles du mauvais succès de son Visir, il entra en fureur, déposa Paléologue & le relegua à Gallipoli. Quand sa colere fut un peu calmée, il dit tout haut que ses armes n'étoient heureuses qu'entre ses mains, & il résolut de se mettre la campagne prochaine à la tête de son armée. Il fit faire en conséquence tous les preparatifs nécessaires, mais il mourut avant que d'executer ses desseins, le 3 de Mai 1481.

Violent Tremblement de terre 1481.

Au commencement de cette année il y eut un violent tremblement de terre, dont les secousses endommagerent extrêmement l'Isle & la ville de Rhodes, & qui se fit sentir dans les autres Isles qui appartenoient à l'Ordre & dans celles de l'Archipel. A Rhodes la mer s'éleva à une telle hauteur, qu'il y eut dix ou douze pieds d'eau dans les rues. On sentit la premiere secousse le 15 de Mars, la seconde, qui fut beaucoup plus violente, le 3 de Mai; elle fut suivie d'une grosse pluie, qui fit enfler la mer au point de causer l'inondation dont nous venons de parler. Il y en eut plusieurs autres successivement durant tout ce mois, mais la plus terrible fut celle qui arriva le 10 de Décembre au milieu de la nuit. Hommes, femmes & enfans se sauverent à demi-nuds hors des maisons, & se réfugierent dans des cavernes: plusieurs de ceux qui risquerent de rester dans leurs maisons, furent ensévelis sous leurs ruines. Quelques Eglises, le Palais du Grand-Maître, & d'autres édifices publics furent fort endommagés; la terre s'élevoit & s'abaissoit comme les ondes d'une façon si effrayante, que les Rhodiens, qui ont une tradition selon laquelle leur Isle est sortie de la mer, croyoient qu'elle alloit y être engloutie. Le Grand-Maître profita de la consternation générale, pour travailler à réformer plusieurs abus énormes qui s'étoient introduits, contre lesquels il fit des loix très-séveres (*b*).

Pen-

(*a*) *Du Puy* l. c. *Caoursin*, p. 63 *Bosio*, p. 126 & suiv. *Baudouin* L. VI. C. 10-12. *Vertot* T. III. (*b*) *Baudouin* L. VII. C. 1.

Section III. Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.

Pendant qu'il s'occupoit à cette réforme, & à réparer les dommages que le tremblement de terre & l'armée des Turcs avoient fait dans l'Isle, il reçut un Envoyé du Prince Zizim, un des fils de Mahomet, que son frere Bajazet avoit défait, & qui étoit contraint de chercher un asyle hors de l'Empire Ottoman. L'Envoyé étoit chargé d'implorer la protection de l'Ordre, & de demander un sauf-conduit au Grand-Maître. On lui accorda ce qu'il demandoit, & l'on envoya une Escadre de Galeres, commandée par Don Alvare de Zuniga, pour le transporter à Rhodes. Il y fut reçu avec tous les honneurs dûs à sa naissance & à son rang; le Grand-Maître, avec une nombreuse suite, vint au devant de lui assez près du Port, & le conduisit à l'Auberge de France, qu'il lui avoit destinée pour son logement. Dans la marche D'Aubusson lui donna la droite; Zizim s'en étant apperçu la voulut quitter, & lui fit dire qu'il ne convenoit pas aux Captifs de prendre la place d'honneur sur leurs Patrons. Le Grand-Maître repartit obligeamment, que des Captifs de sa qualité tenoient le premier rang par-tout, & qu'il souhaitteroit que le Prince eût autant de pouvoir dans Constantinople qu'il en avoit dans Rhodes. Durant son séjour le Grand-Maître n'oublia rien pour le divertir & pour le bien régaler, quoiqu'il eût toutes sortes de raisons d'appréhender le ressentiment de Bajazet, qui ne manqueroit pas de le demander, & en cas de refus de déclarer la guerre.

Zizim implore la protection de l'Ordre; réception qu'on lui fait.

Pendant qu'il étoit agité par ces pensées, on vit arriver un Envoyé du Gouverneur de Lycie, Province qui n'est séparée de l'Isle de Rhodes que par un canal assez étroit. Cet Envoyé, sous prétexte de proposer une treve marchande & la liberté du commerce entre les sujets respectifs, étoit venu reconnoître si Zizim s'étoit retiré à Rhodes, & la conduite que l'on tenoit à son égard. Il fit traîner sa négociation autant qu'il put; mais le Grand-Maître qui déméloit l'artifice, pour n'avoir pas plus longtems cet Espion privilégié sous les yeux, termina promptement le Traité & le renvoya à son Maître. Mais à peine étoit-il parti, qu'il en arriva un autre, qui lui apporta une Lettre de la part d'Achmet, le Grand-Visir & le Général favori de Bajazet. Il proposoit au Grand-Maître, comme de son chef, d'entamer une négociation avec Bajazet pour traiter d'une paix solide, lui offrant sa médiation s'il vouloit envoyer des Ambassadeurs à Constantinople. Le Grand-Maître sentit bien que ces différens Negociateurs ne cherchoient qu'à s'introduire dans Rhodes, pour tacher de se defaire de Zizim par le fer ou par le poison. Il se hata donc de congédier ces assassins masqués, & se contenta de répondre au Bacha qu'il etoit disposé à profiter de ses offres, pourvu qu'on ne lui parlât point de tribut. Comme on appréhendoit toujours quelque attentat sur la personne du Prince, on tint différens Conseils, & l'on résolut pour la sureté meme de ce Prince, de le faire passer en France.

Artifices de Bajazet.

Le Grand-Maître le communiqua à Zizim, & lui fit goûter ce projet. Avant que de partir il laissa un ample pouvoir au Grand-Maître pour traiter avec Bajazet en son nom. Cet Acte fut accompagné d'un autre, par lequel il s'engageoit, s'il recouvroit jamais l'Empire, d'entretenir une constante paix avec les Chevaliers, d'ouvrir tous ses Ports à leurs Flottes, & de ren-

[illegible]

SECTION III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de* Rhodes *&c.*

dre tous les ans gratuitement la liberté à trois-cens Esclaves Chretiens. Cet Acte signé de sa propre main se garde encore dans les Archives de Malthe, & il est datté du 5 du mois de Rejeb, de l'an de l'Hégire 887. Ce qui revient, selon notre maniere de compter, au 31 d'Août 1482. Ce Prince s'embarqua ensuite sous la conduite du Chevalier de Blanchefort, neveu du Grand Maître (*a*).

Ambassadeurs envoyés à Constantinople.

Immédiatement après son départ, le Grand-Maître, suivant la parole qu'il en avoit donnée à Achmet, envoya à Constantinople deux des principaux Chevaliers en qualité d'Ambassadeurs. Bajazet les reçut avec beaucoup de distinction, & nomma pour traiter de la paix avec eux le Visir Achmet & Misach Paléologue, qui avoit été rappellé de son exil. Achmet pensa faire échouer la négociation dès l'ouverture de la conférence, en demandant que le Grand-Maître payât tribut à son Maître; & en disant, sur le refus qu'en firent fiérement les Ambassadeurs, que Bajazet iroit en personne à la tête de cent-mille hommes lever lui-même le tribut; sur quoi les Chevaliers vouloient se retirer. Mais le Bacha Paléologue ayant dit en Turc au Visir, qu'il ne devoit pas ignorer que le Sultan vouloit que l'on conclût ce Traité à quelque prix que ce fût, il se désista de sa proposition; les deux Chevaliers, dont l'un entendoit la Langue Turque, demanderent des conditions plus avantageuses qu'ils n'auroient fait sans cela, & le Traité se conclut.

Paix conclue.

On convint que le Grand-Maître s'engageroit à retenir toujours le Prince Zizim en son pouvoir, & sous une garde exacte de plusieurs Chevaliers, & qu'il ne le remettroit point à aucun Prince Chretien ou Infidele, qui pût se servir de son nom & de ses prétentions pour troubler l'Empire. Que pour l'entretien & la garde de ce Prince le Sultan feroit remettre tous les ans à la Religion trente-cinq-mille ducats; & qu'outre cela il en payeroit aussi tous les ans au Grand-Maître dix-mille pour le dédommager des ravages que l'armée de Mahomet avoit faits dans l'Isle de Rhodes. Le Traité fut signé par le Sultan, qui envoya à Rhodes un de ses principaux Ministres pour recevoir la ratification du Grand-Maître. Le Visir, naturellement fier, se plaignit hautement d'un Traité honteux à l'Empire, ce qui fut cause de sa disgrace & de sa mort peu après (*a*).

Plaintes de Zizim. Le Traité est désapprouvé généralement.

Bajazet très-content de la paix fut très-exact à payer les sommes auxquelles il s'étoit engagé, & il les faisoit meme remettre d'avance; mais ce Traité ne fit point honneur au Grand-Maître. L'infortuné Zizim se plaignit hautement d'une paix qui étoit une violation manifeste du sauf-conduit qu'il lui avoit donné, & il fut sourd à tous les motifs de consolation que lui alléguoient les Chevaliers qui étoient préposés à sa garde. Ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est que des gens qui n'aimoient pas l'Ordre, en prirent occasion de blâmer la conduite du Grand-Maître; on le taxoit d'avoir vendu la liberté d'un Prince qui s'étoit mis sous sa protection, & l'on disoit qu'il étoit étonnant que les Chevaliers pour un vil intérêt se fussent érigés en Géoliers aux gages de Bajazet, & qu'ils laissassent échapper une occasion si fa-

(*a*) *Bosio*, *Baudouin*, *Vertot* & al. (*b*) Voy. les mêmes.

favorable d'allumer parmi les Infideles une guerre, dont tous les ennemis dés Ottomans auroient pu se prevaloir. Il y a à-la-vérité deux Historiens contemporains, qui ont tâché de pallier la conduite du Grand-Maître & de le justifier. L'un allegue les avantages que les Princes Chretiens tirerent de la détention de Zizim; & il paroît avoir eu plus de soin d'épargner un reproche à l'Ordre, qu'à soutenir le caractere d'Historien impartial; selon lui, on choisit entre deux maux le moindre. L'autre soutient qu'il n'y eut de la part du Grand-Maître ni sauf-conduit, ni parole donnée. Zizim, suivant lui, se trouva prisonnier de bonne guerre, & par conséquent le Grand-Maître put disposer de sa liberté comme il le jugea à-propos. Nous n'avons point d'autres Auteurs qui puissent nous décider auquel des deux Historiens il faut s'en rapporter.

Zizim vendu au Pape.

Quoi qu'il en soit, le Pape Innocent VIII. bien loin de desapprouver la démarche du Grand-Maître, le fit presser fortement par son Nonce de lui remettre l'infortuné Zizim, pour le bien de toute la Chretienté, disoit-il, & pour tenir le Turc en respect. D'Aubusson fit de fortes représentations sur ce sujet, mais le Pape fut inflexible, ensorte qu'il fut obligé d'envoyer deux des principaux Chevaliers, dont l'un étoit le Vice-Chancelier Caoursin, pour traiter avec le Pontife sur ce sujet aux conditions les plus avantageuses pour lui-même & pour l'Ordre.

Conditions avantageuses accordées à l'Ordre. Le Grand-Maître, créé Cardinal.

Les deux habiles Chevaliers trouvant le Pape aussi disposé à accorder qu'ils étoient prompts à demander, conclurent de lui remettre Zizim aux conditions suivantes. 1 Qu'il ne conféreroit jamais aucunes Commanderies au préjudice des Langues & du droit d'ancienneté. 2. Que les biens de l'Ordre ne pourroient etre compris dans le rôle des Bénéfices que les Papes s'étoient réservés. 3. En cas que Bajazet, mécontent de ce changement, cessat de payer la pension de Zizim, pour en dédommager les Chevaliers de Rhodes, le Pape supprima par une autre Bulle les Ordres du St. Sepulcre & de St. Lazare, qu'il réunit à celui de St. Jean, pour empêcher, dit ce Pontife, que des Chevaliers si nécessaires à la Chretienté ne succombent sous la puissance formidable des Turcs. Les intérets du Grand-Maitre ne furent pas oubliés dans ce Traité, & le Pape s'engagea, aussitôt qu'on lui auroit remis le Prince Zizim, d'envoyer à D'Aubusson le Chapeau de Cardinal; il lui confera en effet le Cardinalat par une Bulle du 9 de Mars 1488 ou 1489; dignité peu convenable à un Homme de guerre, & sur-tout a un Souverain (a). C'est ainsi que le malheureux Prince Ottoman fut vendu au plus haut encherisseur par ces Marchands spirituels de qui il avoit esperé de la protection. Mais ce n'etoit rien en comparaison du traitement inhumain que lui fit peu d'années après Alexandre VI. Successeur d'Innocent; ce Pape le fit enfermer dans le Chateau St. Ange, & pour la somme de trois-cens-mille ducats, que Bajazet s'engagea de lui donner, il le fit secrettement empoisonner, comme nous l'avons vu ailleurs.

Le Pape [illegible]

A la nouvelle de cette horrible perfidie le Grand-Maître fut vivement touché du sort de l'infortuné Zizim, & sa douleur etoit d'autant plus vive, qu'il

(a) *Vertot* T. III. p. 171 & suiv.

SECTION III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.*

qu'il étoit obligé de la dissimuler, & qu'il n'osoit faire éclatter toute son indignation contre l'auteur de cet exécrable crime. Il reçut dans ces circonstances des Lettres de Charles VIII. Roi de France, qui l'invitoit à se rendre auprès de lui pour conférer ensemble sur le dessein qu'il avoit formé de tourner ses armes contre le Grand-Seigneur. Mais le Grand-Maître ne jugea pas à-propos de quitter Rhodes, il prévoyoit clairement que le Monarque François ne tarderoit pas à avoir d'autres affaires sur les bras, tant en Italie que dans ses propres Etats. Le Pape, delivré de la crainte que ce Prince lui avoit inspirée, prétendit, sans égard pour les privileges de l'Ordre, être le seul Maître de toutes les Dignité & des Commanderies; & le Prieuré de Catalogne étant venu à vaquer avec la Commanderie de Nouvelles, il les conféra à Louis Borgia son neveu, quoique le Grand Maître en eût déja pourvu François Bossolx, un des plus illustres Chevaliers de la Langue d'Arragon. Heureusement pour l'Ordre, les plaintes qu'on fit de cette entreprise à Ferdinand Roi d'Arragon & de Castille, l'engagerent à interposer son autorité. Ce Prince, qui dans les guerres qu'il soutenoit contre les Maures n'avoit pas de secours plus assuré que celui des Chevaliers Espagnols, écrivit en termes si forts au Pape, qu'il fut obligé de se désister de son prétendu droit sur les Bénéfices de l'Ordre (*a*).

Il forme une Ligue contre le Turc.

Alexandre VI. s'étoit rendu si odieux à tout le monde, & s'étoit fait un si grand nombre d'ennemis par sa conduite scandaleuse, qu'il jugea à propos de tâcher d'effacer les impressions desavantageuses qu'il avoit données, ou au moins de détourner l'attention du Public de dessus les vices par lesquels il avoit flétri son caractere. Dans cette vue il fit proposer par ses Nonces à la plupart des Princes Chretiens de former une puissante Ligue contre les Turcs, déclara qu'il en vouloit être le Chef, & pour éblouir ceux qui auroient pu douter de la sincérité de ses intentions, il nomma le Grand-Maître Généralissime de cette nouvelle Croisade. Le Grand-Maître, qui n'avoit que trop de raisons de se défier du Pape, auroit refusé le Généralat, si le Conseil de l'Ordre ne lui eût représenté que ce seroit le deshonorer, que de demeurer dans l'inaction, lorsqu'il s'agissoit d'une guerre générale contre les Infideles, puisque les Chevaliers devoient embrasser toutes les occasions de prendre les armes contre les ennemis de la Foi. Ce qui acheva de déterminer le Grand-Maître fut une Lettre qu'il reçut de Louis XII. Roi de France, dans laquelle ce Prince lui marquoit qu'il envoyoit une petite Flotte dans la Mediterranée sous le commandement de Philippe de Cleves, & que son Instruction portoit expressément de lui obéir, & de n'agir que par ses ordres. Le Grand-Maître fit alors équipper plusieurs Vaisseaux de haut bord, des Galeres, des Galiotes & des Barques armées, & n'attendoit plus pour agir que les Galeres du Pape & les Vaisseaux François. Mais le Commandant, bien loin de se conformer aux instructions du Roi son Maître, alla d'abord assiéger la Capitale de l'Isle de Metelin; il fut bientôt obligé de lever le siege après avoir perdu beaucoup de monde, & de se retirer honteusement en France.

Le

(*a*) *Bosio*, *Baudouin* L. VII. C. 67. *Vertot* T. III. p. 186 & suiv.

Le Général de la Flotte Vénitienne manda cette nouvelle au Grand-Maître, ajoutant qu'il ne falloit point compter sur les quinze Galeres du Pape, qu'il n'en avoit que deux en mer, qui étoient employées ailleurs. D'Aubusson se vit donc dans la nécessité de faire la guerre avec les seules forces de la Religion, ou de laisser la Ligue, qui subsistoit encore, s'anéantir d'elle-même. Il prit le premier parti comme le plus honorable, & sa Flotte s'empara de l'Isle de Sainte Maure. Il ne laissa pas de faire tous ses efforts pour ranimer la Ligue, mais inutilement. Le perfide Pontife, qui avoit assez fait pour sa réputation de former une Ligue, ne songeoit uniquement qu'à procurer des établissemens considérables à Cesar Borgia son bâtard. Les autres Princes alliés, à son exemple, n'étoient occupés que de leurs intérets particuliers. Ainsi tout le fruit que l'on recueillit de cette puissante Ligue, outre la prise de la petite Isle dont nous avons parlé, fut que le Chevalier Villaragut qui commandoit les Galeres de l'Ordre, enleva une riche Flotte marchande qui alloit a Constantinople, & après en avoir battu l'escorte il la conduisit dans le Port de Rhodes.

D'Aubusson abandonné de ses Alliés.

Le peu de succès de la Ligue, l'indigne procédé du Pape, & l'infidélité des Princes Chretiens ses Alliés, causerent beaucoup de chagrin au Grand Maître. Ce qui augmenta encore son chagrin, ce furent d'un côté les entreprises du Pontife toujours avide de biens sur les privileges de l'Ordre, & de l'autre le luxe & le mollesse qui regnoient parmi la plupart des Chevaliers. Pour adoucir en quelque façon ses ennuis le Grand-Maître employa le peu de jours qui lui restoient, a mettre en œuvre les moyens les plus efficaces pour la reformation des abus & pour le rétablissement de la Discipline. D'abord il publia un Edit, par lequel il bannit de l'Isle de Rhodes & de tous les Etats de la Religion les Juifs, non seulement comme les ennemis déclarés du nom de Jesus-Christ, mais comme des gens qui contribuoient aux desordres qu'il vouloit reformer. Il fit ensuite de severes Reglemens contre le luxe des Chevaliers, par lesquels il defendoit les dorures, les habits trop riches & trop charges d'ornemens, & tout l'attirail de la vanité, sous des peines assez rigoureuses. Il eut la satisfaction de voir son autorité tellement respectée, qu'en très-peu de tems tout changea de face à cet égard dans l'Isle ; mais elle fut fort contrebalancée par la mortification qu'il eut de voir que toutes ses remontrances ne pouvoient arreter le cours des injustices & des usurpations de l'avare Alexandre. Accablé de chagrin, d'inquietudes, & d'années, ayant plus de quatrevingts ans, le Grand-Maître tomba dans une profonde melancolie, qui lui causa une maladie mortelle, desorte qu'il finit ses jours le 3 de Juillet 1503, la vingt-septieme année de son Magistere (a).

Autres chagrins auxquels il est exposé. Sa mort.

Pour reparer autant qu'il étoit possible la perte de cet illustre Chef, le Chapitre élut en sa place *Emeri d'Amboise*, d'une maison non moins ancienne & noble, Grand-Prieur de France, & qui etoit alors dans son Prieuré. Il ne tarda pas a le quitter pour remplir les devoirs de sa nouvelle dignité. Aussitot qu'il fut arrivé a Rhodes, son premier soin fut de s'instruire de l'etat

39. *Emeri d'Amboise.*

(a) *Bosio*, *Baudouin*, *Vertot* & al.

Section III. Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.

l'état de tout le Corps de la Religion, & dans cette vue il convoqua un Chapitre Général. On y fit divers réglemens pour établir un bon ordre dans l'administration des Finances, & pour mettre les Isles & la Flotte en état de résister à Bajazet & au Sultan d'Egypte, qui avoient fait secrettement une Ligue contre les Chevaliers. Le premier ne pouvoit leur pardonner d'avoir reçu son frere; il étoit d'ailleurs piqué de leur puissance sur mer, qui les mettoit en état de s'enrichir aux dépens du Commerce des Turcs & des Egyptiens, qu'ils avoient en quelque façon ruiné. Se voyant délivré de l'inquiétude que lui avoit causé jusqu'alors son frere, il donna ordre à tous les Corsaires qui navigeoient sous sa Banniere de faire des descentes dans toutes les Isles qui dépendoient de l'Ordre, & d'y mettre tout à feu & à sang. A l'égard du Sultan d'Egypte, les Chevaliers incommodoient fort son Commerce, & d'ailleurs il craignoit les Portugais, qui se rendoient redoutables le long des côtes de la Mer Rouge & dans tout l'Orient (*a*). Mais comme il manquoit de bois pour la construction des Vaisseaux dont il avoit besoin pour faire tête à ces deux Puissances maritimes, il s'adressa à Bajazet, qui, en vertu du Traité conclu entre eux, lui permit d'acheter dans le Port de Constantinople plusieurs Navires marchands, & de faire couper des bois dans les Forêts qui sont voisines du Mont Negro & le long du Golphe d'Ajazzo. De son côté le Sultan s'engagea à mettre en mer une puissante Flotte pour faire le siege de Rhodes.

La Flotte de Bajazet est obligée de se retirer.

Pendant que ce Prince faisoit ses préparatifs, Bajazet mit en mer une Flotte composée d'un grand nombre de Galeres & d'autres Bâtimens, commandés par un fameux Corsaire nommé Camali, avec ordre de faire des descentes dans les Isles des Chevaliers, & d'y mettre tout à feu & à sang. Mais le Grand-Maître, qui avoit des espions jusques dans le Serrail, eut le tems de faire réparer par-tout les fortifications, & de poster des Corps de Cavalerie, qui avoient à leur tête les plus braves Chevaliers, ensorte que par-tout où les Turcs firent descente ils furent si bien reçus que la plupart furent taillés en pieces. Camali, après avoir recueilli ceux qui purent échapper à l'épée des Chevaliers, tenta une descente dans l'Isle de Lero, qui est plutôt un rocher & un écueil qu'une Isle; il n'y avoit qu'un Château & une petite Garnison, & Camali assiégea la Place. Le Gouverneur, qui étoit un ancien Chevalier, étant alors fort malade, laissa le soin de la défense à un jeune Chevalier Piemontois, à peine âgé de dixhuit ans, nommé Paul Simeoni. Ce jeune Chevalier répondit avec tout le feu de sa Place à celui des Turcs; mais comme il vit que leur artillerie avoit abattu un grand pan de muraille, il fit habiller en Chevaliers, & avec la Croix blanche les habitans de l'Isle & même leurs femmes, qui bordoieut en foule la breche. Les Turcs les prenant pour autant de Chevaliers, & croyant que c'étoit un secours qui étoit arrivé de nuit dans l'Isle, leverent le siege avec précipitation, dans la crainte d'être surpris par les Galeres de l'Ordre, & se retirerent honteusement (*b*).

La Flotte du Sultan d'Egypte est defaite.

Immédiatement après, le Sultan d'Egypte, en exécution du Traité qu'il avoit

(*a*) *Osor.* L. III. C. 4. (*b*) *Bosio*, *Vertot* T. III. p. 219.

Section III. Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c

avoit fait avec Bajazet, envoya sept Flûtes, dont le dessein étoit de faire une descente dans l'Isle de Lango. Deux de ces Vaisseaux s'étant avancés pour reconnoître, furent découverts par les sentinelles du Château. Le Gouverneur fit sortir aussitôt du Port deux Galeres, qui aprés avoir pris le large revinrent sur ces Flûtes; les Sarrasins ne pouvant rejoindre leur Escadre, gagnerent la côte de l'Isle, débarquerent & s'y cacherent. Les Chevaliers remorquerent les deux Flûtes, y firent entrer des soldats & des matelots Chretiens avec deux Chevaliers, qui reprirent la route que tenoient auparavant les Infideles. Les cinq autres Flûtes les joignirent sans aucune défiance, mais elles furent bien surprises de s'en voir attaquées. Elles le furent encore davantage, quand elles apperçurent sortir de derriere un cap de l'Isle les deux Galeres de la Religion, qui les investirent, & qui aprés une vive attaque les obligerent de se rendre. On mit tous les Infideles à la chaîne, & on les envoya à Rhodes (*a*).

Prise d'une riche Caraque.

Ce petit avantage fut suivi d'une entreprise bien plus considérable que fit un des Vaisseaux de la Religion. Il partoit tous les ans d'Alexandrie une grande Caraque, qui portoit à Constantinople des soiries, des épiceries & toutes sortes de marchandises que les Egyptiens tiroient des Indes par la Mer Rouge. Ce Vaisseau étoit d'une grandeur si extraordinaire, que la cime du grand mât des plus grandes Galeres n'atteignoit pas à la hauteur de sa proue. A peine six hommes en pouvoient-ils embrasser le mât, & ce Batiment avoit sept étages. Outre son fret, les marchands & les matelots, il pouvoit encore porter mille soldats pour sa défense; & les Sarrasins appelloient cette Caraque la Reine de la mer. Les Chevaliers, sous le Magistere de d'Aubusson, avoient tenté plusieurs fois de la joindre & de l'attaquer, sans en pouvoir venir à bout. Cela n'empêcha pas le Grand-Maître de tenter fortune; ayant appris que cette Caraque étoit en mer, il ordonna au Chevalier Gastineau, qui montoit le premier Vaisseau de guerre de la Religion, de la combattre, mais d'employer plus d'adresse que de force pour s'en rendre maître, & sur-tout de ne la pas brûler, ni de la couler à fond.

Gastineau, en exécution de ses ordres, mit à la voile faisant la route de Candie pour attendre la proie qu'il cherchoit, & il l'apperçut bientôt. Les Sarrasins fiers de leurs forces ne s'écarterent point de leur route, & regarderent l'Armateur Chretien avec mepris. Quand le Chevalier fut à la portée du canon, il envoya un de ses Officiers dans son Esquif, sommer le Capitaine de la Caraque de se rendre. Le Sarrasin lui repondit que ce Vaisseau appartenoit au Sultan son Maître, qu'il le montoit depuis plusieurs années sans qu'il eût trouvé dans ces mers aucun ennemi assez hardi pour l'attaquer, & qu'il avoit sur son Bord une foule de braves Musulmans, qui perdroient la vie pour le défendre. Le Chevalier ayant reçu cette reponse, renvoya son Officier au Sarrasin, pour lui dire que ses Superieurs l'avoient chargé de l'attaquer fort ou foible; qu'il ne pouvoit se dispenser de leur obeir; qu'il leur offroit, s'ils vouloient se rendre, de leur faire bon quartier, sinon qu'il les

(*a*) Les même.

Section III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.*

les brûleroit ou couleroit à fond. Le Sarrasin, indigné de ce second message, menaça l'Envoyé de le jetter à la mer s'il revenoit chargé de pareilles propositions.

Le Commandeur, qui n'avoit pour but que d'amuser les Infideles, s'étoit avancé pendant ces pourparlers jusqu'à la portée de canon de la Caraque, & d'abord que son Envoyé fut rentré, il lâcha une bordée de son canon chargé à cartouches, qui tua le Capitaine Sarrasin. La plupart des Officiers, des soldats & des marchands qui se trouvoient sur le tillac, furent si découragés, qu'ils calerent les voiles & offrirent de se rendre avant qu'on leur envoyât une seconde bordée. Le Chevalier obligea les principaux à à passer sur son Vaisseau, en même tems qu'il fit entrer dans le leur des Officiers & des matelots pour en prendre la conduite. Les richesses qui se trouverent dans cette prise étoient immenses, outre de très-grosses sommes d'argent & les pierreries dont les Marchands étoient chargés. Le Sultan, pour les racheter & ses autres sujets, envoya plusieurs balles d'épiceries, quantité d'étoffes & de marchandises de grand prix. Peu de jours après les Vaisseaux de la Religion prirent encore proche des côtes de Chypre trois Navires des Sarrasins, dont on envoya vendre les marchandises en France, & du produit de cette vente on renvoya à Rhodes du canon, des armes & des munitions de guerre (*a*).

La Flotte Egyptienne défaite.

Dans ces entrefaites les sujets de Campson Gauri, c'est le nom du Sultan d'Egypte, avoient coupé & façonné du bois dans le Golphe d'Ajazzo pour en construire de nouveaux Bâtimens, & ce Prince envoya vingt-cinq Vaisseaux de différentes grandeurs pour le transporter. Le Grand-Maître, instruit de l'arrivée de la Flotte Egyptienne dans le Golphe, envoya, du consentement du Conseil, la grande Caraque, avec quatre Galeres, & jusqu'à dixhuit Vaisseaux de différentes grandeurs. Comme l'armement d'Egypte étoit en grande partie destiné contre le Roi de Portugal, le Grand-Maître donna le Commandement des Galeres à André Amaral, Chevalier Portugais plein de courage & habile dans la marine, mais fier & présomptueux. Les Vaisseaux étoient sous les ordres de Villiers de l'Isle Adam, qui fut depuis Grand-Maître, Chevalier non moins brave, mais plus prudent & plus circonspect. Quand les deux Commandans se furent joints au Cap de St. André, au Levant du Royaume de Chypre, d'Amaral fut d'avis d'aller attaquer les ennemis dans le fond du Golphe, & de Villiers proposa d'attendre & de surprendre les Vaisseaux chargés de bois quand ils seroient en mer. La contestation pensa mettre les deux Généraux aux mains, mais le François plus modéré céda enfin, & la Flotte entra à pleines voiles dans le Golphe. Le Commandant des Sarrasins ayant apperçu la Flotte de Rhodes, fit entrer dans ses Vaisseaux ce qu'il avoit de troupes à terre, leva l'ancre, & vint au devant des Chevaliers. Mais comme les Chretiens avoient d'excellens pilotes, ils y gagnerent le vent sur les ennemis. Le combat fut des plus furieux & des plus opiniâtres pendant trois heures; alors les Chevaliers, irrités de la résistance qu'ils trouvoient, & de la perte de plusieurs Vais-

(*a*) *Boudouin*, L. VII. Ch. 8. *Vertot* l. c. p. 222 & suiv.

Vaiſſeaux & de beaucoup de monde, en vinrent à l'abordage avec tant de courage & de valeur, que les Sarraſins ne purent y réſiſter, la plupart abandonnerent leurs Vaiſſeaux, les uns ſe jettent dans leurs Eſquifs, d'autres tâchent de gagner à la nage le rivage, & ceux qui y arriverent ſe ſauverent dans les bois & dans les montagnes; il n'y eut que leur Général qui aima mieux ſe faire tuer, que d'abandonner ſon Vaiſſeau ou de ſe rendre. Les Chevaliers prirent onze Vaiſſeaux, quatre Galeres, & coulerent le reſte à fond. Ils débarquerent enſuite des troupes qui pourſuivirent les fuyards, & les prirent la plupart; & après avoir mis le feu aux bois que les Egyptiens avoient façonnés, ils retournerent à Rhodes, & entrerent dans le Port avec les priſes qu'ils avoient faites, qui dédommagerent amplement le Tréſor des fraix qu'il avoit fallu faire pour cet armement (*a*). Le Grand-Maître fit faire des réjouiſſances dans la ville & dans l'Iſle, & fit ſavoir la nouvelle de cette victoire à toutes les Cours de l'Europe, & dans tous les Prieurés de l'Ordre, demandant aux uns & commandant aux autres de lui envoyer des ſecours d'hommes, d'argent & d'armes, parcequ'il y avoit tout lieu de croire que le Sultan chercheroit à ſe venger de l'affront qu'il avoit reçu. Le Grand-Maître ne ſurvéquit pas longtems, & mourut âgé de ſoixante-dixhuit ans, le 13 de Novembre 1512, la huitieme année de ſon adminiſtration.

On lui donna pour ſucceſſeur *Guy de Blanchefort*, Grand-Prieur d'Auvergne, neveu du Grand-Maître d'Aubuſſon, qui avoit conduit l'infortuné Zizim en France. Pendant que des Couriers étoient allés lui porter les nouvelles de ſon élection, le Conſeil de l'Ordre reçut un Bref de Jules II. qui étoit alors ſur le Siege de Rome, pour inviter les principaux Chevaliers à ſe rendre inceſſamment au Concile de Latran, dont il leur avoit deſtiné la garde. Mais le Conſeil, bien inſtruit qu'il s'agiroit moins dans ce Concile des intérêts de la Religion que des projets ambitieux du Pape, s'excuſa ſur l'abſence du nouveau Grand-Maître; on ſe contenta d'ordonner au Chevalier Caretti, Amiral de l'Ordre, qui réſidoit alors à la Cour de Rome, de tirer d'Italie un nombre de Chevaliers & d'aller à leur tete offrir ſes ſervices au Pontiſe. Les circonſtances ne permettoient pas non plus au Chef de l'Ordre de ſe rendre auprès du Pape & de ſe trouver au Concile, parceque les Turcs armoient puiſſamment. Caretti même, au-lieu de s'arrêter à Rome, obtint du Pape la permiſſion de ſe rendre inceſſamment à Rhodes avec ſes Chevaliers, & y amena deux Vaiſſeaux chargés de grains. 40 Guy de Blanchefort.

Le Grand-Maître ayant auſſi appris la nouvelle de l'armement des Turcs, précipita ſon départ, quoiqu'il fût dangereuſement malade. Il s'embarqua à Vile-franche proche de Nice; mais la mer augmenta tellement ſon mal, que les Chevaliers qui l'accompagnoient voulurent l'engager à relacher en Sicile, & à y demeurer juſqu'à ce qu'il fût rétabli; mais il ne voulut abſolument point y entendre, & mourut à la hauteur de l'Iſle de Zante. Lorſqu'il ſentit que ſa fin approchoit, il ordonna aux Chevaliers qui étoient avec lui, qu'auſſitot qu'il ſeroit expiré ils fiſſent partir inceſſamment une Caravelle avec *Mort du Grand-Maître.*

(*a*) Voy. les mêmes.

SECTION III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etabliſſement dans l'Iſle de Rhodes &c.*

avec de bons rameurs, qui portaſſent en diligence à Rhodes les nouvelles de ſa mort avant que la Cour de Rome pût en être inſtruite, de peur que le Pape n'entreprît de diſpoſer de la Grande-Maîtriſe (*a*). Il mourut le 24 de Novembre, & la Caravelle arriva à Rhodes le 13 de Décembre.

On aſſembla le lendemain le Chapitre, & tous les ſuffrages ſe réunirent en faveur de *Fabrice Caretti*, ce qui lui avoit en quelque façon été prédit par le Grand-Maître d'Aubuſſon dans le tems du dernier ſiege de Rhodes, pendant lequel il s'étoit fort ſignalé.

41. Fabrice Caretti.

D'abord qu'il eut pris poſſeſſion de ſa dignité, il convoqua un Chapitre général, dans la vue de faire les préparatifs néceſſaires pour ſoutenir le ſiege dont on ſe croyoit menacé. Peu après il fit venir un train nombreux d'artillerie de France, & il y envoya en qualité de Viſiteur & de ſon Lieutenant-Général Philippe de Villiers de l'Iſle Adam. La guerre qu'on appréhendoit de la part des Turcs, fut ſuſpendue par les diſſenſions domeſtiques qui s'éleverent entre les fils de Bajazet, dont nous avons parlé ailleurs. Selim, le plus jeune des trois, s'étant aſſuré l'Empire par la mort de ſes deux freres, tourna ſes armes contre la Perſe, & avec tant de bonheur que le Sophi, pour ſe ſoutenir contre un ennemi ſi redoutable, fut obligé de faire alliance avec d'autres Princes, & entre autres avec le Grand-Maître & le Sultan d'Egypte, auxquels Selim n'étoit pas moins redoutable. Selim, n'ayant pu réuſſir à détacher le Sultan de la Ligue, porta ſes armes en Egypte, conquit en moins de quatre ans la Syrie, la Paleſtine, une grande partie de l'Arabie & toute l'Egypte, enſorte qu'il détruiſit entiérement la Monarchie des Mamelucs.

Préparatifs de Selim *contre* Rhodes.

Après ces conquêtes, Selim donna tous ſes ſoins à équipper une Flotte de deux-cens Galeres. Le Grand-Maître jugea bien qu'elle étoit deſtinée contre l'Iſle de Rhodes. Comme après ſon élection il s'étoit chargé des Finances, il n'épargna rien pour ſe mettre en état de défenſe. Il fit faire de nouvelles fortifications à la ville & au Port, remplit ſes arſenaux & ſes magazins de munitions de guerre & de bouche, & prit en un mot toutes les précautions poſſibles. Dans ces entrefaites Selim envoya pour eſpion à Rhodes un Médecin Juif; pour être moins ſuſpect il ſe fit baptiſer, & par ſa capacité s'introduiſit bientôt dans les principales maiſons de la ville; quand il eut découvert les endroits foibles de la Place, il en rendit un compte exact aux Miniſtres de la Porte.

Sa mort. 1520.

Dans ces entrefaites Selim mourut, & Soliman II. ſon fils unique, âgé à peine de vingt ans, lui ſuccéda. La jeuneſſe de ce Prince fit que Gazelle, Gouverneur de Syrie, eut la hardieſſe de ſe révolter contre lui. Il eut recours au Grand-Maître pour avoir un train d'artillerie, dont il avoit beſoin. Caretti lui accorda ce qu'il demandoit, lui envoya des canons, de la poudre & d'autres munitions de guerre, avec d'excellens Officiers d'Artillerie. Gazelle s'en ſervit utilement à la tête de ſes Mamelucs, mais enfin accablé par le nombre il perdit la bataille & la vie.

Les Miniſtres de Soliman ne manquerent pas de lui repréſenter, pour l'ir-

(*a*) *Boſio*, *Baudouin* L. VII. C. 8. *Vertot* T. III. p. 236.

l'irriter contre les Chevaliers de Rhodes, qu'ils avoient donné des secours à Gazelle, qu'ils étoient ennemis jurés de la Porte, & qu'ils tenoient dans les fers plusieurs des plus braves Officiers Turcs. Soliman résolut donc de porter la guerre dans l'Isle de Rhodes, & il fut principalement affermi dans ce dessein par des mémoires que son pere Selim avoit laissés, où il trouva la relation exacte de l'état de l'Isle que l'espion Juif, dont on a parlé, lui avoit envoyée.

Mort du Grand-Maître.

Pendant que ce Prince faisoit de grands préparatifs contre Rhodes, le Grand-Maître n'étoit pas moins diligent à préparer tout pour une vigoureuse défense. Il avoit eu soin de bonne heure de s'assurer du secours du Pape & de celui de quelques autres Puissances. Le premier lui envoya trois Gallions bien armés, & le Roi de France neuf Galeres, quatre Brigantins, & quatre Barques armées, sous les ordres du Baron de St. Blancard; mais ces Vaisseaux étrangers s'en retournerent bientôt, quand on apprit que Soliman en vouloit à Belgrade. Nous avons parlé ailleurs du siege & de la perte de cette importante Place. Pendant que le Grand-Seigneur l'attaquoit avec la derniere furie, le Grand-Maître accablé d'années, usé de fatigues, & épuisé d'inquiétudes mourut le 10 Janvier 1521. au commencement de la huitieme année de son Magistere.

42. Villiers de l'Isle-Adam.

L'état présent des affaires obligea l'Ordre de ne pas tarder à lui donner un successeur. Le nombre des Prétendans fut plus grand qu'a l'ordinaire; il y a cependant de l'apparence que le choix seroit tombé sur André d'Amaral, Chancelier de l'Ordre & Grand-Prieur de Castille, qui avoit d'ailleurs les qualités requises pour cette dignité, si sa présomption & la hauteur avec laquelle il la demanda, n'avoient rebuté les Electeurs; la pluralité des suffrages se déclara pour *Philippe de Villiers de l'Isle-Adam*, distingué par son mérite, & qui étoit alors absent.

Ressentiment & trahison d'Amaral.

La maniere dont tous les Chevaliers applaudirent au choix que les Electeurs avoient fait, outra le fier d'Amaral, & dans sa colere il lui échappa de dire à un Chevalier Espagnol de ses amis, que l'Isle-Adam seroit le dernier Grand-Maître qui regneroit à Rhodes. Bosio rapporte (a) la maniere dont ce Traître s'y prit pour exécuter ses pernicieux desseins, & pour accomplir la prédiction qu'il avoit faite. Ayant gagné un Esclave Turc, qu'il avoit pris à la guerre, en lui faisant esperer sa liberté, il l'envoya secrettement à Constantinople, chargé d'une Lettre pour le Grand-Seigneur, à laquelle il avoit joint un ample memoire de l'etat present de Rhodes, de ses fortifications, des troupes, de ce qu'il y avoit de munitions de bouche & de guerre &c. Il ajoutoit que le Conseil venoit de faire abattre une partie du bastion d'Auvergne pour le refaire sur des fondemens plus solides, & que si Sa Hautesse vouloit se presser de faire avancer son armée, il trouveroit la Place toute ouverte de ce coté-là & hors de defense. Soliman etoit encore en Hongrie, desorte que le Turc remit son paquet aux Ministres, & on l'envoya par un Courier expres au Grand-Seigneur. Ce Prince fut ravi de trou-

(a) Voy. *Baudoin* L. IX. C. 1. *Vertot* l. c. p. 254.

Ii 2

SECTION III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de* Rhodes *&c.*

trouver en d'Amaral un espion privilégié, lui renvoya son esclave avec des promesses d'une recompense magnifique. Son perfide Maître, pour ne donner aucun soupçon, publia qu'il n'étoit revenu que pour lui apporter sa rançon. Les caresses extraordinaires que lui fit le Chancelier parurent fort étranges, mais la crainte de se faire un ennemi d'un homme fier & hautain fit qu'on n'osa faire paroître ses soupçons, d'autant plus que le Grand-Maître n'étoit pas encore arrivé de France, où il avoit travaillé à procurer à l'Ordre tous les secours possibles pour la guerre dont il étoit menacé.

Il s'embarqua sur la grande Caraque à Marseille. Malheureusement, par la négligence d'un Officier de bouche, le feu y prit, & les flammes gagnerent si rapidement, que les voiles & les cordages furent en un instant réduites en cendres; dans ce désordre chacun parloit d'abandonner la Caraque & de se sauver dans quelqu'une des Felouques qui portoient l'équipage du Grand-Maître. Mais de Villiers défendit sous peine de la vie qu'on sortit du Vaisseau; il fut si bien obéi, que peu après on vint à bout d'éteindre le feu, & la Caraque fut sauvée par ceux mêmes qui la vouloient abandonner. Cet accident fut suivi d'un autre plus terrible, le tonnerre tomba sur le Vaisseau, entra dans la chambre de poupe, tua neuf hommes, & brisa l'épée du Grand-Maître sans endommager le fourreau. Les matelots tirerent de fâcheux présages de ces divers accidens. Mais le Grand-Maître sans s'y arrêter, entra dans le Port de Syracuse, & y fit radouber ses Vaisseaux. Il y eut avis que Curtogli, fameux Corsaire & chéri du Grand-Seigneur, l'attendoit à son passage avec une puissante Escadre. On fit tout ce que l'on put pour persuader au Grand-Maître d'éviter la rencontre d'un ennemi si redoutable; mais il fut sourd à toutes les sollicitations, sortit du Port avec sa petite Flotte, & fit mettre toutes les voiles au vent. L'ennemi l'attendoit au Cap. St. Ange; il le passa de nuit & arriva heureusement à Rhodes, où sa présence sembla ranimer tout l'Ordre (*a*).

Ambassade & Lettre de Soliman *au Grand-Maître.*

Soliman s'étant rendu maître de Belgrade, résolut suivant le plan de son pere d'attaquer Rhodes, pour arrêter les ravages que les Chevaliers faisoient sur mer, & pour prévenir à l'avenir toutes les tentatives que l'on voudroit faire pour recouvrer la Terre Sainte. Il fit tous les préparatifs nécessaires pour le siege, & nomma les Généraux qui devoient commander. Ensuite il envoya un Ambassadeur à Rhodes pour féliciter le Grand-Maître en apparence sur son élevation à cette dignité; l'Ambassadeur lui remit la Lettre suivante.

SOLIMAN SULTAN, par la grace de Dieu Roi des Rois &c.

A Philippe de Villiers de l'Isle-Adam, Grand-Maître de l'Isle de Rhodes, Salut.

„ Je te félicite de ta nouvelle dignité, & de ton arrivée dans tes Etats. „ Je

(*a*) *Bosio* T. II. L. XVIII. p. 635. *Baudouin* L. VII. C. 11. *Vertot* T. III. p. 256. & suiv.

,, Je souhaitte que tu y regnes heureusement, & avec encore plus de gloi-
,, re que tes prédécesseurs. Il ne tiendra qu'à toi d'avoir part dans notre
,, bienveillance. Jouis donc de notre amitié, & comme notre ami ne sois
,, pas des derniers à nous féliciter des conquêtes que nous venons de faire
,, en Hongrie, où nous nous sommes rendus maîtres de l'importante Pla-
,, ce de Belgrade, après avoir fait passer par le tranchant de notre redou-
,, table épée ceux qui ont osé nous résister. Adieu. De notre Camp &c.

Section III. Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.

Cette Lettre fut lue en plein Conseil, & le Grand-Maître y répondit en ces termes.

Réponse du Grand-Maître.

Philippe Villiers de l'Isle Adam Grand-Maître de Rhodes
A *Soliman* Sultan des Turcs.

,, J'ai fort bien compris le sens de ta Lettre, que ton Ambassadeur m'a
,, apportée. Tes propositions d'une paix entre nous me sont aussi agréa-
,, bles, qu'elles feront peu de plaisir à Curtogli. Ce Corsaire, à mon passage
,, de France, n'a rien oublié pour me surprendre; mais n'ayant pu réussir
,, dans son projet, & ne pouvant se résoudre à sortir de ces mers sans nous
,, avoir causé quelque dommage, il est entré dans la riviere de Lycie, & a
,, tâché d'enlever deux Vaisseaux marchands qui partoient de nos Ports. Il
,, avoit même investi une Barque qui appartenoit à des Candiots, mais des
,, Galeres de l'Ordre, que j'ai fait sortir du Port de Rhodes, l'ont contraint
,, de lâcher prise, & de peur de tomber lui-même en notre puissance il a
,, cherché son salut dans une prompte fuite. Adieu. De Rhodes &c.

Comme les Turcs n'étoient pas fort scrupuleux sur le Droit des Gens, le Grand-Maître ne jugea pas à-propos d'envoyer cette Lettre par un Chevalier, qu'ils auroient pu retenir, mais par un simple habitant de Rhodes. Soliman connut bien par cette Lettre, qu'il avoit à faire à un homme d'un caractere ferme & intrepide. Comme néanmoins ce n'étoit pas ce qu'on vouloit, le Bacha Pyrrus, vieillard d'une grande capacité, proposa dans le Conseil d'écrire encore au Grand-Maître, & de lui marquer qu'ils n'avoient osé présenter sa Lettre au Sultan à cause de la bassesse du porteur; mais que s'il vouloit envoyer à la Porte un de ses principaux Chevaliers, il y avoit lieu d'espérer que sa négociation se termineroit par une paix solide. Le but de ce Ministre étoit d'attirer à Constantinople quelqu'un des premiers de l'Ordre, & d'en tirer à force de tourmens des lumieres sur l'etat de la Place & les forces de la Religion.

Seconde Lettre du Sultan.

On dépêcha donc un second Courier à Rhodes au nom de Pyrrus, que l'on chargea d'une seconde Lettre du Grand-Seigneur, d'un stile bien différent, & qui etoit peu s'en faut une déclaration de guerre; elle etoit conçue en ces termes.

,, On nous a assurés que la Lettre que Notre Hautesse t'avoit écrite, t'a
,, été rendue, & qu'elle t'a causé plus d'étonnement que de plaisir. Assu-
,, re-toi que je ne me contente pas de la prise de Belgrade, mais que je me
,, propose d'en faire dans peu une autre aussi importante, de laquelle tu

Section III. Histoire de l'Ordre depuis son Etabliſſement dans l'Iſle de Rhodes, &c.

„ ſeras bientôt averti, toi & tes Chevaliers ne ſortant guere de ma mémoire ".

Le Grand-Maître fit la réponſe ſuivante.

Réponſe du Grand-Maître.

„ Je ne ſuis point fâché que tu te ſouviennes de moi & des Chevaliers „ de mon Ordre. Tu me parles de la conquête que tu as faite en Hongrie, „ & du deſſein où tu es de faire une autre entrepriſe dont tu eſperes le même ſuccès. Mais fais réflexion que de tous les projets que forment les „ hommes, il n'y en a point de plus incertains que ceux qui dépendent du „ ſort des armes. Adieu ".

Le Grand-Maître ne laiſſa pas d'écrire en particulier à Pyrrus, que ſi le Sultan ſon Maître ſouhaittoit ſincérement la paix, il n'avoit qu'à lui envoyer des ôtages, ou du-moins un ſauf-conduit ſcellé du Grand Sceau de l'Empire, & qu'il feroit partir pour Conſtantinople un Chevalier des plus conſidérables de ſon Ordre. Mais un Brigantin de la Religion ayant été enlevé par les Turcs proche de Rhodes, on prit cet acte d'hoſtilité pour une déclaration de guerre. Le Grand-Maître s'y prépara avec ſoin; il penſa ſurtout à pourvoir à la ſubſiſtance du peuple, & propoſa de faire venir inceſſamment de Naples & de Sicile une plus grande quantité de bleds, de vins, d'huile &c. & pour priver les Turcs de fourrage on coupa les grains par ſon ordre (*a*).

Conduite perfide de d'Amaral.

Le perfide Chancelier traverſa autant qu'il put les ſages deſſeins du Grand-Maître ſous divers prétextes, comme la crainte d'épuiſer le tréſor public à force de préparatifs avant que de ſavoir s'ils étoient néceſſaires. Il tâcha auſſi de perſuader au Conſeil, que Soliman n'auroit pas écrit une Lettre auſſi menaçante, ſi ſon armement étoit deſtiné contre Rhodes. Mais le Grand-Maître aſſura qu'il avoit des Lettres d'un Eſpion ſûr, qui l'aſſuroit que le ſiege de Rhodes étoit le ſeul objet de l'armement du Grand-Seigneur. Heureuſement ſon avis prévalut, ſans quoi l'on auroit manqué des choſes les plus néceſſaires, entre autres de vin, par la même perfidie. Le Chancelier ſous prétexte de ménage avoit rejetté les propoſitions de trois Marchands de Rhodes, qui offroient d'en fournir la ville à un prix raiſonnable, ſe plaignant toujours que les inquietudes que donnoient les armemens des Turcs avoient cauſé plus de dépenſe à l'Ordre que s'ils avoient attaqué Rhodes à force ouverte. Mais le Grand-Maître envoya en Candie un Frere ſervant, appellé Antonio Boſio, oncle de l'Hiſtorien que nous avons cité ſouvent, qui en amena bientôt une ample proviſion de vins. Il étoit auſſi chargé de lever des ſoldats, mais il n'y trouva pas la même facilité qu'à recouvrer des vins. Le Gouverneur, qui redoutoit le reſſentiment de Soliman, fit faire défenſe à ſon de trompe à qui que ce fût de prendre parti dans le ſervice de Rhodes. Mais l'Agent du Grand-Maître, ſoit que le Gouverneur y connivât, ſoit qu'il trompât ſa vigilance, ne laiſſa pas de faire ſa recrue, & plus de cinq-cens hommes, déguiſés en Marchands & en Matelots, s'embarquerent. Il engagea même un excellent Ingénieur, nommé Gabriel Martinengue, Gentilhomme Breſſan, que le Sénat de Veniſe avoit

(*a*) *Boſio*, *Megiſſer*, *Baudouin*, *Vertot* & al.

avoit envoyé pour avoir ſoin des fortifications des Places de Candie, de venir à Rhodes, pour partager avec les Chevaliers la gloire de défendre cette ville contre les ennemis de la Chretienté. Nous verrons dans la ſuite, que Martinengue, auſſi brave Soldat qu'habile Ingénieur, rendit de grands ſervices durant le ſiege.

Martinengue *excellent Ingénieur ſe rend à* Rhodes.

Boſio, ayant inſtruit le Grand-Maître du zele que Martinengue avoit témoigné, & des hazards qu'ils avoient couru dans leur voyage, ce Seigneur & les principaux Commandeurs à ſon exemple comblerent cet habile homme de careſſes. Bientôt il conçut tant d'eſtime & de vénération pour l'Ordre, qu'il demanda d'y être reçu, ce qu'on lui accorda avec plaiſir. On lui donna en même tems la Surintendance générale ſur toutes les fortifications. Ce fut par ſes conſeils & par ſes ſoins qu'on hauſſa les remparts, que l'on conſtruiſit des ravelins devant les portes de la ville; il fit faire des caſemates dans les flancs des baſtions, & des fourneaux dans la contreſcarpe du foſſé; il ajouta pluſieurs autres ouvrages pour arrêter l'ennemi & pour retarder ſes approches.

Déſertion des Chevaliers d'Italie.

Pendant que l'on prenoit des meſures ſi utiles, il y eut une eſpece de déſertion parmi les Chevaliers de la Langue d'Italie. Ils ſe plaignirent au Grand-Maître & au Conſeil, que le Pape Adrien VI. diſpoſoit ſouverainement & à leur préjudice de toutes les Commanderies d'Italie, & ils demanderent la permiſſion d'aller à Rome lui en porter leurs plaintes. Le Grand-Maître ne crut pas devoir, dans la conjoncture preſente, leur accorder une demande ſi peu de ſaiſon. Le perfide d'Amaral, qui peut-être avoit la plus grande part à leur démarche, ne manqua pas de taxer le Grand-Maître d'en agir injuſtement & d'une maniere arbitraire, de n'aimer point la Langue d'Italie, leur inſinuant qu'ils devoient prendre eux-mêmes la permiſſion qu'on leur refuſoit, que le Grand-Maître ne faiſoit courir tous les bruits d'un ſiege prochain, que pour diſpoſer plus librement des fonds qui étoient dans le Tréſor de l'Ordre. Ces perfides conſeils produiſirent leur effet, les Chevaliers Italiens ſortirent de Rhodes ſans permiſſion, & ſe retirerent dans l'Iſle de Candie. Ils y eurent bientôt la mortification d'apprendre qu'on les avoit condamnés comme des rebelles & des déſerteurs, & privés de l'habit. Mais comme on perdoit néanmoins par-là un grand nombre de Chevaliers pleins de valeur, quelques-uns de leurs amis paſſerent en Candie pour tâcher de les ramener à leur devoir; ils leur repréſenterent qu'on ne pouvoit plus douter du ſiege de Rhodes, & que quelque juſte que fût le motif de leur voyage à Rome, leurs ennemis ne manqueroient pas de publier qu'ils ne l'avoient entrepris que par lâcheté & pour éviter les perils de la guerre. Ces repréſentations firent leur effet; ils revinrent à Rhodes ſe jetter aux pieds du Grand-Maître, qui les reçut en les embraſſant & leur rendit l'habit.

Précaution du Grand-Maître.

Leur retour, & la réſolution qu'ils témoignerent d'effacer la tache de leur déſertion par leur conduite dans la ſuite, firent d'autant plus de plaiſir au Grand-Maître & à l'Ordre, que les ambaſſades qu'on avoit envoyées aux Princes de l'Europe avoient échoué, & qu'ils virent clairement que Rhodes n'auroit d'autres défenſeurs que ceux de l'Ordre même. Le Grand-Maître com-

Section III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.*

commença par une revue générale de ses forces, il ne trouva qu'environ six-cens Chevaliers, & quatre-mille-cinq-cens soldats, outre quelques Compagnies qu'on forma des Bourgeois de Rhodes, & l'on destina les Paysans de la campagne à servir de pionniers. On rappella les Armateurs Rhodiens qui étoient en mer, qui s'enfermerent dans la ville & se chargerent de la défense du Port. Les Esclaves de l'Ordre & ceux qui appartenoient à des particuliers furent employés aux fortifications. Le Port fut fermé d'une double chaîne, l'une devant son embouchure, & l'autre en dedans depuis la Tour de St. Nicolas jusqu'à la Tour des Moulins; & de peur que les Infideles ne tâchassent de s'emparer du môle, comme ils l'avoient tenté dans le siege précédent, on coula à fond à l'entrée du Mandrache plusieurs Vaisseaux chargés de pierres. Les murailles furent en même tems bordées d'artillerie; on porta des armes, des grenades, des pots à feu & de grosses pierres sur les remparts & dans les bastions. Comme le Grand-Maître n'oublioit rien, il fit porter la statue de la Sainte Vierge, de l'Eglise du Mont Philerme dans l'Eglise de St. Marc; on avoit eu la même précaution avant le premier siege. Outre les précautions dont nous venons de parler assez en détail, le Grand-Maître en prit nombre d'autres dont les Historiens font mention, & qui prouvent qu'il ne négligea rien pour mettre Rhodes dans le meilleur état de défense qu'il étoit possible contre un ennemi redoutable.

Nous voici parvenus à l'Histoire de ce siege fatal, où Soliman n'épargna ni les ruses ni la force. Comme il ne comptoit pas encore trop sur les avis que d'Amaral & le Médecin Juif lui avoient donnés, il chercha à avoir de nouvelles lumieres sur l'état de la Place. Pendant que le Grand-Maître étoit occupé à assigner aux Chevaliers leurs postes, on vit que les Turcs faisoient de nuit des signaux par des feux sur l'endroit des côtes de la Lycie, qui étoit vis-à-vis de l'Isle de Rhodes. Le Grand-Maître envoya une Flûte avec un Rhodien appellé Jaxi, qui parloit la Langue Turque, pour reconnoître ce que signifioient ces feux. Ayant abordé près de la côte, il apperçut quelques Turcs, auxquels il demanda le motif de leurs feux, & en même tems des nouvelles d'un Marchand Turc qu'il connoissoit. On l'invita à venir à terre, mais il le refusa à moins qu'ils ne voulussent envoyer un ôtage à son Commandant, & les Turcs envoyerent un homme couvert d'une veste de soie. Mais Jaxi ne fut pas plutôt à terre qu'ils le garotterent, & le conduisirent avec une extrême diligence à Constantinople; il résista d'abord à toutes les caresses & aux magnifiques promesses du Bacha Pyrrus, mais il lui fit donner pendant plusieurs jours une question si violente, qu'il l'instruisit de l'état de la ville de Rhodes, lui apprit qu'il n'y avoit pas plus de cinq ou six-mille hommes, & mourut peu après.

Cartel de Soliman à l'Ordre.

Aussitôt que Soliman eut appris la déposition du Rhodien, il résolut de commencer le siege. Mais comme il s'étoit fait une loi de n'entreprendre aucune guerre sans une déclaration préalable, il en envoya une au Grand-Maître & aux Chevaliers, conçue à peu près en ces termes. ,, Les brigandages que vous exercez continuellement contre mes fideles su-,, jets, & l'injure que vous faites à Notre Majesté Impériale, nous engage ,, à

„ à vous commander que vous ayez inceſſamment à nous remettre l'Iſle & la Forteresse de Rhodes. Si vous le faites de bon gré nous jurons par le Dieu qui a fait le Ciel & la Terre, par les vingt-ſix-mille Prophetes, & les quatre Muſaphi qui ſont tombés du Ciel, & par notre grand Prophete Mahomet, que vous pourrez ſortir de l'Iſle, & les habitans y demeurer, ſans qu'il vous ſoit fait le moindre tort; mais ſi vous ne déférez pas promptement à nos ordres, vous paſſerez tous par le fil de notre redoutable épée, & les tours, les murailles & les baſtions de Rhodes ſeront réduits à la hauteur de l'herbe qui croît au pied de toutes ces fortifications (a). "

SECTION III. Hiſtoire de l'Ordre depuis ſon Etabliſſement dans l'Iſle de Rhodes &c.

Ce Cartel fut bientôt ſuivi de toute la Flotte des Turcs, composée de quatre-cens Voiles, & l'on aſſure que l'armée de terre étoit de cent-quarante-mille hommes, ſans compter ſoixante-mille Pionniers, que Soliman avoit tirés des frontieres de Hongrie, de Servie &c. où la plupart avoient été élevés à fouiller la terre & à conduire des mines. On propoſa d'abord dans le Conſeil de s'attacher aux Forteresses de l'Iſle avant que d'attaquer la Capitale. Mais le Bacha Pyrrus ou Peri, fils d'un Renegat Epirote, s'oppoſa à ce ſentiment, & dit qu'il falloit aller droit à la Capitale, dont la conquête feroit néceſſairement tomber tous ces Châteaux entre leurs mains. Le Grand-Maître avoit fait venir des autres Iſles la plupart des habitans pour défendre Rhodes. A l'approche des ennemis il quitta ſon Palais & vint ſe placer auprès de l'Egliſe de Ste. Marie la Victoire, pour être plus à portée de ſecourir les poſtes qui ſeroient attaqués.

Mutinerie dans l'Armée Turque.

Les Turcs ouvrirent la tranchée, & quand ils furent à portée de la ville ils dreſſerent une batterie, qui fut bientôt démontée par l'artillerie de la Place; & dans de fréquentes ſorties les Chevaliers tuerent un grand nombre d'ennemis, nettoyerent la tranchée & comblerent ces premiers travaux. Les mêmes efforts & la même oppoſition recommençoient tous les jours. Les Janiſſaires & même leurs Officiers trouverent la valeur des Chevaliers ſi ſupérieure à ce qu'on leur avoit dit, qu'ils commencerent à n'augurer rien d'heureux pour le ſuccès du ſiege, & qu'ils ſe plaignirent qu'on les avoit amenés à la boucherie, & qu'ils n'avoient à eſpérer que la mort ou les chaînes, au-lieu de butin & de la victoire. La mutinerie ſuccéda aux murmures, & ils témoignerent plus de mépris pour leur jeune Général que de reſpect pour ſes ordres. Le Bacha Pyrrus ne manqua pas d'en inſtruire le Sultan, & lui marqua qu'il n'y avoit que ſa préſence qui pût étouffer les ſemences de rebellion & ranimer le courage des ſoldats.

Complot d'une Femme Turque.

Ces fâcheuſes nouvelles déterminerent d'abord Soliman à partir pour commander lui-même le ſiege, nonobſtant les remontrances des autres Bachas. Pendant que ce Prince étoit en chemin, une Eſclave Turque forma ſeule une entrepriſe, dont cent-mille Turcs ne pouvoient venir à bout. Elle engagea les Eſclaves de ſa nation qui étoient dans la ville, à y mettre le feu en pluſieurs endroits à la fois; & elle trouva moyen de faire avertir les Géné-

(a) *Fontan.* de Bell. Rhod. L. I. ap. *Lenicer* Chron. Turc. T. I. p. 376. Francof. p. 184. in 8. *Cit. du Trad. Vertot* T. III. p. 299.

Section III. Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.

Discours de Soliman aux Soldats.

néraux Turcs de son dessein, du jour & de l'heure de l'exécution. Mais heureusement la conjuration fut découverte; les principaux Esclaves furent arrêtés, & tous à la question avouerent le complot. Il n'y eut que la femme qui souffrit la plus violente torture sans rien confesser. Elle ne laissa pas d'être pendue sur la déposition de ses complices. On écartela tous les autres conjurés, & leurs membres furent attachés en différens endroits de la ville pour intimider tous les autres.

Cependant le Sultan étant arrivé dans son camp à la tête de quinze-mille hommes qui lui avoient servi d'escorte, il ordonna que ses troupes parussent devant lui sans armes, & les fit environner par les quinze-mille hommes qu'il avoit amenes. On lui avoit préparé un trône élevé & magnifique. Il y demeura quelque tems assis sans rien dire, & jettant de tous côtés des regards terribles. Enfin rompant le silence: „ Je „ n'aurois jamais pensé, *dit-il*, que ceux dont j'attendois les plus grands „ services, auroient pu manquer à leur devoir dans une entreprise qu'ils „ savent que j'ai le plus à cœur. Il y a environ deux-cens ans qu'une poi- „ gnée de Chevaliers affamés se sont logés dans cette Isle, & y ont sub- „ sisté principalement des brigandages qu'ils ont exercés contre mes sujets, „ & cela par la négligence & par l'indolence de mes prédécesseurs. Au- „ jourd'hui même que toutes les Puissances Chretiennes de l'Europe recher- „ chent mon amitié & ma protection, & redoutent le pouvoir de mes ar- „ mes, cette ville seule, située au cœur de mon Empire, a la hardiesse de „ me résister, d'arrêter le cours de mes victoires, de troubler mon com- „ merce, d'intercepter mes couriers, de me dérober le tribut qui m'est dû, „ & de recevoir dans ses ports tous les ennemis de notre Religion & tous „ ceux qui y renoncent. A présent, ingrats & misérables esclaves, qui „ avez recueilli tant de gloire, tant d'avantages & tant de riches dépouil- „ les sous mon gouvernement, lorsque je vous envoye pour me venger de „ ces Infideles, vous n'osez pas les regarder en face, parcequ'ils ont sur- „ pris quelques Pionniers qui ouvroient la tranchée devant vous. Janissai- „ res & Spahis, nourris sous mes étendards, craignent de venger cet af- „ front, à la honte de mon Empire. Que dirai-je à de si lâches troupes, „ qui trahissent si indignement ma gloire? Que pouvez-vous attendre de „ moi, sinon les plus terribles effets de mon indignation & de mon „ mépris?

„ Si j'avois à parler à des soldats, je vous eusse permis de paroître de- „ vant moi avec vos armes; mais puisque je suis réduit à adresser la paro- „ le à des gens plus foibles & plus timides que des femmes, & qui ne „ peuvent pas soutenir seulement le cri des ennemis, comment puis-je souf- „ frir que vous deshonoriez nos armes? Je voudrois bien savoir, si quand „ vous avez abordé dans cette Isle, vous vous êtes flattés que ces Cheva- „ liers seroient encore plus lâches que vous, & que dans la crainte de vos „ armes ils vous apporteroient les leurs, & présenteroient servilement „ leurs mains & leurs pieds aux fers dont il vous plairoit de les charger. „ Pour vous desabuser d'une erreur si ridicule, sachez que dans la personne „ de ces Chevaliers nous avons à combattre l'élite des Chretiens, des hom-

„ mes courageux, élevés dès leur plus tendre jeunesse dans la profession des armes; des lions cruels & féroces, altérés du sang des Musulmans, & qui ne céderont jamais leur repaire qu'à une force supérieure. C'est leur courage qui a excité le mien, en les attaquant j'ai cru trouver une entreprise & des périls dignes de ma valeur. Est-ce de vous troupes lâches & efféminées que je dois attendre une conquête, vous qui fuyez déja avant que d'avoir vu l'ennemi, & qui auriez déserté si la mer dont vous êtes environnés, n'y mettoit obstacle? Mais avant qu'une pareille disgrace m'arrive, je ferai une justice si sévere des laches, que leur supplice retiendra dans le devoir ceux qui seroient tentés de les imiter."

Section III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de* Rhodes *&c.*

Pyrrus *intercede pour eux & le* Sultan *leur pardonne.*

A peine ce Prince eut-il cessé de parler, que sur un signal qui fut fait les quinze-mille hommes armés tirerent leurs sabres, comme pour massacrer leurs camarades; ces malheureux se jetterent à genoux, & avec de grands cris implorerent la miséricorde du Sultan. Pour lors Pyrrus & les autres Généraux, de concert avec ce Prince, s'approcherent avec un profond respect de son trône, & le supplierent de pardonner à des soldats qui en d'autres occasions l'avoient bien servi. Le Sultan, quoiqu'il ne cherchât qu'à remettre ses troupes dans le devoir, pour soutenir toujours le caractere d'un Prince irrité, dit au Bacha: *Je suspens à votre priere la punition des coupables; c'est à eux à aller chercher leur grace dans les bastions & sur les boulevards de nos ennemis.* Le discours de ce Prince mêlé à propos de sévérité & de clémence fit un si grand effet, que les troupes se disputerent à l'envi à qui seroit aux postes les plus exposés; & à proprement parler, ce n'est que de ce jour qu'on doit compter le commencement du siege (a).

Rhodes canonnée.

Les Soldats & les Pionniers pousserent la tranchée sans relâche, & ils étoient relevés tour à tour par differens corps, qui se succédoient les uns aux autres. Ils travaillerent avec tant d'activité, qu'ils conduisirent leurs travaux jusqu'à la contrescarpe. On augmenta ensuite les batteries, d'où pendant plusieurs jours on tira continuellement contre la ville. Mais Soliman fut averti par son espion Juif, qu'à peine le canon avoit effleuré les creneaux de la muraille. Il ajouta que du haut du clocher de St. Jean les Chevaliers découvroient tout ce qui se passoit dans son camp, & que s'ils s'avisoient de pointer quelque canon sur ce clocher, ils pourroient le tuer, lorsqu'il venoit visiter les travaux. Ces avis firent dresser une batterie contre le clocher de St. Jean, que les premiers coups de canon jetterent à bas. Soliman trouvant néanmoins Rhodes couverte & enterrée pour ainsi dire sous ses fortifications, résolut d'élever deux cavaliers d'une hauteur supérieure à ces ouvrages, & qui commandassent la ville & ses boulevards. Il fit apporter pendant plusieurs jours des terres & des pierres, & à la fin on vit paroitre comme deux collines plus hautes que la muraille. Ils la battirent avec un feu si continuel, que le Grand-Maitre la fit terrasser en dedans avec de la terre, des poutres & des fascines. Et comme l'artillerie qui étoit placée sur la porte de son Palais dans un lieu élevé voyoit à découvert les

(a) *Fontan.* de Bell. Rhod. L. II. *Vertot* T. III. p. 311 & suiv. *Bosio* & al.

Section III. Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.

les batteries des Infideles, les Canoniers les ruinoient auſſi promptement qu'ils les élevoient.

La Tour de St. Nicolas battue en vain.

Rebuttés du peu d'effet de leurs batteries, ils les tournerent contre la Tour de St. Nicolas, qui avoit été attaquée inutilement durant le premier ſiege. Le Beglerbey de Romanie la fit battre avec douze gros canons de fonte, mais il eut le chagrin de voir ſon canon démonté & ſes batteries ruinées par celles de la Tour. Pour prévenir cet effet il réſolut de ne tirer que de nuit, & pendant le jour il enterroit ſon canon & ſes gabions dans le ſable. Cela lui réuſſit ſi bien, qu'après avoir tiré plus de cinq-cens coups de canon contre l'endroit de la muraille qui faiſoit face à l'Occident, elle croûla dans le foſſé. Mais il fut bien étonné de voir paroître derriere les ruines une nouvelle muraille terraſſée, avec ſon parapet, & bordée d'artillerie; ainſi il falloit recommencer de nouveau, ou renoncer à cette attaque. Soliman ſe détermina pour ce dernier parti, quand il apprit que cette Tour étoit bâtie ſur un rocher à l'épreuve de la ſappe & de la mine, & qu'elle avoit réſiſté à tous les efforts du Bacha Paléologue. Il ordonna de s'attacher aux principaux baſtions de la Place; une prodigieuſe artillerie les battit jour & nuit pendant un mois entier. Celui d'Angleterre fut le plus endommagé; une nouvelle muraille qu'on y avoit faite fut entiérement ruinée par le canon des Infideles, mais l'ancienne réſiſta à toute la furie de l'artillerie. Celui d'Italie étoit encore plus maltraité par dixſept pieces de canon qui tiroient nuit & jour. Le Grand-Maître, qui ſe trouvoit par-tout où le péril étoit le plus grand, pour avoir le tems de faire des coupures & des retranchemens derriere la breche, fit ſortir, par le conſeil de Martinengue, deux-cens hommes, qui ſe jetterent dans la tranchée l'épée à la main, ſurprirent les Turcs, tuerent ou mirent en fuite tout ce qui ſe préſenta devant eux, & comblerent pluſieurs toiſes de la tranchée. Les Turcs ne manquerent pas, comme l'avoit prévu l'habile Ingénieur, d'accourir pour les repouſſer, mais comme ils étoient obligés de paſſer par un endroit découvert, l'artillerie de la Place en tua un grand nombre. En attendant la breche avoit été ſi bien réparée par de nouveaux ouvrages, que tous les efforts que les Turcs firent pour s'y loger furent inutiles.

On manque de poudre par la trahison l'Amaral. On en fait.

Malheureuſement pour les aſſiégés, le feu continuel qu'ils avoient fait, avoit conſumé tant de poudre, qu'ils commençoient à en manquer. Le perfide d'Amaral, qui avoit été chargé de viſiter les magazins avant le ſiege, avoit trompé le Conſeil, en diſant qu'il avoit trouvé plus de poudre qu'il n'en faudroit pour ſoutenir le ſiege, quand même il dureroit un an entier. Le Grand-Maître remédia en partie au mal; il avoit fait proviſion de ſalpêtre que l'on fit broyer & dont on fit de la poudre; mais en même tems les Canonniers furent obligés de tirer moins ſouvent, & de réſerver la poudre pour les aſſauts que l'on prévoyoit que les Turcs donneroient. Le Bacha ayant reconnu que c'étoient des Payſans qui, ſous les ordres de Martinengue, faiſoient des barricades, des coupures & des retranchemens le long des breches, avoit choiſi une quantité de Chaſſeurs accoutumés à tirer très-juſte, & les avoit placés ſur des cavaliers qui commandoient la Place, d'où à coups d'arquebuſe ils abattoient tout ce qui paroiſſoit ſur les remparts.

Mar-

Mantinengue fit élever alors sur les toits des plus hautes maisons de petites pieces de campagne, qui tuerent beaucoup de ces Chasseurs. Mais dix de ces Arquebusiers mis hors de combat, ne dédommageoient pas de la perte d'un seul soldat Chretien. Le Grand-Maître n'avoit de ressource que dans un prompt secours, ou en prolongeant le siege, pour tacher de gagner l'hiver & la saison où il croyoit que la Flotte Turque ne pourroit tenir la mer (a).

Soliman fait creuser des mines, qui sont contreminées.

Jusques ici les Infideles n'avoient pas gagné un pouce de terrein dans les ouvrages avancés de la Place. Les breches qu'ils faisoient étoient si promptement réparées ou défendues par des retranchemens, qu'on ne pouvoit emporter ces nouveaux ouvrages que par un assaut. Soliman fit alors travailler ses Pionniers à creuser des mines en cinq endroits différens, dont chacune conduisoit son approche vers le bastion opposé. Quelques-unes furent éventées par la vigilance de Martinengue, auquel on est redevable de l'invention de découvrir par des peaux tendues & des tambours en quel endroit on travailloit. Il en découvrit, qu'il fit ouvrir aussitôt, en chassa les Mineurs à coups de grenades, & y jetta des barrils de poudre qui brûlerent & étoufferent les Turcs qui y étoient. Mais nonobstant tous ses soins, il ne put éviter que les Infideles ne fissent jouer deux mines l'une après l'autre sous le bastion d'Angleterre, dont l'effet fut si violent qu'elles renverserent plus de six toises de la muraille, dont les ruines comblerent le fossé. Les Turcs se présenterent d'abord à l'assaut le sabre à la main, gagnerent le haut du bastion, & y planterent sept enseignes; mais une traverse qu'ils rencontrerent les arreta, & les Chevaliers revenus de leur premiere surprise les chargerent avec tant de furie, qu'ils les chasserent. Le Grand-Maître, qui étoit dans une Eglise voisine, s'avança la pique à la main à la tête de quelques Chevaliers, & arriva assez à tems pour arracher les enseignes ennemies & pour regagner le bastion. Le Géneral Mustapha tacha en vain d'arreter les fuyards, en tuant les premiers qu'ils rencontra, & en obligeant les autres, le sabre à la main, de retourner à la breche; ils furent obligés de l'abandonner, & en fuyant ils trouverent la mort qu'ils apprêhendoient, par le feu de l'artillerie des remparts. Ils perdirent dans cette action trois Sangiacs & plus de trois-mille hommes. Le Grand-Maître perdit de son côté plusieurs braves Chevaliers, & entre autres celui qui portoit son étendard.

Attaque de Pyrrus, qui est repoussé.

Nous ne parlons point de plusieurs autres mines que les Infideles firent jouer, parcequ'ils n'en tirerent aucun avantage. Il ne se passoit presque pas de jour qui ne fût signalé par quelque nouvelle attaque. Chaque Officier-Géneral pour plaire au Grand-Seigneur tachoit d'avancer les travaux dont il etoit chargé. Le Bacha Peri ou Pyrrus, vieux Capitaine, harassa pendant plusieurs jours & plusieurs nuits ceux qui defendoient le bastion d'Italie. Dans l'esperance d'emporter cet ouvrage, il fit cacher derriere un cavalier qu'on avoit élevé sur les bords du fossé, un gros corps d'infanterie; & le 13 de Septembre à la pointe du jour, lorsque les assiegés epui-

(a) Bourbon Sieg. de Rhodes p. 25. & suiv.

Section III. Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.

ſés par la fatigue & par des veilles continuelles s'étoient laiſſés ſurprendre au ſommeil, il fit monter ſes troupes à l'aſſaut, qui couperent d'abord la gorge aux ſentinelles, paſſerent la breche, & étoient prêts d'emporter les retranchemens, lorſque les Italiens revenus de leur ſurpriſe attaquerent avec fureur les Infideles. Le combat fut opiniâtre & ſanglant de part & d'autre; le Bacha envoyoit continuellement de nouveaux ſecours à ſes gens, & ſelon les apparences ils auroient accablé les aſſiégés par le nombre; mais le Grand-Maître accourut, & par ſa préſence comme par ſon exemple il ranima le courage des Rhodiens & jetta la terreur parmi les ennemis. Pyrrus voulant faire un coup qui le vengeât de cet affront, alla attaquer un ouvrage conſtruit du tems du Grand-Maître Caretti, mais ſes troupes y furent encore plus maltraitées; les Turcs ſe virent bientôt accablés de grenades, de pierres, de bitume & d'huile bouillante; l'artillerie qui étoit ſur les flancs des baſtions voiſins, fit auſſi un carnage horrible parmi ces Infideles. Les Janiſſaires recommencerent alors à murmurer hautement, & à ſe plaindre qu'on les avoit amenés à la boucherie.

Ce Bacha & Achmet font deux attaques ſéparées ſans ſuccès.

Le Grand-Viſir Muſtapha, craignant que ces plaintes ne paſſaſſent juſqu'à Soliman, réſolut de donner un nouvel aſſaut au baſtion d'Angleterre, tandis que pour partager les forces des aſſiégés, le Bacha Achmet qui commandoit dans le quartier oppoſé, feroit ſauter les mines qu'il avoit fait creuſer. Cette entrepriſe s'exécuta le 17 de Septembre. Muſtapha à la tête de cinq battaillons s'avança, les troupes gravirent ſur les ruines & les débris de la muraille, monterent fiérement à l'aſſaut, gagnerent la breche, & malgré tout le feu des aſſiégés planterent quelques enſeignes ſur les retranchemens. Une foule de Chevaliers Anglois, ayant à leur tète Jean Bouk ou Burk, ſortirent de derriere les retranchemens, ſoutenus par d'autres Officiers, & les obligerent de ſe retirer; ce qu'ils firent néanmoins en bon orpre. Muſtapha les ramene au combat, tue pluſieurs Chevaliers de ſa main, & s'il eût été ſuivi par ſes ſoldats, Rhodes étoit en grand danger. Mais le feu des batteries voiſines & des Arquebuſiers les mit tellement en déſordre, que ſans écouter les prieres & les menaces du Bacha ils abandonnerent la breche, & l'entraînerent lui-même dans leur fuite. Les Rhodiens perdirent dans cette occaſion pluſieurs braves Chevaliers Anglois & Allemands, & entre autres le Commandeur Jean Burck. Le Bacha Achmet ne fut pas plus heureux dans ſon entrepriſe que Muſtapha; une de ſes mines fut éventée, & l'autre ne renverſa qu'environ deux toiſes d'un ouvrage avancé, mais le feu de l'artillerie du baſtion d'Eſpagne & d'Auvergne fut ſi terrible, que les ſoldats d'Achmet, quoique braves & l'élite de l'armée, n'en pouvant plus ſoutenir la fureur, ſe diſperſerent d'eux-mêmes. Les Turcs perdirent ce jour-là trois-mille hommes.

Le Médecin Juif découvert & exécuté.

Trois jours après, on ſurprit l'Eſpion Juif, dont nous avons parlé, jettant dans le camp des Turcs une Lettre attachée à une fleche. Il fut auſſitôt arrêté, & ayant été mis à la queſtion, il avoua que feu le Sultan Selim l'avoit envoyé à Rhodes pour lui ſervir d'eſpion, & que c'étoit la cinquieme Lettre qu'il avoit fait tenir aux Turcs par la même voye. Il fut condamne à être écartelé; on prétend qu'il mourut Chretien, mais ce fut vraiſembla-

blablement dans l'espérance de sauver sa vie, ou d'obtenir quelque adoucissement à son supplice.

Section III. Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.

Soliman se détermine à donner un assaut général.

Le Grand-Seigneur, irrité du peu de progrès de ses armes, tint un grand Conseil de guerre. Mustapha, qui avant le siege en avoit représenté l'entreprise comme très-facile, redoutant la colere & le ressentiment de son Maître, proposa de donner un assaut général, & d'attaquer la ville en même tems par quatre endroits différens: il semble, dit-il, que nous fassions la guerre de concert avec nos ennemis, & que par générosité nous ne voulions les attaquer qu'à forces égales, ce qui fait qu'ils ont pu réunir toutes leurs forces pour nous résister aux attaques particulieres. Mais si nous les attaquons par plusieurs endroits à la fois, leurs forces divisées ne pourront soutenir nos efforts. Soliman approuva cet avis, l'assaut général fut indiqué pour le 24 de Septembre, & on fit les préparatifs nécessaires. Les Turcs le firent précéder par un feu continuel de leur canon, & pour élargir les breches ils battirent pendant deux jours les bastions d'Angleterre & d'Espagne, le poste de Provence, & le terre-plein d'Italie. Le Grand-Maître, la veille de l'assaut, se douta bien qu'il alloit être attaqué; au mouvement qu'il apperçut dans le camp ennemi, il prit toutes les mesures que sa prudence lui suggera.

Rhodes est attaquée par quatre endroits.

Le lendemain les Turcs monterent courageusement à l'assaut en quatre endroits différens. Le jeune Sultan pour les animer par sa présence, s'étoit placé sur une colline voisine, où on lui avoit dressé un échaffaud d'où il pouvoit voir tout ce qui se passoit. Les Rhodiens de leur côté ne furent pas moins ardens à repousser leurs ennemis à coups de canon & de mousquet, les uns répandent sur eux de l'huile bouillante, les autres jettent des feux d'artifice, d'autres roulent sur eux de gros quartiers de pierre, ou les percent à coups d'espontons. Ce fut au bastion d'Angleterre qu'il y eut le plus de sang répandu. Le Grand-Maître y accourut, & par sa présence & son exemple inspire une nouvelle ardeur aux Chevaliers; ils précipitent les Turcs du haut de la breche dans le fossé, renversent les échelles, & le canon de la Place fait un carnage si terrible que les Turcs plient & reculent. Mais le Lieutenant-Général qui commandoit à cette attaque, les ramene au combat; il monte le premier sur la breche, mais un coup de canon parti du poste d'Espagne le renverse dans le fossé. Le desir de venger sa mort inspire à ses soldats une nouvelle fureur, mais toute leur impétuosité ne put faire reculer les Chevaliers d'un pas. Les Prêtres, les Religieux, les vieillards & jusqu'aux enfans, repoussent les ennemis avec des pierres, du souffre & de l'huile bouillante; & d'autres portent aux combattans du pain, du vin & d'autres rafraichissemens. Les femmes mêmes se signalerent (*) (a).

On

(a) Fontan. de Bell. Rhod. L. II. *Bourbon* Sieg. de Rhodes p. 30 & suiv.

(*) Les Historiens de ce siege rapportent divers exemples du courage des Rhodiennes, nous n'en citerons qu'un seul, c'est celui d'une Grecque d'une rare beauté, & maîtresse d'un Officier qui commandoit dans ce bastion, & qui venoit d'être tué. Cette fille outrée de la mort de son amant, & ne lui voulant pas survivre, après avoir baisé deux enfans qu'elle avoit eus de lui, *il vaut mieux, mes chers enfans*, leur dit-elle, *que [illegible]*, *que par celle de [illegible] plus cruelle que la mort.* Alors pleine de fureur, elle prend un couteau, les égorge, jette leurs corps

SECTION III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.*

Carnage parmi les Turcs.

On ne se battit pas avec moins de fureur & d'opiniâtreté au bastion d'Espagne. Les Chevaliers qui y étoient de garde penserent être surpris pour ne s'être pas tenus sur leurs gardes. Ne croyant pas que les Turcs eussent dessein de les attaquer, & honteux de ne rien faire, ils coururent au secours du bastion d'Italie; les Turcs profiterent de leur absence, ils gagnent le haut de cet ouvrage s'en rendent maîtres, & y plantent trente de leurs enseignes. Le Grand-Maître averti de cette surprise, y accourt aussitôt, fait pointer l'artillerie du bastion d'Auvergne contre les ennemis, ce qui se fit promptement, & avec un feu continuel; les Rhodiens cependant entrent par la cazemate dans le bastion, & l'épée à la main fondent sur les Infideles; foudroyés d'un côté par l'artillerie & pressés de l'autre par les Chevaliers, ils furent contraints d'abandonner ce poste avec une perte considérable. L'Aga des Janissaires se maintenoit encore à un endroit du poste d'Espagne; le Grand-Maître y revient, le combat recommence avec une nouvelle fureur: le carnage fut si terrible de part & d'autre, que le Grand-Maître tira de la Tour de St. Nicolas deux-cens hommes commandés par des Chevaliers. Ces gens fraîs & pleins de vigueur firent changer la face du combat; les Janissaires commencerent à reculer, & abandonnerent la breche. Soliman, pour couvrir la honte de cette fuite, fait sonner la retraite, après avoir perdu dans ces attaques quinze-mille hommes & plusieurs Capitaines de grande réputation. Les assiégés à proportion ne firent pas une perte moins considérable; la plus grande fut celle de plusieurs des plus braves Commandeurs & Chevaliers; & d'ailleurs il y en eut peu qui revinssent de ce combat sans blessure. Le Sultan, devenu furieux par le mauvais succès de cet assaut, s'en prit à Mustapha son Favori qui l'avoit conseillé, & il commanda qu'il fût tué à coups de fleches. Cet arrêt étoit prêt à s'exécuter, lorsque le vieux Bacha Peri fit surseoir l'exécution, dans l'espérance d'obtenir sa grace quand la colere de Soliman seroit calmée (*a*).

Soliman reprend le siege.

Le Prince étoit néanmoins si découragé par le mauvais succès de ses armes, qu'il paroissoit déterminé à lever le siege; mais un déserteur Albanois l'assura que la plupart des Chevaliers avoient été tués ou blessés, & que ce qui en restoit n'étoit pas capable de soutenir un autre assaut. On prétend que le rapport de ce déserteur fut confirmé par une Lettre de d'Amaral. Ces divers avis le déterminerent à continuer le siege; il donna le commandement de l'armée au Bacha Achmet, & pour faire voir qu'il étoit résolu de passer l'hiver devant la Place, il fit bâtir sur le Mont Philerme une maison destinée à lui servir de logement. Achmet s'attacha au bastion d'Espagne qui avoit le plus souffert, mais en voulant pousser la tranchée de ce côté-là il perdit beaucoup de monde par le feu de l'artillerie du poste d'Auvergne, & de la mousquetterie. Il en perdit encore davantage en faisant élever au-devant de

(*a*) Les mêmes.

corps dans le feu, se revêt des habits de cet Officier encore teints de son sang, se saisit de son sabre, court sur la breche, tue le premier Turc qui s'oppose à elle, en blesse d'autres, & meurt en combattant vaillamment (1).

(1) *Jacob Fontan.* de Bel. Rhod. L. II. p. 404, 405 in .8. ou p. 159. Edit in folio.

de la tranchée une muraille épaisse, & ensuite une galerie couverte. A la faveur de ce dernier ouvrage il fit sapper la muraille, & la sappe ayant fait tomber un pan de muraille de plusieurs toises, il fit monter ses soldats à l'assaut; mais ayant pénetré jusqu'à la breche, ils se virent arrêtés par de nouveaux retranchemens bordés d'artillerie, dont le feu continuel, après leur avoir tué un grand nombre de leurs plus braves Officiers & de leurs soldats, contraignit les autres à se jetter dans leurs tranchées.

Section III. Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.

Martinengue blessé.

On continua à faire toujours grand feu de part & d'autre; malheureusement Martinengue reçut un coup qui le priva d'un œil, & l'Ordre pour quelque tems de ses services. Le Grand-Maître le fit porter dans son Palais, prit sa place, & pendant trente-quatre jours qui se passerent avant que Martinengue fût guéri, demeura dans les retranchemens faits sur le bastion d'Espagne, avec une poignée de Chevaliers, sans prendre presque aucun repos ni jour ni nuit, & toujours en action avec une ardeur qui le faisoit combattre comme un jeune Chevalier, & le précipitoit dans le péril avec moins de précaution qu'il ne convenoit à un Souverain. A son exemple ce qui restoit de Chevaliers prodiguoient leur vie, plus qu'il ne convenoit à leur petit nombre, & aux circonstances où ils se trouvoient.

Outre le bastion d'Espagne qui étoit presque entiérement ruiné, Achmet s'étoit principalement attaché aux postes d'Angleterre, de Provence & d'Italie; les Turcs attaquoient toujours avec le meme courage, & trouvoient par-tout une résistance opiniatre de la part du peu de Chevaliers qui restoient. Au bastion d'Angleterre ils virent le moment où ils alloient être accablés par la foule de leurs ennemis, lorsque le Grand-Prieur de Navarre accourut avec sa troupe, rétablit le combat, & força les Turcs de se retirer, après avoir perdu beaucoup de monde.

Trahison de d'Amaral découverte.

Il y a de l'apparence que le peu de succès de toutes les attaques auroient découragé le Sultan, s'il n'eût reçu des avis continuels du perfide d'Amaral, qui l'instruisoit du mauvais état de la Place & de la Garnison, sans qu'on soupçonnat une si noire trahison. Mais en ce tems-là on conçut des soupçons, parcequ'un domestique du Chevalier, qui avoit toute sa confiance, venoit fréquemment au meme endroit, d'où il jettoit dans le camp ennemi une Lettre attachée à une fleche. Ces demarches furtives déterminerent à l'arreter. Ayant été interrogé, les Juges peu satisfaits de ses réponses équivoques le firent appliquer à la question; là il avoua que par le commandement de son Maitre il avoit jette plusieurs Lettres dans le camp des Turcs pour les avertir des endroits les plus foibles de la Place. Il ajouta qu'il leur avoit fait savoir, que dans les derniers assauts la Religion avoit perdu la plupart des Chevaliers; d'ailleurs que la ville manquoit de poudre & d'autres munitions de guerre, aussi bien que de provisions, mais pourtant que le Grand-Seigneur ne devoit pas se flatter de se rendre maitre de la Place que par la force des armes. On arreta d'Amaral par ordre du Conseil, & il fut conduit à la Tour de St. Nicolas, on lui lut la deposition de son domestique, qui lui fut ensuite confronté, & lui soutint que c'etoit par son ordre qu'il avoit agi, & jette plusieurs Lettres dans le camp des Turcs. Cette déposition fut confirmée par d'autres preuves, & on rappella entre autres

Section III. Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.

qu'il avoit dit, que L'Isle Adam seroit le dernier Grand-Maître de Rhodes. D'Amaral nia tous les faits avec une fermeté inconcevable. Il soutint la question avec la même fermeté ; il avoua seulement ce qu'il avoit dit à l'élection du Grand-Maître, l'attribuant en partie au chagrin de se l'être vu préféré, & en partie à ce qu'il n'étoit pas prévenu en faveur du courage & de l'habileté de L'Isle-Adam. Cela n'empêcha pas le Maître & le domestique d'être condamnés à mort, le premier à être dégradé & à avoir la tête coupée, & le second à être pendu. Leurs corps devoient ensuite être mis en quartiers, & exposés à la vue des Turcs.

Son exécution.

Le valet fut le premier exécuté ; & le jour suivant le 5 de Novembre le Maître fut porté en chaise dans la Place publique, où il devoit avoir la tête tranchée. Il vit les apprêts de son supplice avec une fermeté qui fit croire à plusieurs qu'il étoit innocent. Mais *Fontanus*, Historien contemporain & témoin oculaire, insinue clairement qu'il étoit coupable (*), en quoi il est parfaitement d'accord avec d'autres Historiens de ce tems-là ; comme *Pierre Gemellino del Campo*, le Commandeur *de Bourbon*, & d'autres qui se trouvoient alors à Rhodes. Mais quelques inductions que bien des gens ayent tirées de sa constance, il est certain qu'il donna dans ses derniers momens aussi peu de marques de piété & de religion que de repentance, & qu'il mourut plus en traître endurci qu'en innocent (*a*).

Triste état de Rhodes.

Rhodes se trouvoit alors réduite à la derniere extrémité ; le Pape, l'Empereur & les autres Princes avoient été sollicités en vain par le Grand-Maître de lui envoyer du secours ; pour comble de malheur, ceux qu'on lui envoyoit de France & d'Angleterre périrent sur mer ; les provisions qu'il faisoit venir de Candie eurent le même sort, & il sembloit que les vents & la mer avoient conjuré la perte de l'Isle de Rhodes. La seule ressource que l'on eut dans cette triste circonstance, ce fut de faire venir à Rhodes les Chevaliers & les soldats qui étoient dans les autres Isles pour défendre la Capitale, dans l'espérance de pouvoir un jour les recouvrer, si l'on sauvoit Rhodes.

D'autre part, Soliman rebuté de la durée du siege, & du peu de terrein que son Général gagnoit, lui ordonna de recommencer ses attaques avec toute la diligence & la vigueur possible, avant que le secours qu'on attendoit d'Europe ne l'obligeât de lever le siege. Achmet, en exécution de ses ordres, dressa une batterie de dixsept canons contre le bastion d'Italie, & peu après s'en rendit maître, ensorte que les Chevaliers furent obligés de se retirer plus avant dans la Place. Le Grand-Maître se vit dans la nécessité de faire abattre deux Eglises, pour empêcher les Turcs de s'y loger ; & il

(*a*) *Fontan.* l. c. *Baudoin* L. IX. C. 8. *Vertot* T. III. p. 355 & suiv.

(*) Nous disons qu'il *insinue*, car dans la relation qu'il fait de cette affaire, il dit seulement, sans nommer le Chancelier, que *Dieu avoit réservé le dernier Triumvir à une mort honteuse, & qu'il avoit bien méritée*, faisant allusion à ce qu'il avoit été un des trois Chevaliers chargés au commencement du siege de la visite, & du soin des munitions de guerre & de bouche, comme on l'a vu plus haut (1).

(1) *Fontan.* L. II. *Bourbon. Baudoyiius. Vertot.*

il se servit des matériaux pour construire de nouveaux retranchemens qui empêchassent l'ennemi de pénétrer plus avant dans la Place.

Section III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.*

Assaut repoussé.

Les Turcs ne laissoient pas de gagner tous les jours du terrein, qu'ils achetoient par la perte de beaucoup de monde. Enfin le 30 de Novembre, ils donnerent un assaut, qu'on crut qui seroit le dernier. Le Bacha Pyrhus à la tête des Infideles pénétra jusqu'aux retranchemens, & le son des cloches de la ville annonça le péril; le Grand-Maître, les Chevaliers, les troupes & & les habitans accoururent de tous côtés, & chacun ne prenant plus d'ordre que de son courage ou de son désespoir, tous se pousserent contre les ennemis avec fureur. Le combat fut terrible, & le succès en auroit pu être fatal; mais il survint une pluie si violente, qu'elle emporta la terre qui servoit d'épaulement à la tranchée des Turcs. L'Artillerie du poste d'Auvergne la voyant alors à découvert, fit un si horrible carnage parmi les Infideles, que le Bacha ne put plus les arrêter, & qu'ils regagnerent leur camp avec précipitation. Ce dernier échec mit le fier Sultan dans une telle fureur, que personne n'osoit se présenter devant lui; la honte d'avoir passé six mois devant Rhodes avec une si puissante armée, & d'y avoir perdu tant de milliers d'hommes presque sans fruit, le mettoit dans un tel désespoir que tous ses Officiers redoutoient son ressentiment.

Capitulation offerte, & refusée.

Enfin Pyrrhus, lui ayant laissé le tems de se calmer, se hazarda de l'aborder, & lui proposa un nouveau projet, qui ne pouvoit guere manquer de réussir, s'il l'approuvoit; c'étoit d'offrir une composition honorable à la ville ajoutant que si les Chevaliers étoient assez opiniâtres pour la refuser, comme ils étoient réduits à un petit nombre, & que toutes leurs fortifications étoient rasées, les habitans, la plupart Grecs de nation, accepteroient une Capitulation où ils trouveroient la sûreté de leurs vies & la conservation de leurs biens, qui leur tenoient plus à cœur que la gloire. Le Sultan goûta son avis, & Pyrrhus par son ordre fit jetter plusieurs Lettres dans la ville au nom du Grand-Seigneur, dans lesquelles il exhortoit les habitans à se soumettre à son empire, & les menaçoit en même tems des plus cruels effets de son ressentiment s'ils s'opiniâtroient à lui résister. Le Bacha fit ensuite agir un Génois, qui s'approchant du bastion d'Auvergne, conjura les Chevaliers d'avoir pitié de tant de Chretiens leurs freres, & de ne pas les exposer aux suites facheuses que devoit avoir naturellemont le refus d'une Capitulation qu'on leur offroit si généreusement. Le Commandant du bastion lui répondit, par ordre du Grand-Maître, que les Chevaliers de St. Jean ne traitoient jamais avec les Infideles que l'épée à la main. Un Albanois parut ensuite avec une Lettre du Sultan pour le Grand-Maître, mais il ne fut pas mieux reçu que le Génois; & le Grand-Maître lui fit dire que dans la suite on tireroit sur tous ceux qui oseroient approcher de la Place. Cela n'empecha pas neanmoins les habitans de goûter les offres des Turcs; ils commencerent à tenir entre eux des assemblées secrettes; on y exposa vivement les suites d'une ville prise d'assaut, le massacre général, l'esclavage de ceux qui échapperoient à l'épée, le deshonneur de leurs femmes & de leurs filles, la destruction des Temples, la profanation des Reliques & des Vases sacrés, & les autres malheurs auxquels on devoit s'attendre. Ces considera-

SECTION III. Histoire de l'Ordre depuis son Etabliſſement dans l'Iſle de Rhodes, &c.

rations firent leur effet, & déterminerent les principaux habitans à s'adreſſer à leur Métropolitain. Ce Prélat porta au Grand-Maître les remontrances & les prieres de ſon peuple, mais ce Seigneur rejetta d'abord les premieres propoſitions du Métropolitain, & lui déclara que lui & ſes Chevaliers étoient déterminés à s'enſévelir ſous les ruines de la ville, quand ils ne pourroient plus la défendre, & qu'il eſpéroit que les habitans, à leur exemple, ne montreroient pas moins de courage. Cette réponſe fit un effet tout contraire; de nouveaux Députés revinrent le lendemain, & déclarerent au Grand-Maître, que s'il ne donnoit ordre à la conſervation des habitans, ils ne pourroient pas ſe diſpenſer de prendre eux-mêmes les meſures les plus convenables pour mettre en ſûreté & la vie & l'honneur de leurs femmes & de leurs enfans (*a*).

Le Conſeil ſe réſout à capituler.

Cette réſolution fit craindre au Grand-Maître, que le déſeſpoir ne fît naître une funeſte diviſion dans la Place; il aſſembla le Conſeil, & fit appeller les Chevaliers qui commandoient dans les différens poſtes, pour être inſtruit par leur bouche de l'état & des forces de la Place. Tous, & en particulier Martinengue, convinrent qu'elle n'étoit plus tenable, & qu'il ne reſtoit d'autre parti à prendre que d'accepter les offres de Soliman. Tout le Conſeil opina alors à traiter, & les membres ajouterent qu'ils étoient prêts, ſelon le devoir de leur Ordre, à ſacrifier leur vie; mais qu'ils étoient auſſi obligés de pourvoir au ſalut des habitans, qui n'ayant pas les mêmes engagemens qu'eux ne devoient pas être les victimes de leur gloire. On réſolut donc, du conſentement du Grand-Maître, de profiter de la premiere ouverture de paix que feroit le Sultan. Il ne tarda pas longtems; l'appréhenſion de l'arrivée d'un ſecours de l'Europe, l'intrépidité des Chevaliers, & la honte de ſe voir contraint de lever le ſiege, le déterminerent à faire arborer une enſeigne de paix; le Grand-Maître de ſon côté en fit planter une. A ce ſignal deux Officiers Turcs ſortirent des tranchées, s'avancerent & remirent au Prieur de Saint Gilles & au Bailli Martinengue une Lettre de Soliman au Grand-Maître. Les conditions que ce Prince offroit parurent ſi avantageuſes, que l'on convint des ôtages de part & d'autre. Les Chevaliers que l'on envoya au camp des Turcs furent admis à l'audience du Grand-Seigneur, il leur confirma de bouche les offres qu'il avoit fait faire, menaçant en même tems de mettre tout à feu & à ſang, s'ils s'opiniâtroient davantage, ou s'ils tardoient à ſe rendre. On dépêcha enſuite deux Ambaſſadeurs pour demander à Soliman trois jours de treve pour regler la Capitulation, & pour concilier les intérêts des habitans en partie Latins & en partie Grecs. Mais ce Prince, toujours inquiet des bruits qui étoient répandus d'un prochain ſecours, rejetta la treve, ſoupçonnant qu'on ne cherchoit qu'à gagner du tems.

Les hoſtilités recommencent.

Il ordonna qu'on recommençât à tirer, & que l'on donnât encore l'aſſaut; les Rhodiens firent une belle défenſe vu leur petit nombre, & qu'il ne leur reſtoit plus que la barbacane du baſtion d'Eſpagne; ils forcerent néanmoins les ennemis à ſe retirer. Le Sultan en fut ſi irrité qu'il réſolut de les accabler le lendemain par le nombre; effectivement les Chevaliers, après

(*a*) *Boſio*, *Fontan.* *Bourbon*, *Baudouin*, *Vertot* & al.

après avoir combattu vaillamment, se virent obligés d'abandonner cet ouvrage, & de se retirer dans la ville. Ceux des Bourgeois, qui quelques jours auparavant avoient témoigné au Grand-Maître qu'ils étoient mécontens qu'il voulût les livrer à une Nation perfide, qui ne respectoit ni les Traités ni les Sermens, épouvantés du péril, vinrent le supplier de reprendre la négociation, & de leur permettre d'envoyer au camp avec ses Ambassadeurs deux Députés pour menager leurs intérêts dans la Capitulation. Le Grand-Maître y consentit, mais il chargea en même tems son Ambassadeur de montrer au Bacha Achmet le Traité que Bajazet avoit conclu avec le Grand-Maitre d'Aubusson, par lequel il donnoit sa malediction à celui de ses successeurs qui le violeroit. Le Grand-Maître eut recours à cet expédient dans l'espérance incertaine d'un secours & pour prolonger la négociation, se flattant que Soliman, qui se piquoit d'être observateur zele de sa Loi, lui donneroit plus de tems. Mais Achmet n'eut pas plutot jetté les yeux sur ce papier, qu'il le mit en pieces, le foula aux pieds, & chassa l'Ambassadeur & les Députés du peuple.

Articles de la Capitulation.

Le Grand-Maître ne voyant plus d'autre ressource les renvoya au camp, & ils travaillerent avec Achmet à dresser la Capitulation. Ce Ministre, qui savoit avec quelle impatience son Maître souhaittoit la conclusion de cette affaire, convint bientôt avec eux des Articles suivans.

1. Que les Eglises ne seroient point profanées.

2. Qu'on n'obligeroit point les habitans de livrer leurs enfans pour en faire des Janissaires.

3. Qu'ils jouiroient du libre exercice de leur Religion.

4. Qu'ils seroient exempts d'impositions pendant cinq ans.

5. Que tous ceux qui voudroient sortir de l'Isle, en auroient la permission.

6. Que si le Grand-Maître & les Chevaliers n'avoient point de Vaisseaux suffisans pour les transporter en Candie, le Sultan leur en fourniroit.

7. Qu'ils auroient douze jours, à compter de celui de la signature du Traité, pour embarquer leurs effets.

8. Qu'ils pourroient emporter les Reliques des Saints, les Vases sacrés de l'Eglise de St Jean, les Ornemens, leurs Meubles & leurs Titres.

9. Qu'ils pourroient aussi emporter le canon, dont ils avoient coutume de se servir pour armer leurs Galeres.

10. Que tous les Forts de l'Isle de Rhodes, & des autres Isles qui appartenoient à la Religion & le Chateau de St. Pierre seroient remis aux Turcs.

11. Que pour faciliter l'exécution de ce Traité l'Armée Ottomanne s'éloigneroit de quelques milles.

12. Que pendant son eloignement le Sultan enverroit quatre-mille Janissaires, commandés par leur Aga, pour prendre possession de la Place (*a*).

A peine ce Traité etoit-il signé & ratifié, que l'on apperçut une Flotte nombreuse qui s'avançoit à toutes voiles vers l'Isle; l'un & l'autre Parti crut que c'etoit le secours qu'on attendoit depuis si longtems d'Europe. Mais on

(*a*) *Vertot* T. III. p. 337, 338.

SECTION III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.*

on reconnut bientôt que c'étoit une Flotte Turque, chargée de troupes fraîches, que Soliman avoit fait venir des frontieres de Perse, pour soulager ses soldats rebuttés & épuisés des fatigues d'un si long siege. Il y a de l'apparence que si ce renfort étoit arrivé plutôt, le Sultan n'auroit pas accordé une composition si honorable aux Chevaliers. La Capitulation n'empécha pas quelques Janissaires de se jetter dans les Eglises, de les profaner, de fouiller jusques dans les tombeaux des Grands-Maîtres, & de passer jusques dans l'Infirmerie, d'où ils chasserent les malades & pillerent la Vaisselle d'argent. Mais le Grand-Maître s'en étant plaint à Achmet, ce Bacha fit dire à leur Aga, que sa tête répondroit du pillage & de l'emportement de ses soldats.

Soliman *reçoit le Grand-Maître très-civilement.*

Dans une conférence qu' Achmet eut avec le Grand-Maître, il lui dit que le Grand-Seigneur souhaittoit de le voir, & que ce seroit l'irriter que de partir de l'Isle sans lui rendre ses devoirs. Le Grand-Maître sentit qu'il étoit également dangereux de faire cette démarche, & de la refuser; mais pour lui ôter tout prétexte de manquer à sa parole, il résolut d'en courir les risques. Il se rendit le lendemain matin à l'entrée de la tente du Grand-Seigneur, & les Turcs par une ostentation de grandeur barbare laisserent ce vénérable Souverain pendant presque toute la journée sans lui présenter aucun rafraîchissement, exposé à un froid rigoureux & à la neige. On l'appella sur le soir, & après l'avoir revêtu & les Chevaliers de sa compagnie de vestes magnifiques, on l'introduisit à l'audience du Sultan. Ce Prince fut touché de la majesté qui éclatoit dans toute la personne du Grand-Maître, & pour le consoler il lui fit dire par son Interprete, *que la conquête ou la perte des Empires étoient des jeux ordinaires de la fortune.* Il ajouta qu'il venoit de faire une dure expérience du peu de fond qu'il y avoit à faire sur l'amitié & sur l'alliance des Princes Chretiens, & que s'il vouloit embrasser sa Loi il n'y avoit ni Charges ni Dignités dans l'étendue de son Empire, dont il ne fût disposé à le gratifier. Le Grand-Maître lui répondit avec autant de piété que de politesse, qu'il seroit indigne de ses graces s'il étoit capable de les accepter; qu'un aussi grand Prince seroit deshonoré par les services d'un traître & d'un renegat, & il se contenta de supplier Soliman de vouloir bien ordonner qu'on ne le troublât point dans sa retraite & dans son embarquement. Le Sultan lui fit dire qu'il y pouvoit travailler tranquillement, & que sa parole étoit inviolable. Quelques jours après ce Prince en visitant sa nouvelle conquête, entra dans le Palais du Grand-Maître, qui le reçut avec tout le respect qui étoit dû à un si puissant Monarque. Soliman lui donna alors de nouvelles marques de son estime, & lui fit dire par Achmet, que s'il n'avoit pas assez du tems dont on étoit convenu pour embarquer ses effets, il le prolongeroit volontiers. En sortant du Palais il dit à son Général, *ce n'est pas sans quelque peine que j'oblige ce Chretien à sortir de sa maison à son âge.*

Le Grand-Maître s'embarque pour Candie.

Le Grand-Maître la quitta même avant le terme. Ayant appris que le Sultan se disposoit à partir dans deux jours pour Constantinople, il craignit de n'être pas traité avec autant de générosité par ses Officiers, desorte qu'il donna ordre de tout embarquer. Cet embarquement se fit de nuit avec une pré-

précipitation & un désordre qu'il est difficile d'exprimer ; car outre les Chevaliers, plus de quatre-mille habitans de l'Isle suivirent la fortune de l'Ordre. Le Grand-Maître s'embarqua le dernier (*) après avoir pris congé du Grand-Seigneur. Il mit bientôt à la voile pour Candie, laissant Soliman en possession de l'Isle de Rhodes, & de toutes les autres qui appartenoient à la Religion, de même que du Château de Saint-Pierre sur la côte de Carie. Car avant que de sortir du Port de Rhodes le Grand-Maître dépécha des Brigantins, des Felouques & des Vaisseaux de transport aux Gouverneurs de ces Places, avec ordre d'embarquer tous les Chevaliers & tous les habitans qui les voudroient suivre, & de se rendre en diligence dans l'Isle de Candie. Après avoir essuyé une violente tempête, le Grand-Maître qui montoit la grande Caraque s'arrêta à la vue & dans la rade de Setia, pour attendre les autres Vaisseaux, qui avoient été dispersés par la tempête, & qui se rendirent les uns après les autres auprès de lui.

Après que tout le monde fut débarqué, il en fit la revue, parcequ'il apprit que quelques Vaisseaux trop chargés avoient coulé à fond ; il se trouva en tout cinq-mille ames, mais la plupart étoient malades, languissans & abattus. A la vue de ce peuple désolé le Grand-Maître ne put retenir ses larmes. Il fit venir à ses dépens des villes voisines des vivres, des étoffes & de la toile, & tâcha de les consoler par ses discours & par son exemple. Le Gouverneur de l'Isle, & les principaux Officiers le reçurent avec de grandes marques d'honneur, qu'il ne reçut qu'avec répugnance, bien-qu'elles fussent dûes à sa dignité. Il ne put même s'empêcher de se plaindre de la timide politique du Sénat de Venise, qui ayant dans le Port de Candie plus de soixante Galeres, avoit vu prendre Rhodes sans daigner y jetter le moindre secours. Il ne voulut pas même rester plus de tems en Candie qu'il en falloit pour radouber ses Vaisseaux, quoique le Général Vénitien le sol-

(*) Le Grand-Maître fut fort touché de ne pouvoir emmener avec lui le Prince Amurath, fils de l'infortuné Zizim, comme il en étoit convenu avec lui. Ce Prince étoit resté sous la protection & sous la garde de l'Ordre, quand son pere fut conduit en France. Nous ne trouvons point qu'il ait été fait mention de lui dans la Capitulation ; sans-doute que Soliman & le Grand-Maître avoient chacun leurs raisons de garder le silence sur cet article. Comme le dernier n'auroit jamais consenti à le livrer au Sultan, & que celui-ci n'auroit voulu entendre à rien sans cela, il y a de l'apparence que de part & d'autre on avoit pris ses mesures, l'un pour le faire embarquer sous quelque déguisement, & l'autre de le faire observer de si près, comme il fit, qu'il ne pût lui échapper. Ce malheureux Prince ne put donc approcher de la Flotte, & fut réduit à se cacher dans les débris des maisons que le canon des Turcs avoit ruinées, en attendant quelque occasion de s'échapper. Mais Soliman donna des ordres si précis de le chercher, qu'il fut bientôt découvert. On l'emmena devant le Sultan avec ses quatre enfans, deux garçons & deux filles. Soliman, qui évitoit avec soin la réputation de Prince cruel, pour pouvoir s'en défaire sous un prétexte plausible, lui demanda quelle Religion il professoit ? Le Prince lui répondit avec beaucoup de fermeté qu'il étoit Chrétien. Soliman le condamna alors avec ses deux fils à la mort, sous prétexte d'apostasie. Il les fit étrangler à la tête de son armée, afin d'ôter à quelque imposteur le prétexte d'armer quelque jour sous leur nom. Les deux jeunes Princesses furent envoyées à Constantinople pour être enfermées dans le vieux serrail (1).

(1) [illegible], L. X. C. 2. *Vert.* T. III. p. [illegible] & [illegible] 403, 404.

SECTION III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.*

sollicitât d'attendre que l'hiver fût passé. Son dessein étoit de se rendre incessamment en Italie pour délibérer avec le Pape du lieu où l'on fixeroit la résidence de la Religion. Pendant son séjour en Candie, le Métropolitain Latin de Rhodes y arriva avec son Clergé. Soliman les avoit chassés sous prétexte qu'ils n'étoient ni Grecs ni Rhodiens, & qu'il ne vouloit souffrir dans ses Etats aucun Latin. Le Grand-Maître assigna à ce Prélat une pension sur le trésor de l'Ordre, & comme il prit depuis l'habit de la Religion, il le nomma Prieur de l'Eglise, alors la premiere Dignité Ecclésiastique de l'Ordre, qui lui donnoit entrée dans le Conseil, & la premiere place après le Grand-Maître. Ce fut ce Prélat qui lui apprit le triste sort d'Amurath & de sa famille, dont nous avons parlé dans les Remarques (*a*).

Il fait voile pour l'Italie.

Les Vaisseaux de l'Ordre étant radoubés, le Grand-Maître remit à la voile vers le commencement de Mars, & il dépecha en même tems sur un Brigantin différens Ambassadeurs vers le Pape & vers la plupart des Princes Chretiens. Il ne comptoit guere à-la-vérité sur le secours du Pape, qui se conduisoit en Ministre de l'Empereur, comme avant son élevation au Pontificat. Il avoit besoin néanmoins que ce Pontife confirmât par une Bulle les anciens privileges & les statuts de l'Ordre, & le maintien de la Discipline, sans quoi il prévoyoit qu'il seroit presque impossible de réunir tous les Chevaliers sous son autorité. Ce fut le principal objet de l'ambassade qu'il envoya au Pape, & il obtint en effet de lui la Bulle qu'il sollicitoit. Il pensa aussi à obtenir des Princes Chretiens quelque Port, pour y établir l'Ordre, & pour reprendre l'exercice de sa profession. Il sentoit que sans cela les Chevaliers se disperseroient bientôt, & sans espoir de les réunir. Car si pendant que lui & ses prédécesseurs commandoient souverainement dans l'Isle de Rhodes, ils avoient eu tant de peine à les tenir en regle, & à faire respecter leur autorité, comme nous avons eu fréquemment occasion de le remarquer, quelle apparence y avoit-il de pouvoir dans les circonstances présentes les contenir dans le devoir? Le Pape lui avoit, il est vrai, accordé une Bulle, par laquelle il ordonnoit à tous les Chevaliers, sous les plus rigoureuses peines, de demeurer unis sous l'autorité de leur Chef, & son Ambassadeur l'avoit envoyée à Messine pour la lui rendre à son arrivée dans le Port de cette ville.

Ce qui inquiettoit le plus le Grand-Maître, c'est qu'il ne savoit à quel Prince Chretien s'adresser pour obtenir un établissement fixe, parceque tous l'avoient abandonné dans son plus pressant besoin. Cela ne l'empécha pas de prendre avec lui tout le peuple de Rhodes; la plupart étant malades furent embarqués sur de petits Bâtimens, & il les accompagna sur une Galere de l'Ordre, & pour les moins risquer il navigua terre à terre; ce qui joint à du mauvais tems qu'il essuya, retarda si fort son arrivée à Messine, que la Caraque & les autres gros Vaisseaux de la Religion, qui avoient pris la route la plus courte, y arriverent longtems avant lui. Tous les Chevaliers étoient dans de vives inquiétudes; ils craignoient que par le gros tems qu'il avoit

(*a*) *Bosio, Fontan. Baudouin* L. X. C. 2. *Vertot* l. c. p. 404. & suiv.

avoit fait, les Galeres & les petits Vaisseaux n'eussent péri, ou que les Corsaires de Barbarie qui couroient ces mers ne l'eussent attaqué.

Section III. Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c

Enfin, après une longue attente mêlée de crainte, durant laquelle le Grand-Maître s'étoit arrêté quelque tems dans le Port de Gallipoli, dans le Golphe d'Otrante, ils eurent la joie de le voir entrer dans le Port de Messine avec sa petite Flotte. Au-lieu du pavillon ordinaire de la Religion, il n'arbora qu'une espece de banniere, sur laquelle la Sainte Vierge étoit représentée tenant son fils mort entre ses bras, & on lisoit autour ces paroles; *Afflictis spes mea rebus.* Le Viceroi, la Noblesse, les principaux de la ville & presque tout le peuple se trouverent à son débarquement.

Son arrivée à Messine, réception qu'on lui fait.

Tout le monde avoit les yeux attachés sur ce vénérable vieillard, aussi illustre par sa constance dans ses malhëurs, que célebre par la gloire qu'il avoit acquise à la défense de Rhodes. Après que le Comte de Monteleon, Viceroi de Sicile, lui eut fait son compliment, il lui offrit de la part de l'Empereur la ville de Messine pour servir de retraite & d'entrepôt à sa Flotte. L'Archevêque & tous les Grands du Royaume, la Noblesse & le Peuple par un triste silence lui témoignerent la part qu'ils prenoient à sa situation. Les Chevaliers le conduisirent au Palais Prieural dans un morne silence.

Examen sévere de ceux qui devoient mener du secours à Rhodes.

Le regret d'avoir été obligé de remettre entre les mains des Infideles une Isle considérable, où ses prédécesseurs avoient regné avec tant de gloire pendant deux-cens-vingt-ans, se manifestoit dans ses discours, ses actions, & jusques dans ses regards; mais cela ne l'empêcha point d'avoir soin des malades & des blessés, & de leur procurer toutes les commodites & tous les secours nécessaires. Ensuite il passa à une severe inquisition contre ceux qui avoient été chargés de conduire du secours à Rhodes. Il les fit citer devant le Conseil. Le Prieur de Barlette & celui de Saint Etienne, qui parurent les premiers, remontrerent qu'outre un amas prodigieux de munitions de guerre & de bouche, qu'ils avoient préparées, ils avoient encore enrôlé deux-mille vieux soldats, & engagé une troupe considérable de volontaires pour passer à Rhodes; mais que les vents avoient été si opiniâtrément contraires & la mer si orageuse pendant les deux derniers mois, qu'il n'y avoit eu personne qui eût osé mettre à la voile, excepté le Chevalier de Nieuport, de la Langue d'Angleterre, qui s'étant determiné de conduire du secours à Rhodes a tout hazard, avoit été poussé par la violence du vent contre la pointe d'un Cap, où son Vaisseau avoit péri avec toute sa charge. Les Commandeurs d'Espagne, de Portugal, de Catalogne, de France & d'Angleterre, prouverent aussi que les secours qu'ils avoient préparés avoient été arretés de même par des obstacles invincibles. Tous ces faits ayant été bien avérés, *Dieu soit à jamais loué*, s'écria le Grand-Maître, *qui dans notre malheur commun m'a fait connoître qu'on ne pouvoit en attribuer la cause à la négligence d'aucun de mes Religieux.* Il embrassa ensuite tendrement ceux qui avoient été cités; *il falloit*, leur dit-il, *mes chers freres pour l'honneur de la Religion, & pour le vôtre, que je fisse cette information, qui justifiera à tous les Princes vivans, & à la Postérité, que si Rhodes avoit pû être sauvée par les seules forces de la Religion, ce boulevard de la Chrétien-*

SECTION III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.*

tienté ne seroit pas aujourd'hui en la puissance des Infideles (*a*). Ces marques de bonté & ses pieuses exhortations ne les auroient pourtant pas empechés de se disperser, s'il n'eût fait faire la lecture du Bref du Pape, qui le leur défendoit sous de griéves peines; il y ajouta des espérances d'avoir bientôt un établissement fixe, qui les dédommageroit de celui qu'ils avoient perdu.

Il se rend à Civita-Vecchia.

Dans ces entrefaites, une affreuse peste s'éleva dans Messine, qui se glissa bientôt dans les Vaisseaux de l'Ordre, ce qui obligea le Grand-Maître à se rembarquer, & avec la permission du Viceroi de Naples, il debarqua sa Colonie dans le Golphe de Bayes. Et de peur de surprise de la part des Corsaires de Barbarie, il environna son petit camp de retranchemens. Le changement d'air, & les remedes convenables produisirent leur effet, & la plupart des malades guérirent. Au bout d'un mois il se rembarqua, & arriva peu de jours après à Civita Vecchia. Impatient de conférer avec le Pape sur un lieu propre à y établir l'Ordre, il voulut d'abord se rendre à Rome, mais le Pape le fit retarder; en voici la raison. Adrien VI. venoit de conclure une honteuse Ligue avec l'Empereur, le Roi d'Angleterre & le Duc de Milan, contre le Roi de France, & il ne vouloit pas que le Grand-Maître fût témoin de la publication de la guerre. Mais ensuite il le reçut avec toute la distinction dûe à son mérite & à sa dignité; & après avoir donné à son courage & à sa valeur de justes éloges, il lui dit qu'il n'oublieroit rien pour conserver un Ordre si utile à toute la Chretienté. Il le congédia ensuite en l'appellant le Héros de la Religion & le généreux Défenseur de la Foi (*b*); titres qui coûterent moins à ce Pontife, que n'eussent fait les secours qu'on lui avoit demandés tant de fois, & toujours inutilement. Le Pape étant mort peu après d'une violente fievre, on confia la garde du Conclave au Grand-Maître & à ses Chevaliers.

L'Ordre s'établit à Viterbe.

Adrien eut pour successeur Jules de Medicis, Religieux de l'Ordre, qui fut le premier Chevalier qui parvint au Pontificat. Son élection fit un extrême plaisir au Grand-Maître & à tout l'Ordre, parcequ'ils pouvoient faire plus de fond sur sa protection & sur son amitié pour un établissement, que sur les belles promesses de son prédécesseur. Leurs espérances ne furent point trompées; jamais Pape n'avoit témoigné tant d'estime, ni une si tendre affection pour les Chevaliers, que le fit Clement VII. Ce qui y contribua encore, ce fut le compte que le Grand-Maître lui rendit en plein Consistoire, par la bouche du Vice-Chancelier de l'Ordre, du siege de Rhodes; il lui exposa de quelle maniere six-cens Chevaliers l'avoient défendue pendant six mois entiers contre deux-cens-mille Turcs. Le Pape de concert avec le Consistoire assigna à l'Ordre pour sa résidence la ville de Viterbe, en attendant qu'on pût trouver un lieu plus convenable, & il consentit que leurs Vaisseaux & leurs Galeres restassent dans le Port de Civita Vecchia. A cette grace le Pape en ajouta une autre, il ordonna que quand il tiendroit Chapelle, le Grand-Maître auroit la premiere place à la droite du trone, & que dans les Cavalcades il marcheroit seul, & immédiatement avant lui.

Dès

(*a*) Voy. les Auteurs cités. (*b*) *Bos.*, L. II. p. 20. *Vertot* l. c. p. 426. & suiv.

Section III. Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.

Dès lors le Grand-Maître eut diverses conférences avec ce Pontife au sujet d'un établissement fixe pour l'Ordre, parcequ'on lui avoit fait differentes propositions, mais qui avoient des difficultés. Enfin on convint que l'Isle de Malthe étoit la Place la plus propre, comme la plus forte, la mieux située, & qui avoit différens Ports commodes, à laquelle on pourroit joindre l'Isle voisine de Goze, pour lui servir de boulevard. Nous avons fait la description de ces Isles au commencement de ce Chapitre, & dit qu'elles appartenoient à l'Empereur Charlequint en qualité de Roi de Sicile. Ce Prince avoit temoigné être tres disposé à les leur céder, à condition qu'ils se chargeroient de la garde & de la defense de Tripoli, qu'il avoit conquise il n'y avoit pas longtems. Mais cette Place étoit si mauvaise & entourée de tous côtés de Barbares & d'Infideles, qu'elle devoit être plus à charge qu'utile. Le Grand-Maître craignoit aussi que ce projet ne produisît dans la suite quelque espece d'assujettissement. Le Pape l'exhorta à prendre si bien ses mesures, qu'il évitât le piege dans les negociations sur ce sujet. On envoya le Prieur de Castille, le fameux Martinengue, & le Commandeur Bosio, Chapelain de l'Ordre, en qualité d'Ambassadeurs pour traiter avec l'Empereur.

On propose de lui donner les Isles de Malthe & de Goze.

Etant arrivés à Madrid, où ce Monarque se trouvoit alors, les Ambassadeurs lui demanderent au nom de tout l'Ordre, qu'il lui plût par une inféodation libre & franche de tout assujettissement, leur remettre les Isles de Malthe & de Goze, & ils firent cette proposition sans parler de Tripoli. Ils representerent en même tems à l'Empereur, que par cette concession si digne de la liberalité d'un grand Prince, il se rendroit le Restaurateur & comme le second Fondateur d'un Ordre, qui depuis plusieurs siecles avoit été comme le boulevard de la Chretienté; & que les Chevaliers par leur établissement dans ces Isles, reprimeroient les brigandages des Corsaires de Barbarie, & mettroient à couvert de leurs incursions les Isles de Sicile & de Sardaigne, le Royaume de Naples & toutes les côtes d'Italie. Le politique Prince refusa de consentir à leur proposition, si Tripoli n'étoit comprise dans le même Traité; il exigeoit encore que le Corps de la Religion lui prêtât serment de fidelité comme à son Souverain, ajoutant qu'il ne pretendoit pas s'engager à fournir Malthe de grains à l'avenir. Par cette reserve il s'assuroit une domination absolue sur les Chevaliers, qui ne pouvoient jamais subsister sans ce secours (a).

Conditions dures que l'Empereur exige.

Les Ambassadeurs n'ignoroient pas qu'on n'accepteroit jamais des conditions si dures, ensorte que tandis que deux d'entre eux demeurerent à la Cour de l'Empereur, Bosio retourna à Viterbe pour demander de nouvelles instructions.

Vers le tems qu'il arriva à Viterbe le Grand-Maître avoit reçu une proposition bien plus glorieuse & plus avantageuse à l'Ordre, qui étoit de recouvrer l'Isle de Rhodes, ce qui ne pouvoit que lui rendre celles de l'Empereur plus desagreables encore. La proposition dont il s'agit venoit de la part du Bacha Achmet, le même qui avoit contribué le plus à la prise de Rho-

Projet de recouvrer Rhodes.

(a) Voy. les Auteurs cités.

SECTION III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.*

Rhodes, & qui avoit alors levé l'étendard de la rebellion contre Soliman. Comme il auroit été cependant dangereux de rejetter absolument les offres de l'Empereur, à cause du grand nombre de riches Commanderies que la Religion avoit dans la vaste étendue des Etats de ce Prince, qui n'auroit peut-être pas été fâché d'avoir un prétexte de s'en emparer, le Grand-Maître jugea à propos de différer la réponse positive aux propositions de l'Empereur, jusqu'à ce qu'il eut vu ce qu'on pouvoit espérer du projet d'Achmet. Pour entretenir toujours la négociation, il fit trouver bon à l'Empereur que l'Ordre pût envoyer à Malthe, à Goze & à Tripoli des Commissaires pour visiter ces Places, & en faire ensuite leur rapport au Conseil. Tandis qu'il traînoit ainsi les affaires en longueur avec la Cour de Madrid, un incident le détermina à préferer l'entreprise de recouvrer son ancienne résidence.

Il échoue par la dé-faite & la mort d'Achmet.

Un des Chevaliers avoit rencontré en mer un Vaisseau Rhodien, sur lequel il y avoit des Marchands de l'Isle; ils se répandirent en plaintes contre la tyrannie des Turcs, & témoignerent un ardent desir de se retrouver sous la domination plus douce & plus équitable de leurs anciens Maîtres. Ils l'assurerent en même tems qu'il ne seroit pas difficile de se remettre en possession de Rhodes, parce que les murailles & les fortifications n'étoient pas encore rétablies, qu'il n'y avoit qu'une assez foible Garnison, & que l'Aga qui commandoit dans les deux tours du Port étoit un Renegat, qui seroit charmé d'effacer la tache de son apostasie, en contribuant au succès d'une entreprise aussi avantageuse à la Chretienté. Comme ces Marchands étoient des principaux Citoyens de Rhodes, le Chevalier n'eut pas de peine à les engager à venir rendre leurs respects au Grand-Maître, & il les conduisit à Viterbe, où ils confirmerent à ce Seigneur tout ce qu'ils avoient dit. Le Grand-Maître les congédia après les avoir comblés de caresses & de présens. Il communiqua l'affaire au Pape, & de concert avec lui il envoya secrettement à Rhodes le Commandeur Bosio, déguisé en Marchand. Bosio reconnut lui-même l'état de la Place, & s'assura des dispositions de l'Aga. A la premiere ouverture cet Officier garda d'abord le silence; mais se déterminant tout d'un coup, il lui témoigna qu'il y avoit longtems qu'il souhaitoit de rentrer dans le sein de l'Eglise. Il donna sa parole de recevoir les Chevaliers dans les tours où il commandoit, pourvu qu'outre les troupes nécessaires pour s'y maintenir, on envoyât incessamment des munitions de guerre & de bouche, & sur-tout dequoi armer les habitans de l'Isle. Toutes ces belles espérances s'évanouirent par la mort d'Achmet, dont le Bacha Ibrahim envoya la tête à Constantinople, comme on l'a vu ailleurs. L'Aga fut fort effrayé de cette nouvelle, & le Commandeur Bosio ne sortit de l'Isle qu'avec des peines infinies & au travers de mille périls. Il revint avec de mauvaises nouvelles; outre la mort d'Achmet, le projet du Grand-Maître avoit été communiqué à trop de personnes, & l'exécution en avoit été trop longtems différée, pour qu'il eût pu demeurer secret (*a*); ensorte que Soliman en fut assez tôt instruit pour prendre toutes les précautions nécessaires.

Bosio

(*a*) Voy. les Auteurs cités.

Section III. Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.

Bosio proposa ensuite au Grand-Maître de s'emparer de la ville de Modon dans la Morée, que Bajazet II. avoit conquise sur les Vénitiens en 1498. Le Commandeur se flattoit de réussir dans cette entreprise par le moyen de deux renegats, dont l'un commandoit sur le Port, & dont l'autre étoit maître de la porte du môle. Le remords d'avoir renoncé à la Foi, & le desir de rentrer dans le sein de l'Eglise les engagea à promettre de recevoir les Chevaliers, & ils représenterent cette entreprise comme beaucoup plus facile que celle de Rhodes. Bosio, après mûr examen, trouva le projet facile & avantageux; il n'oublia aucunes des raisons propres à persuader le Grand-Maître, mais comme cette affaire n'eut pas de suites, nous passons les argumens du Commandeur sous silence (*a*).

Rapport des Commissaires envoyés à Malthe &c.

Dans ces entrefaites, les Commissaires qu'on avoit envoyés pour visiter Malthe, Goze & Tripoli, revinrent & firent leur rapport. A l'égard des deux Isles ils parlerent avantageusement de leur situation, des Ports, de leur distance des Etats du Grand-Seigneur &c. ensorte que le Pape & l'Ordre jugerent qu'elles convenoient très-bien, si l'on pouvoit engager l'Empereur à les céder à des conditions plus favorables. Les Commissaires ne formoient pas un jugement aussi avantageux de Tripoli; ils représenterent que cette Place, située à près de quatrevingt lieues de Malthe, n'avoit aucunes fortifications, qu'il étoit meme presque impossible d'y en construire sur un terrein sablonneux; que les fosses étoient peu larges & encore moins profonds; le Port & le Château commandés par une montagne voisine; que cette ville étoit environnée des Etats du Roi de Tunis, qui n'y souffriroit pas longtems les Chretiens; & enfin que le terroir des environs étoit sterile, & ne produisoit que des dattes. Ces considerations firent craindre au Conseil de se charger de la garde d'une aussi mauvaise Place.

Le Grand-Maître pria le Pape d'interposer ses bons Offices auprès de l'Empereur, pour l'engager à décharger l'Ordre de la défense de Tripoli (*b*). Mais ce Pontife n'avoit guere de credit auprès de Charlequint en ce tems-là. Il se négocioit actuellement une Ligue entre Clement VII. le Roi d'Angleterre & les Vénitiens pour maintenir la liberté d'Italie, menacée depuis la perte de la celebre bataille de Pavie, & la prison de François I. Roi de France. Le Grand-Maître fit à la priere du Pape un voyage à Marseille, pour conferer avec la Régente; les Ministres de l'Empereur en conçurent tant d'ombrage, qu'ils firent saisir en Italie tous les revenus de la Religion. D'ailleurs l'Empereur étoit mécontent de la lenteur de l'Ordre à lui rendre une réponse positive sur l'offre qu'il avoit faite de Malthe & de Tripoli. Il envoya à Viterbe un Chevalier Espagnol, chargé de demander au Conseil de s'expliquer nettement sur ces propositions, & qui ajouta avec hauteur, que s'il se trouvoit quelque Langue qui s'y opposât, l'Empereur leur Maître sauroit bien y donner ordre. Le Conseil fit représenter à ce Monarque, que dans une affaire aussi importante ils ne pouvoient prendre aucune résolution décisive sans la présence du Grand-Maître, & le consentement exprès du Pape; qu'ils en alloient écrire incessamment à l'un & à l'autre;

(*a*) *Ibid.* L. III. Ch. 5, 6. (*b*) Le même L. II. p. 32.

SECTION III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.*

tre; qu'ils apprenoient que le Grand-Maître étoit parti pour se rendre à la Cour de l'Empereur, dans le dessein d'etre instruit par lui-même de ses intentions au sujet de l'Isle de Malthe, & qu'ils espéroient que ce grand Prince voudroit bien relâcher quelque chose des conditions attachées à cette inféodation. Le Conseil dépêcha aussitôt en France le Commandeur Bosio, qui instruisit le Grand-Maître du séquestre des biens de la Religion en Italie, & des propositions de l'Envoyé de Charlequint. Le Grand-Maître différa de répondre au Conseil, & ordonna à Bosio de le suivre en Espagne.

Il partit avec la Duchesse d'Alençon, & ils ne furent pas si-tôt arrivés à Madrid, qu'après que l'Empereur fut débarrassé du Cérémonial, il donna une audience particuliere au Grand-Maître. La maniere modeste & polie dont il se plaignit de l'arrêt des biens de l'Ordre en Italie, lui en fit obtenir main levée; les raisons qu'il allégua à ce Prince pour le convaincre qu'il étoit impossible qu'un Ordre composé de Chevaliers nés sujets de différens Souverains en reconnût un particulier, firent impression. Il entra ensuite adroitement dans le détail du projet formé pour recouvrer Rhodes, lui exposa qu'il y avoit un parti formé pour l'exécution de cette entreprise; & là-dessus, avec la permission de l'Empereur, il fit entrer le Commandeur Bosio, qui lui rendit compte en détail des mesures qu'il avoit prises à ce sujet avec les principaux habitans. Il ajouta qu'il ne manquoit à l'Ordre que cinquante ou soixante-mille écus pour lever trois ou quatre-mille hommes, & pour porter en même tems des armes aux habitans, que les Turcs avoient desarmés. L'Empereur parut goûter le projet, & dit au Grand-Maître que si le Duc d'Albe en trouvoit l'exécution possible, il donneroit volontiers pour en faciliter le succès vingt-cinq-mille écus. Avant que de se retirer le Grand-Maître lui demanda la permission de pouvoir saluer le Roi de France. Un Officier de ses Gardes par son ordre le conduisit à l'appartement de ce Prince. Le Grand-Maître l'assura qu'il s'employeroit de tout son pouvoir à ménager sa liberté, & à faire la paix, & y travailla ensuite avec autant d'application que de succès. Toujours attentif aux intérêts de la Religion, il fit insérer dans le Traité que l'Empereur & le Roi de France solliciteroient conjointement le Pape à travailler à une croisade contre les Infideles. Avant que de partir d'Espagne, il obtint du Roi de Portugal, non seulement le redressement de quelques infractions aux statuts de l'Ordre par rapport à la collation des Prieurés, & une promesse de ne plus se mêler des affaires de cette nature, mais encore que ce Prince fourniroit quinze-mille crusades pour la guerre contre les Turcs.

Envoyés du Grand-Maître en Angleterre.

Les Ambassadeurs qu'il envoya à Henri VIII. Roi d'Angleterre, pour un sujet pareil, ne réussirent pas aussi heureusement. Bien-qu'ils fussent munis des recommandations les plus pressantes de la part du Roi de France, ils ne purent obtenir main-levée des biens de l'Ordre qui avoient été saisis, & il leur défendit même de faire sortir de ses Etats ni argent ni effets provenant des biens de la Religion. Ces Ministres à leur retour rapporterent au Grand-Maître, qu'ils croyoient avoir démelé que tout cela venoit de ce que Henri se tenoit offensé qu'il eût visité le Roi de France & l'Empereur, sans lui rendre les mêmes devoirs de civilité. Ce vénérable vieillard résolut donc de

de passer en Angleterre, & se fit précéder par le Commandeur Bosio. Il se rendit dans ce Royaume, & fut reçu avec toute la distinction possible par le moyen du Cardinal Wolsey, Favori du Roi. Ce Prince applaudit fort au dessein de reconquérir Rhodes, & promit vingt-mille écus, dont il paya depuis la valeur en canons & en armes à feu. Tout se passa si bien en Angleterre, que le Grand-Maître s'en retournoit plein de joie en Italie, lorsqu'il apprit la chagrinante nouvelle que les Colonnes, partisans de l'Empereur, avoient suscité une Guerre Civile dans les Etats du Pape, pour se venger de la Ligue qu'il avoit formée contre ce Prince. Les flammes de la guerre se répandirent dans toute l'Italie, & réduisirent Clement VII. non seulement aux plus grandes extrémités, mais à recevoir les plus honteuses conditions.

SECTION III. Histoire de l'Ordre depuis son établissement dans l'Isle de Rhodes &c.

Après son retour à Viterbe, le Grand-Maître fit tous ses efforts pour ménager la paix entre l'Empereur & le Pape, comme l'unique moyen de reprendre son entreprise sur Rhodes, ou de finir heureusement la negociation touchant Malthe. Eutymius Métropolitain Grec de Rhodes, le premier mobile de l'entreprise sur Rhodes, craignant d'être découvert, en pressoit fortement l'exécution. D'autre part les secours nécessaires venoient lentement, & le Grand-Maître n'etoit pas bien déterminé sur le parti qu'il devoit prendre. Il fit repasser le Commandeur Bosio une seconde fois en Orient pour reconnoître la disposition des esprits, & pour prendre avec ces habitans de l'Isle les dernieres mesures. Il assembla en même tems à Viterbe un Chapitre general de l'Ordre, pour deliberer sur ce que l'on devoit faire. Mais comme il n'y avoit que deux ou trois des principaux du Conseil qui sussent le secret de l'affaire de Rhodes, toutes les voix se réunirent à demander à l'Empereur l'Isle de Malthe, mais franche de toute sujettion. On fit partir aussitôt des Deputés pour la Cour de Madrid avec ordre de traiter de cette cession, mais ils furent fort surpris de trouver l'Empereur aussi froid sur l'article qu'il avoit paru auparavant zélé. On lui avoit fait craindre d'un côté que le Grand-Maître étant François de nation, ne favorisât trop le Roi de France, & que de l'autre le gros de l'Ordre n'eut trop d'attachement pour le Pape. D'autre part le Grand-Maître conservoit toujours l'espérance de rentrer dans Rhodes ; ainsi de part & d'autre la negociation traîna en longueur, & on jugea bien que cette grande affaire ne se concluroit que dans une paix générale.

Le triste état de l'Italie, l'emprisonnement du Pape, les motifs qui déterminerent enfin l'Empereur à lui offrir sa liberté, mais à des conditions si dures qu'elles obligerent ce Pontife à avoir recours à un stratagême pour se sauver de sa prison, ne laissoient guere d'espoir au Grand-Maître d'un accommodement entre eux. Ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est que le projet sur Rhodes échoua alors entierement, comme on l'a vu. Le Sultan en ayant été instruit, changea la Garnison & les Officiers, & fit mourir tant les Mahometans que les Chrétiens que l'on soupçonna d'y être entrés. Il ne restoit donc plus d'autre moyen d'obtenir un prompt établissement pour l'Ordre, que l'entreprise que l'on avoit projettée contre Modon, ou d'accepter les Isles de Malthe & de Goze aux conditions prescrites par l'Empe-

reur.

SECTION III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etablissement dans l'Isle de Rhodes &c.*

reur. Bosio insistoit sur Modon, mais le Grand-Maître penchoit davantage pour Malthe, pourvu que l'Empereur cédât quelque chose de ses prétentions. En attendant les négociations entre ce Prince & le Pape alloient toujours leur train, & la paix fut conclue le 29 de Juin 1529. On envoya Bosio au Pontife pour obtenir son intercession en faveur de l'Ordre, & il promit volontiers de tâcher d'obtenir l'Isle de Malthe avec un affranchissement entier des conditions onéreuses qu'on y vouloit attacher. Le Pape tint parole à son entrevue avec l'Empereur à Bologne, où il le couronna Roi de Naples; & il lui recommanda avec tant de zele les intérêts de l'Ordre dont il étoit membre, que Charlequint, plus complaisant qu'il ne l'auroit été dans toute autre occasion, ne put lui rien refuser. Le Traité fut signé le 24 Mars 1530 à Castel-Franco, au grand contentement du Grand-Maître & de tout l'Ordre. L'Empereur ne l'eut pas plutôt signé, qu'il le remit au Commandeur Bosio pour le porter au Grand-Maître.

La joie de ce Seigneur fut un peu tempérée en voyant que la ville de Tripoli, dont il avoit espéré que le Pape les feroit décharger, étoit comprise dans l'Acte; mais ce qui le toucha sur-tout, ce fut la perte du brave & illustre Bosio, qu'il apprit par la personne qui lui remit le paquet de l'Empereur. Ce zéle Ministre, impatient de remettre au Grand-Maître l'Acte si longtems attendu, fit tellement presser ses chevaux, que le carosse versa, & Bosio fut fort blessé. Pour surcroit de malheur, un Chirurgien maladroit, qui avoit été appellé pour le saigner, lui piqua l'artere sans s'en appercevoir, & le sang s'extravasant au travers des chairs du bras y causa une enflure qui fut bientôt suivie de la gangrene, qui termina les jours de cet habile homme. Mais avant que d'expirer il confia à un Gentilhomme Rhodien, nommé Statigogulo, le paquet de l'Empereur pour le rendre au Grand-Maître; & il le chargea de l'exhorter de sa part à entretenir toujours l'intelligence de Modon, dont il étoit persuadé, dit-il, que l'Ordre tireroit un jour de grands avantages. Le Rhodien s'acquitta exactement de sa commission, & le Grand-Maître l'envoya depuis a Modon avec de riches présens pour les deux Renegats. Il les trouva constans & inébranlables dans leur résolution, & disposés à tout entreprendre pour le service de la Religion.

Le Grand-Maître dépêcha aussi deux des principaux Commandeurs pour remercier l'Empereur, deux autres en Sicile pour prêter les sermens requis entre les mains du Viceroi. Ce Seigneur nomma ensuite six Commissaires, qui les mirent en possession de Malthe & de Goze, & ils firent serment au nom du Grand-Maître & du Conseil de conserver aux habitans & au peuple de ces Isles leurs droits, coutumes & privileges. Le Grand-Maître envoya peu après deux Galeres & un Galion chargés d'un bon nombre de Chevaliers à Tripoli, dont il nomma pour Gouverneur le Commandeur de Sanguesse. Il envoya de plus à Malthe un grand nombre d'ouvriers & de matériaux pour rétablir le Château Saint-Ange, qui étoit absolument ruiné, & les mêmes Vaisseaux y porterent de la poudre & des munitions de guerre. Il se prépara ensuite à aller en personne avec ses Chevaliers prendre possession de ses nouveaux domaines; après avoir erré plusieurs années sur terre & sur mer sans établissement toujours en danger de voir la dispersion &

la

la ruine de son Ordre ; & dans l'appréhension continuelle que l'âge & les fatigues ne terminassent ses jours avant qu'il eût eu la satisfaction de voir la Religion en possession d'un Etablissement fixe.

Difficultés suscitées par le Viceroi de Sicile.

Il survint néanmoins deux difficultés, auxquelles on ne s'attendoit point, qui obligerent le Grand-Maître à retarder son départ. L'une fut, que lorsqu'il s'agit de faire passer des grains à Malthe, le Viceroi de Sicile exigea les droits de traite foraine ; & l'autre, que le Maître de la monnoye fit signifier au Conseil, que l'Empereur ne souffriroit pas qu'on en battît, à Malthe, à d'autre coin que le sien, & même par ses seuls Officiers. Ces procédés exciterent un murmure général parmi les Chevaliers ; quelques-uns des plus emportés proposerent au Conseil de renvoyer sur le champ à l'Empereur l'Acte de donation, comme n'étant qu'un piege qu'on leur tendoit pour les assujettir & les tenir dans une dépendance absolue ; ils vouloient qu'on tournât ses efforts contre Modon, où l'Ordre seroit à couvert des mauvais desseins d'un Prince ambitieux, dont les paroles les plus claires en apparence cachoient souvent des équivoques. L'indignation alla si loin que plusieurs disoient hautement, qu'il falloit absolument rompre le Traité, que Malthe étoit une Isle stérile ou plutôt un rocher, où on les affameroit quand on voudroit pour les assujettir, & qui ne valoit pas le parchemin qu'on avoit employé à écrire l'Acte de donation.

Nouvelle Ambassade à l'Empereur.

Mais le Grand-Maître & le Conseil plus sages & plus prudens, sans entreprendre de combattre ce qu'on alléguoit, blamerent l'emportement des Chevaliers, & leur représenterent le danger d'une rupture ouverte, avant que d'etre assurés que le Viceroi agissoit par les ordres de l'Empereur. Pour s'éclaircir des intentions de ce Prince on lui dépecha deux Ambassadeurs, & ces Ministres furent chargés de lui representer que Sa Majesté Imperiale n'ignoroit pas que bien loin de tirer aucune utilité des Isles de Malthe, de Goze & de la ville de Tripoli, elle dépensoit tous les ans plus de trois-cens-quarante-mille livres pour entretenir les Garnisons des Places & des Chateaux ; que les habitans n'y auroient jamais pu subsister, s'ils n'avoient été reconnus de tout tems pour regnicoles de la Sicile, & si en cette qualité ils n'avoient pas joui de la traite libre des grains. Qu'il ne paroissoit pas moins extraordinaire que par l'Acte de donation l'Ordre fût reconnu pour Souverain, & que cependant on voulût l'empecher de battre monnoye. Mais quand les Ambassadeurs firent ces representations à l'Empereur, ils reconnurent non seulement que le Viceroi n'avoit rien fait que par son ordre, mais encore qu'il étoit bien résolu de leur refuser ces deux privileges ; & à l'égard du dernier sur-tout, il déclara qu'il ne souffriroit point que l'Ordre battit monnoye, ni qu'aucune autre eût cours dans l'Isle que celle qui seroit frappée à son coin.

Ce refus auroit été suivi infailliblement de la rupture du Traité, si les deux Ambassadeurs eussent suivi au pied de la lettre leur Instruction, mais ils trouverent l'affaire assez importante pour en ecrire au Grand-Maitre & pour demander de nouveaux ordres. Le Conseil fut plus irrité que jamais du procedé de l'Empereur, parce qu'il etoit visible qu'il vouloit rendre l'Ordre esclave de ses volontés. Le Grand Maitre eut bien de la peine a cal-

Section III. *Histoire de l'Ordre depuis son Etabliſſement dans l'Iſle de Rhodes &c.*

mer les eſprits; à la fin il obtint qu'on prieroit le Pape d'employer encore ſon crédit, à condition que ſi le Pontiſe ne réuſſiſſoit pas, on renvoyeroit ſur le champ l'Acte de donation, & que l'Ordre chercheroit un établiſſement à Modon ou en tel autre lieu où Charlequint n'eût ni droits ni prétentions. Le Pape dépécha auſſitôt à l'Empereur ſon neveu Salviati, qui réſidoit auprès de lui de la part du Grand-Maître & de tout l'Ordre. Ce Miniſtre ſe ſervit ſi utilement du crédit que le Pape avoit alors auprès de l'Empereur, qu'il en obtint un nouveau Traité, où les deux articles en queſtion furent inſérés.

L'Ordre ſe tranſporte à Malthe.

Toutes les difficultés étant ainſi applanies, on embarqua d'abord ſur cinq Galeres, ſur deux grandes Caraques & ſur différens Vaiſſeaux de tranſport les Rhodiens qui avoient ſuivi la fortune de la Religion. On mit dans les Vaiſſeaux les effets & les titres de l'Ordre, avec des meubles, des vivres, & des munitions de guerre & de bouche. Un grand nombre de Chevaliers & de troupes qui étoient à leur ſolde paſſerent ſur cette petite Flotte. Avant que d'arriver ils eſſuyerent une furieuſe tempête, dans laquelle une Galere qui échoua contre un écueil, fut entiérement briſée. Une des Caraques, qui étoit arrêtée ſur trois ancres dont les cables ſe rompirent, s'enfonça dans le ſable; on la croyoit perdue, mais un vent contraire la releva, & on la remit à flot ſans que le corps du Vaiſſeau ſe trouvât endommagé; ce qui fut regardé comme un heureux préſage. Le Grand-Maître, le Conſeil & les principaux Commandeurs entrerent dans le grand Port le 26 d'Octobre 1530; & après être débarqués ils allerent à l'Egliſe de Saint-Laurent pour rendre graces à Dieu de leur heureuſe arrivée dans ce nouvel Etabliſſement. Ils ſe rendirent enſuite au bourg ſitué au pied du Château de St. Ange, où ils furent obligés de ſe loger dans des cabanes de Pêcheurs. Le Grand-Maître & le Conſeil après cela ſe fixerent dans le Château de Saint-Ange. Quelques jours après il fut prendre poſſeſſion de la Capitale, qui portoit d'abord le nom de l'Iſle, & qui prit depuis celui de Cité notable, comme on l'a vu au commencement de ce Chapitre; le Grand-Maître prit depuis poſſeſſion de toute l'Iſle, & ce fut delà que les Chevaliers prirent le nom de Chevaliers de Malthe, qu'ils ont toujours porté juſqu'à aujourdhui.



SECTION IV.

*Hiſtoire de l'*ORDRE DE MALTHE *depuis ſon Etabliſſement dans cette Iſle jusqu'à la mort du Grand-Maître* JEAN DE LA VALETTE.

Section IV. Hiſtoire de l'Ordre juſqu'à la mort de Jean de la Valette &c.

Soins du Grand-Maître.

LE premier ſoin du Grand-Maître, après avoir fait reconnoître ſon autorité dans l'Iſle fut de pourvoir les Chevaliers de meilleurs logemens pour le préſent, & de choiſir un lieu propre pour établir le Couvent. Mais comme le Château de St. Ange étoit la ſeule Place de défenſe qu'il y eût dans toute l'Iſle, & que le bourg ouvert de tous côtés ne pouvoit être mis en état de defenſe qu'avec de grandes dépenſes, qui ſurpaſſoient les forces préſentes de l'Ordre, il fut obligé de ſe contenter de le faire entourer de murailles pour n'être pas ſurpris par les Corſaires de Barbarie, & d'y faire élever quelques bâtimens pour loger les Chevaliers. Le deſſein du Grand-Maître n'étoit pas encore de fixer le ſéjour de l'Ordre dans cette Iſle ſtérile & ſans défenſe, mais de ſuivre l'avis de Boſio, en raſſemblant les forces néceſſaires pour tenter l'entrepriſe de Modon, ville non ſeulement riche & peuplée, mais peu éloignée de Rhodes, & par-là commode pour tenter quelque jour, quand l'occaſion favorable s'en préſenteroit, de recouvrer cette Iſle, que le peu d'agrément de celle de Malthe joint à la pauvreté des habitans, à leurs manieres ſauvages & groſſieres, faiſoit toujours déſirer à tout l'Ordre de reconquérir. Ces vues n'empêcherent pas néanmoins le Grand-Maître de prendre les meſures néceſſaires pour mettre Malthe & Goze en ſûreté, & à couvert de toutes ſortes d'attaques, en cas que l'entrepriſe ſur Modon échouât (*a*).

Grande Proceſſion.

Dans le même tems, comme la ſuperſtition ne regnoit pas moins parmi les Chevaliers qu'ailleurs, le Grand-Maître fit porter en proceſſion à l'Egliſe Cathédrale, le jour de Sainte Catherine, fort révérée par la Langue d'Italie, un bras de cette Sainte, qu'on avoit apporté de Rhodes avec d'autres Reliques précieuſes. Pendant qu'ils étoient en marche, un des ſentinelles donna avis qu'un gros Vaiſſeau marchand Turc venoit de faire naufrage. Le Grand-Maître envoya auſſitôt quelques Chevaliers avec des ſoldats; entre autres paſſagers qui s'étoient ſauvés, ils trouverent le Patron du Vaiſſeau nommé Iſaac, natif de Modon, & Mauríthaſala Nocher, habile Ingénieur, que le Grand-Maître retint à ſon ſervice, & qu'il employa d'abord aux nouvelles fortifications qu'il faiſoit faire; il y travailla avec autant de diligence que de capacité (*b*). On conſidéra encore cet évenement comme d'un bon augure pour l'établiſſement futur de l'Ordre.

Incurſions de la Garniſon de Tripoli.

Le Chevalier Sangueſſe, qu'on avoit envoyé en qualité de Gouverneur à Tripoli, ayant reçu de nouveaux ſecours de Malthe, faiſoit de fréquentes incurſions ſur le territoire de Genzor & de Tachiora ou Tachore, villes voiſines qui s'étoient ſouſtraites de la domination des Rois de

(*a*) *Boſio*, T. III. L. IV. *Baudoin*, L. X. Ch. 1, 2. *Vertot* T. III. p. 525.

(*b*) *Baudoin*, l. c.

Section IV. Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de Jean de la Valette. *&c.*

de Tunis. La Garnison de Tripoli faisoit souvent des prisonniers & du butin jusqu'aux portes de ces Places. Les habitans de Gienzor pour se délivrer de ces courses, acheterent de Sanguesse la paix, du consentement du Grand-Maître, en payant une certaine contribution (*a*). Mais ceux de Tachore ne voulurent pas entendre parler de tribut, & se défendirent les armes à la main contre les Partis de Tripoli. Ces petites guerres en causerent dans la suite de bien plus importantes entre les Etats de Barbarie & les Princes Chretiens, dans lesquelles les Chevaliers de St. Jean ne se signalerent pas moins qu'ils avoient fait en Asie, ainsi qu'on l'a vu dans l'Histoire d'Alger, de Tunis & de Tripoli, & comme on le verra encore dans la suite de ce Chapitre.

L'entreprise de Modon *échoue.*

A peine le Grand-Maître étoit-il établi à Malthe, qu'on voulut l'engager dans la guerre contre les Infideles de Barbarie, pour étendre ses domaines de ce côté-là; on lui représenta que l'Ordre ne pourroit jamais conserver une Place aussi foible que Tripoli, & sur-tout sans territoire, à moins que de la couvrir par de nouvelles conquétes. Mais comme l'entreprise de Modon lui paroissoit alors plus importante, il s'appliqua à ce qui pouvoit la faire réussir, prit à sa solde un bon nombre de soldats, & se pourvut de Vaisseaux. Comme il ne pouvoit quitter l'Isle de Malthe, il confia le commandement à deux habiles Capitaines. Un grand nombre de Chevaliers s'embarquerent sur la Flotte, qui mit à la voile le 27 d'Août 1531. Nous n'entrerons pas dans le detail des circonstances de cette malheureuse entreprise, qui finit d'une façon peu honorable à l'Ordre. Nous observerons seulement, que quoique tout parût promettre un plus heureux succès, & que les deux Renegats non seulement tinrent parole, mais témoignerent beaucoup d'impatience de se signaler par leur zele & leur bravoure, l'entreprise ne laissa pas de manquer par l'avidité des troupes de Malthe: elles avoient été introduites durant la nuit, & au-lieu de marcher droit au Château, elles se disperserent pour piller, & commirent de grandes violences. Les habitans pour éviter la fureur du soldat, se réfugierent dans le Chateau où le Gouverneur s'étoit retiré. Il leur fit prendre les armes, sortit à leur tete avec sa garnison, chargea brusquement les pillards, & en tua d'abord plusieurs; ils se rallierent cependant & firent ferme, en attendant l'arrivée des Galeres.

Elles etoient cachées dans une calle de l'Isle de Sapienza, & on leur avoit donné le signal d'approcher, par un coup de canon; mais un vent violent & contraire avoit empeché le Général d'entendre le bruit du canon; ce ne fut que sur le midi & par une barque que le jeune Scandali, fils d'un des Renegats, lui dépecha, qu'il apprit ce qui se passoit, qu'il s'avança. Mais le Gouverneur avoit dans ces entrefaites mis si bien ordre à tout, & reçu un si puissant renfort d'un camp voisin destiné pour la Hongrie, que les Chretiens se virent contraints d'abandonner la Place, après avoir perdu quelques-uns des plus braves Chevaliers, & un bon nombre de soldats. Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour les habitans de Modon, c'est que le Grand-Prieur de

(*a*) *Bosio*, l. c. L. V. *Baudoin* ubi sup. *Vertot*, T. IV. p. 2, 3.

de Rome qui commandoit en chef, avant que de faire sonner la retraite, fit bloquer la porte du Château, & abandonna la ville entiere au pillage; les Chevaliers mêmes & les principaux Officiers s'en mêlerent; ils enleverent des richesses immenses, & transporterent dans leurs Galeres & dans leurs Vaisseaux plus de huit-cens femmes ou filles, qu'ils firent prisonnieres ou esclaves, après quoi ils reprirent la route de Malthe.

Section IV. *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de* Jean de la Vallette, *&c.*

Le Grand-Maître n'apprit qu'avec douleur le mauvais succès de cette entreprise; mais il se consola en regardant cet événement comme un signe que la Providence vouloit que son Ordre se fixât dans Malthe, & il ne songea plus qu'à fortifier cette Isle (*a*).

Contestation pour la nomination d'un Evêque.

Il eut bientôt un autre sujet de chagrin, auquel il ne fut pas moins sensible. L'Evêque de Malthe étant mort, le Grand-Maître & le Conseil nommerent trois sujets, parmi lesquels l'Empereur en devoit choisir un, suivant le Traité fait avec lui. Un de ces sujets étoit Thomas Bosio, Vice-Chancelier de l'Ordre, & frere du Commandeur du même nom, dont nous avons parlé dans la Section précédente. Le Grand-Maître le recommanda à l'Empereur & au Pape, en témoignant que lui & tout l'Ordre regarderoient comme une faveur que le choix tombât sur Bosio. L'Empereur le nomma effectivement à l'Evêché de Malthe, & remit l'Acte de sa nomination à l'Ambassadeur de Malthe, qui résidoit auprès de lui, qui l'envoya par un Courier exprès au Grand-Maître. Ce Seigneur envoya un Ambassadeur extraordinaire au Pape pour le remercier d'avoir contribué à cette élection, & il fit partir avec lui Bosio pour se faire sacrer à Rome. Mais l'un & l'autre à leur premiere audience furent frappés comme d'un coup de foudre, lorsque le Pontife leur dit, que l'Eglise de Malthe étoit déja pourvue d'un Pasteur, qu'il avoit nommé lui-même à cet Evêché le Cardinal Ghinuccy; que ce Prelat alloit envoyer à Malthe un Grand-Vicaire pour prendre possession en son nom de cette dignité. L'Ambassadeur lui représenta que cela regardoit uniquement l'Empereur; en vertu du Traité fait entre ce Prince & l'Ordre : *C'est à nous*, repartit le Pape en haussant la voix, *& non pas à l'Empereur à pourvoir à cette Eglise, depuis que la propriété de l'Isle a passé à d'autres mains*; & là-dessus il congedia l'Ambassadeur & Bosio.

Le Grand-Maître & tout l'Ordre furent fort touchés du procédé du Pape; mais l'Empereur en fut si piqué, qu'il ne put s'empecher de faire eclater son ressentiment par quelques invectives contre le Pape. Nous ne nous arreterons point aux differentes conjectures que l'on fit sur les motifs d'un changement aussi prompt & extraordinaire de la part de ce Pontife. Comme le Grand-Maître ne se trouvoit pas en situation de s'opposer à un procedé aussi arbitraire, il jugea à propos de laisser l'affaire à vuider à Charlequint. Ce Monarque fit tout ce qu'il lui fut possible pour engager le Pape à se désister de la nomination du Cardinal Ghinuccy; mais Clement fut inebranlable jusqu'à sa mort, & même dans ses derniers momens il chargea le Cardinal Caraffa de representer à son successeur, qu'il étoit obligé en conscience de maintenir hautement la nomination qu'il avoit faite de Ghinuccy, mais après

(*a*) *Bosio* & al.

Section IV. Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de Jean de la Vallette &c.

après sa mort Paul III. qui lui succéda, ayant d'autres vues, se laissa aisément gagner, & l'affaire se termina en faveur de Bosio.

Ce fut aussi vers ce tems-là que Diegue de Tolede, Grand-Prieur de Castille, obtint le partage de ce riche Prieuré en faveur de ses deux neveux; & on appella depuis ces Prieurés les grands Prieurés de Castille & de Leon.

L'Escadre de Malthe se joint à la Flotte de l'Empereur. Prise de Coron.

Cependant l'Empereur & le nouveau Pape faisoient des préparatifs de guerre contre les Turcs, en vertu de la Ligue que Clement VII. avoit faite. Le Grand-Maître avoit été fortement invité à joindre ses forces aux leurs; il mit aussitôt en mer la grande Caraque, les Galeres & les Vaisseaux de la Religion. Cette Escadre joignit le 8 d'Août 1532. la Flotte de l'Empereur, commandée par le fameux André Doria. Ces forces combinées réussirent heureusement dans leurs entreprises; elles auroient selon toutes les apparences fait la conquête de Modon, si les soldats découragés par le mauvais succès de l'attaque de l'année précédente, n'avoient murmuré hautement, ce qui détermina l'Amiral à faire le siege de Coron. Les Chevaliers de Malthe auroient bien voulu tenter à force ouverte la conquête de Modon, mais cela ne les empécha pas de se comporter avec leur valeur & leur intrépidité ordinaire dans l'attaque de Coron. Jamais on ne monta à l'assaut avec plus de courage, & l'on ne fit ferme avec plus de constance, nonobstant le feu de la mousquetterie, les coups d'arbalete, les pierres, les feux d'artifice & les huiles bouillantes des assiégés; jamais on ne prit plus promptement la Place de ceux qui avoient été tués, qu'ils firent, jusqu'à ce qu'ils eussent planté sur la breche le grand étendard de la Religion. Ce signal de victoire inspira un nouveau courage aux assaillans, & allarma tellement les assiégés qu'ils arborerent d'abord le drapeau blanc, & la Capitulation fut bientôt signée (*a*). Avant l'Hiver les Galeres de la Religion s'emparerent du Château d'Ardinel, & d'autres Forts situés le long de la côte, pendant que Doria se rendit maître de Patras. Après cette expédition, la mauvaise saison obligea les différentes Escadres de se séparer & de se retirer dans leurs Ports (*b*).

Seconde expédition très-heureuse contre les Turcs.

L'année suivante elles furent obligées de reparoître devant Coron, que les Turcs avoient investie par mer & par terre. Doria mit à la tête de sa Flotte la grande Caraque de Malthe, qui par sa hauteur battoit en ruine les Turcs, tandis qu'à la faveur du feu & de la fumée Doria tâchoit de faire couler dans la Place des Barques chargées de soldats & de munitions; mais ce dessein fut si mal exécuté, qu'un grand nombre de ces Barques périrent. Les Galeres de Malthe s'avancerent à tems à leur secours, ce qui fit bientôt changer la face du combat; les Turcs s'étant jettés, le sabre à la main, dans un Vaisseau de la Religion, & s'en croyant déja maîtres, il survint un autre Vaisseau de Malthe qui dégagea le premier, & fit prisonniers les assaillans, qui se virent chargés des chaînes qu'ils destinoient pour les Chevaliers.

Réponse généreuse du Grand-Maître.

Le Grand-Maître rappella alors l'Escadre de la Religion, pour défendre Malthe, menacée d'une invasion de la part de Barberousse, Chef des Corsaires de Barbarie, qui couroit ces mers avec quatrevingt-deux Galeres. Comme l'Isle n'avoit d'autre défense que le Château de Saint Ange, le Conseil

(*a*) Voy. les Auteurs cités. (*b*) *Bosio* & al.

ſeil fut d'avis que le Grand-Maître ſe retirât en Sicile, & qu'il y transportât le Couvent, les Reliques, les Ornemens des Egliſes, les Titres & le Tréſor de la Religion. Mais ce généreux vieillard rejetta courageuſement cet avis : *Je n'ai jamais fui devant les ennemis de la Croix*, leur dit-il, *& pour conſerver les reſtes d'une vie languiſſante, on ne me verra point donner un ſi mauvais exemple à mes Religieux.* Il donna ordre en même tems de pouſſer avec toute la diligence poſſible les fortifications de la ville & autour du bourg ; il fit auſſi prendre les armes à tous les habitans de l'Iſle. Heureuſement Barberouſſe prit une autre route.

Le Grand-Maître profita de cet intervalle de repos pour convoquer un Chapitre général ; cette aſſemblée étoit néceſſaire non ſeulement pour mettre ordre aux revenus, parceque la Religion étoit obligée à de grandes dépenſes, tant pour fortifier l'Iſle que pour l'entretien des Troupes & de la Flotte, mais auſſi pour remédier à divers abus qui s'étoient introduits pendant huit années que l'Ordre, ſans réſidence fixe, avoit erré en différens endroits. Tout alla au gré du Grand-Maître & des gens ſages & zelés (a).

Diviſion inteſtine.

Mais tout d'un coup il ſurvint une querelle qui penſa avoir de dangereuſes ſuites, & qui hâta la mort du Grand-Maître. Un différend particulier s'émut entre un Gentilhomme Florentin ſéculier, domeſtique du Grand-Prieur de Rome, & un jeune Chevalier François ; ils ſe battirent, & le Chevalier François fut tué. Le Commandeur Servier, de la Langue de Provence & oncle du mort, qui prétendoit que le Florentin avoit uſé de ſupercherie dans le combat, ſe fit accompagner de ſes amis, & le chercha ; l'ayant rencontré, auſſi accompagné d'autres Gentilshommes, il les chargea, en bleſſa pluſieurs, & les obligea de prendre la ſuite. La querelle devint bientôt génerale, les Chevaliers ſe diviſerent ; les uns ſe déclarerent pour un parti, & d'autres pour l'autre parti. Tout l'Ordre & toute la ville prirent les armes, & jamais pareille diſcorde n'étoit arrivée dans l'Ordre depuis ſa fondation.

Le Grand-Maître, ſi reſpecté d'ailleurs, employa en vain ſon autorité pour faire retirer les Chevaliers ; on n'écoutoit plus ſes ordres, & chacun ne conſultoit que ſa paſſion. La nuit qui ſurvint augmenta encore le déſordre & la confuſion. Le Grand-Maître voulut ſortir, mais le Conſeil, dans la crainte que ce vénérable vieillard pendant la nuit, & au milieu d'un ſi terrible tumulte, ne reçût quelque bleſſure, s'y oppoſa ; & l'on envoya à ſa place le Balli de Manoſque, ancien Chevalier, révéré dans l'un & l'autre parti par ſa ſageſſe. Ce Seigneur, par ſon adreſſe & par ſes manieres pleines de douceur, les obligea à la fin de mettre les armes bas. Chacun ſe retira de ſon coté ; la nuit calma cette fureur, & le jour vit naître la honte & le repentir. Mais le Grand-Maître crut devoir faire un exemple des auteurs d'un tumulte de ſi dangereuſe conſéquence ; il en priva douze de l'habit, & l'on en jetta dans la mer quelques-uns des plus opiniatres, qui ne vouloient pas reconnoître leur faute (b).

Mort du Grand-Maître.

Cette affaire, jointe aux facheuſes nouvelles qu'il reçut des procédés de Hen-

(a) Bosio L. VI. Vertot T. IV. p. 35 & ſuiv.

(b) Bosio. Bauduin. L. XI. C. 5. Vertot l. c. p. 44.

SECTION IV. *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de* Jean de la Valette. *&c.*

Henri VIII. Roi d'Angleterre, affligerent tellement le Grand-Maître, qu'il tomba malade; une violente fievre eut bientôt consumé le peu de vie qui lui restoit, & il expira le 21 d'Août 1534, au grand regret de tout l'Ordre, dont il étoit à juste titre universellement aimé & respecté. Il mourut âgé de soixante-dix ans, dans la quatorzieme année de son Magistere. On rendit justice à son grand mérite, en gravant sur son tombeau ce peu de mots: C'EST ICI QUE REPOSE LA VERTU VICTORIEUSE DE LA FORTUNE. Il avoit fait batir dans le Château de St. Ange un Palais pour lui & pour ses successeurs, & un autre dans la vieille ville de Malthe; outre des édifices pour l'Ordre, il avoit aussi fait élever diverses fortifications dans l'Isle & dans celle de Goze. C'est à lui que l'Ordre fut encore redevable de plusieurs graces & privileges, qu'il obtint avant & après la perte de Rhodes, du Pape, de l'Empereur, des Rois de France & d'Espagne (*a*).

43. Pierre du Pont.

Le 26 d'Août on élut pour lui succéder *Pierre* ou *Perrin Du Pont*, d'une illustre maison dans la Comté d'Ast, & oncle du Pape Jules III. Il étoit alors dans son Baillage de Sainte Euphémie en Calabre. Thomas Bosio, Evêque de Malthe, lui porta l'Acte de son élection, qu'il reçut avec beaucoup de regret. Mais il reçut un nouveau Courier pour lui donner avis des révolutions qui venoient d'arriver dans le Royaume de Tunis, dont Barberousse s'étoit rendu maître aussi-bien que d'Alger, & que ce Corsaire redoutable menaçoit Tripoli d'un siege. Le nouveau Grand-Maître s'embarqua aussitôt, & arriva à Malthe le 10 de Novembre. Ses premiers soins furent de faire passer un puissant secours à Tripoli, après quoi il envoya un Ambassadeur à l'Empereur, pour le solliciter d'équipper une puissante Flotte contre Barberousse, sans quoi il étoit impossible à cette ville, même avec de plus grandes forces qu'il n'y avoit, de tenir longtems. Charlequint reçut en même tems & pour le même sujet une autre ambassade de la part de Muley Hassan, le Roi de Tunis détrôné. Les Ambassadeurs représenterent à ce Prince, que ses Royaumes de Naples & de Sicile couroient risque s'il n'envoyoit des forces supérieures pour arrêter le cours des conquêtes de Barberousse, devenu maître d'Alger & de Tunis. L'Empereur voulut d'abord se servir de la voye de la négociation, mais comme il chercha à tromper Barberousse, son Agent fut découvert & mis à mort. Il resolut alors de porter la guerre en Afrique, tant pour mettre les Royaumes de Naples & de Sicile à couvert, que pour assurer la navigation de ces mers, qui étoit continuellement troublée par les Corsaires (*b*).

L'Empereur porte la guerre la Afrique.

Aussitôt que le Grand-Maître & le Conseil furent instruits du dessein de ce Monarque & des préparatifs qu'il faisoit pour porter la guerre en Afrique, on mit en mer quatre Galeres des plus grandes & des mieux pourvues, avec dixhuit Brigantins tous bien armés, sans compter la grande Caraque, qui seule valoit une Escadre. Un grand nombre de Chevaliers s'embarqua sur cette Flotte, dont le commandement fut confié à Aurelio Botigella, ancien Officier de marine. Le Chevalier Antoine de Grolée devoit commander la Ca-

(*a*) V. *Naberat.* in fin. L. II. & init. L. III. privileg.

(*b*) *Marmol* L. VI. *Bosio.* L. VII.

Caraque & les troupes de débarquement. Charlequint de son côté avoit assemblé une puissante Flotte composée de près de trois-cens Voiles, & chargée de vingt-cinq-mille hommes de pied, de deux-mille chevaux, outre un nombre considérable de volontaires de differentes nations, & des premieres maisons de l'Europe, que l'Empereur voulut commander en personne. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons rapporté dans un des Chapitres précédens de cette expédition. Comme il s'agit de l'Histoire de Malthe, nous nous contenterons de rendre justice à la valeur des Chevaliers, en indiquant les occasions où ils se signalerent par leur bravoure & par leurs services.

Section IV. Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de Jean de la Vallette &c.

Bravoure des Chevaliers au siege de la Goulette.

La premiere fut au siege de la Goulette, que l'Armée Impériale attaqua d'abord. Un Chevalier, nommé Conversa, habile Ingénieur, se distingua par une entreprise des plus hardies; il arma de fauconneaux une Barque longue, la remplit de Mousquetaires, & la poussa ensuite jusqu'au pied de la Tour; & de-là il tiroit continuellement contre tous les Turcs qui se présentoient sur les breches en tournant adroitement sa barque, & par-là il ôta aux Infideles le tems de réparer les breches: elles furent bientôt assez grandes pour pouvoir donner l'assaut, par le feu continuel des Galeres, & surtout par celui de la grande Caraque de la Religion, qui étoit postée derriere toutes les autres, mais par sa hauteur elle tiroit aisément par-dessus, & elle fit un feu si terrible, qu'elle démonta toutes les pieces de la Tour. D'abord qu'il fallut monter à l'assaut, les troupes de débarquement entrerent dans des barques & dans des vaisseaux plats. Le Chevalier qui portoit l'étendard de la Religion, se jetta le premier dans l'eau, & fut suivi de tous les autres, qui s'avancerent fiérement l'épée à la main, ayant de l'eau jusqu'au-dessus de la ceinture, gagnerent le rivage, & malgré une grêle de mousquetades monterent à l'assaut, & planterent leur étendard sur la breche. L'Ordre perdit un grand nombre de ses plus braves Chevaliers, & il n'en revint presque aucun sans blessure. Aussi l'Empereur leur rendit justice, en disant, lorsqu'on le felicita sur la prise de cette importante Place, qu'on en étoit principalement redevable à la valeur des Chevaliers de Malthe. Il fit le même aveu dans la suite, quand le Grand-Maître l'envoya feliciter sur l'heureux succès de ses armes. La ville de Tunis suivit bientôt le fort de la Goulette. Après quoi l'Empereur voulut dîner avant son départ sur la grande Caraque, où il fut servi par les Chevaliers avec une extrême magnificence. Il combla de présens les principaux Chevaliers qui l'avoient suivi dans cette expedition, à quoi il ajouta deux graces. Il ordonna par un Rescrit qu'ils pourroient tirer librement & sans peages de la Sicile les munitions de guerre & de bouche dont ils auroient besoin. Par un autre Edit, il déclara qu'aucun Chevalier ne pourroit jouir dans toute l'etendue de ses Etats des biens de l'Ordre, sans l'attache particuliere du Grand Maître & du Conseil, & que les Originaux de ses Provisions n'eussent été vus par Sa Majesté ou ses Ministres, & enregistrés dans son Conseil-d'Etat (a). L'Escadre de la Religion entra heureusement dans les Ports de Malthe, & peu de tems après le Grand-Maître mourut, le 17 de Novembre, après avoir rempli cette dignité pendant un an. Il

(a) *Bosio* T. III. L. VIII. *Baudouin* L. XI. *Vertot* T. IV. p. 64 & suiv.

Section IV. *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de Jean de la Valette &c.*

Il eut pour successeur *Didier de Tolon de Saint Jaille*, de la Langue de Provence, & Grand-Prieur de Toulouse, qui étoit alors dans son Prieuré. La valeur qu'il avoit fait paroître pendant le siege de Rhodes, lui avoit depuis longtems concilié l'estime de tout le monde, & réunit alors la plus grande partie des suffrages en sa faveur. Les conjonctures présentes demandoient un Chef d'expérience & de mérite. Botigella, Prieur de Pise, s'étoit rendu formidable aux Corsaires; il ne quittoit point la mer, & ne revenoit guere sans avoir coulé quelque Corsaire à fond, ou sans quelque prise considérable. Irrités des dommages qu'il leur causoit, ils s'étoient ligués pour chasser par surprise ou à force ouverte les Chevaliers de Tripoli, dont le Port servoit de retraite au Prieur de Pise. Ils étoient sûrs que Barberousse & Hairadin Seigneur de Tagiora les assisteroient de toutes leurs forces.

44 Didier de St. Jaille.

Entreprise de Hairadin contre Tripoli.

Ce dernier se chargea de l'entreprise, mais il ne put faire ses préparatifs si secrettement, que le Gouverneur n'en fut instruit, & ne se mît en état de le bien recevoir. Hairadin partit la nuit, & au point du jour il présenta l'escalade aux endroits de la muraille de Tripoli qu'il crut les moins défendus. Mais les Infideles ne parurent pas plutôt au pied des murailles, qu'ils se virent accablés par la Garnison, qui étoit sous les armes, de feux d'artifice, d'huile bouillante, de coups de pierres, pendant que l'artillerie & les mousquetaires de la Place tiroient sans relache sur les corps les plus éloignés. Quoique Hairadin vit bien qu'il étoit decouvert, il n'en combattit pas avec moins de courage & de résolution; ses troupes, à son exemple, faisoient des efforts extraordinaires pour gagner le haut de la muraille; mais ce Général ayant été renversé de dessus son echelle par un coup de feu, ses soldats eurent bien de la peine à le tirer du fond du fossé où il étoit tombé. Les Turcs le croyant mort perdirent courage, & se debanderent, laissant au pied des murailles un grand nombre de leurs soldats qui y avoient été tués (*a*).

Expedition de Botigella.

Le Gouverneur jugea bien que ce ne seroit pas la derniere visite que Hairadin lui rendroit; il écrivit au Conseil de Malthe, & leur représenta que Tripoli étoit sans bastions & sans boulevards; que Hairadin tenoit la Tour de l'Alcaïde, d'où il pouvoit en tout tems tenter de nouvelles entreprises; il proposa en même tems de fortifier Tripoli & de raser la Tour. Le Conseil approuva cette entreprise, dont on confia la conduite au Commandeur Botigella, Général des Galeres, qui partit avec des forces suffisantes pour cette expédition. Ayant debarqué ses troupes à Tripoli, il s'avança, à leur tête & avec un corps de Cavalerie Arabe que le Gouverneur avoit pris à sa solde, vers la Tour. Sans se donner le loisir d'ouvrir la tranchée, après avoir dressé ses batteries il se contenta de les couvrir de gabions. Hairadin au bruit de cette attaque y accourut avec ce qu'il avoit de troupes, mais il se trouva arreté par les Chevaliers qui étoient à la tete de la Cavalerie des Arabes; il se contenta de légeres escarmouches, à la faveur desquelles environ soixante Turcs se jetterent dans la Place. Botigella

(*a*) *Bosio* & al. supr. cit. Voy. *Marmol* L. VI. Ch. 34.

gella s'appercevant que son artillerie ne produisoit pas un effet aussi prompt qu'il le souhaittoit, fit venir de ses Galeres les rambades, dont il se servit comme de mantelets, pour attacher le mineur au pied des murailles qu'il fit sauter. Les Chevaliers monterent aussitot sur la breche, qu'ils trouverent sans défense. La plupart des Corsaires avoient été ensevelis sous les ruines, & ceux qui étoient échappés mirent les armes bas. Botigella fit aussitot raser la Tour, & ensuite s'avança à la tete de sa petite armée vers le bourg d'Adabus, où Hairadin étoit retranché ; il l'en chassa, & abandonna aux Arabes le pillage de ce bourg.

Section IV. *[illegible] l'Ordre [illegible] la mort de Jean de la Valette &c.*

En retournant à Malthe il rencontra un grand Galion qui venoit d'Egypte richement chargé. Un fameux Capitaine Turc nommé Ardor le commandoit, mais malgré tout le feu de son canon les Galeres le joignirent, & les Chevaliers sauterent le sabre à la main dans le Vaisseau Turc, & s'en rendirent maitres. On y fit deux-cens Turcs prisonniers, & la prise fut estimée cent-soixante-mille ecus. Botigella entra triomphant dans le Port; tous les Chevaliers vinrent le recevoir a son debarquement, & il fut loué & félicité publiquement par toute cette noble Milice. Mais la joie publique fut fort troublée par deux crimes sans exemple commis par deux jeunes gens de l'Ordre (*); & ensuite par la triste nouvelle qu'on reçut de la mort du Grand-Maître, qui en voulant se rendre à Malthe, tomba malade à Montpellier, & y mourut le 26 de Septembre 1536, environ dix mois depuis son élection.

Riche prise qu'il fait, & mort du Grand-Maitre.

Le Chapitre s'assembla pour lui donner un successeur. Cette dignité regardoit naturellement le Commandeur Botigella, ou le Seigneur de Grolée, Bailli de Lango, tous deux anciens Chevaliers, & qui par leur merite & leurs services avoient si bien merité de la Religion. On fut donc fort surpris & meme consterné, lorsqu'on apprit que les Electeurs, par les intrigues & les cabales de Garcie Cortez, avoient donné leurs suffrages en faveur de *Jean d'Omedes*, de la Langue d'Arragon, & Bailli de Caspe, qui avoit perdu un œil au siege de Rhodes. Botigella si digne par son merite de cette premiere place en fut exclus, & ne garda pas meme celle de Général des Galeres; on la donna à Leon Strozzi, jeune Chevalier, Prieur de Capoue; dignité que lui avoit remis son oncle le Pape Clement VII. en lui donnant l'habit de l'Ordre.

45 Jean D'Omedes.

Le jeune Prieur devenu Capitaine avant que d'avoir eté soldat, se trouva avec quatre Galeres de la Religion à la prise de douze autres commandées par un Turc appellé Ali Zelif, grand homme de mer, qui avoit à bord des Janis-

S[illegible]

(*) Un jeune Diaco ou Novice, qui aspiroit à devenir Chapelain de l'Ordre, vola des perles & des pierreries, dont les Chevaliers avoient orné la [illegible] de Notre Dame de Philerme, qu'on avoit apportée de Rhodes. Quelques jours après un Chevalier Anglois, éperdûment amoureux d'une Malthoise, mais furieux de jalousie, la poignarda de sa main sur de legers soupçons.

Le Lieutenant du Grand Maître fit arrêter le voleur & le meurtrier, & après qu'ils eurent été condamnés par les Juges seculiers de l'Isle, on les [illegible] un [illegible] loin du Port; on les mit ensuite dans des sacs, & on les jetta tout vifs dans la mer (1).

(1) [illegible] T. III. L. VIII. [illegible] L. XI. C. 1. [illegible] T. IV. p. 100, 101.



Section IV. Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de Jean de la Valette &c.

Janissaires aussi intrépides qu'on en ait jamais vu. Doria avoit trente-quatre Galeres, sans compter celles que commandoit Strozzi ; ayant rencontré les Turcs dans le canal de Corfou, il les attaqua avec une parfaite confiance & ne doutant point de la victoire, mais il trouva une résistance opiniâtre. Les Infideles s'attacherent sur-tout aux Galeres des Chevaliers, leurs anciens & perpétuels ennemis ; ils attaquerent la Capitane avec une grande furie, le Chevalier Opert, un des principaux Officiers fut tué en s'opposant courageusement à l'abordage des Turcs, qui tâchoient de se jetter dans cette Galere ; mais Strozzi fit braquer une coulevrine contre leur Galere qui lui présentoit le côté, & la coula à fond. Les Chevaliers débarrassés tournerent toutes leurs forces contre la Capitane des Turcs, le combat devint de plus en plus meurtrier ; les Turcs ne purent cependant empecher les Chevaliers de se jetter en foule le sabre à la main dans leur Galere ; ils ne laisserent pas de combattre jusqu'au dernier & se firent tous tuer, desorte que Strozzi prit cette Galere sans faire un seul prisonnier. Les Chretiens forcerent enfin la victoire à se déclarer par-tout en leur faveur, mais ils l'acheterent fort cher ayant perdu plusieurs de leurs meilleurs Officiers (*a*).

Doria ayant peu après formé le dessein d'attaquer l'Escadre Françoise qui conduisoit un Ambassadeur de France à la Porte, Strozzi se sépara du corps de la Flotte. Chemin faisant il eut le bonheur de se rendre maître de deux grosses Galiottes & d'une Fuste de Corsaires sur les côtes de Calabre, & il délivra quatre-cens Esclaves Chretiens qu'il conduisit dans le Port de Malthe. Tout le monde courut le féliciter sur l'heureux succès de ses premieres armes, & on en tira d'heureux préjugés, qu'il justifia depuis par ses grands exploits. A peine avoit-il desarmé, qu'il apprit que son pere avoit été fait prisonnier dans un combat par Cosme de Medicis, & qu'on lui faisoit actuellement son procès comme à un Criminel d'Etat & à un Rebelle. Cette nouvelle l'obligea de passer en Italie.

Le Grand-Maître part pour Malthe.

Pendant ce tems-là le nouveau Grand-Maître reçut les nouvelles de son élection ; elle déplut tellement à la Cour de France, que le Roi ne put s'empêcher de demander au Commandeur Trevoux, quel motif avoit pu porter l'Ordre à faire un pareil choix ? A quoi il ne put faire d'autre réponse, qu'il y avoit toujours eu une grande amitié entre d'Omedes & le feu Grand-Maître de l'Isle-Adam. Là-dessus ce Prince ordonna qu'on lui envoyât un sauf-conduit, avec permission d'emmener avec lui hors de ses Etats tous les secours qu'il jugeroit nécessaires pour le service de l'Ordre. Il fut cependant obligé de s'embarquer pour Malthe sans la grande Caraque & sans l'escorte ordinaire des Galeres de la Religion, qui étoient toujours venues prendre ses prédécesseurs absens. Si ce fut manque d'égards pour lui, ou parce qu'on ne pouvoit s'en passer dans les circonstances présentes, sans exposer l'Isle à un grand danger, c'est ce qu'il est difficile de décider. Il est certain que Soliman équippoit en ce tems là avec beaucoup de diligence une Flotte de trois-cens Voiles, desorte que le Conseil ne crut pas devoir se défaire de ses Vaisseaux, ignorant si l'on ne seroit pas bientôt attaqué par les Turcs. On

(*a*) Voy. les Auteurs cités.

Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de Jean de la Valette &c. (Section IV.)

Ambassade de Tunis.

On reçut dans ces entrefaites un Ambassadeur du Roi de Tunis, que Charlequint avoit retabli sur le trône, mais que les Turcs depuis le départ de l'Empereur avoient dépouillé de la plupart des Places qui sont le long de la côte, ne lui ayant guere laissé que sa Capitale. L'Ambassadeur representa encore que Barberousse avoit jetté une puissante Garnison dans Tachore, & que l'on attendoit ce Général avec une Flotte nombreuse, destinée selon les apparences contre Tripoli ou contre Tunis; & que ni l'une ni l'autre de ces Places ne pourroit lui résister, si l'on n'y envoyoit un prompt secours. Il ajouta que la ville de Suse, qui s'etoit révoltée contre Muley Hassan, ne manqueroit pas de prendre le parti de l'Amiral Turc. Comme Suse étoit alors une Place importante à huit ou neuf lieues de Tunis, le Grand-Maître commanda Paul Simeoni, qui avoit éte fait Général des Galeres au lieu de Strozzi, pour aller joindre le Marquis de Terre-neuve, envoyé de Sicile au secours du Roi de Tunis, pour le remettre en possession de Suse.

Siege de Suse *levé.*

Ils mirent le siege devant la Place, mais le Marquis se laissa tromper par un Renegat, qui feignant de s'être échappé & d'avoir un sincere repentir, lui donna un faux détail des fortifications, ensorte qu'il tourna son canon contre l'endroit le plus fort, & consomma inutilement toute sa poudre. Les Chevaliers, qui monterent sur la breche malgré le feu continuel des ennemis, trouverent devant eux des retranchemens si hauts & si profonds qu'ils furent obligés de se retirer. Le Marquis s'apperçut de sa faute quand il fut trop tard, & le manque de poudre l'obligea de lever le siege. Les Chevaliers, après avoir perdu un grand nombre de leurs confreres & de leurs soldats retournerent tristement à Malthe, où ils se plaignirent que l'Empereur eût sacrifie les forces de la Religion sous un Général aussi peu digne de les commander (a).

Mauvais état de Tripoli.

Vers le meme tems le brave Commandeur Botigella revint de Tripoli dont il avoit été Gouverneur, ayant eu pour successeurs deux Chevaliers expérimentes. Il representa avec zele l'injustice de l'Empereur en chargeant l'Ordre de la défense de cette Place, sans s'embarrasser de la mettre en etat de defense; tandis que les Maures, ennemis des Chretiens, unissoient toutes leurs forces pour se rendre maitres des villes qu'ils tenoient le long des côtes. Il déclara nettement au Conseil qu'il étoit impossible de garder plus longtems Tripoli, qui avoit deja tant coûté à la Religion, à moins que l'Empereur n'y fit construire à ses depens des fortifications. Le Conseil jugea à propos, avant que de s'addresser à l'Empereur, de consulter les Chevaliers les plus habiles en fait de fortifications, soupçonnant peut-être Botigella d'avoir outré les choses à cause du Grand-Maître. Mais sur leur rapport le Conseil dépecha à l'Empereur le Bailli de Groleé, chargé de persuader s'il étoit possible à ce Prince d'abandonner cette Place, & d'en faire sauter le Château, parcequ'elle coûtoit plus a garder qu'elle ne valoit; sinon d'y faire construire promptement des fortifications, & les ouvrages necessaires pour soutenir un siege. L'Empereur ne voulut point enten-

(a) *Bosio*, *Bauduin* L. XII. C. 2. *Vertot* T. IV. p. 114 & suiv.

Malheureuse expédition en Afrique.

tendre parler du premier expédient, mais promit d'envoyer incessamment des ordres précis au Viceroi de Sicile, de mettre Tripoli en état de défense. Ce Prince ajouta qu'il espéroit dans peu chasser tous les Corsaires Turcs des côtes d'Afrique, & qu'en attendant la Religion lui feroit plaisir de joindre ses Galeres à la Flotte qu'il avoit envoyée dans la Méditerranée.

Nous avons vu ailleurs qu'il avoit fait une puissante Ligue avec le Pape, le Roi de France & d'autres Puissances contre Soliman. Les Galeres de l'Ordre commandées par Simeoni avoient été chargées de conduire le Pape à Nice, où les deux Monarques conclurent le Traité avec lui. Le Grand-Maître fit ensuite armer quatre Galeres, qui joignirent la Flotte Chretienne à Messine; elle étoit commandée par André Doria, que Charlequint avoit détaché du service de France pour l'engager au sien. Nous ne répéterons point ici ce que nous avons rapporté, au commencement de ce volume, du succès de cette expédition; les Chevaliers n'eurent point occasion de se signaler dans une guerre, où Doria & Barberousse parurent se ménager adroitement. L'Empereur ne fut pas plus heureux en Hongrie, dont il abandonna la défense au Roi Ferdinand son frere, pour porter ses armes en Afrique & dans les Etats de Barberousse. L'eloignement de ce Roi Corsaire, qui etoit passé à Constantinople, lui fit espérer un heureux succès de ce côté-là. Mais bien-qu'à cet égard la conjoncture fût favorable, la saison étoit trop avancée pour une entreprise importante. Cela n'empecha pas les Chevaliers de Malthe, que l'Empereur avoit invités de prendre part à cette guerre, de se présenter en si grand nombre, que le Grand-Maître fut contraint d'arreter leur ardeur, & de restreindre le secours à quatre-cens Chevaliers. Ils s'embarquerent sur quatre Galeres, qui joignirent la Flotte de l'Empereur que ce Prince commandoit en personne. Il etoit trop fier des forces qu'il voyoit réunies sous ses ordres pour écouter l'avis de Doria, qui fut le seul qui osa lui représenter le risque qu'il y avoit de s'exposer dans cette saison sur des mers orageuses; ainsi nonobstant les représentations de ce vieux Marin, il résolut de faire le siege d'Alger, où le Commandant des Galeres de Malthe le suivit, quoiqu'il connût parfaitement le danger.

Nous avons parlé du mauvais succès de cette expédition, & du risque que l'Empereur courut sur terre & sur mer. Les Turcs s'étant jettés sur le quartier de ce Prince avec beaucoup de furie, les Chevaliers non seulement les repousserent, mais les poursuivirent jusqu'aux portes de la ville, dans l'espérance d'y entrer avec les fuyards. Mais le Gouverneur, sacrifiant à la fureur des Chretiens ce qui restoit de Turcs hors de la Place, en fit fermer le portes. Le Chevalier, qui portoit l'enseigne de l'Ordre, étant un des plus avancés, planta son poignard dans la porte, comme une preuve qu'il s'en étoit approché d'aussi près qu'il se pouvoit, & ils se retirerent en bon ordre. On a vu ailleurs que l'embarquement fut plus facheux encore par la violente tempete qui dispersa les Vaisseaux & en fit périr une partie, tandis que les Maures, les Turcs & les Arabes faisoient tous leurs efforts pour en prendre ou couler à fond autant qu'ils pouvoient. Les Chevaliers rendirent encore de grands services en les repoussant, parcequ'ils étoient plus accoutumés à ces mers & à ces sortes de combats. Ils se comporterent en tout

Histoire de l'Ordre sous le magistere de Jean de la Valette &c.

tout avec tant de courage & d'intrépidité, que le reste des Alliés ne pouvoient assez les admirer. Malheureusement la perte de Vaisseaux & d'hommes, & sur-tout celle de quelques-uns des plus braves Chevaliers, compensa bien la gloire qu'ils acquirent. L'Empereur avant que de se rembarquer les congedia avec de grands témoignages de satisfaction; & sur trois Galeres à demi brisées ils regagnerent heureusement le Port de Malthe, vers la fin de Novembre 1548 (*a*).

Le Général des Galeres bat les Corsaires.

Pendant que les Galeres & les Vaisseaux de la Religion étoient employés dans cette malheureuse expédition, le canal de Malthe étoit souvent rempli de Corsaires, qui en tenoient le Port bloqué, insultoient les côtes de l'Isle & celle de Goze, & en enlevoient souvent les habitans. Le Grand-Bailli Schilling à son retour n'eut pas plutôt fait radouber ses Galeres, qu'il se mit en mer, leur donna la chasse, purgea le canal de ces Pirates, prit plusieurs Rais ou Capitaines, & répandit dans ces mers la terreur de son nom & la crainte de ses armes. Le gros tems l'ayant obligé de se retirer dans le Port de Tripoli, il apprit par un Envoyé du Roi de Tunis que ce Prince avoit dépeché au Gouverneur, que Barberousse faisoit de grandes plaintes à la Porte contre les Chevaliers de Malthe, que Morat Aga son Lieutenant faisoit à Tachore des préparatifs pour assieger Tripoli, qu'on ne doutoit pas qu'il n'attaquât ensuite Tunis, où Muley Hassan s'étoit rendu odieux aux Turcs & aux Maures à cause de ses liaisons avec l'Empereur; que plusieurs mêmes des principales villes de son Etat s'étoient révoltées; qu'un grand nombre de Tunisiens s'étoient retirés à Alger sous la protection de Barberousse, & qu'on l'attendoit dans peu de Constantinople avec une puissante Flotte pour faire le siege de Tripoli & de Tunis.

Ambassade vers l'Empereur.

Le Grand-Bailli ne manqua pas de faire part de ces fâcheuses nouvelles au Grand-Maître. Car bien-que l'Empereur lui eût promis solemnellement de faire fortifier Tripoli, on n'y avoit rien fait, ensorte qu'il étoit impossible de tenir dans la Place, telle qu'elle étoit, contre une puissante armée. Le Conseil renvoya à Charles-Quint d'autres Ambassadeurs pour lui demander d'exécuter promptement ses promesses. Mais cette ambassade n'eut pas un succès plus heureux que la premiere. Le politique Empereur se contenta de magnifiques promesses d'un puissant secours, si la Place étoit assiegée, mais il s'excusa d'accorder les troupes & l'argent qu'on lui demandoit, sur le pressant besoin qu'il en avoit ailleurs. Le Grand-Bailli fut sensiblement touché du peu d'effet de cette ambassade, il résolut cependant de faire tout ce qui étoit en son pouvoir pour la conservation de Tripoli: dans cette vûe il employa la chiourme de ses Galeres à creuser & à élargir les fossés en quelques endroits; on haussa les murailles, & on ajouta au Château quelques ouvrages de terre; tout cela, bien-que fait à la hâte, valoit mieux que rien, & contribuoit à soutenir l'honneur de l'Ordre. D'autre part, il engagea le Roi de Tunis à passer une seconde fois en Italie, pour solliciter en personne l'Empereur de le secourir, ne doutant point que si ce Prince obtenoit du secours, Tripoli n'en profitât. Muley Hassan partit avec un nom-

(*a*) Voy. les Auteurs cités.

SECTION IV. *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de* Jean de la Valette *&c.*

nombreux cortege, & de magnifiques présens pour le Viceroi de Sicile & pour la Cour Impériale. Etant arrivé heureusement à Naples, il dépêcha des Couriers pour demander une entrevue à l'Empereur, qu'il ne put obtenir, parceque ce Monarque étoit pressé de passer en Allemagne pour y appaiser quelques troubles. Nous avons vu ailleurs l'issue du voyage du malheureux Hassan, qui revint en Afrique pour perdre la vue & la couronne par la trahison de Hamida son fils.

Tripoli *en danger.* LaValette *en est fait Gouverneur.*

Cette revolution consterna les Chevaliers, parcequ'elle mettoit Tripoli en danger, qu'elle augmentoit la puissance des Turcs, & en particulier celle de Barberousse, avec lequel le perfide Hamida s'étoit empressé de faire alliance pour se maintenir sur le trône. Comme Tripoli étoit éloignée de Malthe, environnée d'Infideles, sans fortifications, & commandée de plusieurs endroits, le Gouverneur désespérant de s'y pouvoir maintenir, fit de grandes instances auprès du Grand Maître pour obtenir son rappel, & y réussit enfin, on en envoya un autre à sa place. Celui-ci n'y resta pas longtems, & on lui substitua le Commandeur Jean de la Valette, de la Langue de Provence, Chevalier d'une grande expérience, sage & intrépide. Il s'étoit déja signalé par un grand nombre d'expéditions sur mer, & y avoit essuyé l'une & l'autre fortune; tantôt vainqueur, & quelquefois vaincu il se vit même dans les fers des Infideles; mais il n'en étoit pas plutôt sorti qu'il armoit de nouveau. Tel étoit celui que le Grand Maître choisit pour défendre Tripoli; & qui étoit peut-être le seul capable d'accepter une commission où il y avoit si peu d'honneur à acquérir.

Il ne fut pas plutôt arrivé dans son Gouvernement qu'il fit faire la revue des Officiers & des Soldats Chretiens ou Maures alliés de la Religion, & fit observer une exacte discipline. Ensuite il ajouta de nouvelles fortifications à la Place, autant que le peu d'argent qu'il avoit le put permettre. Il en auroit fait faire encore d'autres, si le furieux Dragut, ennemi mortel des Chretiens & sur-tout des Chevaliers de Malthe, n'eût enlevé une Galere de la Religion qu'un gros tems avoit séparée de son Escadre, sur laquelle il y avoit soixante-dix-mille écus destinés pour les fortifications de Tripoli. La Valette eut encore la précaution de faire sortir de la ville & du Château toutes les bouches inutiles, & après avoir fait lever un plan exact de toute la côte d'Afrique & de Tripoli, il l'envoya par un Chevalier à l'Empereur.

Dragut *s'empare d'Africa.*

En ce tems-là Dragut, à qui Soliman avoit donné le commandement de sa Flotte en la place de Barberousse mort d'un excès de débauche à Constantinople, s'étoit rendu maître d'Africa ou Mehedie par trahison, & se proposoit d'en faire sa place d'armes & le rendez-vous des Corsaires. Cette conquête donna de l'inquiétude à l'Empereur, il engagea le Pape & le Grand-Maître à joindre leurs forces aux siennes pour tirer cette Place des mains de Dragut, parcequ'il lui étoit aisé delà d'infester toutes ces mers, & de désoler les côtes de Naples & de Sicile. Le Grand-Maître, pas moins intéressé dans cette expédition, envoya les Galeres de l'Ordre sous le commandement du Bailli de la Sangle, avec cent-quarante Chevaliers, & un Bataillon de quatre-cens hommes que la Religion entretenoit à sa solde. Le jeune Doria,

neveu

neveu de l'Amiral du même nom, qui commandoit la Flotte de l'Empereur, alla tout droit au Cap-Bon, y débarqua ses troupes, & s'empara du Fort de Calibie, l'ancienne Clypée des Romains, d'où il s'avança ensuite jusqu'aux portes de Monasteer. A l'approche des Troupes Chretiennes, les Turcs & les Maures firent une sortie, moins pour combattre que pour reconnoître les forces de leurs ennemis. Mais les Chevaliers qui avoient la tête de l'attaque, & qui étoient soutenus par un Terce Espagnol, s'avancerent à grands pas, les joignirent, en tuerent un grand nombre, & poursuivirent les autres de si près qu'ils entrerent avec eux dans la ville & s'en rendirent maîtres. Les habitans se réfugierent la plupart avec le Gouverneur dans le Château. Doria l'ayant fait sommer de se rendre, sur son refus fit canonner le Fort avec tant de furie qu'il y eut bientôt breche. L'Amiral, sans examiner si elle étoit assez grande, ordonna l'assaut. L'attaque & la défense furent également vives & meurtrieres, & coûterent la vie à la plupart des Chevaliers. Les habitans auroient bien voulu capituler, mais le Gouverneur vieux Corsaire en rejetta fiérement la proposition, & se tint au haut de la breche en combattant courageusement; mais ayant été tué d'un coup de mousquet, les soldats découragés par sa mort, arborerent le drapeau blanc & se rendirent à discrétion (*a*).

Section IV. Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de Jean de la Valette &c.

Après ce premier avantage, Doria se prépara à faire le siege d'Africa pendant que Dragut étoit en mer, comptant sur les puissans secours qu'il devoit recevoir de Naples & de Sicile. En les attendant, & pour empêcher qu'on ne fît entrer des troupes dans Africa, il fut se poster aux Isles Cumilieres ou Coniglieres, situées presque vis-à-vis de cette ville, qu'il tenoit par ce moyen en quelque façon bloquée. Le Viceroi de Naples lui fit savoir qu'il lui préparoit un puissant secours; celui de Sicile l'assura de la même chose, mais comme le secours qu'il préparoit n'étoit pas encore prêt, il le pria de fixer le rendez-vous général à Drépano en Sicile, & de s'y rendre. L'Amiral ne pouvoit le faire sans laisser à Dragut occasion de jetter du secours dans Africa, dont il ne manqueroit pas de profiter. Mais comme il avoit reçu des ordres secrets de n'agir dans la conduite du siege que par les avis de Don Juan de Vega, ancien Officier & Général habile, Doria fut contraint de le venir trouver à Palerme, d'où ils se rendirent ensemble à Drepano, où ils trouverent les Galeres & les troupes de Naples & de Malthe déja arrivées. Malheureusement le secours de Naples étoit commandé par Don Garcie de Tolede, fils du Viceroi, qui se flattoit de conduire le siege & d'en avoir tout l'honneur. Cela causa de la division entre lui & le Viceroi de Sicile; la contestation fut vive, dura plusieurs jours, & auroit pu avoir des suites facheuses. Enfin le Bailli de la Sangle, qui commandoit les Galeres de Malthe, & qui étoit d'un genie adroit & conciliant, les fit convenir que sur terre ils auroient tous deux une égale autorité; que chacun commanderoit les troupes qu'il auroit amenées au siege; que le Conseil de guerre décideroit des attaques, & que les ordres seroient donnés au nom de l'Empereur, & comme s'il commandoit lui-même en personne au siege.

Doria bloque cette Place.

La Flotte mit alors à la voile, & prit la route d'Africa pour en former

[illegible] le siege.

(*a*) Voy. les Auteurs cités.

SECTION IV. *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de* Jean de la Valette *&c.*

le siege. Mais Dragut avoit profité de l'éloignement de Doria pour jetter un puissant secours dans la Place; il y avoit fait entrer ses meilleurs Officiers avec des vivres & des munitions de guerre, & en même tems il tenoit la mer pour traverser les convois qu'on pourroit envoyer à l'armée Chretienne. D'autre part le Grand-Maître, qui n'ignoroit pas la perte que la Religion avoit faite à l'assaut du Chateau de Monasteer, envoya une nouvelle recrue de Chevaliers. Le Gouverneur de la Goulette, Officier plein de valeur & d'une grande réputation, sur des ordres exprès de l'Empereur se rendit aussi au siege. Nous avons rapporté dans un des Chapitres précédens ce qui s'y passa de plus important. Nous ajouterons seulement, comme ayant particuliérement trait à l'Histoire de Malthe, que le Bailli de la Sangle, aussi attentif aux devoirs de l'hospitalité qu'aux autres, dressa sous ses tentes une espece d'Hôpital & d'Infirmerie, où il faisoit traiter avec grand soin les soldats malades. Les Chevaliers par son ordre & à son exemple les servoient tour à tour, & toute l'armée n'admiroit pas moins leur charité que leur valeur. Leur intrépidité brilla dans tout son éclat lorsqu'on eut donné le signal de l'assaut, où suivant l'usage & le privilege attaché à leur Ordre ils eurent la pointe. Se voyant arretés à tout moment par des bancs de sable ils se jetterent l'épée à la main dans la mer, & l'eau jusqu'à la ceinture & quelquefois au-delà, ils gagnerent le pied de la muraille. Les Infideles, pour les empêcher d'approcher de la breche, employoient en même tems le feu du canon & de la mousquetterie, les coups de fleches, de pierres, les feux d'artifice & l'huile bouillante. Les Chevaliers ne laisserent pas de gagner le haut de la breche; le Commandeur de Giou-arbora aussitôt l'enseigne de la Religion, mais il fut au même instant renversé d'un coup de mousquet. L'enseigne fut relevée par le Commandeur Copier, qui pendant toute l'action & au milieu du feu & de la fumée la tint toujours élevée sans reculer, bien-qu'il vît périr un grand nombre de Chevaliers & d'illustres Volontaires par le feu continuel de l'artillerie des Turcs, qu'on ne put faire reculer. Le Commandeur de Guimeran qui étoit resté à la tête de l'attaque, en jettant les yeux de tous côtés, découvrit sur la gauche un petit sentier qui conduisoit dans le corps de la Place; d'autres prétendent que c'étoit le débris d'une galerie de communication. Quoi qu'il en soit, le Commandeur s'ouvrit un passage par-là, & pénétra jusques dans la ville, faisant un terrible carnage de tout ce qui lui résistoit, ensorte que les habitans prirent la fuite & se sauverent de tous côtés. Ce fut donc à l'intrépidité & à la valeur des Chevaliers que l'on fut redevable de la conquête de cette importante Place, nonobstant tous les soins & toutes les précautions de Dragut (*a*).

Le butin fut immense; comme c'étoit une des plus fortes villes de toute l'Afrique Dragut y avoit tous ses trésors, & un grand nombre de Corsaires & de Marchands Turcs & Maures y avoient apporté toutes leurs richesses, comme dans un lieu de sûreté. D'ailleurs les habitans mêmes étoient très-opulens, tant par la part qu'ils avoient aux prises des Corsaires, que par le concours continuel de ces Pirates, qui venoient y vendre leur butin. Don Garcie tenta vainement de s'attribuer toute la gloire de cette conquête, tout le

(*a*) Les Auteurs cités.

le monde en fit honneur à juste titre aux Chevaliers de Malthe. Dragut fit aussi éclater hautement son ressentiment contre eux, par les plaintes qu'il fit porter à Soliman immédiatement après la prise d'Africa. L'Agent qu'il avoit à la Porte n'eut pas de peine à persuader au Grand-Seigneur & au Divan, qu'il étoit dangereux de les laisser davantage dans leur nouvel établissement; parceque delà ils ruinoient non seulement le Commerce de ses sujets, mais aidoient l'Empereur à faire des conquètes sur les côtes d'Afrique, de façon que la Palestine & l'Egypte pouvoient un jour courir risque. Que pour les reconquérir ils n'avoient qu'à s'adresser au Pontife Romain leur grand ami, pour en obtenir une nouvelles Croisade, & engager tous les Princes Chretiens à unir leurs forces. Dragut représenta encore que ce seroit en vain que le Sultan tâcheroit de reprendre Africa, Monasteer & Suze, parceque les Chevaliers de Malthe le traverseroient infailliblement dans toutes ces entreprises, que leurs Vaisseaux enléveroient souvent les convois qui passeroient le long des côtes de Tripoli ou proche de Malthe; qu'il falloit porter le fer & le feu dans cette Isle & à Tripoli, & employer toutes ses forces pour exterminer ces Chevaliers, qui, quoiqu'en petit nombre, se multiplioient, pour ainsi dire, quand il étoit question de faire la guerre aux Musulmans.

Section IV. Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de Jean de la Valette &c.

Les présens distribués parmi les principaux Bachas donnerent du poids aux raisons de Dragut. Soliman se détermina à faire la guerre aux Chevaliers; Dragut reçut ordre de ramasser & de mettre en corps tous les Corsaires du Levant, & de les tenir prêts pour se joindre à la Flotte Ottomane. Le bruit de cet armement allarma l'Ordre & la Cour Impériale; & comme l'Empereur ne douta pas que cette guerre ne fût l'ouvrage de Dragut, il ordonna à Doria de le chercher, de le combattre, & de ne rien négliger pour se défaire d'un ennemi si redoutable. Le Grand-Maître fut vivement sollicité de joindre les Galeres de l'Ordre à la Flotte; il y donna les mains contre toutes les regles de la bonne politique, & contre l'avis de plusieurs membres du Conseil, qui se plaignirent hautement de ce qu'à la veille d'être attaqués par les Infideles on se privoit des forces de la Religion. Mais le Grand-Maître, qui en qualité d'Espagnol étoit tout dévoué à Charlequint, leur ferma la bouche, en déclarant qu'il avoit des avis certains que la Flotte Ottomanne ne devoit être employée que pour servir le Roi de France contre l'Empereur. Cependant, pour adoucir ceux qui murmuroient le plus, il ordonna au Général des Galeres, qu'en cas qu'il s'apperçût que la Flotte des Turcs tînt la route de Malthe ou de Tripoli, il eût à revenir en diligence dans les Ports de la Religion (*a*).

Soliman arme contre Malthe.

A peine avoit-il mis à la voile pour Messine, où étoit le rendez-vous de la Flotte Chretienne, que le Chevalier de St. Jean, qui avoit couru toutes les côtes de la Morée, revint à Malthe, & rapporta que dans tout le Levant on parloit assez publiquement du siege de Tripoli, ou de celui de Malthe même. Immédiatement après, le Commandeur de Villegagnon, qui arriva alors de France en Sicile, écrivit de Messine au Grand-Maître & à ses

(*a*) *Baudouin*, *Vertot*; *Villegagnon*, Comment de Bell. Melit.

SECTION IV. *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de* Jean de la Valette *&c.*

ses amis particuliers que l'armement du Grand-Seigneur ne regardoit que les Etats de la Religion. Ce Chevalier, également considéré en France & dans son Ordre, étoit parti exprès pour apporter des nouvelles certaines des desseins de Soliman. Il ne s'arrêta en Sicile que pour en faire part au Viceroi; il lui représenta le peu de forces qu'il y avoit à Malthe & à Tripoli pour obtenir un prompt secours; & ce fut pendant son séjour qu'il écrivit les Lettres dont nous venons de parler, pour que le Grand-Maître pût prendre des mesures contre l'orage dont il étoit menacé. Quand il fut arrivé à Malthe, le Conseil lui demanda de qui il tenoit les nouvelles qu'il avoit marquées; à quoi il répondit, qu'en prenant congé du Connétable de Montmorency, ce Seigneur l'avoit chargé d'avertir le Grand-Maître de sa part qu'il alloit être incessamment attaqué; que Soliman irrité de la part que les Chevaliers avoient eue à la prise d'Africa avoient résolu de tourner toutes ses forces contre eux (*a*), & qu'il devoit ces avis aux sentimens d'estime & d'affection qu'il conservoit pour l'Ordre.

Avarice du Grand-Maître.

Ces nouvelles allarmerent le Conseil; mais le Grand-Maître, après avoir témoigné à Villegagnon qu'il lui étoit bien obligé de son zele, & au Connétable de l'intérêt qu'il prenoit à son Ordre, le congédia, & dit à quelques-uns des principaux avec un souris moqueur, *Ou ce François est la dupe du Connétable, ou il nous veut prendre pour la sienne.* Affectant ensuite un air plus sérieux, il leur dit qu'on ne lui persuaderoit jamais que Soliman eût fait les fraix d'un si grand armement, pour faire la conquête d'un rocher tel que Malthe, ni même pour celle de Tripoli, qui ne pouvoient le dédommager de la dixieme partie de la dépense qu'il avoit faite. Mais que ce Prince, de concert avec le Roi de France, alloit attaquer le Royaume de Naples. Qu'après tout, avant que de s'engager dans des dépenses peut-être inutiles, il étoit à-propos d'attendre des nouvelles plus positives. En attendant, le Viceroi de Sicile lui envoya à sa priere une recrue de deux-cens Calabrois, tous pâtres ou artisans, & qui n'avoient point porté les armes, mais on se flatta que quand ils seroient arrivés à Tripoli ils se formeroient insensiblement à la discipline militaire. Mais quand il fut question de les faire embarquer la plupart se cacherent, & ils se plaignirent que pour épargner ses Chevaliers le Grand-Maître les envoyoit à la boucherie; il fallut donc mettre à leur tête vingt-cinq Chevaliers, tous jeunes gens, qui pour quelque mutinerie avoient été mis aux arrêts, & dont le Grand-Maître n'étoit pas fâché de se défaire (*b*).

La Flotte Turque *paroît.* 1551. 13 Juillet.

Ce fut tout le secours qu'on put tirer de lui en faveur de Tripoli, & il ne fit rien pour la défense de l'Isle de Goze ni de Malthe. On apprit peu de jours après que la Flotte du Grand-Seigneur avoit paru sur les côtes de Sicile, & que le bruit commun étoit qu'elle se disposoit à faire voile droit à Malthe. D'Omedes n'en voulut encore rien croire, mais enfin trois jours après il vit des fenêtres de son Palais la Flotte Ottomanne, qui s'avançoit vers Malthe avec un vent favorable. Soliman avoit ordonné à Sinan, qui la commandoit, de tenter en passant, & si la chose étoit possible, la conquête

(*a*) Les mêmes. (*b*) Les mêmes.

quête des Isles de Malthe & de Goze; mais que si cette entreprise lui paroissoit de trop difficile exécution, il s'attachat uniquement à celle de Tripoli. Le Grand-Seigneur l'avoit aussi chargé de n'entreprendre rien d'important sans la participation de Dragut, dont il connoissoit l'expérience. Le Général Turc en exécution de ces ordres se présenta devant le Port appellé Muset, qui n'est séparé du grand Port que par une langue de terre, ou plutôt par un rocher fort élevé, nommé Sceberras. Il est aisé de s'imaginer la terreur & la consternation que l'approche d'une Flotte si formidable répandit parmi les habitans & parmi les Chevaliers. Ceux-ci ne se manquerent pourtant pas à eux-mêmes. Les habitans se réfugierent dans la ville de Malthe; on arma ceux qui étoient capables de rendre service, & on les posta en divers endroits, tandis que d'autres s'avancerent sur le bord de la mer pour reconnoître les ennemis. *Section IV. Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de Jean de la Valette &c.*

Le Commandeur de Guimeran, Espagnol, sortit avec cent Chevaliers à pied & trois-cens Arquebusiers, & ayant passé dans des Esquifs du bourg sur le rocher de Sceberras, il s'y tint caché ventre contre terre pour observer les desseins & la contenance des Turcs. D'un autre côté le Chevalier Upton, Commandeur Anglois, & un des plus braves de l'Ordre, à la tête de trente autres & suivi de quatre-cens habitans de l'Isle tous à cheval, se présenta fierement au bord de la mer du côté du bourg, pour empêcher les Infideles de débarquer. Guimeran n'eut pas été longtems dans son poste, qu'il vit paroître Sinan dans sa Capitane, suivi de quelques Galeres, qui s'avancerent dans le grand Port pour reconnoître l'endroit le plus propre à faire descente. Mais aussitôt que la Capitane fut proche du mont Sceberras, Guimeran fit faire à ses Arquebusiers une salve si furieuse, que toute la Chiourme en désordre abandonna les rames. Le fier Général fut si irrité de se voir attaqué le premier par des gens si inférieurs en forces, qu'il jura leur perte. Il fit disposer tout pour prendre terre; mais Guimeran, content de son avantage, après avoir fait sa decharge fit rembarquer ses soldats, & sans perdre un seul homme les ramena heureusement dans le bourg. Sinan les ayant cherchés inutilement monta avec ses principaux Officiers sur l'endroit le plus elevé du Sceberras, d'où, considérant le Château de Saint Ange, sa situation & les boulevards dont il étoit fortifié : *Est-ce-là ce Château*, dit-il avec colere à Dragut, *que tu as représenté au Sultan si facile à emporter ? Certainement l'aigle ne pouvoit jamais choisir pour placer son nid une pointe de rocher plus escarpée. Ne vois-tu pas qu'il faut avoir des ailes comme elle pour y venir, & que toute l'artillerie & toutes les forces du monde ne peuvent jamais le forcer ?* Un vieux Corsaire de Tachora, soit par aversion pour Dragut, ou par complaisance pour son General, ajouta, „ Vois tu ce boulevard qui avance du côté de la mer, & sur lequel „ les Chevaliers ont arboré le grand étendard de l'Ordre ? Il faut que „ tu saches, Seigneur, qu'etant esclave à Malthe, j'ai porté sur mes épaules ces grosses pierres qui ont servi à le construire, & qu'avant „ que tu puisses ruiner cet ouvrage, l'hiver arrivera, ou, ce qui est plus „ à craindre, quelque puissant secours en faveur des assiégés". Dragut tout de feu, & qui n'avoit jamais connu de péril, representa à Sinan, *Sinan entre dans le Port.*

 pour

SECTION IV. *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de* Jean de la Valette *&c.*

pour le déterminer à faire promptement le siege du bourg, qu'en ruinant avec son artillerie le Château de St. Ange, dont le bourg tiroit toute sa force, il prendroit comme d'un coup de filet le Grand-Maître, & tous les Chefs de l'Ordre, qui s'étoient renfermés imprudemment dans une si mauvaise Place. Sinan plus circonspect & défiant assembla le Conseil de guerre, & représenta qu'en s'attachant au siege du bourg & du Château de Saint Ange, il craignoit que cette entreprise ne fût de longue haleine, & ne l'empêchât de passer en Afrique, où l'objet principal de son Instruction l'appelloit; car quand même nous aurions ruiné toutes les fortifications, dit-il, il faudroit encore avant que d'entrer dans la Place faire périr tous les Chevaliers jusqu'au dernier.

Siege de la Ville de Malthe.

Son sentiment fut d'abord approuvé à la pluralité des voix; mais Dragut, qui brûloit d'impatience & d'un desir ardent de se venger de la perte d'Africa, de ses trésors & de ses esclaves, insista fortement qu'on fît au moins le siege de la Capitale de l'Isle, où la plupart des habitans s'étoient renfermés avec leurs richesses, & qu'on trouveroit sans aucune fortification, & sans autre garnison que de misérables Paysans, prêts à abandonner la Place dès qu'ils verroient paroître les Turcs; qu'on pourroit alors piller & la ville & toute l'Isle, & emmener un très-grand nombre de prisonniers. Sinan ayant reçu ordre du Sultan de ne rien entreprendre de considérable sans l'avis de Dragut, n'osa pas s'opposer à cette proposition, ainsi il fit débarquer ses troupes & son artillerie. Mais on eut une peine infinie à conduire le canon à cause des rochers; tous les affuts furent brisés plus d'une fois, & on fut à la fin obligé de les faire traîner par des esclaves, tellement qu'il se passa plusieurs jours avant qu'on pût dresser des batteries devant la Place. En attendant les Turcs se répandirent dans l'Isle, & porterent le fer & le feu de tous côtés; on voyoit les campagnes fumantes de l'incendie des maisons, des arbres, des grains, & après avoir tout ruiné les Infideles se rassemblerent devant la ville. Plus de treize-mille personnes de l'un & de l'autre sexe s'y étoient réfugiées, ensorte qu'il y avoit beaucoup de monde mais peu de soldats, à la réserve des Paysans, qui effrayés ne cherchoient qu'à se sauver ailleurs. Le Gouverneur vint pourtant à bout, à force de prieres & de menaces, d'en former des Compagnies & de les dresser à l'exercice des armes (*a*).

Le Gouverneur fait demander du secours à d'Omedes.

Ce Gouverneur étoit le Bailli d'Adorne; il trouva moyen d'envoyer la nuit un Exprès au Grand-Maître, pour lui donner avis du danger, lui demander quelques troupes réglées, & une recrue de Chevaliers, & sur-tout le Commandeur Villegagnon, capable par sa valeur & par son expérience de partager avec lui le commandement & la défense de la Place. Mais quelle fut sa surprise, quand son Courier revint sans avoir pu obtenir le moindre secours, à la réserve du Commandeur Villegagnon, à qui d'Omedes permit de se rendre dans la ville, uniquement pour se défaire d'un homme, qui avoit tellement à cœur les intérêts & l'honneur de la Religion, qu'il ne pouvoit s'empêcher de témoigner son mécontentement des étranges

(*a*) *Villegagnon*, *Baudouin*, *Vertot* & al.

ges procédés du Grand-Maître. Celui-ci l'envoya chercher, & lui dit qu'il avoit toujours fait un cas infini de sa valeur & de sa capacité dans le métier de la guerre; qu'il s'agissoit de s'aller jetter dans la ville assiégée; qu'à-la-vérité le grand nombre de Citoyens & de Paysans qui y étoient enfermés, le rassuroit; mais que ce peuple, dont il étoit aisé de faire de bons soldats, avoit besoin d'un Chef qui remplaçât le Gouverneur dans les endroits où il ne se pourroit pas trouver.

Villegagnon lui répondit modestement, qu'il étoit prêt à partir quand il l'ordonneroit, conformément aux obligations que sa profession lui imposoit. Il ajouta qu'il lui permit de lui représenter, qu'on ne devoit pas faire un grand fond sur cette foule de Paysans qui étoient renfermés dans la Place, tous gens prêts à fuir à la vue du péril; que le Gouverneur avoit besoin de gens intrépides & conduits dans le combat par des motifs de Religion & par des principes d'Honneur; & que s'il vouloit sauver cette Place, il falloit y faire entrer au moins cent Chevaliers. Le Grand-Maître lui répondit froidement, que par un Décret du Conseil il avoit été arrêté qu'on réserveroit tous les Chevaliers pour la défense seule du bourg & du Château de Saint-Ange, cependant que pour ne pas le laisser partir seul, il obtiendroit du Conseil qu'il pût en mener avec lui six autres Chevaliers. Villegagnon le pria de considérer quel secours on pourroit se promettre dans un assaut de six Chevaliers seuls. Sur quoi d'Omedes lui repartit brusquement, qu'il demandoit dans un Chevalier plus de courage & d'obéissance que de raisons, & que s'il avoit peur il en trouveroit assez d'autres qui se trouveroient honorés d'une pareille commission. *Seigneur*, repric le Commandeur, *je vous ferai voir que la peur ne m'a jamais fait fuir le péril.* Aussitôt il part avec six autres Chevaliers, & après avoir fait les signaux dont on étoit convenu, on leur jetta des cordes, avec lesquelles ils entrerent dans la ville, sans avoir été apperçus par l'ennemi. Leur arrivée causa une joie universelle, & les habitans la solemniserent par des décharges de mousquetterie; les Turcs en conclurent qu'il étoit entré quelque secours dans la Place. Villegagnon dit aux habitans, qu'il étoit suivi par un corps considérable de Chevaliers; mais en particulier il ne cacha rien au Gouverneur des dispositions du Grand-Maître, & lui déclara qu'il ne devoit point compter sur d'autre secours que sur celui qu'il tireroit de sa propre valeur; que par une courageuse résistance il falloit au moins rendre leur perte celebre dans l'Ordre & funeste à l'ennemi. Comme les murailles de la Place étoient trop foibles pour tenir contre l'artillerie des Turcs, ils firent faire des retranchemens larges & profonds, pour disputer le terrein pied à pied; tout le peuple, hommes & femmes y travaillerent avec la même ardeur, sous la direction du Commandeur, qui conduisoit l'ouvrage.

Heureuse, qui fait lever le siége.

Tandis que les Assiégés prenoient ainsi dans l'enceinte des murs des mesures pour se bien défendre, le Receveur de l'Ordre à Messine s'avisa d'une ruse qui eut tout le succès qu'on pouvoit desirer. Il écrivit une Lettre au Grand-Maître, par laquelle il lui donnoit avis que Doria, Amiral de l'Empereur & la terreur des Infideles, étoit de retour d'Espagne, & actuellement dans le Port de Messine avec un puissant armement, & qu'il devoit

Section IV. Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de Jean de la Valette &c.

voit partir inceſſamment pour combattre les ennemis & les obliger à lever le ſiege. Qu'il avoit dépêché exprès une barque pour que les Chevaliers puſſent agir de concert avec lui à ſon arrivée. La ruſe réuſſit parfaitement, les Turcs prirent la barque & la Lettre. Le Général Turc fut allarmé de cette nouvelle, il fit aſſembler le Conſeil de guerre, on y fit lecture de la Lettre, & comme Sinan n'avoit entrepris le ſiege que par complaiſance pour Dragut, il repréſenta le danger qu'il y avoit à le continuer, à moins que d'expoſer la Flotte & l'Armée, & même ſi on ne le levoit promptement, que l'on couroit riſque de perdre toute l'artillerie; qu'il craignoit que le mois de Septembre ne le ſurprît, & que comme la mer n'étoit pas alors tenable le long des côtes d'Afrique, il pourroit ſe trouver hors d'état de faire le ſiege de Tripoli. Le Conſeil ayant goûté ces raiſons, le ſiege fut levé.

Le Château de Goze aſſiégé.

Mais comme l'avidité de faire du butin eſt la paſſion dominante des Turcs, le Bacha, pour prévenir tout ſujet de plainte, abandonna l'Iſle de Goze à leur fureur; comme elle n'étoit pas en état de défenſe, elle éprouva un ſort plus cruel que Malthe. Les Turcs traverſerent pomptement le canal qui ſépare ces deux Iſles. Les habitans s'étoient retirés dans le Château avec leurs familles; ils offrirent au Gouverneur de défendre la breche, mais ce Chevalier, nommé Galatian de Seſſe, au-lieu de ſe mettre à leur téte, alla ſe cacher dans le fond de ſon appartement. C'étoit néanmoins le même dont le Grand-Maître avoit vanté le courage, & ſur lequel il faiſoit tant de fond, qu'il avoit refuſé de faire raſer le Château & de faire tranſporter les habitans en Sicile. La lâcheté du Gouverneur répandit une conſternation générale parmi ces malheureux habitans; il n'y eut dans toute la Place qu'un Canonier Anglois, qui braquant ſon canon tua lui ſeul pluſieurs Turcs, & empêcha les autres d'approcher du pied de la muraille. Mais ce brave Anglois ayant été tué, perſonne ne voulut prendre ſa place.

Le Château ſe rend par compoſition.

Galatian, pour ſe procurer une Capitulation qui le mît en ſûreté, demeura dans ſon inaction ordinaire. Il envoya un Moine à Sinan, pour lui offrir de rendre la Place, moyennant qu'il s'engageât à lui conſerver & à tous les habitans la vie, la liberté & les biens. Le Général Turc répondit à cet Envoyé, que ſi le Gouverneur ne ſortoit pas à l'inſtant de la Place, il le feroit pendre à la porte. Le Gouverneur renvoya le Moine pour demander qu'au moins on lui laiſſât la liberté, & à deux-cens des principaux habitans qu'il auroit droit de choiſir lui-même. Le Bacha réduiſit le nombre à quarante perſonnes, & il menaça en même tems le Négociateur de le faire pendre, s'il étoit aſſez hardi de ſe préſenter une troiſieme fois devant lui. Le lâche Gouverneur effrayé commanda qu'on ouvrît les portes à l'ennemi. Les Turcs ſe jetterent auſſitôt dans la Place pour la piller; l'appartement du Gouverneur fut le premier en proye à leur avidité; & par mépris pour cet indigne Commandant ils lui firent porter ſur ſes épaules une partie de ſes meubles juſques dans leurs Vaiſſeaux. Sinan, au-lieu de lui laiſſer le choix de quarante perſonnes, rendit la liberté à quarante pauvres vieillards infirmes pour ſe moquer de lui, diſant que les plus âgés devoient être cenſes les premiers. Tout le reſte, au nombre de ſix-mille-trois-cens perſonnes de tout

âge

âge & de tout sexe, fut mis dans les fers avec le Gouverneur, & embarqué sur la Flotte (*a*) (*).

Section IV. Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de Jean de la Valette &c.

La malheureuse destinée des Gozitains causa des murmures & des plaintes contre le Grand-Maître; plusieurs Chevaliers, & des François sur-tout, demandoient hautement qu'on fît le procès au lâche Gouverneur, mais le Grand Maître en éluda la proposition, sous pretexte que ce Chevalier étant entre les mains des Infideles, on ne pouvoit pas le juger sans l'avoir entendu. Et pour couvrir aux yeux de toute la Chretienté la honte qui pouvoit retomber sur tout l'Ordre de la lâcheté de ce Gouverneur, il engagea la plupart des Chevaliers qui étoient de sa nation ou dans sa confidence, d'écrire en Europe que ce Chevalier s'étoit signalé par une généreuse défense; mais qu'ayant été tué d'un coup de canon, le peuple en perdant son Capitaine avoit perdu courage, & que pour sauver l'honneur & la vie des femmes & des filles, les principaux habitans avoient cru devoir capituler, quoique Sinan eut violé depuis ouvertement la capitulation. Les autres Chevaliers de leur côté envoyerent une relation bien différente, & exposerent la vérité du fait (*b*).

Ces Relations opposées furent reçues en Europe, suivant que l'on étoit prévenu en faveur de l'un ou de l'autre parti. Mais l'animosité qu'il y avoit alors à Malthe entre les François & les Espagnols, ne permet guere de douter qu'on n'ait grossi les objets de part & d'autre. Nous en trouverons d'autres exemples pendant le Magistere d'Omedes, qui feront sentir que notre conjecture n'est pas sans fondement. Cependant la mort prétendue du Gouverneur passa très-longtems pour un fait constant, & on n'en fut desabusé que plusieurs années après. Ce Chevalier s'étant à force d'argent tiré des fers des Turcs, non seulement n'eut pas honte de reparoître à Malthe, mais par ses intrigues il se fit encore décharger par le Conseil de l'action qu'on avoit intentée contre lui au sujet de sa lâcheté (*c*).

Sinan va à Tripoli.

Sinan n'eut pas sitôt quitté l'Isle de Goze, après l'avoir ravagée, qu'on y envoya un nouveau Gouverneur avec quelques troupes, pour réparer le Château, & pour assurer les terres de ceux qui avoient été tués ou emmenés captifs, à eux ou à leurs parens, afin de repeupler & de faire cultiver l'Isle. Le Bacha, au lieu de tenir la route de Provence, comme le Grand-Maître l'avoit toujours voulu faire croire, alla droit à Tripoli, & le Grand-Maître n'en apprit la nouvelle qu'avec beaucoup de confusion. En ce tems arriva à Malthe d'Aramont, Ambassadeur de France, qui retournoit à Constantinople. Il assura le Grand-Maître & le Conseil de la bienveillance de son

(*a*) *Nicolai* L. I. C. 15. *Villegagnon*, *Baudouin*, *Vertot* & al.

(*b*) *Baudouin*, *Villegagnon*, *Vertot* & al.

(*c*) *Baudouin* L. XIV. C. 1. *Vertot* T. IV. p. 233 & suiv.

(*) On rapporte qu'un Sicilien établi depuis longtems à Goze, préférant la mort à la servitude, & transporté de jalousie & de fureur, poignarda sa femme & deux jeunes filles qu'il avoit, & pour ne leur pas survivre il se jetta l'épée à la main au milieu d'une foule de soldats ennemis, & après en avoir tué de sa main quelques-uns, il fut mis en pieces (1).

(1) *Nicolai* L. I. C. 15. Edit. de 1568. *Baudouin* L. XIII. c. [illegible], *Vertot* T. IV. p. 232.

SECTION IV. *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de* Jean de la Valette *&c.*

son Maître ; & il témoigna qu'il étoit bien fâché de n'être pas arrivé plutôt à Malthe, & que peut-être ses offices & sa médiation auprès du Bacha n'auroient pas été inutiles à la Religion. „ Vous êtes arrivé assez tôt, repartit „ d'Omedes, & pourvu que les affaires dont vous êtes chargé vous permettent de passer à Tripoli, nous serons trop heureux, si par la considération que les Ministres de la Porte ont pour la recommandation du Roi „ votre Maître, vous pouvez détourner Sinan de faire le siege de cette „ Place ; & c'est dequoi, *ajouta le Grand-Maître*, je vous conjure au nom „ de Jésus-Christ & au nom du Roi votre Maître".

D'Aramont va le trouver.

D'Aramont lui promit de faire tout ce qui dépendoit de lui, & laissant les deux Galeres qui l'avoient conduit dans le Port de Malthe, il se jetta dans un Brigantin fort léger de l'Ordre, & fit une si grande diligence qu'il arriva à Tripoli avant que le Bacha eut ouvert la tranchée. Comme pendant son séjour à Constantinople il avoit eu des liaisons avec Sinan, & qu'il en étoit fort connu, il en fut très-bien reçu, ayant eu soin de lui envoyer d'avance de magnifiques présens. Il lui fit part du sujet qui l'amenoit, & employa toutes les raisons qu'il put imaginer pour l'engager à se désister de son entreprise contre un Ordre que le Roi son Maître honoroit d'une affection particuliere. Le Bacha lui communiqua alors les ordres exprès qu'il avoit du Grand-Seigneur de chasser les Chretiens de Tripoli, & lui dit qu'il y alloit de sa tête à ne pas suivre ses ordres.

D'Aramont voulut alors prendre congé de lui, dans le dessein de se rendre en diligence à Constantinople pour tacher d'obtenir de Soliman de nouveaux ordres pour son Général. Mais Sinan, qui pénétra son dessein, & qui prévit que s'il réussissoit on le priveroit de la gloire qu'il espéroit d'acquérir par cette conquête, lui fit entendre qu'il ne pouvoit le laisser partir avant la fin du siege ; & sans s'arrêter au Droit des Gens qu'il violoit si manifestement, il fit arrêter le Brigantin qui l'avoit amené, & ses deux Galeres qui l'étoient venu joindre. Du reste il le traita avec toute la considération qui étoit dûe à son caractere. Immédiatement après on ouvrit la tranchée (*a*).

Il le retient.

Nous ne répéterons pas ici les particularités de ce fameux & opiniâtre siege, que nous avons rapportées dans le Chapitre V. entant qu'elles ont trait à la reddition de la Place, & à l'affaire fâcheuse qu'elle attira au Gouverneur Gaspard de Valier, de la Langue d'Auvergne & Grand-Maréchal de l'Ordre. C'étoit un Chevalier généralement estimé par sa valeur, & qu'on regardoit même comme un sujet digne de parvenir à la Grande-Maîtrise, au cas que cette dignité vînt à vaquer. Si cette considération le rendoit moins agréable au Grand-Maître, parceque la plupart des Princes ne voient pas de bon œil leurs successeurs, ou si quelque pique personnelle ou nationale avoit indisposé d'Omedes contre lui, c'est ce qu'il n'est guere possible de décider par les différentes relations des Historiens de ce siege. Tous conviennent néanmoins en ceci, que la mésintelligence entre ces deux Chefs de l'Ordre, dont l'un étoit un Espagnol roide, & l'autre un François de gran-

(*a*) Voy. les Auteurs cités.

de diſtinction, fut la principale cauſe de l'obſtination avec laquelle le premier refuſa de prendre les meſures néceſſaires pour mettre Tripoli en état de défenſe, & conſequemment des deſordres, ces murmures & des cabales qu'il y eut pendant le ſiege, qui haterent la reddition de la ville, ainſi que nous l'avons rapporté.

Bruits répandus à Malthe *contre l'Ambaſſadeur.*

Voyons a préſent ce qui ſe paſſa à Malthe après le retour du Gouverneur & de la Garniſon de Tripoli (*). On ne peut douter que les juſtes plaintes des Officiers les plus braves & les plus impartiaux contre le procéde impardonnable du Grand-Maître envers eux durant tout le ſiege, n'euſſent autant indiſpoſé ce Seigneur, qu'il etoit conſterné par le témoignage intérieur de ſa conſcience, qui lui reprochoit ſa négligence & ſon imprudence. La crainte qu'il avoit du reſſentiment de l'Empereur le rendit attentif à tout ce qu'on diſoit pour & contre lui, afin de prendre ſes meſures en conſéquence. Quelques-unes de ſes créatures debiterent, que l'Ambaſſadeur de France n'auroit pas fait tant de diligence pour ſe rendre à Tripoli, s'il n'eût pas eu quelque deſſein caché ou quelque ordre ſecret de conférer avec le Bacha Turc ſur toute autre choſe qu'il ne prétendoit, & qu'il avoit avancé le ſiege au-lieu de le retarder, afin qu'après la reddition de la Place Sinan pût aller avec ſa Flotte aſſiſter le Roi de France contre l'Empereur; & que le Maréchal étoit inexcuſable d'avoir conclu la Capitulation ſans la participation du Grand-Maître & du Conſeil. Nous ne deciderons point ſi ces accuſations etoient de l'invention des Emiſſaires du Grand-Maître, ni ſi lui-meme avoit fait ſemer ces bruits; quoi qu'il en ſoit ils ſervirent de fondement au projet qu'il forma de perdre le Maréchal; il reſolut de lui faire faire ſon procès dès que l'Ambaſſadeur ſeroit parti, pour n'avoir pas un témoin incommode. Cependant pour faire croire à tout le monde que ces bruits n'étoient pas ſans fondement, lorſque l'Ambaſſadeur ſe préſenta devant le Port, le Grand-Maître ſous prétexte de l'heure indûe defendit qu'on levât la chaîne, fit doubler la garde du Château, & prit les mémes précautions, comme ſi l'ennemi fût revenu dans l'Iſle, & eût eté aux portes de la Place. Le lendemain ſes confidens répandirent des bruits ſourds, que Tripoli n'étoit tombée ſi promptement en la puiſſance des Turcs, que par l'intelligence ſecrette de l'Ambaſſadeur avec le Bacha, & par la foibleſſe du Gouverneur qui s'étoit abandonné aux perfides conſeils d'Aramont. Le Grand-Maître n'en demeura pas-là, il engagea ceux de ſa cabale d'ecrire ſecrettement aux Chevaliers qui étoient en Europe, que l'Ambaſſadeur de France avoit livré Tripoli aux Infideles, & que ſans les ſages precautions qu'avoit priſes le Grand-Maître, il auroit tenté de s'emparer du Chateau de Saint-Ange, & d'y introduire les Turcs.

Diſcours de l'Ambaſſadeur dans le Conſeil.

Ces bruits parvinrent bientôt à d'Aramont, il demanda auſſitôt audience, elle lui fut donnée en plein Conſeil, & trouvant au-deſſous de lui de s'abaiſſer à refuter tous ces faux bruits, il adreſſa la parole à d'Omedes, à coté du-

(*) On trouve dans une Note de la Sect. 2. du Chap. V. quelque choſe de l'affaire rapportée ici au long; mais il paroit que l'Auteur Anglois qui a compilé l'Hiſtoire de Tripoli, n'eſt pas le même qui a compilé l'Hiſtoire de Malthe. Rem. du Trad.

SECTOIN IV. *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de Jean de la Valette &c.*

duquel il avoit pris féance, il le pria de se souvenir qu'il n'étoit passé en Afrique que sur les instances réitérées qu'il lui en avoit faites. Il ajouta, que depuis qu'il étoit arrivé au camp des Turcs, il n'avoit cessé d'interposer ses bons offices, & qu'il étoit déterminé à faire ses efforts à la Porte, voyant qu'ils étoient infructueux dans le camp, mais que le Bacha l'avoit retenu jusqu'à la fin du siege; qu'il avoit procuré la liberté de plusieurs Chevaliers qu'il avoit ramenés heureusement sur ses Galeres, s'étant engagé de ramener en échange autant de Turcs esclaves de la Religion, & qu'il se flattoit que le Grand-Maître les lui feroit remettre pour qu'il pût dégager sa parole avec honneur.

Injustice du Grand-Maître. Le Grand-Maître lui répondit en peu de mots, & avec un air extrêmement froid, qu'on lui étoit bien obligé de ses soins; mais qu'à l'égard des Esclaves Turcs qu'il demandoit, il n'en étoit pas le maître, que c'étoit aux Chevaliers qui les avoient pris à en disposer, ou sur leur refus, au Maréchal à en dédommager le Bacha. D'Aramont auroit pu justement lui repliquer, qu'il y avoit encore une voie plus courte, qui étoit de lui remettre les Chevaliers Espagnols pour les rendre à Sinan. Mais il trouva indigne de son caractere de faire sentir au Grand-Maître son injustice; & sans s'abaisser jusqu'à s'en plaindre, il sortit peu de jours après du Port, & continua sa route pour Constantinople.

Poursuites injustes contre le Maréchal. Son départ mit le Grand-Maître en liberté de suivre son projet contre de Valier. Il assembla le Conseil, & représenta ,, qu'on ne pouvoit pas pour ,, l'honneur de la Religion se dispenser de faire rendre compte au Ma- ,, réchal & aux autres Chevaliers, des motifs qui les avoient déterminés à ,, capituler, *afin*, dit artificieusement d'Omedes, *de les absoudre s'ils sont* ,, *innocens, ou aussi de les punir, si l'on avoit le chagrin de les trouver coupa-* ,, *bles*". Le Conseil approuva la proposition, & on nomma trois Chevaliers de trois Langues différentes, & créatures du Grand-Maître, pour faire les informations. Mais comme ces Commissaires en qualité de Religieux ne pouvoient pas connoître d'un crime capital, il fut arreté qu'on leur donneroit pour Asseisseur un Seculier, qui après l'examen & le rapport des Commissaires prononceroit sur la nature des peines que méritoit la faute des criminels. Le Marechal fut arreté, & on le jetta dans un cachot affreux où le Soleil n'avoit jamais pénetré, & le Grand-Maître défendit sous de griéves peines qu'aucun Chevalier n'eût à intercéder en sa faveur. Par une autre Ordonnance il fut enjoint aux Commissaires de rejetter les causes de recusation qu'il pourroit alléguer contre les témoins, & d'admettre indifferemment le témoignage de tous ceux qui se présenteroient sans même les astreindre à subir la confrontation contre l'accusé (*a*). C'étoient-là d'étranges procédures; mais la Cabale du Grand-Maître étoit si puissante que rien ne lui résistoit, & les Juges étoient tellement ses créatures, qu'on vit paroître parmi les témoins des scélérats avérés, des renegats, des deserteurs, des gens déja flétris par la Justice, qui furent reçus à déposer contre le Maréchal & contre les Chevaliers Fuster, de Sousa, & Errera.

Cela

(*a*) *Villegagnon, Vertot* & al.

Cela n'empêcha pas les Chevaliers François de se plaindre hautement de ces procédures; Villagagnon sur-tout disoit publiquement, qu'il étoit bien extraordinaire que la Place n'ayant été perdue que par la négligence, & peut-être par l'avarice de ceux qui étoient chargés de la fortifier & d'y jetter du secours, cependant on prétendit rendre le Maréchal responsable des fautes d'autrui; il avoit d'ailleurs soixante témoins, gens de probité, prêts à déposer en faveur du Maréchal contre les autres témoins. Le Grand-Maître pour prévenir l'effet de leur témoignage, obligea encore ses confidens d'écrire dans leur Pays, que la plupart des Chevaliers François, craignant que par la conviction du crime du Maréchal on n'attachât une marque d'infamie à leur Langue, avoient pris les armes & tenoient actuellement le Grand-Maître assiégé dans le Château de Saint-Ange. Pendant que ces fausses nouvelles couroient en Europe, il pressoit sous main le procès des quatre Chevaliers, qui se termina enfin par une sentence que le Prévôt prononça en plein Conseil. Elle portoit „ Que dans la perte de Tripoli il n'y „ étoit intervenu de la part du Maréchal & des autres Chevaliers aucune „ sorte de trahison; que tout le malheur étoit uniquement venu de la lâcheté des Calabrois. Qu'à la vérité il n'y avoit point de Constitutions „ Impériales ni de Loix qui décernassent en pareil cas des supplices contre „ un Gouverneur & des Officiers; mais que par les Statuts de l'Ordre on „ en devoit chasser tout Gouverneur qui sans la permission expresse du „ Grand-Maître & du Conseil auroit abandonné une Place dont on lui auroit confié la garde. En conséquence de quoi il concluoit à ce que l'Habit „ de la Religion & la Croix seroient ôtés au Maréchal & aux Chevaliers „ Sousa, d'Errera & Fuster, comme complices de la perte de Tripoli".

SECTION IV. *Histoire de l'Ordre sous le Magistère de Jean de la Valette &c.*

Le Maréchal & trois Chevaliers condamnés à être dégradés.

Ce jugement, bien loin de satisfaire le Grand-Maître, déconcertoit toutes ses mesures. Il n'avoit fait comprendre dans l'accusation les Chevaliers Espagnols, que pour éloigner le soupçon de partialité & de haine contre les François, son grand but étant de faire périr le Maréchal seul. Il représenta donc au Conseil, qu'il lui sembloit que le Juge avoit un peu trop précipité ces différentes sentences, & qu'il croyoit qu'il auroit dû mettre une grande différence tant entre la faute de chaque criminel, que dans les peines dont on devoit les punir; & qu'il lui sembloit que pour le présent on devoit s'en tenir au jugement rendu contre le Maréchal, & surseoir celui des Officiers, pour les pouvoir juger chacun en particulier, & suivant la nature différente des crimes dont ils étoient convaincus.

Le Juge, qui comprit qu'il avoit offensé le Grand-Maître, changea d'avis sans pudeur & sans honte, opina de nouveau, & déclara que quoiqu'il eût condamné tous les accusés à la même peine, leurs fautes étoient bien différentes. Mais ce procédé révolta tout le monde, & quelques Chevaliers protesterent que tous les accusés subiroient la même peine. Lucas d'Omedes demanda un moment d'audience, & représenta que le Maréchal & le Chevalier Fuster lui paroissoient bien plus coupables que les autres, & que la punition de leur crime pouvant aller à la mort, il étoit d'avis d'en renvoyer le jugement définitif au Juge Séculier, qui avoit déja pris connoissance de cette affaire. Mais le Conseil l'ayant rejetté à grands cris, le

SECTION IV. *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de* Jean de la Valette *&c.*

Grand-Maître remit l'affaire à une autre fois, & congédia l'Assemblée (*a*).

Plaintes du Roi de France.

Cependant le Roi de France, offensé des bruits calomnieux répandus contre son Ambassadeur, dépécha à Malthe un Gentilhomme ordinaire de sa Maison, nommé du Belloy, qui remit au Grand-Maître une Lettre de sa part, par laquelle ce Prince le prioit de lui faire savoir nettement & avec une exacte vérité ce qui s'étoit passé, afin que si d'Aramont étoit coupable, il pût le faire punir, & que s'il étoit innocent il le justifiât par son témoignage parmi les Nations étrangeres. Cette Lettre embarrassa extrêmement d'Omedes; pour ne se point compromettre il la porta au Conseil; toute l'Assemblée d'une voix unanime opina qu'il falloit remercier le Roi de France de tous les bons offices que la Religion avoit reçus de son Ambassadeur, & que bien loin d'avoir lieu de se plaindre de sa conduite, l'Ordre conserveroit une éternelle reconnoissance des services qu'il lui avoit rendus. Le Conseil ordonna en même tems à son Secretaire de dresser cette Lettre, & de la faire signer au Grand-Maître. D'Omedes se repentit alors d'avoir remis au Conseil la réponse à cette Lettre; il fit appeller le Secretaire, & lui dit que cette Lettre roulant sur une matiere delicate, les termes n'en pouvoient être trop mesurés, qu'il vouloit en conférer avec lui à loisir; & que si du Belloy ou Villegagnon la demandoient, il trouvât quelque prétexte pour se dispenser de la leur remettre.

Nouvel artifice du Grand-Maître découvert par Villegagnon.

Il se passa plusieurs semaines sans qu'on pût la tirer des mains du Secretaire. Durant ce tems-là d'Omedes, partie par promesses, partie par menaces, engagea le Juge Séculier à se charger de-nouveau du procès du Maréchal, & à ne point varier dans son jugement, & pour s'assurer de sa parole il voulut qu'il s'obligeât à lui payer cinq-cens ducats, s'il ne se conduisoit pas de la maniere qu'il lui prescriroit. Il lui ordonna que si le Maréchal nioit les faits à sa charge, de le faire appliquer à la question, pour lui arracher une confession contre lui-même; confession que le Grand-Maître vouloit envoyer au Roi de France, au-lieu de la Lettre que le Conseil avoit ordonné de dresser. Villegagnon ayant découvert cet infernal complot, se rendit au Conseil, & demanda qu'on remît à l'Envoyé du Roi la Lettre qu'il devoit porter à ce Prince; ou si le Conseil avoit changé de sentiment une Copie autentique de la Sentence du Juge Séculier, qui portoit *que dans la Capitulation de Tripoli il n'étoit intervenu ni trahison ni intelligence avec l'ennemi*, mais que la perte de cette Place venoit uniquement de la lâcheté des soldats Calabrois; ce qui suffiroit pour faire connoître au Roi l'innocence de son Ambassadeur. Un Chevalier, grand partisan de d'Omedes, prit la parole & dit, que le Roi ne demandoit qu'à être instruit de la conduite que son Ambassadeur avoit tenue en Afrique, & que c'étoit à cela seul qu'il falloit répondre. Le Grand-Maître demanda alors fiérement à Villegagnon, où il avoit appris que dans des procès criminels que l'Ordre faisoit faire à des Chevaliers, on fût obligé d'en rendre compte à des Princes Séculiers. „ Ce n'a jamais été mon intention, „ *repliqua Villegagnon*, d'avancer une pareille proposition; mais j'ai cru seu- „ le-

(*a*) *Villegagnon*, *Vertot*, *Baudouin* & al.

„ lement qu'au défaut de la Lettre que le Conseil avoit prescrite, & qu'on „ n'a jamais voulu expédier, le Roi pourroit se contenter pour la justifi- „ cation de son Ministre, du témoignage du Juge même des accusés. Ce „ pendant puisque vous m'ordonnez, *continua-t-il en adressant la parole au* „ *Grand-Maître*, de vous rendre compte des motifs particuliers que j'ai „ eus pour souhaitter qu'on envoyât ces Actes en France, je vous le dirai „ avec toute la franchise dont je fais profession. Il y a déja quelques jours „ qu'il court un bruit desavantageux à votre gloire; on publie que vous „ êtes convenu avec le Juge qu'il se chargeroit tout de nouveau du procés „ contre le Maréchal; que ce Juge inique s'est engagé d'en tirer par la „ violence de la torture, la confession de crimes qu'il n'a pas commis; „ qu'il le condamneroit ensuite à mort, & qu'aprés son exécution on sub- „ stituera sa confession à la Lettre que le Conseil a ordonné qu'on écrivît „ au Roi". Le Grand-Maître brûlant de colere lui commanda de dire tout haut de qui il tenoit ces bruits indignes. Il n'est pas encore question du nom de l'Auteur, repondit tranquillement Villegagnon, il s'agit seulement que vous nous disiez à présent si le fait est vrai ou faux. *Très-faux*, s'écria le Grand-Maître. *Déclarez donc, Seigneur, devant toute l'Assemblée*, repartit le Chevalier, *que vous déchargez votre Juge d'une somme de cinq cens ducats d'Or, à laquelle il s'est obligé envers vous, s'il ne condamnoit pas à mort le Maréchal.* Il se retira ensuite, & laissa le Conseil justement indigné, qui nomma sur le champ un autre Juge, & commanda sous de grieves peines au Secretaire, que toute affaire cessante il eût à délivrer à l'Envoyé du Roi ou à Villegagnon la Lettre pour ce Prince, dans la forme & dans les termes qui lui étoient prescrits. Il obéit, mais il substitua à la clause relative à l'innocence de d'Aramont, une autre clause relative seulement au tems où il écrivoit, & il faisoit dire au Grand-Maître, *que le Conseil n'avoit encore rien découvert dont on pût accuser l'Ambassadeur.* Sa Lettre ayant été remise à Villegagnon, il eut bientôt reconnu tout l'artifice. Il la porta sur le champ au Conseil pour s'en plaindre; & les Seigneurs qui le composoient dresserent eux-mêmes le projet de la Lettre, & obligerent le Grand-Maître de la signer. De Thou, qui avoit une copie de cette Lettre, dit que le Roi l'envoya à ses Ambassadeurs pour la publier dans toutes les Cours où ils résidoient (a). Comme elle ne contient que des remercimens à S. M. T. C. de son affection pour l'Ordre, & une pleine justification de son Ambassadeur, nous renvoyons ceux qui seroient curieux de la voir à l'Historien que nous venons de citer, ou aux Memoires que Villegagnon publia peu aprés de toute cette affaire. Nous ne deciderons point entre les François & les Espagnols, nous nous contenterons d'observer en finissant, que nonobstant les indignes artifices dont on accuse le Grand-Maître, il eut assez de crédit pour obtenir le pardon des trois Chevaliers, & pour laisser le Maréchal en prison, d'où il ne sortit que plusieurs années aprés, comme nous le verrons dans la suite.

La

(a) *De Thou* L. VII. à la fin. *Marmol* L. VI. C. 14. *Bosio* L. XIV. C. 13. *[illegible]* T. IV. p. 275-295.

Section IV. *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de* Jean de la Valette &c.

La guerre entre la France & l'Empereur continuant toujours, du Belloy & Villegagnon, qui avoit obtenu permission de l'accompagner, furent pris par une escadre Impériale en passant à Marseille; on les conduisit à Genes; ce fut-là que Villegagnon écrivit en Latin ses Mémoires, & les envoya à l'Empereur. Quelque tems après il les fit imprimer à Lyon, & il les dédia à l'Empereur. Quelques autres Chevaliers, qui étoient au service de France, ayant été pris par les Impériaux, le Grand-Maître obtint de Charlequint leur liberté, en lui représentant que Malthe étoit menacée des Turcs. Du nombre de ces Chevaliers étoit le fameux Pied de fer, qui amena avec lui une Compagnie d'Espagnols dans l'Isle.

On refuse à Strozzi *l'entrée du Port de* Malthe.

Dans ce même tems l'illustre Strozzi, Prieur de Capoue, dont nous avons parlé plus haut, quitta le service de France; s'étant embarqué sur sa Galere, & suivi de celle de son frere, il passa à force de rames par-dessus la chaîne du Port de Marseille; il fit voile pour Malthe & se presenta devant le Port, mais le Grand-Maître non seulement lui en refusa l'entrée, mais lui fit dire que s'il ne se retiroit il feroit tirer sur lui. Un procédé si dur déplut à la plupart des Chevaliers, sur tout dans un tems où Malthe avoit besoin de braves guerriers. Un Chevalier lui fournit secrettement & à l'insu d'Omedes du biscuit, dont il manquoit, après quoi il prit la route du Levant, exposé ou à être pris par Doria ou par les Corsaires Turcs, sans avoir de Port où il pût relacher & amener ses prises. Cependant sa valeur & sa capacité étoient si connues dans toute l'Europe, que l'Empereur n'épargna ni promesses ni artifices pour l'attirer à son service. Il lui accorda entre autres graces un sauf-conduit, par lequel il lui permit de relâcher dans tous les Ports de ses Etats. Comme Strozzi n'avoit aucune envie de prendre parti contre la France, il différa la réponse positive aux propositions qu'on lui fit de la part de l'Empereur, sous prétexte qu'il ne pouvoit prendre d'engagement jusqu'à ce qu'il en eût conféré avec le Grand-Maître (*a*).

En ce tems-là il avoit fait des prises si considérables, qu'il fit porter à l'Autel de Notre-Dame de Philerme un ornement magnifique, sur lequel il avoit fait broder ces mots de l'Evangile de St. Jean, *il est venu vers les siens, & ils n'ont point voulu le recevoir.* L'Officier qu'il chargea de ce present, avoit commission de faire part à ses amis de son heureux retour, & d'observer les dispositions du reste de l'Ordre à son égard.

Il y revient & est reçu.

Le Grand-Maître ayant appris son retour déclara qu'il n'étoit pas plus disposé que la premiere fois à le recevoir à Malthe, dans la vue d'obliger le Prieur de s'engager au service de l'Empereur, sachant bien qu'il feroit grand plaisir à ce Prince, dont il suivoit absolument les directions. Mais les amis de Strozzi lui manderent que d'Omedes ne seroit pas maître de lui refuser une seconde fois l'entrée du Port. Sur leurs Lettres il s'embarque, arrive à Malthe, descend à terre, & escorté d'un gros de Chevaliers il monte au Palais, aborde le Grand-Maître, & lui dit avec une noble hardiesse, „ qu'ayant appris que les Turcs menaçoient l'Isle d'une nouvelle in-„ vasion il étoit venu lui offrir ses services, & selon le devoir de sa pro-„ fes-

(*a*) *Vertot* l. c. p. 296. & suiv.

„ feſſion, ſe joindre à ſes confreres, pour la défenſe commune de l'Or- „ dre ". Le Grand-Maître fut fort ſurpris, & eut un chagrin ſecret de ſon arrivée, parceque cela rompoit ſes meſures pour le ſervice de l'Empereur, & qu'il craignoit que la préſence d'un Chevalier d'une auſſi grande conſidération ne fortifiât le parti du Conſeil, avec lequel d'Omedes étoit brouillé à cauſe de ſon avidité honteuſe & de ſa hauteur. Il diſſimula néanmoins ſa ſurpriſe & ſon chagrin, reçut le Prieur fort bien, & le pria même, quand il ſeroit repoſé, de viſiter toute l'Iſle, & d'examiner avec ſoin les endroits qui pourroient être fortifiés.

Section IV. Hiſtoire de l'Ordre juſqu'à la mort de Jean de la Valette &c.

Fortifications qu'il y fait.

Il s'acquitta bientôt de cette commiſſion, & remit au Conſeil le plan qu'il avoit formé, qui auroit rendu l'Iſle imprenable s'il eût pu s'exécuter. Mais comme la Religion n'avoit pas aſſez de fonds pour le ſuivre en tout on ſe contenta de fortifier par de nouveaux baſtions le bourg du côté où il étoit vu, & d'y ajouter d'autres ouvrages; on bâtit auſſi un Château ſur le mont Sceberras, & un Fort ſur le mont Saint-Julien. On fit venir des Ouvriers & des Maçons de Sicile, & Strozzi, qui dirigeoit la conſtruction du nouveau Château, s'y porta avec tant de diligence, qu'il fut achevé en moins de ſix mois; il fut appellé le Fort Saint-Elme, en mémoire d'une des tours qui défendoit l'entrée du Port de Rhodes. Le Fort ſur le mont Saint-Julien, qu'on nomma le Fort Saint-Michel, fut achevé dans le même intervalle par le Commandeur de Laſtic, & les fortifications autour du bourg par le Grand-Bailli d'Allemagne. Strozzi donna de la vie & de l'ardeur à tout le monde, & des ouvrages, que l'avarice & l'indolence du Grand-Maître auroient fait traîner, furent finis avec une diligence ſurprenante; les Chevaliers y contribuerent non ſeulement de leurs ſoins, mais en portant au tréſor leur argent monnoyé & leur vaiſſelle; ceux-là même qui n'avoient pour tout bien qu'une chaîne d'or, eſpece d'ornement dont les guerriers ſe paroient alors, s'en dépouillerent pour contribuer au payement des Ouvriers. Ce zele ſe communiqua aux habitans de l'Iſle, qui concoururent avec les Chevaliers aux travaux, deſorte qu'il ne manquoit plus à la ſûreté de l'Ordre que d'en voir Strozzi Grand-Maître (*a*).

Entrepriſe ſur Zoara.

Il eſt aiſé de s'imaginer combien tout cela mortifioit d'Omedes, auſſi n'oublia-t-il rien pour engager ſon rival à paſſer au ſervice de l'Empereur; mais voyant qu'il avoit de plus en plus de l'éloignement pour ce parti, & qu'il étoit déterminé à ne point quitter Malthe, il tacha de s'en defaire ſous un autre prétexte, lui propoſa de paſſer ſur les côtes d'Afrique, & de conduire une entrepriſe qu'il avoit formée ſur la ville de Zoare. Cette ville eſt ſituée dans la Province de Tripoli; la bonté de ſon Port y attiroit en ce tems-là une grande quantité de Marchands, & ce grand commerce avoit enrichi les habitans. Du côté des terres la Place n'étoit point fortifiée, & à la faveur d'une eſpece de forêt de palmiers, qui s'étendoit preſque juſques ſur le bord du foſſé, on pouvoit en approcher ſans etre découvert, ſelon le rapport de quelques Eſclaves Maures. Strozzi accepta avec joie cette commiſſion, & ſe chargea de la conduite de l'entrepriſe; il fit auſſitôt équipper ſes

(*a*) *Baudouin* L. XIV. C. 5. *Vertot* l. c. p. 309. & ſuiv.

SECTION IV. *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de* Jean de la Valette *&c.*

les Galeres & quelques Brigantins qui lui appartenoient ; on y embarqua douze-cens hommes, parmi lesquels on comptoit plus de trois-cens Chevaliers des plus braves de la Religion, qui tous avoient souhaitté avec ardeur de se signaler sous un Général aussi habile & aussi bon juge de la valeur.

Strozzi *débarque proche ce cette Ville.*

Cette petite Flotte mit à la voile le 6 d'Août, mais par la faute des Pilotes on débarqua beaucoup plus loin qu'on ne l'avoit projetté. Il fallut marcher pendant la nuit à travers des sables & des bosquets de palmiers. Le Général avoit partagé ses troupes en trois Corps, commandés par les plus habiles Officiers de l'Ordre. En approchant de Zoare ils apperçurent sur la gauche des feux dans une espece de camp, & l'on supposa que c'étoient de ces Arabes qui campent toujours, qui étoient ensévelis dans le sommeil; on ne jugea pas à-propos de les attaquer, de peur de porter l'allarme dans la ville, qu'ils vouloient surprendre. En arrivant à Zoare ils trouverent tout dans un profond silence, point de corps de garde, & les portes de la ville même ouvertes. Ils pénétrent suivant les ordres de Strozzi, jusques dans la grande place sans obstacle, se mettent en bataille, & par le bruit des tambours & des trompettes éveillent les habitans. Pour lors les soldats se répandent dans les rues, enfoncent les portes des maisons, se saisissent de tout ce qu'ils trouvent sous leur main, emmenent hommes, femmes & enfans garottés dans la grande place, & se disposent à les embarquer au nombre de quinze-cens personnes. Le Commandeur de la Valette étoit chargé de leur embarquement ; un Maure qui avoit servi sous lui, l'aborda alors avec empressement, & lui dit tout bas, *Savez-vous, Seigneur, que vous allez être tous investis & taillés en pieces?* Il lui apprit en meme tems que ce qu'ils avoient pris pour un Camp volant d'Arabes, étoit un Corps de Cavalerie de quatre-mille Turcs, tous vieux Soldats & excelent Arquebusiers, commandés par Morat Aga, Gouverneur de Tripoli ; que cet Officier allant à l'Isle de Gelves, avoit campé dans l'endroit où ils l'avoient apperçu, & où la nuit l'avoit surpris ; que des habitans fugitifs étoient allés l'informer de la surprise de la ville, & qu'il étoit en marche pour les surprendre à son tour.

Il est surpris par les Turcs.

Le Commandeur ayant recompensé le Maure de son avis, courut en faire part à Strozzi. Ce Général fit aussitôt sonner la retraite, mais le bruit que causoit le tumulte d'une ville exposée au pillage, empêcha les soldats dispersés d'entendre le signal de la retraite. Cependant Morat se doutant bien qu'il trouveroit les Chretiens dispersés, s'avance en diligence & fond sur eux avec furie avant qu'ils fussent à moitié ralliés. Le combat devient meurtrier & opiniâtre de part & d'autre, sur-tout de celle des Chretiens ; ils se rallient par pelotons, & selon le quartier où ils se trouvent tout le monde combat sans avoir reçu les ordres du Général. Plusieurs Chevaliers se défendirent jusqu'au dernier soupir, & moururent les armes à la main, tandis que d'autres épuisés tomberent évanouis parmi les morts, & furent faits prisonniers. Strozzi, qui avec une autre troupe s'avançoit vers le bord de la mer, averti que son neveu étoit en danger revint sur ses pas à son secours; mais il trouva en arrivant qu'il avoit été tué ; le combat recommençe avec plus de furie, & les Turcs sont forcés à s'éloigner ; mais après avoir rechargé

leurs

leurs mousquets, ils reviennent en bon ordre, & font des décharges à bout portant qui tuent un grand nombre de Chevaliers. Le Prieur reçoit un coup de mousquet dans la cuisse qui le met hors de combat; comme les Turcs s'avançoient pour l'achever, ce qui restoit de Chevaliers & de soldats lui font comme un rempart de leurs corps, mais ils auroient eu bien de la peine à le sauver, si un Majorquin d'une taille extraordinaire & d'une force de corps surprenante ne l'avoit pris dans ses bras, & retiré d'abord de la tête du Bataillon dans le centre, & delà malgré une grêle de coups de mousquets il gagna le bord de la mer, entra dans l'eau jusqu'à la ceinture, & gagna enfin un endroit où l'esquif de la Capitane vint le prendre avec le Prieur.

L'Etendard de la Religion sauvé.

Il ne restoit alors d'inquiétude aux Chevaliers que pour l'étendard de la Religion; ils convinrent qu'il falloit toujours se tenir serrés, & tâcher en combattant de gagner le bord de la mer. Pendant cette marche ils rencontrerent un rocher qui étoit à la tête d'un défilé; de cet endroit ils voyoient à découvert les chaloupes qui les attendoient, mais ne pouvoient approcher faute d'eau. Ils reprirent haleine, & délibérerent sur les moyens de joindre les chaloupes avec le moins de danger. Ils convinrent que les Chevaliers feroient ferme dans le défilé, pendant que les soldats & les blessés gagneroient les esquifs & les chaloupes. Les Turcs ne virent qu'avec une nouvelle fureur qu'une partie de leur proye leur échappoit, & tâcherent en vain de déloger les Chevaliers de leur poste. L'Aga fit mettre pied à terre à ses Cavaliers, qui avec leurs larges cimeterres coupent le bois des piques que les Chevaliers leur présentoient; n'ayant pu cependant en venir à bout, il fit remonter sa Cavalerie à cheval, pour employer encore le feu de la mousquetterie. A la fin le Commandeur de la Cassiere qui portoit l'étendard s'avance avec sa troupe vers le bord de la mer, se jette dans l'eau au travers des mousquetades, entre dans les chaloupes, & y est reçu avec des cris de joie & des acclamations; mais quelques Chevaliers qui, pour faciliter sa retraite, avoient fait ferme au bord de la mer, périrent & furent tués par le feu continuel des ennemis.

Ainsi finit cette malheureuse entreprise, où l'Ordre perdit la plupart des Chevaliers & des Freres servans d'armes. La Flotte étant rentrée dans le Port de Malthe, les blessures de Strozzi obligerent de le porter sur une planche jusques dans son hotel; il etoit suivi de la plupart de ses Officiers, qui n'étoient pas en meilleur état que leur Général, mais tous ne pouvoient assez louer sa prudence, sa valeur & son intrépidité. D'Omedes fut peut-être le seul dans toute l'Isle qui ressentit une joie secrette de son malheur. Ce fut peut-etre encore pour l'exposer, qu'il lui detera une seconde fois le Generalat des Galeres. Strozzi n'eut pas la patience d'attendre que ses plaies fussent entiérement fermées, il se rembarqua, & pendant tout l'Eté courut la Méditerranée, & jusqu'aux bouches du Nil. Il devint la terreur des Corsaires, & des Vaisseaux marchands; des Flottes entieres tomberent en sa puissance; il les conduisit dans les Ports de Malthe, & avec ces prises il ramena l'abondance dans l'Isle.

On apprit dans ce même tems la nouvelle de l'avénement de la Reine Ma-

SECTION IV. *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de* Jean de la Valette *&c.*

Marie à la couronne d'Angleterre, avec de grands éloges de son zele extraordinaire contre la Religion Protestante, & la généreuse résolution qu'elle avoit prise de rendre à la Religion tous les biens dont son pere s'étoit emparé; ce qui causa une grande joie dans tout l'Ordre, mais qui fut de courte durée.

Mort du Grand-Maitre.

Le Grand-Maître d'Omedes ne vit point l'entiere consommation de cette affaire. Il mourut au commencement de Septembre 1553, âgé de quatre-vingts ans, la dixseptieme année de son Magistere. L'application avec laquelle il avoit toujours travaillé à enrichir sa famille aux dépens du Trésor, & la disposition qu'il avoit faite, en détournant les principaux effets de sa succession en faveur de ses neveux, avoit tellement indigné un grand nombre de Chevaliers, qu'ils proposerent de leur laisser le soin de ses funérailles; mais le Conseil rejetta cette proposition comme indigne de la grandeur de l'Ordre, & ses obseques se firent à l'ordinaire aux dépens de la Religion.

Pourquoi Strozzi *ne lui succede pas.*

On assembla ensuite le Chapitre pour lui donner un successeur. Strozzi, qui avoit si bien mérité de l'Ordre, avoit un grand nombre de partisans, même parmi les Electeurs. Mais Gagnon, Grand-Conservateur & un des principaux Electeurs, prenant la parole dit. „ Si dans le choix que nous „ avons à faire il n'étoit question que d'élire un grand Capitaine, je ne „ crois pas que nous puissions avec justice refuser nos suffrages au Prieur de „ Capoue; mais il s'agit aujourd'hui de donner à notre Ordre non seule„ment un Chef plein de valeur, mais exempt de tout esprit de parti, & „ c'est ce que je n'ose espérer du Prieur de Capoue. Vous savez sa passion „ pour la liberté de Florence sa patrie, & sa haine pour les Medicis; si „ nous le mettons à notre tête, & qu'il se voie maître de nos Vaisseaux & „ de nos Galeres, qui doute qu'il ne tourne, quoique sous d'autres pré„textes, toutes les forces de la Religion contre les Medicis, & qu'il ne „ nous attire par-là le ressentiment de l'Empereur le Protecteur de cette Fa„mille, dont il regarde l'élevation comme son ouvrage? Cosme lui-mê„me, le Chef de cette Maison, ne saura-t-il pas nous susciter des ennemis „ parmi les Princes d'Italie, & peut-etre attirer contre Malthe les armes „ du Grand-Seigneur? Et si nous sommes assiégés par ce dernier, quel se„cours pourrons-nous espérer de l'Empereur ou des Souverains d'Italie?" Ce discours si juste & si desintéressé fit tant d'impression sur les autres Electeurs, que ceux qui s'étoient déja declarés pour Strozzi, revinrent à l'avis du Conservateur, & tous élurent d'une commune voix *Claude de la Sangle*, de la Langue de France, Grand-Hospitalier de l'Ordre, & son Ambassadeur à la Cour de Rome. Son élection n'y fut pas plutôt sue, que le Gouverneur du Château Saint-Ange, par ordre exprès du Pape, l'annonça par une décharge de toute son Artillerie. Quand il fut au Palais pour lui prêter le serment ordinaire d'obéissance, ce Pontife le fit dîner à sa table, & n'oublia aucun des honneurs qui étoit dûs à son mérite & à sa dignité. Les Galeres de la Religion, commandées par le Grand-Prieur de Capoue, vinrent le prendre & le conduisirent en Sicile, le Viceroi ayant fait demander à l'Empereur ses ordres sur la maniere dont il devoit le recevoir; & ce Prince lui

47. Claude de la Sangle.

fit

Section IV. Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de Jean de la Valette &c.

fit ſavoir qu'il ne devoit pas craindre d'excéder dans les honneurs qu'il rendroit au Chef d'un Ordre qui ſervoit de boulevard à ſes Etats d'Italie.

Le Viceroi le reçut donc avec toutes les marques de diſtinction poſſibles, de-même que d'Acugna, que l'Empereur avoit envoyé porter ſes ordres au Viceroi. Ce politique Monarque l'avoit chargé de féliciter le Grand-Maître ſur ſa nouvelle dignité, & ſous ce prétexte de traiter avec lui d'affaires plus importantes; preuve que les grands honneurs qu'on lui rendoit étoient plus politiques que ſinceres. Dans l'audience que d'Acugna eut du Grand-Maître, il lui propoſa au nom de l'Empereur, pour dédommager l'Ordre de la perte de Tripoli, de lui céder la ville d'Africa, dont la conquête étoit dûe à la valeur des Chevaliers, pour y établir leur réſidence; & que pour contribuer aux fraix néceſſaires à la défenſe de la Place, l'Empereur, qui ne diſtinguoit pas les intérêts de l'Ordre des ſiens propres, lui aſſigneroit à perpétuité ſur les revenus de Sicile une penſion annuelle de ſoixante-douze-mille livres. Le Grand-Maître, qui vit bien le but de cette propoſition, après avoir témoigné ſa reconnoiſſance des bontés de l'Empereur pour ſon Ordre, lui dit qu'il ne lui étoit pas permis ſans la participation du Conſeil d'accepter une propoſition de cette conſéquence; que s'il vouloit l'accompagner juſqu'à Malthe, l'affaire ſe traiteroit en ſa préſence, & qu'il ſeroit témoin du deſir ſincere qu'il avoit de complaire en toutes choſes à l'Empereur. L'Envoyé accepta ſon offre, & s'embarqua avec lui ſur l'Eſcadre de Malthe, où ils arriverent heureuſement le premier jour de l'an 1554.

L'Empereur offre la Ville d'Africa à l'Ordre.

Après que les cérémonies de ſon inſtallation furent finies, le Grand-Maître donna audience en plein Conſeil à d'Acugna, & après l'avoir fait aſſeoir à côté de ſon fauteuil, il le pria d'expoſer à la Compagnie le ſujet de ſa Commiſſion. L'Envoyé l'expliqua, ſur quoi on réſolut d'envoyer huit anciens Commandeurs à Africa, pour en reconnoître la ſituation, les forces & l'étendue du territoire. A leur retour, ces Commiſſaires firent un rapport favorable de l'état & des forces de la ville, mais ils ajouterent „ que
„ cette Place bâtie ſur une pointe de terre qui avançoit dans la mer, man-
„ quoit d'un Port aſſez ſûr pour mettre les Vaiſſeaux à l'abri; que les va-
„ ſtes campagnes dont elle étoit environnée de l'autre côté étoient habitées
„ par les Arabes du Pays, qui ne ſouffriroient pas volontiers que l'Ordre
„ s'établit ſi près d'eux; & qu'il faudroit toujours entretenir une nombreuſe
„ Garniſon à grands fraix pour s'oppoſer à leurs courſes qu'ils étendroient
„ juſqu'aux portes de la Place. Qu'en cas d'un ſiege l'éloignement de l'Eu-
„ rope ne permettroit pas d'en eſperer un prompt ſecours, que contre
„ l'eſprit de l'Ordre & au préjudice de toute la Chrétienté il faudroit pour
„ ainſi dire abandonner la mer & la défenſe de tous les Vaiſſeaux Chré-
„ tiens, pour porter leurs armes dans le fond des terres, & reſſerrer les
„ frontieres de leurs voiſins, mais que leurs prédéceſſeurs, bien plus puiſ-
„ ſans qu'eux, n'avoient jamais entrepris d'étendre leurs Etats par des con-
„ quêtes (*a*)".

Commiſſaires qu'on envoie pour viſiter la Place.

Ce rapport, fait par huit des plus anciens & des plus habiles guerriers de ter-

Le G[illegible] à Malthe.

(*a*) Voy. les Auteurs cités.

SECTION IV. *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de* Jean de la Valette *&c.*

termina le Conseil à rester à Malthe. L'Ordre envoya deux Députés à l'Empereur pour lui faire agréer cette disposition; & pour appaiser le Viceroi de Sicile, qui vouloit s'en venger en refusant la traite ordinaire des grains que l'Ordre tiroit de cette Isle, le Grand-Maître & le Conseil, ayant appris qu'un grand nombre de Corsaires en infestoient les côtes & avoient paru devant Palerme, y envoya cinq Galeres bien armées, commandées par le Prieur de Capoue. Strozzi se disposa à partir incessamment, outre que la mer étoit son élément, il s'étoit apperçu qu'on soupçonnoit qu'il avoit eu part à la mort du Conservateur Gagnon & de deux autres Commandeurs, qui s'étoient opposés à son élection, & qui avoient été empoisonnés par un de ses principaux domestiques, en qui il avoit le plus de confiance. A peine étoit-il arrivé à Palerme, qu'il y reçut des Lettres de Pierre Strozzi, son frere aîné, qui lui donnoit avis que le Roi de France lui avoit confié le commandement de son armée de terre en Italie, & que ce Prince l'avoit chargé de l'inviter à reprendre le Généralat de ses Galeres, & d'agir de concert avec lui. Le mécontentement que le Prieur avoit de la Cour de France, céda à la haine violente qu'il conservoit dans le cœur contre la Maison de Medicis. Il étoit question de sortir du Port de Palerme, sans donner de l'ombrage au Viceroi, à qui l'Empereur avoit envoyé des ordres secrets d'observer avec soin le Prieur, & sur le moindre indice qu'il découvriroit de l'intelligence entre les deux freres, de le faire arrêter.

Strozzi *trompe le Viceroi de* Sicile, *& resigne le Généralat de Galeres de* Malthe. *Sa mort.*

Pour ôter autant qu'il étoit possible tout soupçon au Viceroi, il ne l'entretint que des mauvais procédés de la Cour de France envers lui, & de la passion qu'il avoit de s'en venger, s'il en trouvoit jamais l'occasion. Il joua si bien son rôle, que le Viceroi, qui cherchoit à l'engager au service de l'Empereur, au-lieu d'avoir davantage de soupçons, crut pouvoir compter sur lui. On se mit à table, & pendant le repas on vit arriver dans la salle un Officier que le Prieur avoit envoyé exprès en mer, qui avec un air empressé lui dit qu'il avoit découvert dans une Anse trois Galiotes de Corsaires, & qu'avec un peu de diligence il seroit aisé de les surprendre. Strozzi avec une joie apparente se leva brusquement, & adressant la parole au Viceroi, „ Je vous en rendrai bon compte, *lui dit-il*, & j'espere avant „ que vous soyez sorti de table de vous les amener ". Les Galeres dont il avoit le commandement étant toutes armées, il sortit du Port, se mit en mer, & après avoir pris le large, & qu'on l'eût perdu de vue, il prit la route de Malthe. A son arrivée il se démit du Généralat des Galeres, & le Commandeur de la Valette fut son successeur. Le Prieur déclara ensuite, qu'ayant deux Galeres à lui, & une troisieme qui appartenoit à son frere, il étoit résolu d'aller de son chef en course, & de faire la guerre pour son compte à tous les Corsaires qu'il rencontreroit; plusieurs jeunes Chevaliers voulurent l'accompagner & s'embarquerent sur ses Galeres. Nous ne le suivrons pas dans ses autres expéditions, qui n'ont point de rapport à l'Histoire de Malthe. Nous dirons seulement, qu'il prit la route des côtes de Toscane, & qu'étant allé reconnoître en personne une petite Place dont il vouloit s'emparer, un Paysan caché dans des joncs le reconnut, & lui tira un coup de mousquet dont il fut frappé au côté; on le porta aussitot

sur

fur fes Galeres, & le lendemain il expira (*a*). Telle fut la trifte fin de cet illuftre Guerrier, qui auroit fait la gloire de l'Ordre, fi fa haine implacable contre la Maifon de Medicis ne l'eût engagé à des démarches peu mefurées.

SECTION IV. *Hiftoire de l'Ordre jufqu'à la mort de* Jean de la Valette *&c.*

La Valette fon fucceffeur dans le commandement des Galeres de Malthe ne fut pas moins actif & heureux que lui contre les Corfaires, qu'il écarta des côtes de Sicile & de Naples. Les Commandeurs les plus riches, à fon exemple, armoient chacun de leur côté, deforte que les Pirates n'ofoient plus paroître dans ces mers.

Succès de la Valette.

Le nombre & les fuccès des Galeres de Malthe allarma les Etats de Barbarie, qui comme on l'a vu fubfiftent principalement des prifes qu'ils font. Conjointement avec les Marchands qui trafiquoient à Conftantinople & en d'autres Ports de l'Empire Turc, & dont les Chevaliers enlevoient fouvent les Vaiffeaux, ils porterent des plaintes à la Porte contre eux, & le Sultan promit de les chaffer de Malthe, comme il avoit deja fait de Rhodes. Il eft vrai qu'il etoit alors fi occupé d'un autre côté, que la Religion n'avoit encore rien à craindre de fa part. Cependant le Grand-Maître pour n'etre pas furpris fit faire de nouvelles fortifications, remplit fes magazins de grains & d'autres provifions, & les arfenaux de munitions de guerre. Le Général des Galeres & les autres Commandeurs par leurs prifes faifoient entrer continuellement des provifions dans l'Ifle. On prétend meme que le premier étendit fes courfes jufqu'aux bouches du Nil, d'où il enleva trois Vaiffeaux chargés de bled pour Conftantinople.

Terrible Ouragan.

Mais tandis que Malthe devenoit ainfi de jour en jour plus floriffante, la profpérité générale fut troublée tout à coup par un accident imprévu. Le 23 de Septembre il s'éleva fur les fept heures du foir un Ouragan furieux, qui fouleva les flots avec tant de violence, qu'il abîma plufieurs Vaiffeaux, mit en pieces les Brigantins & les Galiotes, & renverfa quatre Galeres, les carennes en haut, enforte que la plupart des Officiers, des foldats & la chiourme furent noyés ou écrafés par la pefanteur de ces bâtimens. Les maifons voifines du Port avec leurs habitans fe trouverent abimees dans un inftant, le Château de Saint-Ange en fut même ébranlé; l'arbre qui foutenoit le grand étendard de la Religion, en fut arraché & porté à un demimille plus loin. La violence du vent, des torrens de pluie qui tomboient du ciel, & les flots irrites de la mer fembloient menacer Malthe d'une entiere deftruction, & auroient caufé certainement de plus grands défordres fi l'Orage eût duré plus longtems.

Le calme, qui fuccéda au bout d'une demi-heure à cette horrible tempête, eut quelque chofe de prefque auffi affreux par le fpectacle qu'il offrit, les debris des maifons abattues & des Vaiffeaux fracaffés, & la mer couverte de corps morts; ce qu'il y eut de plus trifte c'eft que la nuit qui furvint empêcha de donner un prompt fecours à ceux qui étoient encore en danger, fur-tout dans les Galeres renverfees. Le Grand-Maitre & la plupart des Chevaliers du Couvent qui etoient accourus pour cela, furent obligés

(*a*) *Baudouin* L. XIV. Ch. 7. *Vertot* T. IV. p. 363.

SECTION IV. *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de* Jean de la Valette *&c.*

gés d'attendre au lendemain. Le retour de la lumiere fit voir ce triste spectacle dans toute son horreur. Le Grand-Maître entendant du bruit qui partoit d'une Galere renversée, la fit percer & lever quelques planches; un singe en sortit le premier; on en tira ensuite plusieurs Chevaliers, entre autres le fameux Romegas de la Langue de Provence, dont nous aurons souvent occasion de parler dans la suite; pendant toute la nuit ils avoient été dans l'eau jusqu'au menton. Ils sortirent d'un endroit si funeste pâles & transis de froid & plus morts que vifs. On travailla incessamment à relever les Galeres, on trouva la plus grande entiérement détruite & hors d'état de servir. La perte d'Hommes & de Vaisseaux fut des plus considérables. Le Grand-Maître pour donner l'exemple, fit construire une Galere à ses fraix dans le Port de Messine, dont le Pape fournit libéralement les forçats qu'on prit dans ses prisons. Les plus riches Commandeurs & quelques Princes en firent de-même, ensorte que la grande perte qu'on avoit faite fut réparée en peu de tems.

Dragut *battu.*

Dragut, l'ennemi invétéré de l'Ordre, ayant appris ce désastre, en profita pour venir aborder à Malthe avec sept Galeres, chargées de troupes de débarquement, & après les avoir mises à terre, il ravagea la campagne & fit un grand nombre d'esclaves. Mais avant qu'il eût le tems de se rembarquer, le Commandeur de Lastic, Grand-Maréchal de l'Ordre, à la tête de trois-cens Chevaliers, tomba sur ces Corsaires, en tailla en pieces une partie, reprit les prisonniers & le butin, & força Dragut de regagner promptement ses Vaisseaux. Le Grand-Prieur de France se mit aussitôt en mer dans le dessein de le poursuivre, mais n'ayant pu le joindre, il courut à son tour toutes les côtes de Barbarie, & revint avec plusieurs prises. Ainsi la Religion, par la valeur de ses Armateurs, reprit sa premiere supériorité dans ces mers. Dragut & les autres Corsaires de Barbarie ne manquoient pas de leur part de faire tous les ravages qu'ils pouvoient; ils évitoient à-la-vérité la rencontre des Galeres de Malthe en pleine mer, mais de tems en tems ils venoient à la faveur des ténebres en brûler jusques dans leurs Ports (*a*).

Troubles dans l'Ordre.

Dans le tems que l'Ordre commençoit à réparer les dommages causés par l'Ouragan il survint un nouvel accident, qui y causa de grands troubles, & l'exposa au ressentiment des plus puissans Princes de l'Europe. Nous avons rapporté plus haut que Strozzi, après s'être démis du Généralat des Galares de la Religion, en avoit obtenu quelques-unes comme lui appartenant & à son frere. Ce dernier, après la mort du Prieur, s'appropria ces Galeres, dont il n'y en avoit qu'une qui fût à lui. Comme il commandoit une armée de terre, il ne pouvoit pas les conduire lui-même; il les avoit donc jointes à quelques Galeres de France, qui étoient dans le Port de Civita Vecchia, sous le commandement de Sforze, Prieur de Lombardie, & frere du Cardinal de ce nom, Camerlingue de la Sainte Eglise. Le Prieur de Lombardie quitta en ce tems-là le service de France pour s'attacher à celui d'Espagne, & de concert avec son frere il enleva deux Galeres de France,

(*a*) Voy. les Auteurs cités.

ce, & un Piémontois, nommé Moret, s'empara auſſi d'une des Galeres de Strozzi, qu'il conduiſit dans le Port de Villefranche, ſous la protection du Duc de Savoye. Cette trahiſon donna lieu à une grande querelle entre le Pape, l'Empereur, le Roi de France & le Duc de Savoye ; mais comme elle eſt etrangere à notre ſujet, nous renvoyons à en parler en ſon lieu. Le Grand-Maître fut blamé d'etre entré dans cette affaire, non ſeulement des Puiſſances intereſſées, mais des membres du Conſeil, elle excita de facheuſes diviſions dans le Couvent, & chacun prenoit parti ſuivant ſa Langue & ſa Nation.

Mort du Grand-Maître.

Quoique cette affaire eût été terminée avec une grande prudence, les diviſions dont nous venons de parler, & les reproches memes que le Grand-Maître eſſuya à ce ſujet, le toucherent ſenſiblement. Les exactions du Viceroi de Sicile ſur la traite des grains, contre le Traité fait avec l'Empereur, furent regardées comme des effets du reſſentiment de ce Monarque contre le Grand-Maître. Tout cela le toucha ſi vivement qu'il tomba malade, & ne fit depuis ce tems-là que traîner une vie languiſſante ; il mourut le 18 d'Août 1557, la quatrieme année de ſon Magiſtere. Après avoir employé des ſommes conſiderables à fortifier l'Iſle de Malthe, il laiſſa encore plus de ſoixante-mille ecus dans ſa depouille, dont il ne voulut pas diſpoſer, quoiqu'il en eût eu la permiſſion d'un Chapitre général. Le Conſeil, en reconnoiſſance d'un ſi généreux desintereſſement, envoya en France douze-mille francs pour contribuer à la dot de ſa niece. On fit faire auſſi d'une partie de cet argent pour l'Egliſe conventuelle des ornemens de velours cramoiſi brodés en or, & on y mit les armes de la Sangle (a). Avant ſa mort il avoit fait revoir le procès du Commandeur de Valier, ci-devant Gouverneur de Tripoli, qui étoit reſté en priſon, & il lui rendit la liberté ; mais differentes conſidérations, & des égards qu'il crut devoir avoir pour la mémoire & pour les amis d'Omedes, qui avoit perſecuté le Maréchal ſi opiniatrement, ne lui permirent pas de le retablir dans tous ſes honneurs. Ainſi cet ancien Commandeur, auquel avant cette malheureuſe affaire la plupart des Chevaliers deſtinoient la Grande-Maîtriſe, languit dans une vie obſcure & conforme à ſes malheurs, & ne fut retabli dans ſes dignités qu'au commencement du Gouvernement du ſucceſſeur du Grand-Maître de la Sangle.

48 Jean de la Valette.

Ce fut le fameux Commandeur *Jean de la Valette* ſurnommé *Pariſot*, de la Langue de Provence, Chevalier diſtingué par ſa valeur & par ſon experience, & qui avoit paſſé par toutes les Charges de l'Ordre. Peu de tems après ſon election, il fit revenir au Treſor commun quantité de Reſponſions d'Allemagne & de Veniſe, dont le payement avoit eté interrompu ; les premieres par les troubles excités par les Huſſites, & les autres ſous pretexte qu'on les employoit pour le ſervice de la Chretienté contre les Turcs. De ces ſoins il paſſa à l'affaire du Maréchal de Vallier, il ſe fit un devoir de lui rendre juſtice ; & après une exacte reviſion de ſon procès, il le dechargea des injuſtes accuſations dont ſes ennemis avoient taché de le noircir,

(a) *Baudouin* L. XV. *Vertot* T. IV. p. 379. & ſuiv.

SECTION IV. *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de* Jean de la Valette &c.

Il entre dans le projet d'assiéger Tripoli.

cir, & il lui conféra en même tems le titre de Grand-Bailli de Lango.

Le nouveau Viceroi de Sicile, pour signaler son avénement à cette dignité, forma le dessein d'assiéger Tripoli. Dragut y commandoit en chef, & comme il vouloit en faire sa place d'armes, il avoit fait augmenter les fortifications de la ville & du Château. Le Port servoit de retraite à tous les Corsaires de Barbarie, & c'étoit delà que partoient tous les Vaisseaux qui infestoient les côtes de Sicile & de Naples. Le Viceroi n'eut pas de peine à faire entrer le Grand-Maître dans un dessein, qui n'intéressoit pas moins l'Isle de Malthe, que les Etats de l'Espagne en Italie. Il avoit à la-vérité des avis de plus d'un côté, que la Porte faisoit de grands préparatifs pour tenter une nouvelle descente dans l'Isle de Malthe; le Commandeur Romegas en particulier l'en avoit averti, mais il n'ignoroit pas aussi qu'il faudroit assez de tems avant que la Flotte des Turcs fût en état de mettre en mer, & qui si l'on faisoit la diligence nécessaire on pourroit emporter Tripoli avant que les Turcs pussent secourir la Place. Il comptoit qu'après cela les forces de l'Empereur pourroient aider à défendre Malthe, au cas que les Infideles entreprissent de l'attaquer. Philippe II. Roi d'Espagne envoya ses ordres au Gouverneur de Milan, au Viceroi de Naples, & à Jean André Doria Général de ses Galeres, de joindre leurs forces & de les faire passer en Sicile, & il en déféra le commandement général à Jean de Lacerda, Duc de Medina-Celi, le Viceroi de Sicile. Mais ces Seigneurs retarderent sous différens prétextes l'exécution des ordres de Philippe, & il fallut que ce Prince envoyât en Italie le Commandeur de Guimeran, pour faire marcher & pour conduire ces différentes troupes en Sicile.

Le Grand-Maître voyant la saison fort avancée étoit d'avis qu'on remît l'entreprise au printems suivant, & il en écrivit son sentiment au Viceroi. Mais ce Seigneur craignant que le Roi son Maître, qui n'étoit pas guerrier, ne changeât de dessein, ou qu'on ne lui enlevat une commission où il se flattoit d'acquérir beaucoup de gloire, après avoir assigné le rendez-vous général dans l'Isle de Malthe, s'y rendit vers le milieu du mois de Décembre de l'an 1559. Ce Seigneur fut très content des honneurs qu'on lui rendit, & plus encore du puissant secours que le Grand-Maître lui avoit préparé; il fut sur-tout charmé de voir tant de braves Chevaliers qui devoient l'accompagner, tous anciens Chevaliers & qui avoient vieilli dans le service. Quoiqu'il eût ordre exprès de se conduire par les conseils de la Valette, on ne put l'engager à différer l'entreprise que jusqu'à l'arrivée des troupes du Milanois & de Naples, qui aborderent au commencement de Février. Ou tint alors plusieurs Conseils de guerre sur les opérations de la Campagne. Le Viceroi, informé des nouvelles fortifications qu'on avoit faites à Tripoli, que Dragut s'y étoit enfermé, & qu'il y avoit fait entrer de nombreuses troupes avec un amas prodigieux de munitions de guerre & de bouche, les périls de cette entreprise & l'incertitude du succès rallentirent son ardeur; & plus habile Courtisan que grand Capitaine, il proposa la conquête de l'Isle de Gelves, où il n'y avoit d'autre défense qu'un vieux Château, & quelques Maures & Arabes. Le Grand-Maître s'y opposa par plusieurs raisons, & Lacerda demeurant obstinément attaché à son sentiment,

Section IV. *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de* Jean de la Valette *&c.*

ment, que la plupart des Officiers suivoient, La Valette lui déclara nettement qu'il étoit maître de porter les armes du Roi Philippe du côté qu'il jugeroit à-propos; mais que s'il abandonnoit le premier projet d'attaquer Tripoli, que le Roi d'Espagne avoit approuvé, il ne laisseroit sortir aucun Chevalier hors des Ports de l'Isle. La fermeté du Grand-Maître obligea le Viceroi de céder; il donna à La Valette les plus fortes assurances, que sans s'écarter il se rendroit incessamment devant Tripoli. Le Grand-Maître ajouta alors aux troupes de l'Ordre deux-cens pionniers pour servir au siege, & la Flotte partit le 10 de Fevrier faisant voile vers Tripoli. Nous avons vu ailleurs de quelle maniere le Viceroi manqua à sa parole, le mauvais succès de son entreprise sur l'Isle de Gelves, les pertes qu'il y fit, & comment son expédition finit par-là. Nous remarquerons seulement, que comme les Chevaliers étoient toujours les premiers à l'attaquer & les derniers à se retirer, leur perte fut la plus considerable par la lâcheté du Viceroi de Sicile, qui les abandonna honteusement plus d'une fois dans le plus grand péril.

Nouvel Ordre Militaire établi en Toscane.

Ce fut à peu près en ce tems-là que Cosme, Duc de Florence, institua son Ordre Militaire des Chevaliers de Saint-Etienne, sur le modele de celui de Malthe, avec cette difference, qu'il dispensa ses Chevaliers des Loix du célibat, du Vœu de pauvreté &c. mais dans tout le reste il les obligea d'imiter ceux de Malthe; il ordonna aux Commandans de ses Galeres, quand ils rencontreroient celles de Malthe, de s'y joindre, & d'agir de concert avec elles. En exécution de ces ordres, Baccio Martelli, qui commandoit quatre Galeres de Florence, ayant trouvé à la hauteur du Cap Lupo Vincent de Gonzague, Genéral des Galeres de la Religion, & qui en avoit sept sous ses ordres, le salua le premier, & mit son Escadre sous le commandement de Gonzague. Ces onze Galeres coururent toutes les mers du Levant, prirent plusieurs Corsaires, & sauverent plusieurs Vaisseaux Chretiens poursuivis par les Infideles. L'heureux succès de cette course, qui ne fut que de deux mois, engagea le Grand-Maître à faire construire à ses dépens deux nouvelles Galeres; les plus riches Commandeurs, à son exemple, faisoient tous les jours différens armemens. Par-là l'Ordre répara bientôt les grandes pertes qu'il avoit faites dans l'expédition de l'Isle de Gelves, & devint plus puissant sur mer qu'il ne l'avoit jamais été, non seulement par le nombre de ses Vaisseaux, mais encore par la valeur & l'experience des Chevaliers, qui auroient été capables de commander des Flottes entieres.

Exploits de Romegas.

Nous avons dit un mot du Commandeur de Romegas; c'etoit un Chevalier qui passoit presque toute sa vie sur mer, brave, intrepide & qui ne connoissoit point de peril, aussi ne souffroit-il dans son Bord que des Officiers & des soldats d'une valeur determinée. Il rencontra sur les côtes de Sicile une grosse Galiote, commandée par un fameux Corsaire appellé Ysuf Conciny, Renegat Calabrois, & le tyran le plus cruel des Esclaves Chretiens. Il en avoit deux-cens dans sa Chiourme, & deux cens-cinquante soldats. Romegas l'attaqua avec furie, & le Corsaire se defendit de même; à la fin le Commandeur, à la tete de ses plus braves Officiers, se jetta dans la Galiote l'épée à la main; Ysuf le reçut courageusement, & tua deux Chevaliers de sa main.

Section IV. Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de Jean de la Valette &c.

main. Mais étant tombé sur un banc de sa Chiourme d'un coup qu'il reçut, les Esclaves Chretiens ne virent pas plutôt Romegas maître du Vaisseau, qu'ils firent passer le Corsaire de main en main; chacun lui donnoit un coup, plusieurs même le déchiroient avec les dents; il n'y en avoit point qui n'en voulût avoir quelque membre, & avant qu'il fût parvenu au dernier banc à peine en resta t-il la moindre partie. Romegas leur donna la liberté, mit les Turcs à la chaîne, & emmena la Galiote à Malthe en triomphe. Ce brave Commandeur fit un grand nombre d'autres exploits de cette nature, qui le rendirent la terreur des Turcs, mais dans le détail desquels nous ne pouvons entrer (*a*).

Le Grand-Maître invité au Concile de Trente. Discours de son Ambassadeur.

Le Pape ayant assemblé quelque tems après le Concile de Trente, le Grand-Maître y fut invité, & y députa en qualité d'Ambassadeurs les Chevaliers de Villegagnon & Royas de Portalrouge; mais le premier, retenu par son âge avancé & par une grande maladie, ne put s'y rendre; Royas s'y trouva seul, mais il eut à essuyer de grandes oppositions de la part du Corps des Evêques à l'égard du rang & de la place qu'il devoit occuper; ils représenterent qu'il n'étoit pas juste que le Député d'une Société de Freres prît sa place parmi les Ambassadeurs, & eût en cette qualité la préséance sur les Evêques. L'affaire s'accommoda au contentement des Parties, & l'Ambassadeur de Malthe fit un discours, qui revenoit en substance à ceci. „ Que si le Grand-Maître & le Conseil n'avoient pas envoyé plutôt au Saint „ Concile des Ambassadeurs, c'étoit parceque l'Isle & le Canal de Malthe „ étoient infestés continuellement par des Escadres de Corsaires, qui sem„ bloient attendre la Flotte du Grand-Seigneur, destinée à entreprendre la „ conquête entiere de l'Isle de Malthe. Il parla ensuite magnifiquement des „ exploits héroïques faits par leurs ancêtres, & il ajouta que s'ils ne pou„ voient à présent les égaler, c'est que les Princes Protestans s'étoient em„ parés d'une partie de leurs Commanderies, & meme que des Prélats & „ des Princes Catholiques contre l'usage & les privileges de l'Ordre se fai„ soient souvent pourvoir par le Pape des Prieurés & des plus riches Com„ manderies. Il pria les Peres du Concile d'avoir égard aux services que „ l'Ordre rendoit depuis tant de siecles à la Chretienté, d'ordonner que les „ Commanderies qu'on avoit usurpées lui fussent rendues, & qu'il fût fait „ un Décret qu'elles ne pussent être possedées à l'avenir que par des Cheva„ liers, & que le Décret fût suivi d'une confirmation solemnelle de tous „ les privileges accordés à l'Ordre depuis sa fondation".

Le Promoteur lui répondit en termes généraux, & que les Peres auroient égard à la conservation des privileges de l'Ordre. L'Ambassadeur donna des Mémoires aux Légats du Concile, concernant la confirmation des immunités de l'Ordre, & sur-tout pour en obtenir un Decret, qui interdît la possession des Prieurés & des Commanderies à toutes personnes, de quelque dignité qu'elles fussent, qui n'auroient pas fait les trois vœux solemnels de la Religion. Mais c'étoit-là un point trop delicat, pour que les Légats s'en mélassent sans être instruits des intentions du Pape; ils lui en écrivirent,

(*a*) *Baudouin* L. XV. Ch. ult. XVI. Ch. I. *Vertot* ubi sup. p. 417. & suiv.

rent, & il leur fit savoir que le Décret que sollicitoit le Grand-Maître ne regardoit point le Concile, & que c'étoit à lui seul à faire un pareil réglement quand il le jugeroit à propos. Après la conclusion du Concile, Pie IV. dit-on (a), oublia les Chevaliers de Malthe, & les services continuels qu'ils rendoient à tous les Chretiens, & sur-tout aux Peuples qui habitoient les côtes de Sicile, de Naples & de l'Italie entiere. Cela n'empecha pas que d'autres Princes n'accordassent plusieurs privileges importans à l'Ordre; tels furent Charles IX. Roi de France, le Duc de Savoye & d'autres (b).

Section IV. *Histoire de l'Ordre sous le Magistère de* Jean de la Valette &c.

Le Roi d'Espagne tenta inutilement cette même année de se rendre maître de Gomere de Velez, située sur la côte d'Afrique, & qui n'étoit au plus éloignée de l'Espagne que de quarante lieues. Ce Prince reprit le même dessein en 1564. il en écrivit à différens Princes pour demander leur secours, & n'oublia pas le Grand-Maître, qui lui donna quelques Galeres & un bon nombre de Chevaliers; ils furent fort utiles à Don Garcie de Tolede, qui commandoit dans cette expedition, pour prendre la ville de Gomere & le Pignon de Velez, lequel fut d'une grande consequence aux Espagnols pendant longtems, comme nous l'avons vu ailleurs. Cette Place servoit d'asyle aux Corsaires, & quand ils étoient poursuivis le canon de la Forteresse empêchoit leurs ennemis d'en approcher, ainsi sa perte allarma extrêmement tous les Corsaires de Barbarie. Dragut leur ancien & fidele ami en porta des plaintes par son Agent à la Porte, & fit representer à Soliman les consequences de cette conquête de maniere que ce Prince promit positivement de les secourir contre les Chevaliers & les Espagnols si puissamment qu'ils n'auroient plus sujet de les redouter. Il forma le dessein de la conquête de l'Isle de Malthe, & sans s'en ouvrir qu'à ses Ministres il fit travailler à un puissant armement naval. Ce qui acheva de l'irriter, de faire éclater ses intentions plus ouvertement, & de hâter l'armement, fut que sept Galeres de Malthe prirent un Galion richement chargé des plus precieuses marchandises de l'Orient.

Les Chevaliers secourent les Espagnols. 1564.

Cinq Galeres de la Religion commandées par le Général de Giou, & deux autres du Grand-Maître aux ordres de Romegas, s'étant jointes, rencontrerent entre les Isles de Zante & de Cephalonie ce puissant Galion, qui avoit vingt gros canons de bronze & un grand nombre de moindre calibre, de bons Officiers d'artillerie, & plus de deux-cens Janissaires excellens arquebusiers. Ce Vaisseau étoit commandé par un brave Capitaine nommé Bustan-Ogli, & il appartenoit au Kislir Aga, Chef des Eunuques noirs & le Ministre des plaisirs de son Maître; plusieurs des Sultanes & des Dames du Serrail y étoient interessées. Le General Giou fit d'abord tirer un coup de canon sans balle, afin que le Capitaine de ce Vaisseau amenât; mais les Turcs lui répondirent d'un coup à balle, & arborerent aussi-tôt leur pavillon, comme une marque qu'ils étoient resolus de se battre. Les deux Generaux Maltois étoient convenus de l'attaquer successivement, de façon que le feu fut continuel & sans relâche. Mais Giou se flattant d'emporter seul l'honneur de la victoire poussa sa Capitane jusques sous la poupe du Galion, & elle se vit à l'a-

Prise d'un Galion.

(a) *Vertot* T. IV. p. 425. (b) *Naberat* Summar. Privileg. in La Valette.

Section IV. Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de Jean de la Valette, &c.

l'instant couverte de feux d'artifice, & les Chevaliers & les soldats furent accablés de coups de pierres & de mousquets, ensorte que le Général fut obligé de prendre le large après avoir perdu beaucoup de monde. Romegas de son côté attaqua le Galion avec son intrépidité ordinaire, mais un coup de canon parti de ce Vaisseau renversant sa rambade tua vingt-deux soldats, & un autre coup en fit sauter vingt autres dans la mer. Romegas prit alors aussi le parti de s'éloigner, craignant d'etre cou à fond par un gros canon qu'il voyoit braqué à fleur d'eau. Pour lors les deux patrones s'avancerent à leur tour, & chacune d'un côté & de concert firent un feu si terrible, qu'elles tuerent ou mirent hors de combat plusieurs Janissaires; elles furent cependant obligées d'appeller à leur secours les trois dernieres Galeres; & les deux Commandans, ayant remis en ordre les leurs, le combat recommença avec une nouvelle fureur. Il dura cinq heures entieres sans qu'on pût démêler quel en seroit l'événement; & peut-être les Chevaliers auroient-ils été obligés de se retirer sur leur perte, si les Turcs avoient pu se servir de toute leur artillerie. Mais par malheur pour eux, leurs meilleures pieces, par l'avarice des Marchands, s'étant trouvées embarrassées dans des balots de marchandises, leurs Canoniers n'en purent tirer de service, & le feu des Galeres devenant supérieur, les Chevaliers entrerent à la fin dans le Vaisseau & s'en rendirent maîtres. La perte fut considérable des deux côtés; les Chretiens perdirent plus de six-vingts hommes, parmi lesquels il se trouvoit plusieurs des plus braves Chevaliers; les Turcs perdirent quatre-vingt Janissaires, plusieurs Officiers, & entre autres un Ingénieur, qui par son habileté à pointer le canon, eut beaucoup de part à une aussi courageuse défense; ils eurent d'ailleurs un grand nombre de blessés.

Plaintes portées à Soliman.

Cette prise fit grand bruit à Constantinople, & sur-tout dans le Serrail; Soliman la regarda comme un affront fait à sa Maison, & ce qui l'anima encore davantage ce furent les plaintes des intéressés, & les sollicitations de ses Officiers. Le Mufti & les autres Ministres de la Religion s'en melerent, Le Mufti representa au Grand-Seigneur que les Galeres de Malthe empêchoient les Fideles de visiter le tombeau de leur Prophete, & que Malthe étoit remplie d'esclaves Turcs, qui gémissoient dans une dure & honteuse servitude. Le Chef des Eunuques, qui conduisoit toute cette intrigue, engagea l'Imam, ou le Prédicateur de la principale Mosquée, à faire entrer adroitement ce sujet dans son discours; il eut la hardiesse de représenter au Sultan, que c'étoit un deshonneur pour un Prince aussi religieux & aussi vaillant de laisser tant de milliers de ses fideles sujets dans les fers des ennemis jurés de leur Prophete & de leur Religion. Il entra ensuite dans un détail exact de toutes les prises dont on lui avoit fourni des mémoires, & finit en disant. „ Ces Vaisseaux, leurs charges, ceux qui les montoient, tout „ a été envahi par ces impitoyables Corsaires. Il n'y a, Seigneur, que ton „ épée invincible qui puisse rompre les fers de tant de malheureux. Le fils „ te redemande son pere, la femme son mari ou ses enfans, & tous attendent de ta justice & de ta puissance la vengeance de leurs cruels ennemis". Un discours si hardi excita dans l'assemblée des murmures confus, contre ce qui se pratiquoit ordinairement dans les Mosquées, où l'on observe toujours un

un religieux silence. Soliman en parut surpris & inquiet, & pour calmer l'assemblée il lui fit dire par son Grand-Visir, que dans peu ils seroient tous vengés & satisfaits; & il sortit de la Mosquée dans la résolution de tourner tout l'effort de ses armes contre l'Isle de Malthe, s'il n'en etoit pas empéché par la guerre de Hongrie (a).

Section IV. Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de Jean de la Valette. &c.

Il se détermine à attaquer.

En conséquence il tint un grand-Conseil de guerre en pleine campagne & à cheval, auquel ses principaux Officiers assisterent, & la conquête de Malthe y fut resolue, contre l'avis d'un Lieutenant de Dragut nommé Ali qui se trouva à ce Conseil, & qui allégua a Soliman de tres-solides raisons pour le dissuader de cette entreprise; mais tous les autres Officiers, & peut-etre l'ambition & le ressentiment du Grand-Seigneur l'emporterent. Pendant que Soliman faisoit faire un puissant armement, il eut la précaution d'envoyer à Malthe des Ingenieurs, qui se deguiserent en pecheurs, reconnurent les fortifications, la hauteur des murailles, & leverent le plan entier de la Place. Comme on ne doutoit presque point que Malthe ne fût l'unique objet de ce puissant armement, Don Garcie de Tolede, Viceroi de Sicile, en allant à la Goulette passa par ordre du Roi d'Espagne à Malthe pour conférer avec le Grand-Maître sur les moyens de parer l'orage qui se préparoit, afin que soit qu'il tombat sur Malthe, soit sur la Goulette, soit sur le Pignon de Velez, ils pussent s'assister réciproquement. Le Grand-Maître fit voir à Don Garcie qu'il avoit besoin de grains & même de soldats, s'il étoit obligé de soutenir un siege; le Viceroi s'engagea de lui en envoyer à son retour en Sicile, & pour gage de sa parole il lui laissa un de ses fils, qui prit depuis l'habit de la Religion.

La Valette fait une citation générale des Chevaliers.

A peine étoit-il parti de Malthe, que par une citation générale le Grand-Maître convoqua tous les Chevaliers qui étoient en differentes Provinces de la Chretienté. Les Agens de l'Ordre en Italie y leverent jusqu'à deux-mille hommes d'Infanterie, auxquels le Viceroi de Sicile joignit deux Compagnies d'Espagnols. Les Galeres & les Vaisseaux de la Religion furent employés à transporter à Malthe des armes, de la poudre & des provisions de guerre & de bouche. La Valette fit de la plupart des Chevaliers des Capitaines, qui par son ordre formerent des habitans de la ville & de la campagne des Compagnies de nouveaux soldats. En vertu de la citation, il étoit déja arrivé à Malthe plus de six-cens Chevaliers, la plupart suivis de domestiques courageux, & dont dans la suite on fit de bons soldats. Les Commandeurs que leur âge avancé ou des infirmites retenoient dans leurs Provinces, se dépouillerent genéreusement de la meilleure partie de leurs biens. Le Pape donna la somme de dix-mille ecus, & le Roi d'Espagne fit former incessamment un Corps de vingt-mille hommes, & ordonna au Viceroi de Sicile de tenir ce secours pret aussitôt que l'on en auroit besoin. Le Grand-Maitre, en Capitaine experimenté, visita les Forts, les Magazins, les Arsenaux &c. assigna à chaque Langue les postes qu'elle devoit defendre, & prit toutes les mesures necessaires pour une vigoureuse défense.

Arrivée de la Flotte Ottomane.

La Flotte des Turcs parut enfin à la hauteur de Malthe le 18 de Mai 1565.

Elle

(a) *Baudouin.* L. XVI. C. 3--5 *Vertot* l. c. p. 429 & suiv. 436 & suiv.

SECTION IV. *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de* Jean de la Valette *&c.*

Elle étoit composée de cent-cinquante-neuf Galeres ou Galiotes, & chargée de trente-mille hommes de débarquement, Janissaires & Spahis. Un nombre considérable de Vaisseaux de charge suivoit la Flotte, & portoient la grosse artillerie & les munitions de guerre & de bouche. L'armée étoit commandée par Mustapha, vieil Officier de soixante cinq ans, que Soliman estimoit beaucoup & en qui il avoit une grande confiance. Ce Bacha étoit dur & sévere dans le commandement, cruel & sanguinaire, & se faisant sur-tout un mérite de violer la foi & la parole qu'il donnoit à des Chretiens. Sur le soir les Turcs jetterent l'ancre à l'entrée de l'anse ou du golphe de Mugiarro. Le Maréchal Copier, à la téte de deux-cens Chevaliers & de mille Arquebusiers, pour s'opposer à leur descente se porta avec toute la diligence qu'il pût au même endroit. Mais l'Amiral Turc à la faveur des ténebres tira adroitement de son arriere-garde trente-cinq Galeres, où il y avoit trois-mille hommes, qui débarquerent sans obstacle à la Cale de Saint-Thomas, ou le Port de l'échelle. S'étant cachés dans des rochers voisins, ils eurent occasion de tomber sur les détachemens qui alloient à la découverte, comme ils firent sur deux, l'un commandé par un Chevalier Portugais, qui reçut un coup de mousquet dont il mourut sur le champ, & l'autre par le Chevalier de la Riviere, qui fut fait prisonnier en accourant au secours de son confrere.

La Riviere fait prisonnier, *mis à la question & ensuite assommé.*

On le conduisit aussitôt au Bacha, qui l'interrogea sur la disposition du Grand-Maître & des Chevaliers, & sur les forces que la Religion avoit dans l'Isle. La Riviere lui répondit qu'il n'y avoit point de Chevaliers qui ne fussent résolus de répandre jusqu'à la derniere goutte de leur sang pour la défense d'une Isle qu'ils regardoient comme leur patrie; que tous les Forts etoient remplis d'une nombreuse garnison, & pourvus abondamment de munitions de guerre & de bouche, & qu'on attendoit de l'Europe une puissante Flotte qui venoit pour lui livrer bataille. Le Général Turc regardant ce discours comme une espece de bravade, lui fit donner une violente torture. Le Chevalier la soutint longtems avec une constance incroyable; à la fin, comme s'il eût cédé à la rigueur des tourmens, il avoua au Bacha avec une feinte ingénuïté, que si Malthe avoit à etre prise, ce ne seroit que par le poste de Castille, l'endroit du Bourg & de l'Isle le moins fortifié, à ce qu'il lui dit. Mustapha se reposant sur la sincérité de son aveu, résolut de commencer le siege du bourg par cet endroit. Le vent ayant changé la nuit suivante, toute la Flotte leva l'ancre, & reprit la route de Marsa-liroe, où elle seroit entrée d'abord si le vent l'avoit permis. Le Général Turc fit construire à l'entrée de cette grande cale & de chaque côté deux redoutes, où il mit un bon nombre de soldats & qu'il garnit d'artillerie pour la sûreté de de ses Vaisseaux, & pour empecher la Flotte Chretienne, si elle paroissoit, d'en approcher. Mustapha, pour reconnoître par lui même la situation du Bourg & des Forts de l'Isle, se détacha avec quelques Ingénieurs, & gagna une hauteur appellée le Mont Calcurra, d'où il découvroit presque l'Isle entiere. Il s'étoit fait suivre du Chevalier de la Riviere, auquel il demanda de lui montrer le poste de Castille, qu'il lui avoit représenté comme le plus foible de l'Isle. Le Chevalier ne le lui eut pas plutôt montré, que ce Général

ral le voyant fortifié d'un large boulevard avec un ravelin & des casemates au pied & dans le fossé, plein de fureur il lui déchargea un coup de canne sur la tete, & le fit achever à coups de bâton par les soldats de son escorte.

Les Turcs répandus dans la campagne commettoient les plus cruels ravages, tandis que les Chevaliers épioient l'occasion de tomber sur eux, ce qui donna lieu à quelques rencontres assez vives. Mais le Grand-Maître fut obligé d'empêcher ces escarmouches, parceque la perte d'un seul homme étoit plus considérable pour lui, que celle de cent pour les ennemis. Mustapha ayant assemblé un grand Conseil de guerre, l'Amiral Piali, suivant les ordres du Grand-Seigneur, vouloit qu'on attendit l'arrivée de Dragut avant que de rien entreprendre. Mais Mustapha, craignant que la Flotte Chretienne dont La Riviere lui avoit parlé, ne survînt, & ne bloquât la sienne dans l'anse de Marza-Siroc, fit prendre la résolution d'ouvrir la tranchée devant le Fort de St. Elme, qui selon lui ne pouvoit tenir au-delà de cinq ou six jours; il ajouta que par sa prise ils seroient maîtres du Port de Marza Muzet, où ils pourroient mettre toute leur Flotte en sûreté, & qu'ensuite ils attaqueroient avec plus de confiance les autres Forts, & les différentes Places de l'Isle. Il avoit d'autant plus sujet d'être inquiet, que le Viceroi de Sicile répandoit des bruits qu'il viendroit au premier jour à la tete de la Flotte du Roi son Maître, combattre celle du Sultan.

Le Fort de St. Elme attaqué.

La difficulté étoit d'ouvrir & de conduire la tranchée, parceque le Fort de St. Elme étoit bati en partie sur le roc, & en partie sur un terrein pierreux. Mais le Bacha, qui ne manquoit pas de Pionniers, dont il prodiguoit la vie, surmonta la difficulté en quelques endroits; & dans ceux dont on ne pouvoit entamer le roc, il fit construire des parapets avec des poutres & des madriers, garnis par derriere de terre, ce qui formoit une espece de muraille qui couvroit le soldat. Il fit dresser ensuite une batterie de dix canons qui portoient quatre-vingt livres de balle, outre deux coulevrines de soixante & un basilic d'une énorme grandeur, qu'on prétend qui tiroit des boulets de pierre de cent-soixante livres. Mustapha commença à faire tirer le 24 de Mai. Cette artillerie fit un si furieux ravage, que celui qui commandoit dans la Place envoya le Chevalier Lacerda au Grand-Maître pour lui demander du secours, & pour l'obtenir cet Officier exaggera tellement le péril où il dit qu'étoit la Place, que le Grand-Maître, à qui il avoit tenu ce discours en présence d'un grand nombre de Chevaliers, lui dit d'un air indigné, *quelle perte avez-vous donc faite pour crier au secours?* *Seigneur*, lui répondit Lacerda, *le Château doit être consideré comme un malade exténué & sans forces, qui ne peut se soutenir que par des remedes & des secours continuels. J'en serai moi-même le Médecin*, reprit le Grand-Maître, *& j'y en conduirai d'autres avec moi: S'ils ne peuvent pas vous guérir de la peur, ils empêcheront bien au moins par leur valeur, que les Infidèles ne s'emparent du Château.* Ce langage sembloit un peu dur, vû le mauvais état auquel l'artillerie formidable des Turcs avoit réduit la Place; mais il importoit de le cacher pour ne pas décourager les troupes, parceque le salut de toute l'Isle dependoit de la durée de ce siége, pour donner le tems au Viceroi de Sicile d'avancer à son secours. La Valette résolut de se jetter dans la Place, & de la de-

défendre ou de s'ensévelir sous ses ruines ; il se disposoit à y conduire du secours, mais on s'y opposa, & il se présenta en même tems un si grand nombre de Chevaliers, qui demandoient avec empressement cette Commission, qu'il n'y eût d'embarras que pour le choix.

Nouveaux secours.

Ils se comporterent avec une fermeté & une résolution extraordinaire, & se firent tous tuer en différentes occasions. Ils furent depuis remplacés par plusieurs Chevaliers de différentes nations, Anglois, François, Allemands. La plupart, sans attendre une escorte, se jettoient dans des Barques légeres, & après avoir abordé au bourg & obtenu la permission du Grand-Maître, ils traversoient le Port Muzet, & se jettoient dans la Place assiégée. La Valette pour faciliter leur passage, battoit continuellement le camp ennemi. Un boulet qui tomba dans la tranchée & sur une pierre, la mit en pieces; un éclat alla frapper l'Amiral Piali, & le blessa dangereusement ; on le crut mort; & pendant que dans tout le camp & principalement sur la Flotte on n'étoit occupé que de cet accident, le Grand-Maître pour hater le secours de Sicile dépêcha son neveu avec un autre Commandeur, pour conjurer le Viceroi d'avancer l'armement, & pour régler les signaux. Le Viceroi lui envoya aussitôt un Courier avec assurance d'un prompt secours, qu'il feroit partir au plus tard vers le milieu de Juin, & il l'exhortoit jusqu'à ce tems-là de faire filer de nouvelles troupes dans le Fort St. Elme.

Le Chevalier de Medran, qui y avoit conduit le dernier secours, fit une sortie, surprit les Turcs, & à la faveur du feu continuel de l'artillerie du Château, il en tailla un grand nombre en pieces avant qu'ils pussent se rallier ; mais alors, après un combat fort opiniâtre, ils forcerent les Chretiens à se retirer dans la Place. Malheureusement il faisoit un vent violent qui repoussoit la fumée de l'artillerie; elle se rassembla comme un nuage épais sur la contrescarpe. Les Turcs à la faveur de cette obscurité s'en emparerent, y firent un logement avec des arbres, des poutres & des sacs de laine & de terre, & ils y dresserent en même tems une batterie. Ils avoient delà tant d'avantage sur les assiégés que personne n'osoit paroître, ou il étoit tué par les Janissaires. Le Capitaine Lacerda, dont nous avons parlé, proposa de miner & de faire sauter le ravelin ; mais on rejetta ce conseil, qui ne lui fit pas beaucoup d'honneur, & qu'on soupçonna venir d'un homme qui pâtissoit dans le péril, & qui eût souhaitté de voir la fin du siege, quel que fût le succès.

Arrivée d'Ulucciaiy & de Dragut.

Pendant que les Infideles & les Chretiens étoient tous les jours aux mains, on vit arriver Uluccialy, fameux Corsaire, avec six Galeres qu'il avoit amenées d'Alexandrie, & neuf-cens hommes de débarquement. Peu de jours après Dragut en amena seize-cens sur treize Galeres & deux Galiotes. Il fut reçu au bruit de l'artillerie & avec toutes sortes de marques de distinction. Il ne fut pas plutôt débarqué, qu'il voulut visiter le camp & les principaux endroits de l'Isle. Il témoigna être surpris que Mustapha eût commencé par le siege du Fort de St. Elme, & prétendit qu'on auroit dû s'attacher d'abord au Château de Goze, & ensuite à la Cité notable, qui fournissoient des vivres au bourg; & que d'ailleurs par la prise de ces deux Places on auroit fermé aux Chrétiens le chemin du secours qu'ils attendoient. Le Bacha, à qui le Sul-

Sultan avoit ordonné de ſuivre les conſeils de Dragut, lui expoſa les raiſons qui l'avoient determiné à entreprendre ce ſiege, ajoutant qu'on pouvoit le lever, & attaquer Goze & la Cité. Mais le Corſaire, craignant que cela ne décourageât les Turcs, conclut à pouſſer l'entrepriſe. Et comme il entendoit parfaitement la conduite & la direction de l'artillerie, il fit dreſſer le premier de Juin une ſeconde batterie, & pour entretenir un feu continuel les deux batteries tiroient l'une aprés l'autre contre un cavalier qui couvroit le Fort. Il plaça quatre canons du côté du Port Muzet, qui battoient du même côté; & on mit ſur la contreſcarpe deux autres canons, qui plongeoient dans le foſſé & battoient la caſematte; & ſur la pointe de l'entrée du Port Muzet, qui a retenu depuis ce tems-là le nom de *Cap* ou *Pointe de Dragut*, il fit amener de ſes Galeres quatre coulevrines, qui battoient le flanc du ravelin, du Cavalier, & tout le côté du Fort qui regardoit l'Occident.

Les Turcs [illegible]

Les Ingénieurs Turcs, à la faveur de leur mouſqueterie, qui tiroit continuellement contre le ravelin, s'avancerent ſans être apperçus, & reconnurent tout à leur aiſe cet ouvrage detaché du Fort; & ayant apperçu les ſoldats Chretiens enſévelis dans un profond ſommeil, ils firent auſſitôt monter de leurs troupes avec des echelles, qui entrerent dans le ravelin & couperent la gorge à la plupart des Chretiens. Le bruit qui s'enſuivit donna l'allarme, des Compagnies avec les Chevaliers à leur tete s'avancerent & le combat devint rude; on repouſſa même les Infideles à la faveur de deux canons qu'on braqua contre le ravelin. Mais leur General fit avancer de ſon coté differens Corps d'infanterie, qui ſe jetterent dans le ravelin, & s'y logerent. Ils pourſuivirent même opiniâtrément les Chevaliers qui ſe retiroient par le bas du foſſé, & ne furent arretés que par l'artillerie du Fort, & par une grele de feux d'artifice, de pierres & de coups de mouſquet. On pretend qu'aprés s'etre ralliés & avoir reçu un nouveau renfort, ils revinrent préſenter l'eſcalade à la Place, & que peut etre ils l'auroient emportée, ſi heureuſement les echelles ne s'étoient trouvées trop courtes; ce qui les obligea de ſe retirer avec perte de beaucoup de monde. La Religion, outre la perte du ravelin, eut vingt Chevaliers de tués & prés de cent ſoldats. Pluſieurs autres furent bleſſés, entre autres le Balli de Negrepont & le Chevalier de la Gardampe (*).

Les bleſſés furent tranſportés au bourg pour les panſer; ce fut par eux que le Grand-Maître apprit la perte du ravelin; il envoya continuellement de nouveaux ſecours dans le Fort, mais le feu continuel des ennemis faiſoit per-

(*) On rapporte que le dernier ayant reçu un coup de mouſquet dans le corps, comme quelques-uns de ſes confreres ſe préſentoient pour le relever, & le conduire dans un endroit où il pût être panſé, aprés les avoir remerciés de leur bon office; il leur dit, *ne me comptez plus au nombre des vivans; vos ſoins* [illegible] *nos autres freres.* Il ſe traina enſuite juſqu'à la Chapelle du Château, & expira au pied de l'autel. Le Balli de Negrepont, le Commandeur Broglio, quoique bleſſés & tous deux fort âgés, refuſerent avec beaucoup de courage la permiſſion que le Grand Maître leur avoit envoyée de revenir au Couvent, & lui manderent qu'ils vouloient mourir dans leur poſte & au lit d'honneur. C'étoit un objet digne d'admiration de voir des gens de la premiere condition, bleſſés par les armes & par le travail, les uns boiteux, les autres le bras en écharpe, qui quittoient leur lit, [illegible], ſe trainoient juſques ſur les breches, & préſentoient par tout un front redoutable.

SECTION IV. *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de Jean de la Valette &c.*

perdre tous les jours un grand nombre de Chevaliers & de soldats. La Valette dépécha une seconde Barque pour la Sicile, & il marqua au Viceroi qu'il étoit surpris de ses delais, que pourvû qu'il voûlut seulement débarquer huit-mille hommes dans l'Isle, il se flattoit de faire lever le siege. Mais il fut fort surpris de ne voir arriver que deux Chevaliers, qui se rendirent avec beaucoup de peine & de risque, & lui apprirent que le Viceroi, non content de retenir les deux Galeres de la Religion qui les avoient escortés, demandoit encore cinq autres avant que de se mettre en mer. Le Grand-Maître s'apperçut alors clairement que le Viceroi ne cherchoit qu'un prétexte pour se dispenser de venir attaquer la Flotte des Turcs. Il lui renvoya Salvago, un des deux Chevaliers, pour faire de nouvelles instances, & La Mirande qui étoit l'autre lui demanda & en obtint la permission de se renfermer dans le Fort assiégé; il y entra avec un nouveau secours, & y porta du vin & d'autres provisions, ce qui ranima ceux qui y étoient.

Dragut, pour empêcher ces secours continuels, & la communication du Bourg avec le Fort, proposa de dresser une nouvelle batterie sur la pointe du grand Port. Mais Mustapha lui représenta que cet endroit étoit trop éloigné du camp, & que les Chevaliers se saisiroient du canon, à moins qu'on ne postat-là un Corps considerable de troupes, ce qui affoibliroit trop l'armée; mais qu'il falloit remettre ce dessein jusqu'à l'arrivée du Viceroi d'Alger, qu'on attendoit tous les jours, & qui seroit ravi qu'on le chargeât de cette entreprise. Le Conseil s'arrêta à cet avis. Le Bacha ordonna alors d'élever le ravelin au-dessus du parapet de la Place, avec des fascines, de la terre & des sacs de laine, & de-là les Turcs découvroient tout ce qui se passoit; ils y firent encore monter deux canons, dont le feu & celui de la mousquetterie empêchoient les soldats d'approcher du parapet. Pour pénétrer jusques-là ils étoient réduits à s'y conduire par des tranchées & un souterrein qui y aboutissoit. Mustapha pour ruiner cette défense fit avec des arbres, des antennes de Vaisseau, & de grosses planches construire un pont si large que six hommes y pouvoient passer de front, & pour empêcher les Chretiens de pouvoir le bruler on le couvrit de terre jusqu'à une certaine hauteur. A la faveur de ce pont les Turcs pénétrerent jusqu'au parapet, mais La Mirande ne les en laissa pas profiter longtems; il fit une sortie, & pendant qu'il amusoit les ennemis par une fausse attaque, quelques-uns de ses soldats se glisserent sous le pont & y mirent le feu. Les Turcs le rétablirent le lendemain, & sur le soir firent la descente du fossé, & poserent des échelles au pied de la muraille comme s'ils eussent fait dessein de monter à l'assaut. Les Chevaliers se présenterent aussitôt sur la breche. Les Infideles, qui n'avoient fait ce mouvement que pour les obliger à se découvrir, se retirerent brusquement, & en même tems leur artillerie fit un feu si terrible, que l'Ordre perdit plus de Chevaliers qu'elle n'avoit fait jusqu' alors.

Ceux qui restoient voyant l'état déplorable de la Place, envoyerent le Chevalier Medran pour en informer le Grand-Maître, qui communiqua la chose au Conseil. La plupart de ceux qui le composoient opinerent à abandonner une Place, qu'on ne pouvoit plus garder sans perdre les forces qui ref-

restoient, ce qui laisseroit les autres Forteresses de l'Isle sans ressource; qu'ainsi plus on y envoyoit de secours plus on rendoit service aux Turcs, en s'affoiblissant. Il semble qu'un homme d'autant d'expérience & de capacité que l'étoit le Grand-Maître auroit dû se rendre à de si justes motifs, il fut cependant d'un avis contraire. Il convint, qu'à la vérité il ne croyoit pas la Place tenable, & qu'il ne pouvoit s'empecher de plaindre le sort des Chevaliers, exposés dans un poste si dangereux, à périr tous les jours, mais il soutint qu'il y avoit des occasions où il falloit hazarder les membres particuliers pour sauver tout le corps; qu'il étoit bien averti que si le Fort St. Elme étoit pris ou abandonné, le Viceroi de Sicile avoit déclaré qu'il ne hazarderoit point pour la défense du reste de l'Isle la Flotte & les troupes du Roi son Maitre; qu'ainsi le salut de Malthe dépendoit absolument de la durée du siege, & que quoi qu'il en coûtât à la Religion, il falloit le prolonger aussi longtems qu'on pourroit. Tout le Conseil revint à son avis; il chargea Medran d'instruire les Chevaliers qui étoient dans la Place, de la résolution & des raisons qui la fondoient, & de les exhorter à defendre le Fort jusqu'à la derniere extrémité, selon le devoir de leur profession. Medran étant revenu avec cette reponse, les plus anciens Chevaliers protesterent de s'ensevelir sous les ruines du Fort plutot que de l'abandonner; mais le plus grand nombre trouverent cette reponse dure, & meme cruelle; & ils se plaignirent que le Conseil & des gens qui ne partageoient pas le péril, les exposoient sans aucune apparence d'utilité à la boucherie.

Mutinerie dans le Fort.

Une mine que les Turcs tachoient de pousser sous le premier parapet augmenta leurs murmures. Ils écrivirent au Grand-Maître pour lui demander la permission de se retirer dans le bourg, & par leur Lettre, signée de cinquante-trois Chevaliers, ils lui declarerent que si la nuit suivante il ne leur envoyoit pas des Barques pour les tirer du Fort, ils feroient une sortie l'epée à la main, & qu'ils se feroient plutot tous tuer que d'être étouffés sous des ruines, ou égorgés comme des bêtes. Le Grand-Maître, bien-que surpris d'une résolution aussi desespérée, ne laissa pas, dans la vue de gagner du tems, d'envoyer trois Commissaires pour lui faire un rapport fidele de la Place, & combien de jours elle pouvoit encore tenir; il se proposoit aussi par-là de ramener les Chevaliers à l'obeissance. Deux des Commissaires, gens sages & habiles, tâcherent doucement de ranimer leur courage, en leur persuadant qu'ils pouvoient se maintenir encore quelques jours dans le Fort, en quelque mauvais etat qu'il fut. Le troisieme, nommé Castriot, & que l'on pretendoit être de la meme maison que le fameux Scanderbeg, tout brulant de zele & d'un caractere impetueux, sans avoir recours aux ménagemens de ses confreres, soutint qu'il y avoit differens moyens de mettre la Place à couvert de l'artillerie du ravelin, & ajouta que personne n'ignoroit qu'une Place batie sur le roc ne pouvoit être minée. Les Chevaliers prirent ce discours pour une injure, & comme un reproche qu'ils ne sçavoient pas leur métier ou qu'ils manquoient de courage, & quelques-uns des plus vifs s'écrierent qu'il falloit retenir un si habile homme dans le Fort, & l'obliger à mettre lui-même ses leçons en pratique; il y en eut meme qui coururent à la porte pour s'en rendre maîtres & pour la fermer.

SECTION IV *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de* Jean de la Valette. *&c.*

Un tumulte dangereux, & dont les Turcs auroient pu se prévaloir, commença à s'élever; pour l'appaiser le Bailli de Négrepont & La Mirande firent sonner l'allarme, ce qui fit courir tous les Chevaliers chacun à leur poste.

Le Grand-Maître mortifie les mutins, & leur pardonne.

Les Commissaires de retour au bourg, déclarerent franchement au Grand-Maître qu'ils ne croyoient pas que la Garnison pût soutenir un assaut. Castriot persistant dans son avis offrit au Grand-Maître, s'il vouloit lui permettre de lever quelques troupes dans l'Isle, de s'enfermer dans le Fort, & de s'y maintenir jusqu'à l'arrivée du secours. Le Grand-Maître accepta ses offres, & l'Evéque de Malthe avança les sommes nécessaires pour faire les nouvelles levées. A-la-vérité ils ne comptoient pas tant sur la valeur & la capacité supérieure de Castriot, qu'ils n'eussent plutôt en vue de se servir de cet unique ressource pour prolonger le siege. Quoi qu'il en soit, un grand nombre d'habitans de la campagne & même des principaux citadins prirent parti, chacun à l'envi vouloit se faire enrôler. Le Grand-Maître écrivit aux Chevaliers qui étoient dans le Fort, d'un stile dur & sec, en leur marquant de remettre leurs postes aux Officiers qui conduiroient la nouvelle Garnison, & qu'eux n'auroient qu'à revenir au Couvent, où ils seroient plus en sûreté, tandis que lui seroit plus tranquille sur la conservation de la Place. Les Chevaliers mécontens sentirent vivement l'indifférence, & même le mépris que ce peu de mots renfermoit, & la honte qu'il y avoit pour eux de remettre la Place à des recrues & à de nouveaux soldats. Pleins de remords ils résolurent de se faire tous tuer plutôt que de céder leur poste à cette milice, & ils prierent le Gouverneur de faire connoître au Grand-Maître leur repentir, & la disposition où ils étoient de répandre jusqu'à la derniere goutte de leur sang pour la défense de la Place. Le Gouverneur dépécha un habile nageur, parcequ'il faisoit encore jour, & qu'on ne pouvoit faire alors passer de Barque. Le Grand-Maître rejetta d'abord en apparence la priere du Gouverneur, mais ensuite il se laissa fléchir, & les nouvelles levées furent congédiées.

Pendant ces mouvemens, le Commandeur Salvago étoit passé en Sicile, & au defaut du secours dont le Viceroi sous divers prétextes différoit le départ, il ordonna au neveu du Grand-Maître & au Commandeur de St. Aubin, tous deux Capitaines des Galeres de la Religion qui étoient en Sicile, de s'embarquer incessamment, & de conduire à Malthe tous les Chevaliers, & toutes les troupes qu'ils pourroient. Mais ils trouverent les côtes de l'Isle si bien gardées par les Galeres de Dragut, qu'après avoir gagné l'Isle de Goze, ils ne purent entrer dans aucune cale de celle de Malthe, & furent obligés de retourner en Sicile. A peine étoient-ils arrivés à Sarragosse, qu'ils reçurent des Lettres du Grand-Maître, qui faisoit de très-séveres reprimandes à son neveu, & lui marquoit qu'un Chevalier devoit plus oser que tout autre guerrier. Par le même Courier il écrivit au Commandeur de Salvago de presser le secours, vu l'extrémité où le Fort de St. Elme se trouvoit réduit; jusques-là il n'avoit obtenu du Viceroi que de magnifiques promesses; il crut au moins l'avoir engagé à joindre deux Galeres avec un Régiment aux deux de la Religion, mais il eut le chagrin de voir que

que de nouveaux prétextes firent differer ce petit secours, ensorte que tout sembloit s'opposer à celui dont le Fort avoit besoin.

Section IV. Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de Jean de la Valette &c.

Le Grand-Maitre en attendant ne relâchoit rien de ses soins pour fournir à la Garnison de St. Elme dequoi soutenir l'assaut auquel on s'attendoit tous les jours, il lui faisoit passer des vivres, des munitions de guerre & des feux d'artifice. Il en avoit meme inventé d'une nouvelle espece, qui étoient des cercles brûlans (*), qui firent un grand effet. Depuis le 17 de Juin jusqu'au quatorzieme de Juillet, on en vint tous les jours aux mains. Il n'y eut pas de jour que les Turcs ne tentassent d'emporter le Fort par escalade. Enfin le Bacha résolut d'y donner un assaut général, & pour faciliter cette attaque, le quinze fut employé à battre en breche, & son artillerie rasa la muraille jusqu'au roc sur lequel elle avoit été construite.

Assaut général repoussé.

Le 16, les Galeres des Turcs s'étendirent vis-à-vis du Fort, & du côté de la mer le battirent avec toute leur artillerie, pendant que celle de terre, composée de trente-six gros canons, en faisoit autant. Les Turcs, au son de leurs instrumens de guerre entrerent dans le fossé, & le signal ayant été donné ils y coururent avec un courage determiné. Ils étoient favorisés par quatre-mille Archers ou Arquebusiers, qui tiroient continuellement contre ceux qui paroissoient sur la breche. Cela n'empecha pas les Chevaliers & les soldats Chretiens de l'aborder avec une intrépidite plus redoutable que des murailles. On en vint bientot aux mains, & les Chevaliers se servirent utilement des cercles enflammés, dont nous avons parlé; la plupart de ceux qui s'y trouvoient pris brûloient tout vifs. Les cris de ces malheureux, ceux des combattans, le bruit du canon & de la mousquetterie, tout cela répandoit de part & d'autre une espece de terreur. Pendant cette furieuse attaque trente Capitaines Turcs de Galeres, voyant que toutes les forces des assiégés s'etoient portées dans l'endroit où se donnoit l'assaut, entreprirent d'attaquer le Fort d'un autre côté. Le Grand-Maitre s'en etant apperçu, fit aussitôt braquer deux canons contre eux, & de la premiere decharge en tua vingt, & les dix autres se retirerent au plus vite. Les Turcs n'eurent pas un succes plus favorable a l'assaut, les Janissaires les plus intrépides abandonnoient leurs postes a la vue des cercles brulans, qu'on ne cessoit de jetter. Enfin, apres un combat des plus opiniatres pendant six heures, le Bacha fut obligé de faire sonner la retraite, après avoir perdu plus de deux-mille hommes. Les assiégés perdirent dixsept Chevaliers, outre plus de trois-cens soldats tués ou blessés.

Mu-

(*) C'étoient des cercles d'un bois très-léger, qu'on trempoit d'abord dans l'eau-de-vie, ou qu'on trempoit dans de l'huile [illegible]. On les couvroit ensuite de laine ou de coton, qu'on imbiboit d'autres liqueurs [illegible], & [illegible] avec du salpêtre & de la poudre à canon. Après que cette préparation étoit refroidie, on recommençoit jusqu'à trois fois la même opération. Quand ces cercles étoient enflammés, on les jettoit au milieu des plus épais bataillons; souvent deux ou trois [illegible] se trouvoient [illegible] dans ces cercles allumés, & ils étoient exposés à brûler tout vifs, à moins qu'ils ne se précipitassent promptement dans l'eau, & qu'ils n'y restassent jusqu'à l'extinction du feu (1).

(1) [illegible], L. XVII. C. [illegible] T. IV. p. [illegible]

SECTION IV. *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de* Jean de la Valette *&c.*

Mustapha s'apperçut que tous ses efforts seroient inutiles, s'il ne coupoit la communication entre le Bourg & le Fort, pour empêcher les secours qui passoient du premier dans l'autre. Nous avons remarqué plus haut que ce poste avoit été réservé pour le Viceroi d'Alger & pour ses troupes, mais comme il n'étoit pas encore arrivé il fallut avoir recours à un autre expédient. Pendant qu'il tenoit conseil là-dessus dans la tranchée avec Dragut un Sangiac & son principal Ingénieur, Dragut s'avança avec son intrépidité ordinaire à découvert pour reconnoître le terrein, & fut atteint à côté de l'oreille droite de l'éclat d'une pierre, qu'un boulet de canon, parti du Château de Saint-Ange, avoit brisée, & le Sangiac du même coup fut tué sur le champ. Dragut tomba sans connoissance, jettant des ruisseaux de sang par la bouche, le nez & les oreilles. Le Bacha pour ne point épouvanter le soldat fit jetter sur lui une couverture, & après l'avoir fait porter dans sa tente d'un air tranquille & intrépide il s'avança en sa place, & au même endroit fit ses observations, & détermina l'endroit où il falloit établir une batterie.

Dragut *dangereusement blessé.*

Délais du Viceroi de Sicile.

A la fin le Fort se trouva investi & enfermé de tous côtés, sans qu'on pût y faire passer de nouvelles troupes. Le Grand-Maître jugea bien qu'à moins que le secours de Sicile ne vînt faire lever le siege, la Place ne pourroit plus tenir longtems. Il en écrivit aussitot au Commandeur Salvago son Résident auprès du Viceroi de Sicile. Ce Chevalier lui représenta l'extrémité où le Fort étoit réduit, le fit souvenir de ses promesses tant de fois réitérées, & reclama même la parole expresse du Roi Catholique, en un mot le pressa si vivement, qu'il consentit enfin au départ des deux Galeres de la Religion, auxquelles il en joignit deux autres, sur lesquelles il fit embarquer un Régiment d'Infanterie Espagnole. Il donna en même tems le commandement de cette petite Escadre à une de ses créatures, appellé Cardone, & lui donna des ordres secrets, que s'il apprenoit que le Fort de St. Elme fût pris, de revenir sur le champ, sans débarquer les troupes qu'il lui confioit. Ce secours ne fut d'aucune utilité à l'Ordre, par la fidélité de Cardone à suivre ses ordres. Ce Commandant se contenta de se montrer de loin, & évita sous divers prétextes d'aborder, comme s'il n'eût attendu que la prise de la Place, pour etre autorisé de retourner en Sicile. Cependant le Grand-Maître tenta plus d'une fois de faire entrer du secours dans le Fort; un grand nombre de Chevaliers brûlant du desir de se signaler pour sa défense ou de périr; mais toutes les avenues étoient si bien gardées, que quelques efforts qu'ils fissent ils ne purent pénétrer jusqu'au Fort. Ceux qui le défendoient, ayant perdu toute espérance de secours, résolurent unanimement de vendre leur vie aussi chérement qu'ils pourroient, & de mourir les armes à la main.

Nouvel assaut repoussé.

Ils exécuterent cette résolution avec une intrépidité égale. Le Bacha fit recommencer l'assaut, & le combat dura avec une fureur égale des deux côtés; le Bacha ménagea aussi peu ses soldats que les Chevaliers leur vie, desorte qu'il y eut une terrible boucherie. Enfin la nuit fit cesser l'attaque. Les assiégés, qui s'attendoient qu'elle recommenceroit le lendemain, employerent ce peu de relâche à panser les plaies des blessés, & tous se pré-

pa-

parerent à défendre la breche, chacun comme il pourroit, & à y mourir; ceux qui ne pouvoient marcher s'y firent porter dans des chaises. Nous ne parlons pas des devoirs de Religion par lesquels ils se préparerent à finir leur vie, comme la participation aux Sacremens, & les embrassemens fraternels.

Section IV. Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de Jean de la Valette &c.

Le lendemain 23 de Juillet, les Turcs monterent de nouveau à l'assaut, comme à une victoire certaine. Ils trouverent les malheureux restes de la Garnison, qui les reçurent avec leur courage ordinaire, & soutinrent l'assaut pendant quatre heures. Au bout de ce tems là le Bacha fit occuper par des Janissaires le cavalier qui étoit au devant du Fort, & qu'on avoit été obligé d'abandonner, & tous les postes supérieurs à la breche, & de-là ils choisissoient ceux qu'ils vouloient tuer. Les Défenseurs réduits à soixante périrent bientôt tous par le feu ennemi, & ce terrible assaut ne finit que faute de combattans & par la mort du dernier Chevalier.

La Garnison meurt les armes à la main.

Le Bacha entra dans le Fort, & jugeant par la petitesse de cette Place combien le bourg lui donneroit de peine, il s'écria, *que ne fera pas le pere, puisque le fils qui est si petit nous coûte nos plus braves soldats!* On convient en effet que les Turcs perdirent au moins huit-mille hommes au siege de ce Fort. Mustapha naturellement cruel & sanguinaire, pour s'en venger, fit prendre parmi les morts les Chevaliers qui respiroient encore, & par son ordre on leur ouvrit l'estomac, & après leur avoir arraché le cœur on fendit leurs corps en croix pour insulter au Christianisme, & après les avoir revetus de leur subreveste, on les attacha sur des planches; il les fit jetter dans la mer, espérant, comme il arriva, que la marée les porteroit au pied du Chateau Saint-Ange & du côté du Bourg. Le Grand-Maître par represailles fit sur le champ égorger les prisonniers Turcs, & par le moyen du canon il en fit jetter les têtes toutes sanglantes dans leur Camp (*a*).

Cruauté du Bacha. Représailles du Grand-Maître.

La Flotte des Turcs entra dans le Port de Marza Muzet comme en triomphe, au bruit du canon, des trompettes & des autres instrumens militaires. Quelques Officiers de Dragut étant courus à sa tente lui annoncer la prise du Fort, le trouverent à l'extremité, mais quoiqu'il eût perdu la parole il ne laissa pas d'en temoigner sa joie par quelques signes, & il expira un moment après.

Mort de Dragut.

La Religion perdit dans ce siege particulier cent-trente Chevaliers & plus de treize-cens hommes. Parmi les Chevaliers il y en avoit de très-distingués, comme le Commandeur La Mirande, qui s'étoit offert volontairement d'entrer dans le Fort, lorsqu'il étoit deja en mauvais état. Le Bailli de Négrepont tout vieux & estropié, une pique à la main, se jetta au milieu des Janissaires, en tua plusieurs de sa main, & combattit jusqu'à ce qu'un de leurs Officiers lui emportat la tête d'un coup de sabre; il la fit mettre au bout d'une lance à la vue du bourg, où le Grand-Maître & les principaux de l'Ordre étoient sur une hauteur, & voyoient ce carnage avec toute la douleur possible.

Le Grand-Maître convoqua une assemblée générale; il fit d'abord l'éloge des Chevaliers qui étoient morts dans cette occasion; il exhorta en-

Nouvelles mesures du Grand-Maître.

(*a*) *Baudouin* L. XVII. Ch. 6. *Vertot* ubi sup. à la fin.

SECTION IV. *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de* Jean de la Valette *&c.*

ensuite toute l'assemblée à imiter leur zele & leur courage. Il ajouta une défense expresse de faire à l'avenir aucun prisonnier, & ordonna qu'après en avoir tiré les lumieres qu'on pourroit des desseins du Bacha, on les égorgeât tous, pour faire comprendre aux Turcs & à ses propres troupes, qu'on ne vouloit ni donner ni recevoir de quartier. Aussi ne voulut-il pas recevoir dans la ville un Officier que le Bacha envoya avec un étendard blanc, chargé de pressentir si La Valette étoit disposé à entrer en négociation; il étoit accompagné d'un vieux Esclave Chretien pour lui servir d'Interprete: on admit l'Esclave seul; & le Chevalier qui avoit ordre de le mettre ensuite hors de la Place, le fit passer au travers de plusieurs rangs de soldats, & quand il l'eut conduit jusqu'à la contrescarpe, lui montrant les boulevards, les bastions & sur-tout les fossés profonds de la place, *Voilà*, lui dit-il, *le seul endroit que nous voulons céder au Bacha, & que nous réservons pour l'y ensévelir avec tous ses Janissaires.*

Le Bacha vit bien qu'il falloit employer la force des armes, & non la négociation; ainsi il fit ouvrir la tranchée devant le Chateau Saint-Ange, le Bourg & la Presqu'isle de St. Michel ou de la Sangle; dans les endroits où le roc étoit trop vif, Mustapha fit élever des murailles de pierre seche. Les Esclaves Chretiens furent employés à traîner soixante-dix pieces de gros canon, que l'on conduisit en différens endroits, & dont on dressa depuis neuf batteries.

Arrivée d'un petit secours.

Pendant que les Turcs étoient occupés à ces travaux, Cardone qui commandoit les quatre Galeres du secours, battoit la mer, n'attendant que la prise du Fort pour s'en retourner en Sicile. Heureusement les deux Officiers qu'il mit à terre pour en savoir des nouvelles, assurerent par un mensonge officieux leur Général que le Fort tenoit encore, mais qu'il seroit obligé de se rendre bientôt si l'on ne s'avançoit promptement à son secours. Cardone, toujours incertain, eût bien voulu differer encore le debarquement; mais les Chevaliers & des Gentilshommes séculiers qui étoient dans sa Galere, firent tant de bruit que le débarquement se fit dans l'Anse de la Pierre noire, après quoi Cardone reprit la route de Sicile. Le Grand-Maître, instruit de leur débarquement, leur envoya des guides, pour les conduire par des routes détournées à la Cale de l'echelle. Le secours à la faveur d'un gros brouillard se rendit heureusement, & passa dans le bourg. Il y fut reçu avec toute la joie possible. Ce renfort étoit d'environ six cens hommes, parmi lesquels il y avoit quarante-sept Chevaliers, dix-neuf Officiers Espagnols, gens d'une valeur éprouvée, douze Italiens, trois Allemands & deux Anglois, qui à leur priere furent mis dans les postes les plus dangereux avec les soldats qu'ils avoient amenés.

Un Grec découvre un projet dangereux des Turcs.

Cependant le Bacha avoit si bien investi les assiégés, qu'ils n'avoient plus de libre que le côté du port & de la mer; & il ne pouvoit leur couper cette communication, qu'en se rendant maître du grand éperon qui étoit à la pointe de cette Presqu'isle. Ce projet qu'il proposa dans le Conseil, y parut d'abord impossible, mais l'Amiral trouva un expédient que l'on approuva, que les Chevaliers n'avoient point prévu, & qui vraisemblablement

au-

auroit causé la perte de ces ouvrages. Mais un Officier Turc, Chrestien & Grec de naissance, qui avoit assisté à ce Conseil, touché par un mouvement subit de sa conscience, résolut de passer dans l'Isle & d'en donner avis au Gouverneur. Cet Officier s'appelloit Lascaris; les Turcs à la prise de Patras le firent esclave tout jeune; il fut elevé dans la Religion Mahometane, & par son mérite & sa valeur il s'étoit elevé aux premiers emplois parmi les Spahis. Jusques-là l'ambition avoit effacé les notions du Christianisme; mais la valeur héroïque dont les Chevaliers donnoient tous les jours des marques si éclatantes excita sa compassion, & il ne put entendre un projet si nuisible pour eux sans s'intéresser à leur sort.

Après le Conseil il se rendit au bord de la mer, dans un endroit qui se trouvoit directement vis-à-vis de l'éperon de St. Michel, d'où avec la toile de son turban il faisoit signe qu'on envoyât une Barque pour le passer dans l'Isle. Quelques Turcs ayant reconnu aux signaux qu'il faisoit qu'il vouloit deserter, accoururent pour l'arreter. Quoique Lascaris ne fût guere nager, il se jetta dans la mer; ce que les Chretiens ayant vu, ils firent partir aussitôt trois excellens nageurs, qui le rencontrerent presque sans forces. Ils le joignirent, & par leur secours il gagna heureusement le rivage. Après qu'il eut repris ses esprits, on le conduisit au Grand-Maitre, auquel il découvrit les projets du Bacha & de l'Amiral. Il n'est pas necessaire de dire que le Grand-Maitre & le Conseil lui témoignerent une extreme reconnoissance d'un si important avis. On lui assigna une grosse pension, & pendant tout le siege il rendit de grands services par sa valeur & ses conseils (a).

Le Grand-Maitre, revenu de l'étonnement que lui avoit causé un dessein aussi hardi & aussi difficile que celui de l'Amiral, pensa à en prévenir promptement l'exécution, qui auroit infailliblement entrainé la perte de l'Isle. Sa diligence fut égale à la grandeur du danger; il fit fortifier non seulement la pointe, mais plusieurs autres postes importans, par des estacades & d'autres ouvrages. Le Bacha fut bien surpris de voir tant d'ouvrages, sortis pour ainsi dire du fond de la mer, & qui rendoient le projet de l'Amiral impraticable. Il tenta d'abord de faire couper les estacades par des Turcs qui savoient nager, & qui y allerent ayant une hache à leur ceinture. Mais des soldats Maltois excellens nageurs, l'epée dans les dents & tout nuds, joignirent les Turcs, en tuerent ou blesserent une partie, & poursuivirent les autres qui prirent la fuite. Ils ne laisserent pas d'y revenir le lendemain, mais cette seconde tentative ne réussit pas mieux que la premiere, de sorte que le Bacha commença à faire tirer de toutes ses batteries le 15 de Juillet (*).

Le Château de Saint Ange étoit battu par les canons qu'on avoit placés sur le Fort St. Elme, & sur le Mont Sceberras. Le Bourg & le Fort Saint-Michel etoient exposés au feu des batteries placées sur le Coradin, sur les Monts

Feu terrible de [illegible] terie.

(a) *Baudoin* l.c. C. de *Vertot*, T. V. p. 13. & suiv.

(*) [illegible] dans les dates ; l'Auteur Anglois a [illegible] ; [illegible] Rem. du Trad.

Section IV. *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de* Jean de la Valette *&c.*

Monts de Salvator, de Calcara & d'autres éminences. Toutes ces batteries & celles des Chretiens faisoient un feu si terrible & si continuel, que cette Isle paroissoit un Volcan. Les assiégeans pousserent leurs tranchées jusqu'au bord du fossé du Château & du Bourg de Saint-Michel. Il n'avoit de communication avec le grand Bourg & le Château Saint-Ange, & n'en pouvoit tirer du secours que par le moyen d'un bac, mais dont la pesanteur & la lenteur dans ce petit trajet, exposoit ceux qui le passoient au feu des Infideles. Le Grand-Maître sur l'avis du jeune Chevalier Bosio, frere de l'Annaliste de l'Ordre, fit faire avec des tonneaux & des barriques bien poissées un pont recouvert de planches, qui fut dans la suite d'une grande utilité. Les batteries des Turcs faisoient aussi de grands ravages au grand bourg, & il y eut bientôt des breches considérables en quelques endroits; mais le Bacha ne jugea pas à-propos de hazarder un assaut, parcequ'il vouloit attendre l'arrivée de Hassan Viceroi d'Alger, qui devoit venir avec ses meilleures troupes.

Hassan *entreprend le siege de* St. Michel.

Ce Général arriva quelques jours après, à la tête de deux mille-cinq-cens hommes, tous vieux soldats. C'étoit un jeune homme en comparaison de Mustapha, il ne laissa pas en considérant la petitesse du Fort Saint-Elme de dire, que si ses soldats s'étoient trouvés au siege il n'auroit pas tenu si longtems. Il pria le Bacha de lui confier l'attaque du Fort Saint-Michel. Mustapha le lui accorda, lui donna six-mille hommes, & l'assura que du côté de terre il le soutiendroit à la tête de toutes ses troupes.

Hassan résolut d'attaquer la Presqu'isle par terre & par mer. Il confia l'attaque de ce dernier côté à son Lieutenant Candelissa. C'étoit un Renegat Grec, vieux Corsaire, qui avoit vieilli au service de Barberousse. Pour s'ouvrir un passage dans l'Isle, leurs esclaves & la chiourme de leurs Galeres avoient transporté à force de bras, au travers du Mont Sceberras & du Port Muzet, dans le grand Port un nombre prodigieux de Barques, dans lesquelles Candelissa fit entrer une partie des troupes d'Alger, & deux-mille hommes que le Bacha lui avoit donnés pour cette entreprise. Il se flattoit d'ouvrir l'estacade par quelque endroit & de la rompre, ou s'il n'en pouvoit venir à bout de faire passer ses soldats par dessus & de les conduire à terre. La pointe de l'Isle étoit défendue par une batterie de six canons; le Commandeur de Guimeran, dont nous avons fait plusieurs fois une mention honorable, commandoit en cet endroit; il laissa approcher les Barques ennemies, mais il ne les vit pas plutôt à portée, que faisant faire feu de son canon & de sa mousquetterie, il coula à fond plusieurs Barques, & l'on prétend qu'il y eut plus de quatre-cens Turcs de tués par cette décharge. Candelissa, nullement déconcerté, mit pied à terre à la tête de ses Algériens; mais Guimeran s'étoit réservé deux canons chargés à cartouche, qu'il fit tirer, & cette seconde décharge emporta encore un grand nombre d'Infideles, & les autres se disposoient à se jetter dans leurs Barques; mais leur Général donna ordre aux Barques de s'éloigner, pour faire comprendre à ses soldats qu'il falloit vaincre ou mourir. Les Algériens revinrent à la charge; le combat fut sanglant & long, & au bout de cinq heures les Turcs gagnerent le haut du retranchement, & y planterent sept enseignes. Ils ne garderent pas ce poste long-

longtems; l'Amiral Monti se mit à la tête du petit nombre de Chevaliers qui restoient, & les ramena à la charge; le combat recommença avec une nouvelle fureur, & ayant été renforcés par un secours que le Grand-Maître leur envoya, ils forcerent enfin les ennemis à abandonner le haut du rempart, & Candelissa leur Commandant fut un des premiers qui s'enfuit. Cependant les Algériens, malgré la lâcheté de leur Chef, se battirent encore en retraite avec beaucoup de courage, & se rembarquerent après avoir perdu un grand nombre des leurs. La mer ne leur fut guere plus favorable, les batteries coulerent encore plusieurs Barques à fond; ceux qui en manquoient embrassoient les genoux du soldat victorieux, & demandoient la vie, mais ils n'eurent pour réponse que ce qu'on appella depuis *la paye de St. Elme*, & ils furent tous taillés en pieces. Le Port fut en peu de tems couvert de corps morts, de têtes, de bras & de jambes coupées, qui flottoient; & de quatre-mille hommes que Candelissa avoit embarqués pour cette entreprise à peine en échappa-t-il cinq-cens. La Religion, sans compter les simples soldats, perdit près de cent hommes de marque, Chevaliers ou Gentilshommes séculiers, & entre autres le jeune Chevalier Frédéric de Tolede fils du Viceroi de Sicile. Ceux qui avoient été blessés ne voulurent pas se retirer dans l'Infirmerie, ils se firent panser, & resterent dans l'endroit même où ils avoient reçu leurs blessures.

SECTION IV. *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de* Jean de la Valette *&c.*

De l'autre côté Hassan avoit battu le Château & le Bourg de St. Michel avec succès, ensorte qu'il donna l'assaut. Les Algériens s'y présenterent avec tant d'ardeur & de résolution, qu'on vit bientôt leurs enseignes arborées le long des parapets. On leur opposa tout le feu de l'artillerie, chargée à cartouche, & qui tirant à travers les plus épais bataillons des ennemis, fit d'abord un terrible massacre; ensorte que les Algériens se coulerent le long du parapet, & allerent à une autre breche, où ils espéroient de trouver moins de résistance. Ils eurent d'abord plus de succès par un accident qui arriva, & qui coûta la vie à plusieurs Chevaliers qui defendoient ce poste; mais d'autres s'étant avancés, se battirent avec une valeur si déterminée, que Hassan ne pouvant plus soutenir leurs efforts, fut obligé de faire sonner la retraite. Le Bacha, qui n'espéroit plus de vaincre les Chevaliers que par la lassitude & l'epuisement de leurs forces, fit continuer l'assaut par les Janissaires. Les Chevaliers, accablés de lassitude & de la chaleur de la canicule, furent obligés de reprendre les armes; après avoir fait de nouvelles decharges sur les ennemis, ils les attaquerent l'épée à la main. La fureur & le carnage étoient égaux des deux côtés. Les Chevaliers voyant quelques-uns des plus braves Commandeurs tués, il y en eut un qui se mit à la tete d'une troupe d'habitans, hommes, femmes & enfans, qui jetterent des pierres, des feux d'artifice & de l'eau bouillante sur les ennemis, ensorte qu'ils abandonnerent la breche, & malgré les cris & les menaces du Bacha prirent la fuite. Les Malthois perdirent à cette attaque environ deux-cens soldats & plus de quarante Chevaliers. La perte des Turcs fut beaucoup plus grande, parceque ce furent de leurs meilleurs soldats qui perirent, & de ceux qu'on reservoit pour les grandes occasions.

Hassan repoussé.

Le Bacha prit alors le parti de faire construire un pont de bois, sur le

SECTION IV. *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de Jean de la Valette &c.*

modele de celui qu'il avoit fait faire au siege de St. Elme. Le Grand-Maître, qui en prévit la conséquence, ne fut pas moins actif à le ruiner, mais l'ayant tenté inutilement pendant la nuit à cause de la forte garde que les Turcs y avoient mise, il se détermina à l'attaquer de jour, & en donna la commission à son neveu Henri de la Valette. Ce jeune Chevalier, accompagné du Chevalier de Polastron, sortit en plein jour à la tête d'un bon detachement; il tenta de rompre le pont en liant bien avec de grosses cordes & des cables les poteaux qui le soutenoient, & à force de bras de les tirer de leur place; mais comme ses soldats travailloient à découvert, ils se virent tout d'un coup accablés d'une grele de mousquetades qui en tua une partie, & dispersa les autres. Les deux Chevaliers ayant voulu suppleer à leur défaut, furent tués. Comme le Bacha avoit mis la tete de tous les Chevaliers à prix, quelques Turcs s'avancerent aussitot pour couper celles de la Valette & de Polastron. Mais leurs soldats au désespoir d'avoir abandonné leurs Officiers, en vinrent aux mains avec les ennemis, & après un combat fort vif rentrerent dans la Place avec les corps des deux Chevaliers. Le Grand-Maître supporta la mort de son neveu avec beaucoup de constance, & dit à ceux qui entreprenoient de le consoler, que tous les Chevaliers lui étoient également chers; ajoutant, que si le secours de Sicile ne venoit point, il falloit mourir tous & s'ensevelir sous les ruines de la Place. Déterminé néanmoins à ruiner à tout prix le pont où son neveu avoit péri, il fit ouvrir la muraille vis-à-vis & de niveau à cet ouvrage, & ayant placé un canon dans cette ouverture, il tira si heureusement qu'il l'ébranla d'abord, & que d'autres coups le firent creûler; la nuit suivante on y mit le feu, qui le réduisit en cendres.

Le Bacha, outré d'une telle résistance, & craignant que le mauvais succès du siege ne lui attirat la disgrace du Sultan, assembla un Conseil de guerre. Il y fut arrêté que le Bacha & le Viceroi d'Alger continueroient l'attaque de l'Isle; que l'Amiral Piali avec les soldats de la marine feroit le siege du grand Bourg & du Chateau Saint-Ange, & que Candelissa tiendroit la mer avec quatre-vingt Galeres bien armées. Le Bacha & l'Amiral firent un feu si terrible de leurs batteries, que le Fort & le Bourg de St. Michel furent presque ruinés, & qu'il y eut plusieurs breches au grand Bourg, & que les postes de Castille & d'Auvergne furent fort endommagés. Les Turcs continuerent ainsi à raser par leur feu les fortifications, & à fatiguer les assiégés par des attaques sans leur donner de relache; & quoique les Chretiens leur tuassent beaucoup de monde, ils en perdoient aussi, & leurs Garnisons s'affoiblissoient de jour en jour.

Deux assauts repoussés.

Le Bacha, encouragé par là, donna un nouvel assaut le 2 d'Août au Fort de Saint-Michel. Les Infideles, animés par l'espérance du pillage, se présenterent à la breche avec beaucoup de résolution; ils soutinrent le feu des Chretiens avec tant d'opiniatreté, que pendant six heures que dura cet assaut, les Chevaliers en firent une horrible boucherie, & le Bacha craignant de perdre tout ce qui lui restoit fit sonner la retraite. Cinq jours après, il y revint tout de nouveau; & pour obliger les assiegés à partager leurs forces, il fit faire plus d'une attaque, pendant qu'il s'attacha lui meme au Fort

Fort Saint-Michel à la tête de ses meilleures troupes. Les Janissaires qui avoient la pointe s'avancerent fierement, mais le feu de la Place leur tua beaucoup de monde avant qu'ils eussent pu approcher du pied de la muraille; ils passerent par dessus les corps de leurs camarades, & gagnerent le haut de la breche. Ce fut entre les deux partis comme un champ de bataille; pendant quatre heures on s'y battit avec une fureur égale, les Turcs vouloient se maintenir dans le poste dont ils s'etoient rendus maîtres, & les Chretiens faisoient tous leurs efforts pour les empecher de s'y etablir.

SECTION IV. [illegible] jusqu'à la mort de Jean de la Valette &c.

Les Maltois se virent soutenus même par leurs femmes & leurs enfans, qui apportoient avec intrepidité aux combattans des pierres, des fleches & des rafraichissemens: d'autres femmes plus hardies se mêlerent parmi eux, & jettoient sur les Turcs des feux d'artifice, de l'eau bouillante & de la poix fondue. Les Turcs aussi ne les épargnoient point, & plusieurs perirent par leurs armes. Tout paroissoit en feu, & le tumulte des combattans, le bruit des armes, les cris des soldats, les plaintes des blessés & des personnes de l'un & de l'autre sexe qui expiroient etendues confusément par terre, formoient un spectacle egalement terrible & touchant. Le Bacha de son côté au pied de la breche, couroit le sabre à la main de tous côtés pour empecher ses soldats de reculer. Dans le tems que le Grand-Maître s'attendoit à tout moment de voir les ennemis victorieux, il entendit à son grand étonnement que le Bacha fit sonner la retraite.

Un detachement de Cavalerie envoyé par le Commandeur Mesquita, Gouverneur de la Cité notable, donna lieu à cette retraite précipitée. Chaque cavalier portoit un fantassin en croupe, & le detachement etoit commandé par deux Chevaliers. Ils passerent à l'endroit où le Bacha avoit fait loger tous les blessés & les malades, & trouverent que la garde de cet hôpital s'étoit retirée. Le Chevalier de Lugny fit mettre pied à terre à ses Cavaliers, & [illegible] egorger aux malades & aux blessés. Les cris des mourans & la fuite des blessés qui purent echapper à la fureur des Chretiens répandirent une terreur generale dans le camp des Turcs. Les fuyards publierent que c'etoit la tete de l'armée de Sicile, qui s'avançoit pour faire lever le siege. Ce bruit alla bien vite jusqu'au Bacha, & l'epouvante fut si générale, qu'il fit sonner la retraite. Il fut bientôt instruit de ce qui avoit donné lieu à ce faux bruit, & outré de colere il vouloit reprendre l'assaut; mais ses principaux Officiers lui [illegible] que la nuit approchoit, desorte qu'il rentra dans le camp.

La Place minée.

[illegible] les sortes d'attaques que l'art militaire avoit inventées, le Bacha [illegible], il eut recours de-nouveau aux mines, mais quelque [illegible] que le Grand-Maître [illegible] de les eventer, plusieurs echapperent aux recherches des [illegible], desorte que le Grand-Maître & les Chevaliers, [illegible] qu'ils occupoient, etoient pour ainsi dire [illegible]. Dans une si facheuse situation, La Valette ecrivit encore au Viceroi de Sicile, pour lui representer le besoin pressant qu'il avoit d'un prompt secours; & son Agent fit si bien qu'il l'obtint enfin, ainsi que nous le verrons plus bas.

[illegible] Mustapha & Piali, pleins de dépit & de honte de la résistance opiniâtre d'un si petit nombre de guerriers, résolurent de perir au pied de [illegible]

Nouvel [illegible]

Section IV. *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de* Jean de la Valette. *&c.*

breches, ou d'emporter les postes qu'ils attaquoient. Ils convinrent d'y donner un nouvel assaut le 18 d'Août, dans la plus grande chaleur du jour, croyant qu'ils trouveroient les Chretiens assoupis, & retirés à l'ombre de leurs retranchemens. Au jour marqué, à l'heure de midi ils s'avancerent à la tête de leurs troupes. Quelques heures auparavant le Bacha fit faire un feu si terrible contre le Fort de Saint-Michel, qu'il acheva d'en raser toutes les fortifications. Ensuite il monta à l'assaut avec la fleur de ses troupes, qu'il avoit excitées par des promesses & des menaces. Le combat fut des plus meurtriers de part & d'autre, plusieurs Chevaliers y périrent, mais la place de celui qui venoit d'être tué étoit aussitôt occupée par un autre; ensorte qu'après avoir combattu opiniâtrément pendant six heures, ils repousserent l'ennemi si vigoureusement, que le Bacha fut encore contraint de faire sonner la retraite, en laissant sur la breche un grand nombre de morts & de blessés.

L'Amiral Piali de son côté, qui devoit donner l'assaut au bastion de Castille, différa de monter à l'assaut, dans l'espérance que le Grand-Maître pourroit tirer les troupes de ce poste, pour les envoyer au secours du Fort Saint-Michel. Enfin il commença par faire mettre le feu à une mine dans un endroit d'où l'on se défioit le moins; elle fit tant de désordre, que la Place étoit perdue, si les Chevaliers qui étoient de garde en cet endroit, & qui n'étoient pas préparés, eussent été moins intrépides. Les Turcs monterent aussitôt sur la breche], & planterent plusieurs de leurs étendards, au pied du parapet. Le Grand-Maître, informé du danger se contentant de mettre un léger morion sur sa tête, s'avança fiérement la pique à la main audevant des Infideles avec un bon nombre de Chevaliers. Un d'entre eux le conjura de la maniere la plus pressante de se retirer, & lui représenta que le salut de l'Isle & les habitans dépendoit de sa conservation. Mais le Grand-Maître, en montrant les enseignes des Turcs, qui flottoient au gré du vent, lui répondit qu'il vouloit auparavant abattre ces trophées des Infideles; & sur de nouvelles instances que tous les Chevaliers lui firent: „ Puis-je, *leur* „ *dit-il*, à l'âge de soixante-onze ans finir plus glorieusement ma vie qu'a„ vec mes freres?" Ces paroles firent tant d'effet, que les Chevaliers se précipiterent sur les ennemis, & combattirent jusqu'à ce qu'ils eussent renversé ces étendards, & contraint les Turcs de se retirer.

L'assaut recommença le lendemain, & le Bacha comptoit beaucoup sur une nouvelle machine inventée par un de ses Ingénieurs. C'étoit une espece de carcasse, mais beaucoup plus grosse, faite en forme d'un long baril, couvert de cercles de fer, rempli de poudre à canon, de chaînes de fer, de cloux, de balles & de toutes sortes de ferremens. L'Ingénieur, après y avoir attaché une meche compassée, trouva le moyen de la faire tomber au milieu des Chevaliers qui défendoient le ravelin. Mais ces hommes intrépides, voyant cette machine fumante avant qu'elle eût pris feu, la rejetterent brusquement sur les ennemis qui se présentoient en foule pour monter sur la breche, & dans le moment qu'elle éclata on vit voler en l'air des têtes, des jambes & des bras. Les Turcs épouvantés s'écarterent, & prirent la fuite; les Chretiens profiterent de leur désordre, se jetterent l'épée à la main parmi eux, en firent un grand carnage, & forcerent le reste à se retirer.

Piali

Le Grand-Maître blessé.

Piali de son côté attaqua le boulevard de Castille avec grande furie, & n'y trouva pas moins de résistance. Le Grand-Maître y étoit, qui soutenoit & animoit ses troupes; il fut blessé à la jambe d'un éclat de grenade, mais tant que le combat dura il dissimula généreusement sa blessure; les Chevaliers & les soldats, encouragés par sa présence, firent de si puissans efforts, qu'ils reprirent le parapet, & chasserent les Turcs. Nous fatiguerions le Lecteur, si nous faisions un journal exact de ce siege, durant lequel chaque jour étoit marqué par de nouveaux assauts, & par des pertes de part & d'autre. A la fin les Chretiens se trouvant fort affoiblis, & les fortifications du Château & du Bourg St. Michel étant absolument ruinées, les Grands-Croix proposerent au Grand-Maître de le faire sauter, & de transporter les vivres, les munitions de guerre, les malades, les blessés &c. dans le grand Bourg & dans le Château Saint-Ange. Le Grand-Maître rejetta cet avis avec une espece d'horreur, & leur fit voir que l'on ne pouvoit abandonner ni défendre l'un sans l'autre. Sa fermeté alla plus loin, il ne voulut pas entendre à une autre proposition, qui étoit de se retirer lui-même dans le Chateau Saint-Ange, & d'y faire porter les Reliques, les Ornemens de l'Eglise & les Papiers les plus importans du Trésor, craignant qu'une pareille demarche n'encourageât les ennemis, & ne fît perdre courage à ses propres troupes, ,, C'est ici, mes chers Freres, *leur dit-il*, qu'il faut ,, que nous mourions tous ensemble, ou que nous en chassions nos cruels ,, ennemis". Et pour faire voir combien il étoit éloigné de se retirer dans le Château, il n'y laissa que le peu de soldats qui étoient nécessaires pour servir l'artillerie, & il en tira le reste pour renforcer les postes qui en avoient besoin Une chose néanmoins lui causoit une secrette inquiétude, c'étoit une plate-forme que Piali avoit fait élever contre la muraille, d'où les Janissaires tiroient avec avantage. Mais la même nuit il fit ouvrir la muraille avec le moins de bruit qu'il lui fut possible; plusieurs Chevaliers Espagnols sortirent par cette ouverture, gagnerent cette levée de terre, & chargerent à grands cris le Corps-de-garde que Piali y avoit laissé, & l'en chasserent; après quoi ils y dresserent promptement un parapet, y monterent du canon, & firent servir cet ouvrage contre les ennemis.

Les Turcs [illegible]

Mustapha vit bien enfin qu'il ne lui restoit d'autre ressource pour réduire ces intrepides guerriers que la famine. Mais il ne fut pas longtems sans apprendre, qu'il avoit plus encore à craindre la disette des vivres que les Chevaliers; ses Munitionnaires lui firent savoir qu'un Vaisseau qui étoit chargé de bleds, avoit été enlevé par les Galeres de Sicile. Cette nouvelle l'obligea de changer de dessein, & de faire ses derniers efforts contre la Cité notable de l'Isle. Et quoique la prise de cette Place, située au milieu des terres, ne décidat rien pour la conquête de l'Isle, il se flatta que s'il s'en pouvoit rendre maître, & en emmener tous les habitans en esclavage, l'éclat de cet avantage cacheroit le mauvais succès de son entreprise & la perte de la plus grande partie de son armée.

Entreprise [illegible] Cité notable.

Dans cette esperance, le dernier d'Août il partit du camp avec quatre-mille hommes de ses meilleures troupes, Janissaires & Spahis. Mesquita, Gouverneur de la Place, s'étoit bien preparé. Par son ordre on borda la

SECTION IV. *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de* Jean de la Valette *&c.*

courtine de canons, de mousquets, de piques, d'enseignes & de drapeaux, pour faire croire que sa Garnison étoit nombreuse. Il joignit aux soldats les citoyens de la ville & les habitans de la campagne; des femmes même habillées en hommes se mêlerent dans les rangs, & parurent en armes sur les boulevards & les bastions. L'artillerie commença ensuite à tonner de tous côtés, & à faire un feu continuel. A ce spectacle les Ingénieurs que le Bacha avoit envoyés pour reconnoître la Place, effrayés rapporterent à ce Général qu'il étoit impossible d'attaquer une telle Place que par un siege régulier. Mustapha avoit compté de l'emporter par escalade, sans penser à faire un siege; & comme il ne lui restoit pas assez de forces pour une pareille entreprise, & qu'il appréhendoit d'être surpris par le secours qu'on attendoit tous les jours de Sicile, il revint au camp sans savoir quel parti prendre.

Nouveaux efforts du Bacha, *inutiles.*

Sa derniere ressource fut une tour de bois, que ses Ingénieurs construisirent, & qui étoit assez haute pour voir à découvert dans la Place; à force de rouleaux on la poussa jusqu'au pied de la breche du Fort Saint-Michel; sitôt que les Arquebusiers qui y étoient avoient fait leur décharge, le haut de cette tour s'abaissoit, & se trouvoit à couvert par la muraille même de la Place, ce qui se faisoit par le moyen des roues qui étoient en dedans de la machine. Les Turcs s'en servirent d'abord avec succès & tuerent beaucoup de monde. Mais un Charpentier Malthois, habile dans son art, fit ouvrir dans la muraille & vis-à-vis de ce Château de bois une embrasure, où il plaça une coulevrine chargée de chaînes de fer, & au moment que les Turcs faisoient remonter cette machine, il fit mettre le feu au canon; qui la prit par le milieu & la mit en pieces, ensorte que les soldats qui étoient au plus haut étage furent précipités en bas, ou écrasés sous ses débris. Le Bacha en revint alors à miner, mais il ne fut pas plus heureux; les Chevaliers furent si attentifs qu'ils éventerent les mines qu'il fit creuser, ce qui le mit au désespoir.

Départ du secours de Sicile.

Le Grand-Maître apprit en ce tems-là l'agréable nouvelle que la Flotte de Sicile avoit mis à la voile le premier de Septembre, commandée par le Viceroi. Il y avoit un grand nombre de Chevaliers & d'autres Volontaires, qui depuis longtems avoient attendu impatiemment à Messine l'occasion de s'embarquer pour Malthe, & outre cela huit-mille hommes de vieilles troupes. Le Viceroi publia qu'il avoit dessein de combattre la Flotte des Turcs. La Flotte partit de Syracuse au bruit d'une décharge de toute l'artillerie & avec des cris de joie de toute l'armée. Un gros tems qui survint écarta les Vaisseaux; le quatre du mois s'étant rejoints ils arriverent à l'Isle de Linose. Le Viceroi y trouva des Lettres du Grand-Maître, qui marquoient que du côté de Mugiaro, & vers la plage de Melecca, la descente étoit sûre. Mais la manœuvre du Viceroi fit douter que son dessein fût de profiter de cet avis; au lieu d'entrer dans le canal de Goze, il côtoya l'Isle de Malthe du côté du Midi; desorte qu'il sembloit chercher moins à aborder qu'à se montrer à l'ennemi, & à trouver quelque obstacle qui l'obligeât de s'éloigner & de retourner dans les Ports de Sicile, comme il fit effectivement lorsqu'un orage eut séparé l'avantgarde du reste de la Flotte. L'in-

L'indignation & le ressentiment de ceux qui étoient sur la Flotte ne peuvent s'exprimer; les reflexions vives qu'on fit contre le Viceroi l'obligerent d'assembler un Conseil de guerre, où il proposa de nouveau si l'on devoit tenter le secours de Malthe. Il est aisé de s'imaginer la réponse que firent les Chevaliers & les braves Volontaires; d'ailleurs on entendit à la porte du Conseil un bruit confus de voix & de cris qui demandoient qu'on remît à la voile. Ce qu'il y eut de plus fâcheux dans le retardement du Viceroi, c'est que par la desertion l'armée fut réduite à moins de six-mille hommes. Tout cela détermina le Viceroi à remettre à la voile le six, & le même soir la Flotte entra dans le canal de Goze. Le Viceroi ne voulut point pendant la nuit hazarder une descente, mais le lendemain les troupes debarquerent, & le Viceroi lui-même mit pied à terre pour en faire la revue, & après leur avoir vu prendre le chemin de la Cité notable, il se rembarqua sur le champ pour retourner en Sicile, & promit aux Officiers-Généraux qu'il leur améneroit encore quatre-mille hommes qu'il attendoit d'Italie.

Il arrive à Malthe.

Le secours, comme nous l'avons dit, consistoit en six-mille vieux soldats, plus de cent Chevaliers, & un grand nombre de Volontaires des premieres familles de France, d'Espagne, d'Italie & d'autres Pays de l'Europe, qui brûloient d'impatience de se signaler en faveur d'un Ordre qui depuis plus de trois-cens ans avoit été le boulevard de la Chretienté. Ils ne rencontrerent aucun obstacle dans leur marche. Mustapha & Piali avoient toujours cru que le Viceroi, à la faveur d'un combat naval, tenteroit de faire entrer le secours dans le grand Port. Pour prévenir ce dessein le Bacha en avoit barré l'entrée par une chaîne d'antennes, de pieux & de barques, & Piali avec toute sa Flotte se tenoit continuellement sur le fer & devant le grand Port. Le debarquement du secours dans un endroit opposé consterna également les deux Généraux; sans s'instruire du nombre des troupes qui composoient ce secours, ils leverent le siege avec precipitation, retirerent leur Garnison du Fort St. Elme, abandonnerent même leur grosse artillerie, & se rembarquerent avec une precipitation peu differente d'une veritable fuite. Le Bacha ne fut pas plutôt dans son Vaisseau, qu'il apprit par un esclave échappé du grand Bourg, que ce secours qui avoit fait fuir seize-mille hommes, n'étoit au plus composé que de six-mille, encore harassés de la mer. Mais l'avis étoit venu trop tard, parceque les Turcs ne pouvoient plus compter sur leurs lignes & leur retranchemens, que le Grand-Maître avoit fait ruiner aussitôt qu'il les avoit vu éloignés.

Les Turcs levent le siege & se rembarquent.

Mustapha, honteux & qui craignoit pour sa tête, assembla le Conseil de guerre; il y fut résolu de debarquer, & d'attaquer le secours avant qu'il se fût reposé & préparé au combat. Le Viceroi d'Alger demeura au bord de la mer pour faciliter la retraite, en cas de malheur. La plus grande difficulté fut de faire sortir les soldats des Vaisseaux; ils se plaignoient de ce qu'après un siege si long & si meurtrier, on vouloit les ramener de nouveau à la boucherie. D'autre part les Chefs du nouveau secours ne furent pas moins partagés sur la maniere dont ils se devoient conduire. Alcagne,

Ils reviennent.

SECTION IV. *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de Jean de la Valette &c.*

Maréchal-Général de camp qui avoit fait retrancher les troupes sur une hauteur, étoit d'avis qu'on attendît l'ennemi dans le camp. Mais Alvare de Sande, le plus considérable des Chefs de l'armée, dit hardiment qu'ils n'étoient pas venus si avant pour demeurer dans l'inaction & pour ne rien hazarder, qu'il falloit aller au devant de l'ennemi, & l'empécher d'emporter par un coup de désespoir les Places qu'il avoit abandonnées. Cet avis fut généralement approuvé si non comme le plus sûr, au moins comme le plus glorieux ; les Chevaliers & les Volontaires déclarerent même que si l'armée ne sortoit pas de ses retranchemens, ils étoient résolus à tous risques de percer au travers de l'armée ennemie pour se jetter dans les Places assiégées.

Le Bacha est défait.

En conséquence de la résolution prise, de Sande descendit de la colline & à la tête des Chevaliers, & chargea brusquement les Infideles pendant que Vitelly les prit en flanc. Le soldat Turc qu'on avoit traîné malgré lui au combat, soit par ressentiment contre son Général, soit qu'il fût accablé de la chaleur, voulut à peine se battre. La plupart, après avoir fait une décharge, prirent la fuite. Mustapha fut contraint de les suivre, pour ne pas tomber entre les mains des Chretiens. On rapporte qu'il étoit si troublé, qu'en courant il tomba deux fois de cheval ; & il auroit été pris sans le secours de quelques Officiers, qui aux dépens de leur vie ou de leur liberté firent ferme, pour lui donner le tems de remonter à cheval. Les Chretiens poursuivoient les Turcs avec tant d'ardeur, que la plupart des Chevaliers se débarrasserent de leurs cuirasses, & s'exposerent à un très-grand danger ; car le Viceroi d'Alger, qui étoit couvert de la pointe d'un rocher, sortit de son embuscade, en tua plusieurs, & en fit quelques-uns prisonniers. Heureusement de Sande survint, pendant ce combat, avec quelques bataillons, donna tête baissée contre les Algériens, & reprit les prisonniers. Les Turcs ne rendirent plus de combat, & ne chercherent qu'à se rembarquer à la faveur du feu que Piali faisoit. Mais les Chevaliers & les soldats, acharnés à la poursuite des ennemis, les suivoient jusques dans la mer, & on en vit plusieurs qui ayant de l'eau jusques sous les bras, allerent tuer des Turcs à coups de fusil à bord des Galeres, où ils tachoient de se jetter. On prétend que pendant tout le siege jusqu'à ce dernier embarquement, le Bacha ne perdit pas moins de trente-mille hommes. L'Amiral, après avoir recueilli les débris de l'armée, mit à la voile ; on assure que le Viceroi de Sicile, voyant du haut du Château de Syracuse passer cette Flotte, apprit sans couriers la levée du siege. Nous ne suivrons pas plus loin les Généraux Turcs ; nous dirons seulement que le Grand-Seigneur, jettant à terre & foulant aux pieds la Lettre qu'il avoit reçue de Mustapha, s'écria que ses armes n'étoient heureuses qu'entre ses mains ; qu'au Printems suivant il iroit lui-meme à Malthe, & qu'il extermineroit tous les Chevaliers (*a*).

C'est ainsi que finit ce fameux mais sanglant siege, dont nous n'avons rapporté que les principales & les plus intéressantes circonstances ; parce-qu'il

(*a*) *Baudouin*, L. XVIII. passim. *Vertot* T. V. p 85--107.

qu'il auroit fallu employer autant de pages que nous avons mis de lignes, si nous étions entrés dans le détail de tout ce qui se passa depuis le commencement jusqu'à la fin de ce mémorable siege. Il faudroit un volume entier pour rendre simplement justice au merite du Grand-Maître & de tant d'illustres Chevaliers, qui se signalerent par la prudence de leurs conseils, & par leur courage & leur intrépide valeur dans les occasions les plus dangereuses, sans redouter la mort accompagnée de toutes ses horreurs. Ce que nous avons dit de leur belle défense dans le Château de St. Elme suffit pour en donner une idée.

Aussitôt que l'on eut perdu l'ennemi de vue, le Grand-Maître témoigna sa reconnoissance aux Seigneurs qui commandoient les troupes du secours, il les combla de présens, & répandit beaucoup d'argent parmi les soldats. On passa plusieurs jours en réjouissances, mais la joie étoit fort temperée par les tristes objets qui s'offroient de tous côtés à la vue; on ne voyoit que ruines, l'habitant pâle & defiguré, les Chevaliers & le Grand-Maître même, la barbe & les cheveux négligés, les habits sales & en desordre; ce qu'il y avoit de plus cruel, c'étoit le souvenir des pertes qu'on avoit faites. Plus de deux-cens soixante Chevaliers avoient été tués en différens assauts, & l'on comptoit jusqu'à huit-mille hommes, soldats ou habitans, qui avoient péri pendant le siege; & à peine, quand les Turcs se retirerent, restoit-il dans le grand Bourg & dans le Château St. Michel, en comptant même les Chevaliers, six-cens hommes portant les armes, & encore la plûpart couverts de blessures.

Honneurs rendus au Grand-Maître.

Les louanges que les Princes de l'Europe donnerent à la conduite & à la valeur du Grand-Maître dans la defense de Malthe, augmenterent encore sa gloire, & sur-tout les honneurs qu'ils lui firent. Philippe II. lui envoya une épée & un poignard dont la garde étoit d'or massif & enrichie de diamans, & il accompagna ce present d'un compliment, *que le regardant comme un des plus grands Capitaines de son siecle, il le prioit de se servir de ces armes pour la défense de toute la Chretienté.* Le Pape IV. ne se distingua pas moins, non seulement il fit annoncer la nouvelle de la levée du siege de Malthe par une decharge de toute l'artillerie, mais il fit offrir au Grand-Maître un Chapeau de Cardinal; mais La Valette s'excusa de l'accepter ou par modestie, ou parceque se considerant comme Souverain il apprehenda d'avilir ce grand titre par une dignité subalterne.

Mais ni ces honneurs, ni ces louanges, ni les feux de joie qu'on fit dans la Chretienté, ne pouvoient adoucir le regret qu'il avoit de la perte de tant de braves Chevaliers, & du triste état où se trouvoit l'Isle de Malthe; les fortifications étoient ruinées, les maisons abbattues, la plupart des villages brûlés, les habitans [illegible], & ceux qui restoient reduits à la derniere misere, l'artillerie démontée & les canons ou creves ou brisés, les magazins vuides, ni vivres ni argent; d'ailleurs il apprehendoit avec assez de fondement le retour des Turcs avec de plus grandes forces, avant que l'on eût le tems de réparer la moitié de ces desastres. Il savoit par ses espions, que Soliman faisoit travailler sans relâche dans l'Arsenal de Constantinople à une puissante flotte, pour venir attaquer Malthe en personne. Le Grand-Maître

SECTION IV. *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de* Jean de la Valette *&c.*

n'eut point de repos, qu'il n'eût trouvé le moyen de faire mettre le feu à cet Arsenal, qui fut réduit en cendres, ce qui obligea le Sultan à remettre son expédition à une autre année.

Nouvelle Ville qu'il bâtit.

Se voyant en sûreté de ce côté-là, La Valette résolut de profiter du tems pour réparer les fortifications que les Turcs avoient ruinées, & avec les secours qu'il reçut des Princes de l'Europe, il rétablit l'Isle dans sa premiere force & dans son ancienne splendeur, & il l'éleva même au-dessus de ce qu'elle avoit été. Sans abandonner le soin des autres Places, il entreprit d'agrandir le Fort St. Elme, qui étoit comme la clef des deux Ports, & d'y ajouter de nouveaux ouvrages, de construire sur la même langue de terre une ville revêtue de toutes les fortifications que l'art pourroit inventer, & d'y transporter ensuite le Couvent & la résidence des Chevaliers. Il jugea qu'ils y seroient plus en sûreté que dans le grand Bourg, qui étoit commandé de tous côtés par des rochers & par des collines dont il étoit environné. C'étoit un magnifique projet & digne de ce grand homme, mais il falloit aussi de grands secours pour l'exécuter; son mérite & son adresse les lui firent obtenir sans peine des Princes Chretiens. Aussitôt qu'il se vit en état, il fit venir des Ingénieurs & des Ouvriers de différens endroits d'Italie. Tout se fit avec tant de diligence, qu'il posa la premiere pierre de la nouvelle cité le 28 de Mars 1566. Cette cérémonie se fit solemnellement, après quoi tout le monde se mit au travail chacun à sa maniere, & s'y employoit avec joie & sans distinction; Chevaliers, Commandeurs, Officiers, soldats, citoyens, habitans de la campagne. Les Galeres de la Religion alloient chercher des matériaux & des provisions, & le Grand-Maître ne quittoit point les Ouvriers. Quand l'argent lui manqua pour les payer, il fit frapper de la monnoye de cuivre, à laquelle il attacha une différente valeur, selon la grandeur des pieces, avec cette Légende, *Non æs sed fides*; & on ne manquoit point quand on avoit reçu de l'argent, de reprendre cette monnoye; & par cette exactitude la confiance s'établit si solidement, que le travail ne fut jamais ni discontinué, ni même rallenti.

Troubles.

Au milieu de ces soins si dignes d'un grand homme, il arriva deux choses qui causerent un sensible déplaisir à La Valette. L'une fut, que quelques jeunes Chevaliers Espagnols, qui se croyoient tout permis par la joie que causoit la défaite des Turcs, passoient leur tems dans les plaisirs de la table, qu'ils assaisonnoient souvent de chansons satiriques, dans lesquelles ils attaquoient également la gloire des plus braves Chevaliers & l'honneur des principales Dames Malthoises. Ces chansons devinrent bientôt publiques. On en porta des plaintes au Grand-Maître, qui ordonna d'en informer, les auteurs de ces libelles diffamatoires furent découverts, on instruisit leur procès. Pendant qu'on y travailloit dans le Conseil, cette Jeunesse effrenée, sans respect pour la présence du Grand-Maître qui y présidoit, entra en foule dans la chambre, arracha avec violence des mains du Vice-Chancelier la plume dont il écrivoit la sentence qui avoit été prononcée contre les criminels, & jetta son écritoire par la fenêtre. Ensuite ces mutins s'embarquerent sur de légeres Felouques, & se sauverent en Sicile. Le Grand-Maître, justement irrité d'une rebellion qui n'avoit point d'exem-

d'exemple dans l'Ordre, les priva de l'habit, & les condamna, s'ils pouvoient etre arrêtés, à finir leurs jours dans une prison perpétuelle. Mais ils se tinrent hors de sa portée tant qu'il vécut, dans l'espérance qu'un successeur moins sévere relâcheroit un peu de l'ancienne discipline.

Section IV. *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de Jean de la Valette &c.*

L'autre affaire ne fut pas moins desagréable & contraire au respect qui étoit dû au Grand-Maître. Ce fut le meurtre d'une jeune Dame de Rhodes, qu'il avoit tenue au baptéme; elle etoit issue de ces généreux Rhodiens, qui après la perte de l'Isle s'étoient attachés à la fortune de L'Isle-Adam. Elle avoit épousé un Florentin, nommé Bonacursi, établi à Malthe, qui dans un transport de jalousie la poignarda; ses compatriotes, soit Chevaliers ou autres, trouverent le moyen de le faire passer en Italie, où il n'avoit pas à craindre d'être poursuivi pour son crime. Ces deux atteintes données à son autorité, si contraires à l'honneur de l'Ordre & à la Discipline toucherent sensiblement le Grand Maître, & lui firent craindre qu'après sa mort on ne tombât dans un entier relachement. Cela l'engagea à chercher de bonne heure un successeur, qui par son courage & son zele pût arrêter efficacement la licence qui s'etoit glissée peu a peu parmi les Chevaliers depuis la defaite des Turcs, afin de le recommander aux Electeurs avant sa mort, qu'il prévoyoit n'être pas éloignée.

Le mauvais procédé du Pape hâte la mort du Grand-Maître.

Mais ce qui le toucha jusqu'au fond de l'ame, & contribua le plus à abréger le peu de jours qui lui restoient à vivre, ce fut la maniere mortifiante dont le Pape Pie V. le traita de même que Cambian son Ambassadeur. Ce Pontife, qui avoit succédé à Pie IV. à l'exemple de son prédecesseur, & des autres Princes de l'Europe, lui avoit écrit des Brefs remplis des témoignages les plus éclatans de son estime & de sa reconnoissance. La Valette lui marquoit dans sa réponse, que la seule recompense qu'il demandoit de ses services, étoit de laisser à son Ordre la disposition du Grand-Prieuré de Rome, que quelques Papes s'étoient attribuée contre les droits de la Religion. Le Grand-Maître se flatta qu'une demande si juste en soi-même, & si desintéressée de sa part, ne lui seroit pas refusée, sur-tout dans les conjonctures présentes. En effet le Pape l'assura par un Bref particulier, qu'à la premiere vacance on ne troubleroit plus l'Ordre dans la jouissance de ses droits. Cependant le Grand-Prieur de Rome étant decedé, Pie V. ne laissa pas de conferer cette dignité au Cardinal Alexandrin son neveu, sans même l'assujettir, comme avoient été les autres Cardinaux Grands-Prieurs, à payer les responsions & les redevances ordinaires au Trésor general de l'Ordre.

Le Grand Maître fut bientôt instruit de cette double injustice; il en écrivit aussitot au Pape avec beaucoup de vivacité, & lui représenta dans sa Lettre, que si les Cardinaux de chaque nation s'emparoient des biens les plus considérables de l'Ordre, il ne se trouveroit plus de fonds pour defendre les Cotes & les Vaisseaux de la Chretienté, & pour continuer la guerre contre les Infideles. Le Pape sentit toute la force de ses raisons; mais comme les termes de la Lettre du Grand-Maître n'étoient pas assez mesures, & que Cambian avoit eu l'imprudence d'en repandre des copies, le Pontife, blessé de ce manque de respect, fit défendre à Cambian de se présenter

de-

SECTION IV. *Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de* Jean de la Valette &c.

devant lui. Ce Commandeur craignant la disgrace du Grand-Maître n'osa retourner à Malthe, & se retira sur ses terres en Piemont.

Le tout joint ensemble jetta le Grand-Maître dans une profonde mélancolie. Pour la dissiper, étant monté à cheval pour chasser, il se rendit dans la plaine voisine de la Cale de St. Paul, pour y prendre le plaisir du vol de la perdrix. Mais comme il faisoit ce jour-là, qui étoit le 19 de Juillet, une chaleur violente, il fut frappé à la tête d'un coup de Soleil, qui lui fit quitter la chasse, dont il ne revint qu'avec la fievre. Pendant sa maladie, il reçut un courier du Viceroi de Sicile, qui lui donnoit avis d'être sur ses gardes contre une nouvelle attaque des Turcs. Cette nouvelle lui causa tant de surprise, que la violence de son mal ne lui permettant pas de donner toute l'attention nécessaire aux affaires du Gouvernement, il en remit le soin, avec toute son autorité, aux Seigneurs du Conseil. Il ne pensa plus après cela qu'à se préparer à la mort; seulement il recommanda aux Electeurs Antoine de Tolede, Grand-Prieur de Castille, comme le sujet le plus digne de lui succéder. Il fit aussi demander au Conseil la permission de disposer dans sa dépouille de cinquante Esclaves qui lui appartenoient, & d'une somme de douze-mille livres. Il employa une partie de cet argent à doter la Chapelle qu'il avoit fait construire dans la nouvelle Cité, & où il vouloit être enterré, & il legua le reste pour recompenser ses domestiques. Il mourut le 21 d'Août 1568, son corps fut déposé dans la Chapelle de Notre-Dame de Philerme, en attendant qu'on pût le porter dans celle de Notre-Dame de la Victoire où il fut transporté après l'élection de son successeur.

Maladie & mort de Jean de la Valette.

48. Pierre de Monté.

On s'assembla le lendemain pour procéder à cette élection. On comptoit que la recommandation de La Valette assureroit la Grande-Maîtrise au Grand-Prieur de Castille. Mais son illustre naissance, étant de la meme Maison que le fameux Duc d'Albe, fit craindre qu'elle ne servît à donner plus de force à son attachement rigide à l'observation de la regle & des statuts de l'Ordre, ce qui forma un puissant obstacle à son élection; desorte que par les intrigues & le crédit des Chevaliers La Motte & Maldonat la pluralité des voix tomba sur *Pierre de Monté*, Grand-Prieur de Capoue. Son nom étoit *Quidalotti*; mais comme il se trouva du côté des femmes petit neveu du Pape Jules III. de la Maison de Monté, il en avoit pris le nom, qu'il avoit illustré par sa valeur, & par la courageuse resistance qu'il avoit faite aux Turcs pour la défense du Fort St. Michel pendant le siege de Malthe.

Funérailles de La Valette.

Les premiers soins de ce nouveau Grand-Maître furent de rendre les derniers devoirs au corps de son prédécesseur; il fit faire ses funerailles avec une pompe digne de son rang & de son mérite. Comme elles eurent quelque chose de plus que ce que l'on pratiquoit ordinairement en pareille occasion, nous terminerons cette Section en rapportant ce qu'il y eut de remarquable dans cette pompe funebre. On avoit déposé le corps de Jean de la Valette, comme nous l'avons dit, dans l'Eglise de Notre-Dame de Philerme, en attendant que la Chapelle de Notre-Dame de la Victoire fût achevée. Il fut embarqué sur la Capitane desarmée, & sans arbre, tirée par deux autres Galeres armées, parées de drap noir qui traînoit jusques dans l'eau,

l'eau, des enseignes & des bannieres aux armes des Turcs & des autres Infideles qu'il avoit vaincus. Deux autres Galeres qui appartenoient au feu Grand-Maître suivoient aussi, couvertes de drap noir & avec des ornemens lugubres. Le nouveau Grand-Maître, les Seigneurs du Conseil, les Commandeurs & les principaux Chevaliers montoient ces deux Galeres.

Section IV. Histoire de l'Ordre jusqu'à la mort de Jean de la Valette *&c.*

La pompe funebre sortit du grand Port en ce triste équipage, & entra dans le Port Muzet. La Maison du défunt, ses Officiers & ses Domestiques, tous en grand deuil, descendirent les premiers à terre. Les uns avoient des flambeaux à la main, & d'autres portoient les étendards pris sur les Turcs. Le Clergé marchoit après la Maison du Prince, & portoit son corps en chantant les prieres de l'Eglise. Le Grand-Maître & tous les Seigneurs du Conseil venoient immédiatement après, & ils étoient suivis du gros des Chevaliers, de tous les Officiers Civils & Militaires, & du Peuple, dont les regards, les soupirs & les larmes étoient des preuves sinceres de la douleur qu'ils avoient de la perte de leur Pere & de leur Protecteur. Le corps fut mis en terre dans la Chapelle de Notre-Dame de la Victoire. On célébra ensuite le Service Divin avec les cérémonies de l'Eglise, & tous les honneurs qui étoient dûs à la mémoire d'un si grand homme (*a*).

SECTION V.

Section V. Histoire de Malthe *depuis l'an* 1568, *jusqu'à l'an* 1725.

Suite de l'Histoire de MALTHE *depuis la mort du Grand-Maître* JEAN DE LA VALETTE, *en* 1568, *jusqu'à l'année* 1725, *la troisieme du Gouvernement de* DON ANTOINE MANOEL DE VILLHENA.

Contenu & méthode de cette Section.

NOUS sommes obligés de changer de méthode dans cette derniere Section de l'Histoire de Malthe, & d'etre plus concis que dans les précédentes, faute des matériaux nécessaires pour former une Histoire suivie. Il est assez surprenant que tous les Auteurs qui ont écrit l'Histoire générale de l'Ordre en Italien, en Latin, en François, en Espagnol ou en Hollandois, ont fini leur narration aux memorables événemens par lesquels nous avons fini la Section précédente, la levée du siege de Malthe, la fondation de la nouvelle ville, & la mort de son illustre fondateur le Grand-Maître Jean de la Valette, comme si depuis ce tems-là il ne s'étoit rien passé qui méritât d'être transmis à la postérité. Il est vrai que si l'on examine l'Histoire des regnes de Soliman & de Selim son fils, on trouvera que vers le tems dont il s'agit, leurs forces étoient si épuisées, tant par le dernier siege de Malthe que par d'autres guerres, qu'ils ne se trouvoient pas en état de rien entreprendre contre l'Isle, bien-qu'ils ne manquassent ni d'envie, ni de raisons puissantes de traverser un Ordre qui etoit une grande epine pour eux, & qui bravoit leur grandeur & leur puissance tant vantees.

Le Grand-Maître de Monté n'ayant donc rien à craindre de ce côté-là, au moins

(*a*) Voy. les Auteurs cités

SECTION V. *Histoire de* Malthe *depuis l'an* 1568 *jusqu'à l'an* 1725.

moins pendant quelque tems, s'appliqua à achever les fortifications, & la nouvelle ville que son prédécesseur n'avoit pu finir, à réparer & à augmenter sa Marine pour arreter les courses des Algériens & des autres Corsaires de Barbarie, les seuls ennemis auxquels il eut alors à faire. Il fit travailler avec tant de diligence, qu'il eut bientót repris l'empire de ces mers, & qu'il ramena l'abondance dans l'Isle par les prises continuelles que les Galeres de l'Ordre faisoient sur ces Pirates, ce dont nous avons rapporté nombre d'exemples dans l'Histoire d'Alger, de Tunis & de Tripoli. Ces frequentes & presque perpétuelles excursions, & le secours que les Chevaliers étoient toujours prets à donner aux Princes Chretiens contre les Turcs & les autres ennemis de la Chretienté, sont le principal fond de la suite de l'Histoire de l'Ordre de Malthe, & le sujet de cette derniere Section. Mais comme les événemens qui ont particuliérement trait à l'Histoire de Malthe sur ces deux articles, sont trop éloignés les uns des autres pour les rapporter en forme d'Histoire suivie, nous nous contenterons, à l'exemple d'autres Auteurs modernes, de donner de simples Annales (*a*).

Pierre du Mont ou *de Monté*, Grand-Prieur de Capoue est élu pour Grand-Maître le 23 d'Août 1568.

1569. La Dame Hiéronyme d'Olibo, Grande-Prieure de la Maison Royale de Sixene, de l'Ordre de St. Jean de Jérusalem, située dans le Royaume d'Arragon, du consentement de toute sa Communauté, rentre sous le Gouvernement & la Discipline particuliere des Grands-Maîtres, dont depuis très-long tems cette Maison s'etoit soustraite, sous prétexte qu'elle relevoit du Pape.

Selim II. entreprend la conquéte de l'Isle de Chypre, & par-là donne au Grand Maître le tems de rétablir les anciennes, & de pousser les nouvelles fortifications de Malthe, d'achever la nouvelle ville avec le Palais & le Couvent de l'Ordre.

Riches prises faites sur les Turcs.

En 1570, les Chevaliers de St. Aubin, Ferrand de Coiro & Roquelaure croisent sur les côtes d'Egypte & jusques dans les bouches du Nil, où ils font des prises considérables sur les Turcs, entre autres une fort riche, sur laquelle se trouvoit le Trésorier Général d'Egypte avec sa famille, qui alloit à Constantinople rendre ses comptes; il y avoit aussi quantité de magnifiques presens pour le Grand-Seigneur & pour le Serrail. D'autre part Lucchiali, fameux Corsaire, à la tete d'une puissante Escadre, surprend celle de Malthe commandée par le Chevalier St. Clément, lui prend trois Galeres, & force la Capitane d'échouer au pied de la tour de Monchiaro dans l'Isle de Sicile. St. Clément, qui sentoit sa faute dans cette occasion, où il s'étoit mal conduit, se déguisa en Franciscain, se rendit à Rome pour prier l'Ambassadeur d'Espagne d'engager le Pape à intercéder en sa faveur auprès du Grand Maître. Celui-ci lui ayant donné quelques assurances qu'on n'informeroit point de sa conduite, il eut l'imprudence de s'embarquer pour Malthe. A peine fut-il arrivé que le peuple irrité vint en foule l'acceuillir à coups de pierres, qui l'auroient coulé à fond s'il ne se fût éloigné. Il au-

(*a*) *Vertot* T. V. p. 141.

auroit bien voulu s'en retourner, mais le vent contraire l'en empêchoit, & le peuple continua ses cris & ses insultes. A la fin le Grand-Maître de l'Ordre vint à la tête d'un bon nombre de Chevaliers & de la Milice, le tira des mains de la populace, & le conduisit par eau au pied du Château Saint-Ange, où on le tira avec des poulies attaché sur une chaise par une fenêtre; il fut alors mis en prison, on instruisit son procès, il fut condamné à mort, & livré au Juge séculier, qui après l'avoir fait étrangler fit mettre son corps dans un sac chargé de pierres, & jetter dans la mer. Cette exécution appaisa le peuple, mais ne diminua point le chagrin qu'une perte si considérable causoit dans toute l'Isle, ni l'indignation que tout l'Ordre avoit conçue de la lâcheté du Chevalier, & le regret de la perte des Galeres, & sur-tout de la Capitane, bien que Lucchiali, contre la coutume des Turcs, traitat les Chevaliers avec beaucoup d'égards, & ne se montrat dur & cruel qu'envers les laches (*a*). La perte que l'Ordre fit dans cette occasion ne fut point compensée par les avantages remportés par St. Aubin & les deux autres Chevaliers, parcequ'ils ne tournoient qu'au profit de quelques particuliers.

Section V. *Histoire de Malthe depuis l'an 1568 jusqu'à l'an 1725.*

En 1571. les Chevaliers de Malthe se signalerent à la fameuse bataille de Lépanthe; les Turcs y perdirent trente-mille hommes; leur Géneral fut tué, deux de ses enfans resterent prisonniers avec cinq-mille Officiers ou soldats, & vingt-mille esclaves Chretiens recouvrent leur liberté.

Dans la même année le Grand-Maître étant venu à bout par ses soins & par sa dépense, d'achever la nouvelle ville, appellée la Cité de la Valette, dont le Grand-Maître de ce nom avoit jetté les fondemens, y transféra le Couvent. Il y fit son entrée solemnellement, le 18 de Mars, à la tête de tout l'Ordre. Peu après, mécontent du peu de respect qu'on avoit pour lui à cause de son âge avancé, & de son humeur inegale il demanda au Pape Pie V. la permission d'abdiquer & de se retirer, mais il mourut, avant que de l'avoir obtenue, le 27 Janvier 1572 (*b*), la quatrieme année de son Magistere, & la soixante-seizieme de son âge.

Le Chapitre elut pour lui succéder *Jean l'Evesque de la Cassiere*, de la Langue d'Auvergne, & Grand-Marechal de l'Ordre; le lendemain de son election le Conseil complet lui defere la qualité de Prince souverain des Isles de Malthe & de Goze. Entre autres promotions qui se firent apres son election, & qu'il seroit inutile de rapporter, Jerome de Guette Grand-Conservateur est nommé à l'Ambassade de Rome, pour preter le serment d'obeissance au Pape Grégoire XIII. successeur de Pie V. — 49. Jean de la Cassiere.

Le Grand-Maître fait batir dans la nouvelle ville la Valette la grande Eglise de St. Jean Baptiste, avec une belle Chapelle pour y enterrer tous les Grands-Maitres, & dote l'Eglise de mille ecus par an.

En ce tems-là on fait a Malthe de grands préparatifs pour resister à Selim II. qui armoit puissamment, & que l'on croyoit en vouloir à l'Isle; mais il tourne ses armes contre la Goulette & la Ville de Tunis, dont il se rend maitre. 1573.

On

(*a*) *Davity*, *Baudouin*, *Vertot*. (*b*) Les mêmes.

On rapporte à l'année ſuivante l'établiſſement du Tribunal de l'Inquiſition dans l'Iſle de Malthe, où il a toujours ſubſiſté depuis.

Selim II. étant mort, Amurath III. ſon fils lui ſuccede; ce qui fait renaître les craintes pour Malthe.

Vers ce tems-là arrive un grand différend entre l'Ordre & la République de Veniſe au ſujet de la priſe que font les Chevaliers d'un Vaiſſeau chargé de riches marchandiſes pour le compte de quelques Juifs.

1574. Autre différend entre les Langues touchant quelques Prieurés & Comman-
1575. deries, dans lequel le Grand-Maître a le malheur de ſe conduire d'une façon qui indiſpoſe le Couvent contre lui. A l'occaſion des bruits qui couroient d'une irruption prochaine des Turcs, on reproche au Grand-Maître & au Conſeil qu'ils demeuroient dans l'inaction.

1576. L'affaire des Juifs de Veniſe ſe renouvelle. Le Sénat par repreſailles fait mettre en ſequeſtre tous les biens que la Religion avoit dans les Etats de la République. Le Grand-Maître eſt obligé d'envoyer à ce ſujet un Ambaſſadeur à Rome, pour repréſenter au Pape que ces Juifs n'étant pas ſujets de la République, il étoit permis par toutes les Loix de ſaiſir le bien d'un ennemi, quoique ſur un Vaiſſeau ami, comme des effets de contrebande. Avec cela le Sénat ne leva le ſequeſtre, qu'après que les Chevaliers eurent reſtitué le butin qu'ils avoient pris aux Juifs Levantins.

1577. L'année ſuivante le Chevalier Correa Portugais eſt aſſaſſiné dans ſa maiſon par ſix autres Chevaliers de la même nation, qui à la faveur de fauſſes barbes s'étoient introduits dans ſon appartement. Ils ſont découverts, arrêtés, & après qu'on leur a fait leur procès le Juge ſéculier les condamne à être jettés dans la mer enfermés dans des ſacs.

La même année les Corſaires d'Alger enlevent la Galere de St. Paul, qui appartenoit à l'Ordre.

Dans ce tems-là il eut à eſſuyer des mortifications par les prétentions arbitraires de quelques Princes de l'Europe, à qui le Pape donna l'exemple. Ce Pontife envoya à Malthe un jeune Chevalier nommé Mendoſe, encore novice, avec un Bref qui ordonnoit qu'auſſitôt qu'il auroit fait ſes vœux, il prît la grande Croix avec le titre de Turcopolier, affecté ci-devant à la Langue d'Angleterre. Ce Bref cauſe un mécontentement général dans le Couvent, qui envoye des Ambaſſadeurs au Pape pour faire révoquer le Bref accordé à un jeune homme ſans expérience, & qui alloit devenir un des huit piliers ou chefs de tout l'Ordre.

Le Roi d'Eſpagne, à cet exemple, obtint du Pape un Bref de la même nature en faveur d'un jeune Prince de la Maiſon d'Autriche, appellé l'Archiduc Venceſlas, qui prit la croix & l'habit de l'Ordre. Ce Bref lui accordoit, par forme de grace expectative, de pouvoir jouir après la mort des Titulaires de la dignité de Grand-Croix, & des Prieurés de Caſtille & de Léon, & du Bailliage de Lora. Le Grand-Maître & le Conſeil ſe virent obligés de conſentir, après que le Prince Alleman l eut fait ſes vœux, en conſidération de la protection que la Religion recevoit du Roi d'Eſpagne, bienque ce fuſſent-là des Bénéfices qui appartenoient à la Langue de Caſtille.

La France donna en ce tems-là une autre atteinte aux privileges de l'Ordre. Le Conſeil de Henri III. ayant rendu un Arrêt, qui autoriſoit le

Roi

Roi à nommer quelques-uns de ses sujets aux Grands-Prieurés de ses Etats. Ce Prince écrivit au Grand-Maître pour obtenir en faveur de François de Lorraine, frere de la Reine, les trois grands-Prieurés de France, de St. Gilles & de Champagne.

Section V. *Histoire de Malthe depuis l'an 1568. jusqu'à l'an 1725.*

L'Ordre fut sur le point d'essuyer un bien plus rude coup encore en Allemagne. Dans une Diette on agita s'il ne seroit pas à-propos d'obliger les Chevaliers de Malthe Allemands de s'unir avec leurs Commanderies à l'Ordre Teutonique, pour le rendre plus puissant & plus en état de se porter en Hongrie, afin de faire la guerre aux Infideles. Mais cette proposition tomba par l'habileté & l'adresse de l'Ambassadeur de la Religion à la Diette.

Un dernier fait remarquable de cette année, fut la belle réponse que fit au Grand-Seigneur le Chevalier Bongianni-Giantigliazzi. Le Grand-Duc de Toscane, avec la permission du Grand-Maître, l'avoit envoyé à Constantinople en qualité d'Ambassadeur. Un jour le Grand-Seigneur lui montrant un plan de la cité de la Valette, lui demanda si ce plan étoit fidele, & si la Place étoit aussi fortifiée qu'elle paroissoit: *Seigneur*, lui répondit le Chevalier, *celui qui a levé ce plan, a oublié la principale partie de ses fortifications, qui consiste dans le courage & la valeur de plus de mille Chevaliers, toujours prêts à répandre jusqu'à la derniere goutte de leur sang pour la défense de cette Place.*

Plaintes contre le Grand-Maître arrêtées par le Pape. 1578.

L'année 1578 pensa être plus agitée encore. Huit Chevaliers Castillans se plaignirent hautement du Grand-Maître & du Conseil, comme leur ayant fait grand tort & à toute leur Langue, par le consentement qu'ils avoient donné à la disposition que le Pape & le Roi d'Espagne avoient faite de grands Prieurés dont nous avons parlé, au préjudice des droits d'ancienneté & du merite. Les mécontens étoient poussés secrettement par plusieurs Grands-Croix, qui fomentoient la sedition. Le Grand-Maître eut recours au Pape, qui étant le premier mobile de ce qui s'étoit fait, ne pouvoit manquer de le soutenir. Le Pontife fit citer des mutins de comparoître devant lui; ils s'excuserent sous prétexte qu'étant sans Commanderies, sans patrimoine & sans argent ils ne pouvoient entreprendre un pareil voyage. Le Grand-Maître en obtint la dispense du Pape, mais ils furent obligés de se présenter devant lui en plein Conseil chacun un cierge à la main, pour lui faire & à tout le Conseil reparation, & lui demander pardon, qu'ils obtinrent après une severe reprimande que leur fit le Grand-Maître.

Le Grand-Prieur de Boheme étant mort la même année, l'Ordre craignit que l'Empereur ne voulût y nommer, comme les Empereurs avoient fait depuis long-tems, au préjudice des anciens privileges de la Religion. Le Grand-Maître & le Conseil nommerent le Bailli de Schonborn pour Ambassadeur à la Cour Imperiale. Ce Chevalier s'aboucha à Prague avec le Chevalier [illegible] de Vendemberg, tout-puissant auprès de l'Empereur; & pour l'engager à maintenir les droits de la Religion, le Bailli lui remit un Acte du Grand-Maître, qui le nommoit Grand-Prieur de Boheme. Cette [illegible] les vœux & les intentions du Grand-Maître.

A la fin de l'année Don Henri, Roi de Portugal, communiqua au Grand-

Maître la mort du Roi Dom Sébaſtien ſon neveu, qui avoit été tué le 22 Septembre 1578 à la bataille d'Alaçar, où périrent auſſi pluſieurs Chevaliers de St. Jean, & ſon avénement à la Couronne.

Peu après Gargalla Eveque de Malthe, & Creſſin Prieur de l'Egliſe, tous deux d'un eſprit inquiet, commencerent à exciter la tempête qui s'éleva alors contre le Grand-Maître leur bienfaiteur.

Sédition contre le Grand-Maître. 1579.

L'Archiduc Venceſlas, Grand-Prieur de Caſtille & de Léon, étant mort, & ſa mort ayant été ſuivie de celle de Dom Juan d'Autriche, fils naturel de Charlequint, Juſtinien Grand-Prieur de Meſſine fut nommé à l'Ambaſſade de Caſtille & de Portugal pour faire les complimens de condoléance ſur la mort de ces Princes & de Dom Sébaſtien, & ſur-tout pour s'aſſurer des ſecours néceſſaires pour réſiſter aux Turcs, qui menaçoient Malthe d'une nouvelle invaſion.

L'Evêque de Malthe, entreprenant ſur l'autorité du Grand-Maître & du Conſeil, prétendit faire la viſite juridique de l'Hôpital de la Cité notable. Les Adminiſtrateurs s'y oppoſerent; il les excommunia, & ſoutenu de ſon Clergé il forma un parti; ſes créatures ſortoient en armes de ſon Palais, & maltraitoient les citoyens qui perſiſtoient dans l'obéiſſance qu'ils devoient à leur Souverain. Le Grand-Maître, pour arrêter ce déſordre, fut obligé d'établir dans le grand bourg une garde de cinquante hommes.

Il dépêcha enſuite un Ambaſſadeur à Rome pour prier le Pape d'interpoſer ſon autorité. Le Pape nomma l'Archeveque de Palerme pour connoître de ces différends; mais ce Prélat étant arrivé à Malthe, trouva les eſprits ſi aigris, & le gros de l'Ordre ſi animé contre le Grand-Maître, qu'il renvoya la connoiſſance de cette affaire au Pape, & l'Evêque ſe rendit a Rome pour défendre ſa conduite.

Conjuration contre la vie du Grand-Maître. 1581.

Vous ce tems-là trois Familars de l'Inquiſition furent accuſés d'avoir voulu empoiſonner le Grand-Maître. Ayant été arrêtés, ils chargerent comme leurs complices pluſieurs Chevaliers, & meme des Grand-Croix, & ſur-tout Petrucci, Inquiſiteur à Malthe. A cette occaſion des Chevaliers entrerent tumultueuſement dans le Conſeil, inſulterent le Grand-Maître, & ſans reſpect pour ſa dignité le ſommerent de déclarer quelle preuve il avoit que l'on eût conſpiré contre ſa vie. Ils exigerent que la Religion envoyât trois Ambaſſadeurs au Pape pour lui demander juſtice; mais deux des Chevaliers qu'on nomma s'excuſerent de faire ce voyage, ce qui rallentit pour un tems la chaleur des plus emportés.

Il eſt emprisonné. 1580.

L'année ſuivante, le Conſeil, ſoutenu de la plus grande partie du Couvent, ſe ſouleva contre La Caſſiere, qu'on vouloit dépoſer, ou forcer d'abdiquer. Romegas, un des Chefs de la ſedition, qui n'avoit d'autre titre de diſtinction qu'une valeur féroce, alléguoit entre autres griefs contre le Grand-Maître, qu'il étoit accablé d'années & que ſon eſprit étoit baiſſé; qu'il faiſoit plus d'attention à la conduite des femmes de Malthe qu'aux entrepriſes des Turcs, & qu'il dormoit toujours au Conſeil quand on traitoit les affaires les plus importantes. Non content d'avilir ainſi le Grand-Maître par ſes imputations, Romegas, accompagné de trois autres Chefs de la ſédition, entrent à la tête de leurs complices dans la ſalle du Grand-Maître, l'arrê-

rêtent en vertu d'un Décret du Conſeil, le mettent dans une chaiſe à découvert, l'environnent de ſoldats, & le conduiſent comme un criminel au Chateau Saint-Ange, où il fut retenu priſonnier, ayant eu à eſſuyer en chemin les cris & les outrages d'une multitude animée.

Section V. Histoire de Malthe depuis l'an 1568, juſqu'à l'an 1725.

Les Révoltés, pour juſtifier leur entrepriſe auprès du Pape, lui dépêcherent trois Ambaſſadeurs, à la tête deſquels Romegas fit nommer une de ſes créatures. Le Grand-Maître, quoique renfermé fort étroitement, trouva moyen de faire paſſer à Rome quatre autres Ambaſſadeurs pour défendre ſa cauſe.

Deux jours après, Chabrillan Général des Galeres rentra dans le Port de Malthe avec les Galeres. Il n'eut pas plutôt mis pied à terre à la tete des Chevaliers qui s'étoient embarqués avec lui, qu'ils demanda à voir le Grand-Maitre. Les Révoltés n'oſerent le refuſer; il entra dans le Chateau St. Ange, & offrit au Grand-Maître de le rétablir dans ſon autorite, & de le reconduire dans ſon Palais à la tête de deux-mille hommes. Mais ce généreux vieillard lui répondit qu'il attendoit ſon rétabliſſement du Souverain Pontiſe, & qu'il ne vouloit pas que ſes Religieux, qu'ils regardoit tous comme ſes enfans, en vinſſent aux mains à ſon ſujet.

Juſtifié & rétabli.

Dans ces entrefaites, le Pape ayant entendu les Ambaſſadeurs des deux Partis, envoya à Malthe un Auditeur de Rote en qualité de ſon Nonce, pour ordonner au Grand-Maitre & à Romegas de ſe rendre à Rome. La Caſſiere partit & arriva à Rome eſcorté de huit-cens Chevaliers, le Pape le reçut avec de grandes marques d'eſtime & de diſtinction. Romegas ayant auſſi ſollicité une audience, le Pontife lui fit dire qu'il ne le verroit qu'après qu'il auroit abdiqué le titre de Lieutenant du Magiſtere, qu'il avoit pris pendant l'empriſonnement du Grand-Maître. On dit que ſaiſi de douleur en recevant cet ordre, il tomba évanoui la fievre le prit & l'emporta en peu de jours; ſes partiſans eurent ordre d'aller ſe ſoumettre au Grand-Maitre. Sacquenville, le Chef de ſes Ambaſſadeurs, s'étant approché du Grand-Maitre, ſe contenta de lui demander ſa main pour la baiſer; mais le Cardinal Montalte lui cria: *A genoux, Chevalier rebelle! ſans la bonté de votre digne Grand-Maître il y a pluſieurs jours qu'on vous auroit coupé la tête dans la Place Navone.* Tout le monde à Malthe rentra dans le devoir, & le Grand-Maitre fut rétabli dans ſa dignité avec toutes les marques d'honneur & d'eſtime. Le Pape vouloit qu'il retournât à Malthe pour y jouir du rétabliſſement de ſon autorité, mais il mourut à Rome. Son corps fut tranſporté à Malthe, & ſon cœur fut depoſé dans l'Egliſe de St. Louis. Le Pape y fit mettre cette inſcription faite par le celebre Antoine Muret.

Sa mort.

Fratri Joanni Epiſcopo, magno Militiæ Hieroſolymitanæ Magiſtro, viro fortiſſimo, religioſiſſimo, ſplendidiſſimo; cujus et [illegible], [illegible] ſpectata ac probata integritas, [illegible]; [illegible] Hieroſolymitanorum patriæ Principi optimo mœrens poſuit. Vixit annos 78; obiit Romæ 12 Kalend. Januarii 1581 (a).

Il avoit été trois mois à Rome; un Auteur, qui s'y trouvoit en ce temslà,

(a) *Vertot* T. V. p. 163.

SECTION V. *Histoire de Malthe depuis l'an 1568, jusqu'à l'an 1725.*

là, ajoute qu'il ne survéquit que quelques jours à Romegas son compétiteur, & que les Juges, les Delégués, les Notaires, les Témoins & les Ecrits relatifs à ce différend, périrent par une tempête avec le Vaisseau qui les portoit à Malthe, la Providence n'ayant pas voulu qu'il restât aucunes traces de l'accusation portée contre La Cassiere (*a*).

La mort du Grand-Maître arrivée à Rome, fit craindre à tout l'Ordre que le Pape ne prétendît nommer son successeur. Le Couvent envoya une Ambassade à Grégoire XIII. pour le prier de conserver à l'Ordre le droit d'élection. Le Pape fit consulter les Registres de ses prédécesseur, & après avoir pris son parti, il congédia les Ambassadeurs avec l'assurance qu'il leur enverroit dans peu un Bref pour procéder à l'élection, mais sans s'expliquer plus ouvertement sur ses intentions, dont il leur dit que le Seigneur Visconti son Nonce étoit bien instruit.

50. Hugues de Loubeux de Verdalle. 1582.

En effet le 12 de Janvier 1582, le Nonce présenta un Bref au Chapitre, par lequel il leur étoit commandé de choisir un des trois Sujets que le Pape leur proposoit, savoir *Hugues de Loubeux de Verdalle*, de la Langue de Provence & Grand-Commandeur; Panisse, Grand-Prieur de St. Gilles; & Chabrillan Bailli de Manosque. Le Chapitre sachant que *Verdalle*, qui avoit été longtems Ambassadeur à Rome, étoit très-agréable au Pape, l'élut; le Pape ratifia son élection, & envoya un Bref pour réunir à la Grande-Maîtrise la dignité de Turcopolier, attachée anciennement à la Langue d'Angleterre. Le Pape confirma plusieurs autres privileges de l'Ordre, & d'autres Princes suivirent son exemple. En France, le Parlement de Dijon déclara les Chevaliers habiles à succéder aux biens de leurs parens &c. ce qui avoit été souvent contesté auparavant.

1583. L'année suivante le Grand-Maître assembla le Chapitre général; on y remédia à divers abus qui s'étoient glissés dans l'Ordre durant la derniere sédition, & sur l'article des revenus & des responsions. On mit aussi une taxe générale sur tous les biens de la Religion, afin de pourvoir à la sûreté de l'Isle contre les entreprises des Turcs, & sur-tout pour augmenter les fortifications de l'Isle de Goze.

Il s'éleve une contestation sur la préséance entre les Langues d'Italie & d'Arragon. La premiere l'emporte.

1584. L'année suivante le Chevalier, Avogadre, Général des Galeres, est accusé devant le Conseil de mauvaise conduite; il est privé de sa charge, condamné à un an de prison, & les revenus de son Bailliage sont appliqués pendant trois ans au trésor commun. Les Galeres du Grand-Duc de Toscane vont en course de conserve avec les Galeres de la Religion. Les Vénitiens font des represailles sur les Chevaliers, qui s'en vengent.

Jean André Doria, Amiral du Roi d'Espagne, arrive à Malthe, & confere avec le Grand-Maître sur les moyens de s'opposer à la puissance des Turcs, & de secourir l'Isle en cas d'une invasion de leur part.

La même année le Pape envoye un Bref, qui exclut les Chevaliers de pouvoir

(*a*) *Naberat* Privil. sub *la Cassiere.*

voir parvenir à la dignité d'Evêque de Malthe, & de Prieur de l'Eglise. Ce Pontife meurt peu de tems après, & Sixte V. lui succede.

Section V. Histoire de Malthe depuis l'an 1566. jusqu'à l'an 1725.

L'année 1585 se passa principalement dans la discussion des droits du Grand-Maître au sujet de la nomination du Général des Galeres, & du Chevalier qui devoit monter la Capitane; ce fut la source d'une mesintelligence irréconciliable entre lui & le Conseil. La division & l'animosité allerent si loin, que l'année suivante on fit defense de porter des pistolets de poche & des stilets; armes qui ne conviennent qu'à des bandits & des assassins. Cette défense prévint à-la-verité bien des désordres, qui arrivoient souvent, mais elle irrita l'esprit de sedition dans le Couvent, bien loin de l'appaiser. Le Grand-Maître ne pouvant plus maintenir son autorité, partit pour Rome, & le Pape pour imposer silence aux mutins, & faire respecter davantage le Grand-Maître, le renvoya à Malthe revêtu de la dignité de Cardinal. Mais cela ne servit qu'à animer davantage les mécontens, dont le plus grand grief étoit son excès de complaisance pour la Cour de Rome, & le peu d'égard qu'il avoit aux privileges & aux intérets de l'Ordre.

Contestations entre le Grand-Maître & le Conseil.

A son retour à Malthe le Grand-Maître choisit Jaques Bosio pour continuer l'Histoire de l'Ordre, qui avoit déja été commencée par le Commandeur Jean-Antoine Fossan. 1589.

En attendant les Chevaliers qui étoient en course faisoient différentes prises. Le nouveau Pape, Gregoire XIV. donna un Bref par lequel il déclaroit les Juifs & leurs effets de bonne prise. 1591.

En 1592 la peste fit de cruels ravages dans l'Isle de Malthe. Les Jésuites, attirés par l'Evêque Gargalla, s'y établissent, & le Grand-Maître y fonde un Couvent de Capucins. 1592.

En l'année 1593, & dans les années suivantes, les privileges de l'Ordre reçurent diverses atteintes de la part du Pape & de celle d'autres Princes, qui disposerent de plusieurs riches Prieures en faveur de leurs créatures. Henri IV. Roi de France, entre autres, disposa du Grand-Prieuré d'Aquitaine en faveur du Commandeur de Chattes, & de celui d'Auvergne en faveur du Baron de Bellegarde, quoique séculier. On donne au Château de Bosquet, construit par le Grand-Maître, le nom Verdalle. 1593.

Cependant ni les ouvrages publics qu'il fit faire, ni tous ses efforts ne purent arreter l'humeur séditieuse & inquiette des mécontens; desorte que Verdalle, fatigué de leurs murmures & de leurs plaintes continuelles, quitta Malthe une seconde fois, se rendit à Rome, où il mourut peu après de chagrin. D'autres disent qu'il mourut à Malthe (*a*), très chagrin d'etre accusé d'avoir mal employé l'argent du Tresor, bien-qu'il eût acquité, dit-on, deux-cens-mille écus dont l'Ordre étoit endette. Quoi qu'il en soit, il mourut le 4 Mai 1595, ayant gouverné treize ans & quatre mois.

Il eut pour successeur *Martin Garzez*, de la Langue d'Arragon, & Châtelain d'Emposte, qui fut plus agreable aux Chevaliers que son prédecesseur. Il abolit les Charges & les Impôts, & ordonna qu'aucun Chevalier, ni mêm le

51. Martin Garzez. 1596.

(*a*) *Vertot* l. c. p. 166. *Naberat*, *Baudouin*, *Davity*, *Dapper*.

le Grand-Maître, ne pourroit aller en course contre les Turcs à son profit & à son avantage particulier. D'un autre côté, comme les Turcs ravageoient la Hongrie, le Conseil pour procurer du secours à cette nation déclara, par un Edit solemnel que la Religion tiendroit compte aux Chevaliers qui serviroient contre les Infideles, de leur résidence, comme s'ils restoient dans le Couvent, ou qu'ils fussent sur les Galeres de l'Ordre. Cela engagea nombre de Chevaliers à passer en Hongrie, où ils se signalerent contre les Turcs. Cet Edit fit tant de plaisir à l'Empereur Rodolphe II. qu'il
1597. 1598. termina l'année suivante, par son Diplôme, l'affaire du Grand-Prieuré de Boheme à la satisfaction de l'Ordre.

1599. Les Inquisiteurs, qui avoient déja causé des troubles dans l'Isle du tems du Grand-Maître La Cassiere, firent de nouvelles entreprises sur l'autorité du Grand-Maître & du Conseil, ensorte que les Chevaliers souhaittoient, quoique trop tard, de ne les avoir jamais reçus.

La même année le Grand-Maître & le Conseil firent un Décret en faveur des Suisses, par lequel il est permis de recevoir leurs enfans dans le Prieuré d'Allemagne, pourvu qu'ils soient issus en légitime mariage, de pere, mere, ayeul, ayeule, bisayeul & bisayeule, tous Catholiques & légitimes, & qui n'ayent point exercé d'Arts mécaniques, mais qui soient issus d'Officiers, de Capitaines & de Commandans, auxquels la profession des armes doit tenir lieu de noblesse.

Le siecle finit par des fortifications qu'on fait faire au Château & dans l'Isle de Goze. Il s'éleve une grande dispute entre les Langues d'Italie & d'Allemagne, qui reclamoient l'une & l'autre le Grand-Prieuré de Hongrie.

1600. Les Inquisiteurs, pour faire leur cour aux Papes, font de jour en jour de nouvelles entreprises sur l'autorité du Grand Maître & du Conseil, & se rendent odieux & insupportables aux Chevaliers.

Le Grand-Maître meurt le 7 Février 1601, après avoir gouverné l'Ordre cinq ans & neuf mois.

52. Alof De Vignacourt. 1601. *Alof de Vignacourt*, de la Langue de France & Grand-Hospitalier, fut élu pour lui succeder, le 10 du même mois. Ce Chevalier étoit d'une maison très-ancienne de Picardie, & nous n'avons guere de Magistere plus célébre que le sien, tant par sa durée, que par les divers événemens qui arriverent dans l'Ordre pendant son administration. Après avoir notifié son élection aux principaux Princes de la Chretienté, par ses Ambassadeurs, son pre-
1602. mier soin fut de s'opposer aux entreprises de l'Inquisiteur Veralli, qui vouloit prendre connoissance des affaires du Gouvernement, en quoi il étoit favorisé ouvertement par le Pape Clément VIII. L'insolence de ces Inquisiteurs étoit montée à un tel point sous les deux Magisteres précédens, qu'il falloit que le nouveau Grand-Maître leur fît sentir de bonne heure, qu'il étoit bien résolu de les obliger à se tenir dans les bornes de leur département.

La même année les Galeres de l'Ordre s'emparerent sur les côtes d'Afrique de la ville de Hammamet ou Mahomette dans le Canton de Suse; entreprise formée avec beaucoup de prudence, & exécutée avec une pareille valeur.

L'an-

L'année suivante les Chevaliers firent des entreprises sur les villes de Lepanthe & de Patras. *Section V.*

En 1604, il se tint un Chapitre général de l'Ordre, & les Galeres de la Religion ravagerent l'Isle de Lango, qui avoit appartenu autrefois aux Chevaliers, quand ils résidoient à Rhodes. *Histoire de Malthe depuis l'an 1568, jusqu'à l'an 1725.*

Il ne se passa rien de mémorable durant les deux années suivantes, sinon la mort du Pape Clément VIII. & l'élection de son successeur Paul V. celui-ci au préjudice des droits de l'Ordre, conféra à un de ses neveux trois Commanderies de la Langue d'Italie, & peu après celle de Bénévent au Cardinal Buffaio. Ce ne fut pas-là la seule mortification que le Grand-Maître reçut de la part des Papes, comme nous le verrons dans la suite. 1603. 1604.

Ces fréquentes usurpations, si préjudiciables à l'Ordre, firent naître à un Chevalier Dalmate, mais de la Langue d'Allemagne, un projet, qu'il proposa à l'Ordre, qui étoit d'obtenir des Polonois la restitution de la grande Commanderie de Posnanie, tombée en des mains séculieres, à condition d'établir dans ce Royaume un corps de Chevaliers, qui serviroient à cheval contre les Turcs. Ce projet, qui auroit dédommagé la Religion de ses pertes, ne fut point exécuté par les obstacles qu'y forma un Prince de la Maison de Radzivil, dont apparemment les ancetres ou les parens s'étoient emparés des biens de la Commanderie. 1607.

L'année suivante, il y eut une sédition dans la nouvelle cité, & dans l'auberge de la Langue d'Allemagne, parcequ'on avoit tenté d'y faire recevoir Charles Comte de Brie, fils naturel de Henri Duc de Lorraine. Les Allemands en furent si irrités, qu'ils arracherent de dessus la porte les armes du Grand-Maître & de la Religion, pour n'y laisser que celles de l'Empereur. Cette affaire pouvoit avoir des suites fâcheuses, à cause de la délicatesse des Allemands sur l'article de la naissance & de la noblesse. Notre Auteur (*a*) ne nous dit point comment elle se termina. *Sédition à Malthe* 1608.

En 1606 les Chevaliers Fresenet, Mauros & Gaucourt surprirent la Forteresse de Lajazzo, dans le Golphe de ce nom, sur les confins de la Natolie. Ils y entrerent à la faveur d'un petard qui fit sauter la porte, y firent un riche butin, & après en avoir rasé les fortifications emmenerent plus de trois-cens esclaves. 1609.

L'année suivante l'Ordre perdit un ami & un protecteur en la personne de Henri IV. Roi de France, qui fut assassiné par Ravaillac. 1610.

En 1611 la ville de Corinthe fut prise & pillée par les Galeres de la Religion. 1611.

L'année suivante, le Prince de Vendôme est nommé Général des Galeres de l'Ordre. 1612.

Le Grand-Maître ayant eu avis que les Corsaires d'Afrique vouloient tenter de se rendre maîtres de l'Isle de Goze, y fit passer des troupes avec des munitions de guerre & de bouche. 1613.

En 1614 la Langue l'Italie eut une nouvelle allarme par une grace expectative que le Pape accorda à un fils du Duc de Modene sur la Commanderie 1614.

(*a*) *Vertot* T. V. p. 170.

SECTION V. *Histoire de Malthe depuis l'an 1568, jusqu'à l'an 1725.*

rie de Reggio; grace d'un dangereux exemple par les ſuites qu'elle pouvoit avoir.

Soixante Galeres Turques parurent en 1615 devant l'Iſle de Malthe, & y débarquerent cinq-mille hommes, mais qui ne purent faire d'eſclaves par la précaution des habitans, qui s'étoient retirés dans les Places fortes.

1616. L'année ſuivante, le Grand Maître fit faire un bel aqueduc qui conduit une ſource abondante depuis la Cité de Malthe, appellée communément la Cité notable, juſques dans la Cité de la Valette, & dans la place qui eſt devant le Palais des Grands-Maîtres, ouvrage digne de la grandeur des Romains, dit notre Hiſtorien (*a*).

Nous avons dit ailleurs, qu'on avoit uni l'Ordre du St. Sépulcre à celui de St. Jean de Jéruſalem, pour mettre ce dernier mieux en état de défendre la Chretienté. Le Duc de Nevers forma dans le tems dont nous parlons le projet de détacher cet ancien Ordre de celui de Malthe, ce qui obligea le Grand-Maître d'envoyer Dom Louis Mendez de Vaſconcellos, Bailli d'Acre, très habile Négociateur, à la Cour de France pour traverſer les deſſeins du Duc. Il réuſſit par ſon adreſſe auprès du Roi, & les projets du Duc de Nevers n'eurent point de ſuite.

En ce tems-là Facardin, Prince des Druſes, vint à Malthe implorer la protection & les ſecours de l'Ordre contre les perſécutions du Grand-Seigneur.

1618. En 1618 l'Ordre fit conſtruire à Amſterdam un Galion, qui revenoit à ſoixante-mille écus. Le Grand Maître fait faire auſſi de nouvelles fortifications à la Cale de St. Paul, de Marza-Siroc, de Marſa-Scala, & dans la petite Iſle de Comin, ſituée entre Malthe & Goze.

Cette même année, l'Evêque de Malthe ayant fait beaucoup d'entrepriſes ſur l'autorité du Grand-Maître & du Conſeil, alla à Rome pour les ſoutenir, & laiſſa en ſon abſence un Grand-Vicaire auſſi brouillon que lui. Les jeunes Chevaliers de toutes les Langues, ne pouvant ſoutenir l'audace de ce mutin, l'allerent prendre dans ſa maiſon pour le jetter à la mer, mais le Grand-Maître le tira de leurs mains, & l'envoya à Rome avec ſon procès. Le Pape en fut irrité comme d'un attentat contre l'Egliſe, ordonna à ſon Inquiſiteur d'en informer, & menaça le Grand-Maître & le Conſeil des foudres de l'Egliſe. Cette affaire ſe termina par la ſoumiſſion du Grand-Maître & du Conſeil.

L'Ordre perdit un grand nombre de Chevaliers dans la tentative inutiſe que fit l'armée de la Ligue Catholique pour s'emparer de la ville de Suſe ſur la côte de Barbarie. Pluſieurs de ceux qui revinrent à Malthe moururent de leurs bleſſures.

1620. En 1620, François Ottoman, Religieux Dominicain qui ſe diſoit fils du Sultan Achmed, vint à Malthe, & y fut bien reçu ſur la recommandation du Cardinal Verally, Préſident de la Congrégation des Catéchumenes.

Quelque tems après les Galeres de la Religion firent une entrepriſe ſur Caſtel-Torneze, ſous la conduite d'Alphonſe Caſtel St. Pierre. On s'ouvrit

(*a*) *Vertot* l. c. p. 171.

vrit par trois petards un paſſage dans la Place, qui étoit comme le magazin de toute la Morée. Mais le Général des Galeres ayant été averts par un Grec que s'il ne ſe retiroit promtement, ils ſeroient coupés par quatre mille Turcs, qui n'étoient pas éloignés, fit ſonner la retraite aſſez à tems pour regagner le bord de la mer, & pour s'embarquer avec le butin & les priſonniers qu'ils avoient faits.

SECTION V. *Hiſtoir de Malthe depuis l'an 1568, juſqu'à l'an 1725.*

Grégoire XV. ſuccede à Paul V. en 1621. Ce nouveau Pape confirme d'abord tous les privileges que ſes prédéceſſeurs avoient accordés à l'Ordre. Mais bientôt la Langue d'Italie fit de nouvelles plaintes de ce qu'elle ſe voyoit privée de ſuccéder aux Commanderies vacantes, par la nomination ſouvent anticipée des Papes. 1621.

Le Roi Louis XIII. envoye à Malthe le Commandeur de Chatte-Geſſan, pour demander à l'Ordre la jonction de ſes Galeres afin de combattre les Huguenots. Le Chevalier de Caſſelani de Montemedan reçoit ordre du Conſeil de conduire à Marſeille avec les Galeres le grand Galion conſtruit dans le Port d'Amſterdam. 1622.

Le Grand Maître de Vignacourt étant à la chaſſe, & pourſuivant un lievre dans la plus grande chaleur du mois d'Août, fut ſurpris d'une attaque d'apoplexie. On le porta à la Cité nouvelle, où il nomma pour ſon Lieutenant Nicolas La Marra, Grand-Amiral de l'Ordre, & mourut le 14 de Septembre, âgé de ſoixante-quinze ans, la vingt unieme année de ſon Magiſtere.

53. Mendez de Vaſconcellos.

Dom Louis Mendez de Vaſconcellos, Portugais, Bailli d'Acre, lui ſuccéda, & fut proclamé Grand-Maître le 17 de Septembre. A peine jouit-il de cette dignité pendant ſix mois, & l'Ordre s'en vit privé dans le tems qu'il s'occupoit à confirmer les ſages diſpoſitions que ſon prédéceſſeur avoit faites. Vaſconcellos, âgé de près de quatrevingts ans, mourut le 6 de Mars 1623.

54. Antoine de Paule.

On élut en ſa place *Antoine de Paule*, Prieur de St. Gilles, âgé de ſoixante-onze ans. Ce nouveau Grand-Maître eut le chagrin de voir que le Pape Urbain VIII. qui avoit ſuccedé à Gregoire XV. ſe fit auſſi peu de peine que ſes prédéceſſeurs de donner atteinte aux droits & privileges de l'Ordre. La premiere année de ſon Magiſtere un Novice Portugais, nommé Jean de Fonſeca, fut décapité à Malthe dans la grande place du Palais, après avoir été convaincu de vol & d'aſſaſſinat.

L'année ſuivante le Prieur de Capoue fut condamné à une priſon perpétuelle où il mourut, pour avoir détourné diverſes ſommes qui appartenoient au Tréſor. 1624.

D'autre part, le Grand-Maître eſt accuſé par des ennemis auprès du Pape de déréglement dans ſes mœurs & de Simonie. Il envoya à Rome le Commandeur Denis Polaſtron de la Hilliere, Chevalier d'une vie exemplaire, qui le juſtifia avec beaucoup de gloire de toutes ces calomnies.

A peine le Grand-Maître etoit-il ſorti de cette affaire, qu'il lui en ſurvint une autre plus difficile, en ce qu'il eut le Pape Urbain VIII. pour Juge & Partie. Ce Pontife ſe mit en poſſeſſion de diſpoſer des Commanderies d'Italie en faveur de ſes parens & de ſes creatures. On n'en comptoit pas

SECTION V. *Histoire de* Malthe *depuis l'an* 1568, *jusqu'à l'an* 1725.

moins de dixſept, dont tant lui que ſes deux prédéceſſeurs avoient diſpoſé ainſi de leur autorité. Ces conceſſions ſouleverent toute la Langue d'Italie; les Chevaliers refuſerent de faire leurs Caravanes, & de remplir les autres devoirs de leur profeſſion, & la plupart ſe retirerent chez eux dans le ſein de leurs familles. Le Grand-Maître, de concert avec le Conſeil, pour arrèter ce déſordre dépecha un Ambaſſadeur au Pape, pour lui porter les juſtes plaintes de la Religion. En même tems on en envoya trois autres à ce même ſujet, à l'Empereur, au Roi de France & au Roi d'Eſpagne. Ces Ambaſſadeurs, qui étoient des premiers de l'Ordre, repréſenterent avec les couleurs les plus vives à ces Princes l'injuſtice des procédés du Pape. Ils étoient encore chargés de leur repréſenter l'abus de certaines diſpenſes qu'on accordoit à Rome aux Chevaliers, par leſquelles il leur étoit permis de diſpoſer de leurs effets au préjudice du Tréſor commun; ce qui portoit un grand préjudice à la Religion. Les Ambaſſadeurs s'acquitterent de leur commiſſion avec beaucoup de fidelité & de zele. Quelques-uns des Souverains firent témoigner par leurs Ambaſſadeurs à Rome, combien les atteintes qu'on donnoit aux droits de l'Ordre leur étoient deſagréables; mais ces repréſentations ne produiſirent aucun effet; & le Pape, malgré les remontrances du Grand-Maître & du Conſeil, continua à ſoutenir ſes prétentions, & en forma même de nouvelles.

1625. En 1625, l'Ordre fit une entrepriſe ſur l'Iſle de St. Maure, occupée par les Turcs, qui ne réuſſit point; douze Chevaliers y furent tués, & un grand nombre bleſſés. Ce malheur fut ſuivi peu après de la perte de deux Galeres, le St. Jean & le St. François, dans un combat contre les Corſaires. Il y eut pluſieurs Chevaliers tués, d'autres bleſſés, & quelques-uns faits eſclaves.

Nonobſtant ces pertes qui portoient un grand préjudice à l'Ordre, le Pape ſourd à tout continua de donner les Commanderies dans la Langue d'Italie à ſes parens.

1627. L'an 1627 le Grand-Maître fit conſtruire une nouvelle Galere, juſques-là l'Ordre n'en avoit entretenu que cinq, ce fut la ſixieme.

1628. L'année ſuivante Urbain VIII. piqué des plaintes continuelles que l'Ordre faiſoit de ſes procédés, publia une Ordonnance *motu proprio*, par laquelle il changea l'Ordre qui s'étoit obſervé juſqu'alors dans l'élection des Grands-Maîtres.

1629. Antoine Boſio, fils naturel du Bailli Jean Othon Boſio, & qui avoit été adopté par ſon oncle Jaques Boſio, fit de grands progrès dans les Belles-Lettres, & ſur-tout dans la connoiſſance de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique; il ſe rendit célebre par ſes différens Ouvrages, & en particulier par ſa *Roma Subterranea*. Il ſuccéda à ſon pere adoptif dans la charge d'Agent de l'Ordre à Rome, & étant reſté le dernier de ſon nom, il recueillit cette année la ſucceſſion générale de tous les biens de cette maiſon.

1630. Le Pape, toujours attaché à réduire le Gouvernement de l'Ordre par rapport à ſes vues ſecrettes, entreprit de changer l'ancien uſage qui ſe pratiquoit dans les Chapitres généraux; il fut cependant obligé peu de tems après de s'écarter de ſes nouveaux Réglemens.

Des

Des Esclaves Chretiens, qui composoient la Chiourme d'une Galere Turque, commandée par Manni Bey de Famagouste dans l'Isle de Chypre, se révoltent, prennent les armes, tuent leur patron, & les soldats de la Galere s'en emparent, & arrivent heureusement à Malthe. SECTION V. Histoire de Malthe depuis l'an 1566. jusqu'à l'an 1725.

Le Chapitre général de l'Ordre ayant été indiqué pour le onzieme de Mai, le Pape consentit qu'on y retînt l'ancien usage d'élire seize Commissaires, deux pour chaque Langue; mais il voulut que l'Inquisiteur les présidât, ou qu'il pût subdéléguer en sa place, & en son absence, qui il jugeroit à propos, & qu'il eût le pouvoir de suspendre le Chapitre, & même de le proroger. Le Grand-Maître fit assurer le Pape qu'il étoit très-disposé à lui obéir, mais que le Corps de la Religion souffroit impatiemment que Sa Sainteté prétendît introduire dans le Gouvernement une personne étrangere à l'Ordre, avec le titre & l'autorité de President. Le Pape n'ayant eu aucun égard à ces remontrances, le Conseil crut devoir ceder. Mais afin d'éviter les vivacités de la Jeunesse, on l'embarqua pour l'envoyer en course pendant la tenue du Chapitre. 1631. Nouveaux Réglemens du Pape.

Le Dimanche 11 de Mai 1631, on fit l'ouverture de ce Chapitre, où le Grand-Maître présida selon la coutume; il s'y trouva un grand nombre de Commandeurs, de Grands-Prieurs, & d'autres Membres des differentes Langues. L'Inquisiteur présenta ensuite un Bref du Pape, qui le nommoit pour présider à l'élection des seize Commissaires, mais sans qu'il y eût suffrage ni voix, ni sans qu'il se pût meler de proposer aucune affaire, ni ouvrir aucun avis. Le Grand-Maître & le Chapitre crurent qu'il étoit de la sagesse d'accepter le Bref avec ces restrictions. On procéda ensuite à l'élection des seize Commissaires, qui se retirerent avec l'Inquisiteur dans la salle destinée à tenir leurs séances. Ils travaillerent ensuite aux affaires, sans que l'Inquisiteur se mêlât de rien. Comme depuis ce tems-là il ne s'est point tenu de Chapitre general, les jugemens & les réglemens de celui-ci servent encore aujourd'hui de loi & de décisions sur les différends qui peuvent s'élever dans l'Ordre.

L'année 1632 fut mémorable par le dénombrement qu'on fit de tous les habitans des Isles de Malthe & de Goze. Outre les Religieux de l'Ordre, les Ecclesiastiques, & les *familiares* de l'Inquisition, on trouva cinquante-un-mille-sept-cens-cinquante habitans, hommes, femmes & enfans. 1632.

La Religion perdit par la violence de la tempête sur les côtes de Calabre la Galere de St. Jean. L'équipage gagna la terre, & l'on en retira depuis l'artillerie & les principaux effets.

L'année suivante, Imbroll Prieur de l'Eglise, & l'un des seize Commissaires du dernier Chapitre, s'offrit à l'Ordre pour en écrire l'Histoire, & on lui permit de consulter les Registres de la Chancelierie. Quelque tems après le Cardinal Barberini présenta à la Religion pour la même tâche le Chevalier César Magalotti, très-habile & versé dans les Belles-Lettres. L'un & l'autre commença son Ouvrage, mais sans l'achever. Il y a de l'apparence qu'ils trouverent, comme nous l'avons remarqué au commencement de cette Section, que Bosio avoit épuisé la matiere jusqu'au tems où il a conduit son Histoire; & que ce qui s'étoit passé depuis n'étoit pas assez considérable 1633.

pour

SECTION V. *Histoire de* Malthe *depuis l'an* 1568, *jusqu'à l'an* 1725.

pour donner du prix à celle des deux nouveaux Historiens. Ne feroit-ce pas aussi la raison pourquoi aucun autre n'a continué l'Histoire au-delà de l'époque où nous avons fini?

1634. Quoi qu'il en soit, les Galeres de la Religion étant allées en course vers la fin d'Avril 1634, sous le commandement du Général Valdi, attaquerent & prirent proche de l'Isle de Zante quatre Vaisseaux chargés de six-cens-cinquante Maures ou Negres, qu'on envoyoit de Barbarie à Constantinople. Le même Général donna un autre combat contre les Corsaires de Tripoli, sur lesquels il fit trois-cens-trente-huit Esclaves, & délivra soixante Chretiens.

Les Vénitiens se plaignirent amérement que les Galeres de l'Ordre fissent des prises dans les mers & sur les terres du domaine de la République. L'Ambassadeur de la Religion, par ordre du Grand-Maître, leur répondit que l'on rendroit volontiers tous les sujets du Grand-Seigneur pris dans le Golphe; mais qu'à l'égard des Corsaires, il les feroit vendre comme des scélérats, ennemis de toutes les Religions & de toutes les Nations. Il survint aussi un différend entre l'Ordre & la République de Lucques, qui auroit pu avoir de fâcheuses suites si le Pape ne l'eût terminé.

Vers ce tems-là parut le Prince Guchia, qui se disoit fils de Mahomet III. & que sa mere, Chretienne d'origine & de la maison des Comnenes de Trebisonde, l'avoit fait passer en Terre Chretienne & l'y avoit fait elever. Peu de Princes d'Europe ajouterent foi à cette histoire, mais l'Ordre embrassa le parti de ce Prince, vrai ou faux.

1635. Les Chretiens Grecs de l'Orient ayant à prix d'argent enlevé aux Franciscains d'Europe la garde du St. Sépulcre, du Calvaire, de Bethléem & des autres Saints Lieux de la Palestine, le Pape pria le Grand-Maître & le Conseil de faire restituer les clefs de ces Saints Lieux aux Religieux Latins. Le Grand-Maître & son Conseil furent d'avis d'avoir recours à la force des armes, & de n'épargner pas les Grecs schismatiques quand ils tomberoient sous la puissance de quelques Princes Catholiques.

Mort du Grand-Maître.

L'année 1636 fut marquée par la mort du Grand-Maître, âgé de près de quatrevingt-cinq ans; il mourut le 10 de Juin dans la quatorzième année de son Magistere, après une maladie qui dura près de trois mois, & dans le tems qu'il faisoit travailler à environner la nouvelle Cité d'un nouveau mur.

55. Paul Lascaris Castelard.

Il eut pour successeur *Paul Lascaris Castelard*, Bailli de Manosque, issu des Comtes de Ventimille, & sorti des anciens Empereurs de Constantinople. Son grand mérite l'avoit fait recevoir dans l'Ordre dès le 24 Avril 1583, & il étoit âgé de soixante-dix ans quand on l'éleva à la Grande-Maîtrise. La cherté des grains se faisant sentir à Malthe, il eut recours au Président de Sicile, qui refusa d'en laisser sortir. Nari, Général des Galeres, s'adressa alors au Viceroi de Naples, qui lui permit d'en transporter une bonne quantité, quitte de tout impôt & droit de sortie. Ces provisions vinrent d'autant plus à propos, que le Grand-Maître employoit grand nombre d'Ouvriers qui travailloient continuellement à de nouvelles fortifications, sous la conduite de Florian, fameux Ingénieur que Lascaris honora de la

Croix & de l'Habit de la Religion. Pour que rien ne retardât l'ouvrage, parceque l'on craignoit une invasion des Turcs, le Grand-Maître fit frapper de nouvelles monnoyes pour payer les ouvriers. Il partagea aussi les habitans de Malthe en différentes Compagnies, auxquelles il fit prendre les armes. On préposa des Chevaliers pour leur apprendre à s'en servir contre les courses & les descentes des Turcs & des Corsaires.

Section V. Histoire de Malthe depuis l'an 1568, jusqu'à l'an 1725.

Vers le même tems Dom Pierre de Vintimille, Chevalier de la même maison que le Grand-Maître, fonda à perpétuité sous le nom de St. Pierre le bois d'une Galere, & assigna pour cela deux-mille écus par an. A son exemple le Prieur de Venise fit une pareille fondation pour une autre Galere, qui devoit porter le nom de St. Nicolas; & le Commandeur Conrard Scheifurt de Merode, de la Langue d'Allemagne, fonda la Commanderie de Breslau.

1637.

Ces heureux commencemens de l'administration de Lascaris furent troublés par la haine qu'avoient conçue contre l'Ordre le Viceroi de Sicile, le Président & les autres Officiers du Roi d'Espagne; non seulement ils refuserent la traite des grains, mais ils ordonnerent qu'on arrêtât dans les Ports de l'Isle tous les Vaisseaux de Malthe qui y entreroient. Le sujet ou le prétexte de leur mécontentement venoit de ce que les deux Couronnes de France & d'Espagne étant actuellement en guerre, des Chevaliers François, qui montoient des Galeres ou des Vaisseaux de France, avoient fait des prises considérables a l'entrée des Ports de Malthe. En represailles la Régence de Sicile voulut faire desarmer deux Galeres de la Religion qui étoient entrées dans le Port de Syracuse, mais le Commandant ayant prévu leur dessein, sortit brusquement du Port. Le Gouverneur, pour le forcer à rentrer, lui lâcha une bordée de toute l'artillerie du Château, mais malgré ses cannonades le Commandant prit le large & retourna à Malthe. Cette conduite du Gouverneur causa une surprise générale, sur-tout en Italie, dont les côtes avoient été depuis si longtems protégées contre les ravages des Turcs & des Corsaires. On disoit que les Galeres de Malthe n'avoient jamais essayé des coups de canon que de la part des Corsaires & des Infideles; & que les Espagnols, si bons témoins des services que l'Ordre avoit rendus à leur Souverain pour la défense de ses Etats, le payoient d'une noire ingratitude. Le Duc de Montalte, Viceroi de Sicile, en eut tant de honte, qu'il desavoua le Gouverneur de Syracuse & blâma son action; & pour donner plus de satisfaction il promit de laisser sortir des grains pour Malthe, bien-que ce qui se passa dans la suite fît voir que ce ne fut jamais son intention.

Partialité du Grand-Maître pour la France.

Avouons cependant que le Viceroi & le Roi son Maître avoient de justes sujets de se plaindre de l'Ordre, qui permettoit aux François de croiser dans le canal de Malthe, & d'y faire des prises sur les Espagnols. On se plaignoit hautement que le Grand-Maître connivoit à cela, & on le soupçonnoit fortement de favoriser la France sous main. Pour se laver de ce blâme, un François ayant conduit un Vaisseau Algérien à Malthe, le Grand-Maître lui defendit & à tous les Chevaliers de prendre les armes contre les Princes Chretiens. Il en écrivit meme en termes très-forts au Roi de Fran-

Section V. *Histoire de Malthe depuis l'an 1568, jusqu'à l'an 1725.*

ce, lui représentant combien il étoit préjudiciable à la Religion & au Commerce, que des Chevaliers navigeant sous son pavillon vinssent enlever des Vaisseaux Siciliens; ce qui aigrissoit les Ministres du Roi d'Espagne, qui publioient que les armemens se faisoient de concert avec le Conseil de l'Ordre.

Le Commandeur de Charolt, Général des Galeres de Malthe, fit cette année plusieurs prises sur les Corsaires de Barbarie. Il attaqua entre autres trois gros Vaisseaux de Tripoli, qui escortoient un grand nombre d'autres Batimens; sans s'amuser à les canonner, il se disposa à aller à l'abordage; le combat fut sanglant; il y avoit sur cette petite Flotte quatre-cens-cinquante soldats Turcs, commandés par un Renegat de Marseille, nommé *la Becasse*, qui avoit longtems servi de Pilote sur les Vaisseaux de la Religion, & dont la femme & les enfans étoient encore à Malthe. Mais ayant été pris par les Tripolitains, il se fit Mahométan, & par sa valeur & sa capacité il parvint à la charge d'Amiral.

Valeur des Chevaliers.

Châteauneuf qui commandoit le St. Pierre s'attacha à le combattre, & Marcel de Châteauneuf frere du Commandant, étant monté le premier à l'abordage suivi d'un bon nombre de Chevaliers, fit main-basse sur les soldats Turcs, se saisit de la Becasse, & le conduisit à son frere, auquel il avoit servi autrefois de Pilote. Les autres Commandans ne furent pas moins heureux, toute cette petite Flotte fut prise sans qu'il en échappât un seul Bâtiment. On fit trois-cens-douze esclaves, & le Général des Galeres rentra victorieux dans le Port de Malthe avec vingt Vaisseaux ou Bâtimens chargés d'un riche butin. La Religion ne laissa pas de perdre dans ce combat plusieurs des plus braves Chevaliers; les blessés furent encore en plus grand nombre, parceque les Chevaliers ne savoient ce que c'étoit que de ménager leur vie.

Les jeunes Malthois cherchent à se dispenser du service.

Dans ces entrefaites, l'Evêque de Malthe pour grossir son Clergé, donna la tonsure à tous les jeunes Malthois qui se présentoient. Ces nouveaux Ecclésiastiques prétendoient, à la faveur d'une couronne, se dispenser du service & des autres fonctions militaires, auxquelles le Grand-Maître & le Conseil avoient assujetti les habitans; sur les plaintes que l'on en porta au Pape & au Roi d'Espagne, ils blâmerent la conduite de l'Evêque, & ordonnerent que ces prétendus Clercs qui seroient pris sans l'Habit Clérical, seroient obligés de faire la garde comme les autres habitans séculiers. Cette sage précaution étoit d'autant plus nécessaire, que l'on appréhendoit que les Turcs ne vinssent attaquer l'Isle. Mais d'ailleurs Urbain VIII. toujours peu favorable à l'Ordre, accorda aux anciens Commandeurs la permission de tester; ce qui ruinoit entiérement le Trésor commun de l'Ordre, & étoit contraire à l'usage constant & aux statuts.

Nous avons vu plus haut, que l'on avoit permis aux Jésuites de s'établir à Malthe. Ils se rendirent odieux à la plupart des Chevaliers, par le grand ascendant qu'ils avoient pris sur les Grands-Maîtres, qu'ils s'étoient mis en possession de gouverner. Quelques jeunes Chevaliers dans le tems du Carnaval se masquerent sous l'habit de ces Peres. Les Jésuites en porterent

leurs

leurs plaintes au Grand-Maître, qui fit arrêter quelques-uns de ces jeunes gens, mais leurs camarades enfoncerent la porte de la prison & les délivrerent. Bien plus, ils prirent le chemin du College des Jésuites, jetterent les meubles par les fenêtres, & forcerent le Grand-Maître à les bannir de l'Isle. Onze de ces Peres furent embarqués; quatre seulement, cachés dans la Cité la Valette, resterent. Cette violence n'eut pourtant pas de suites fâcheuses; le Conseil & les Grands-Croix ne parurent pas trop fâchés de l'exil des Jésuites, qui à leur préjudice s'étoient mis en possession de disposer de tout par l'influence qu'ils avoient sur les Grands-Maîtres.

Section V
Histoire de Malthe depuis l'an 1568, jusqu'à l'an 1725.

Le Prince de Hesse D'Armstadt, Général des Galeres de la Religion, prit en 1640 six Vaisseaux Corsaires dans le Port de la Goulette. Ces prises étoient un petit secours dont on avoit d'autant plus de besoin, qu'il y avoit vingt ans que le Trésor commun n'avoit rien reçu d'Allemagne. D'ailleurs la plupart des Commanderies de France & d'Italie étoient ruinées par les guerres entre les Princes Chretiens; le change étoit fort cher, ce qui avoit obligé le Grand-Maître & le Conseil, pour continuer les fortifications dans l'Isle, de prendre à intérêt à la Banque de Genes cent-mille ducats. 1640.

En 1641 les Vénitiens firent encore mettre en sequestre les biens de la Religion; & Uladislas IV. Roi de Pologne, écrivit au Grand-Maître, prétendant que les Commanderies de Boheme devoient être communes aux Chevaliers Polonois & à ceux de Boheme, les deux Prieurés étant de la même Langue. 1641.

Ce qui contribua encore plus à mettre le Grand-Maître dans l'embarras, ce fut que l'année suivante Urbain VIII. ayant découvert qu'il s'étoit formé une Ligue en Italie, pour l'empêcher d'envahir les Etats du Duc de Parme, demanda au Grand-Maître qu'on lui envoyât les Galeres de la Religion; à quoi il obéit aussitôt. Les Princes alliés, pour s'en venger, firent saisir dans leurs Etats tous les biens de l'Ordre. Il est aisé de s'imaginer en quelle perplexité tant de contretems jetterent le Conseil de Malthe, toujours inquiet du côté des Turcs. Le Grand-Maître obtint néanmoins la main levée des biens saisis, en faisant voir aux Princes qu'il avoit été contraint de déférer aux ordres du Pape, le premier Supérieur de l'Ordre; mais que les Commandeurs des Galeres avoient des ordres secrets de se tenir sur la défensive, selon l'esprit de la Religion, qui avoit toujours respecté le pavillon de tous les Princes Chretiens. 1642.

Prise d'un riche Vaisseau Turc. 1644.

En 1644 les Galeres de l'Ordre étant en course, les Chevaliers découvrirent à quatre milles d'eux un Vaisseau sous le vent. La Capitane qui en étoit la plus proche, commença par lui donner la chasse, le St. Jean & le St. Joseph le joignirent bientôt, & voyant qu'il se préparoit à une vigoureuse défense, & qu'il faisoit un grand feu avec son canon & sa mousqueterie, les Chevaliers y jetterent leurs grapins, monterent à l'abordage, & s'en rendirent bientôt les maitres. Trois autres Galeres, savoir le St. Laurent, la Ste. Marie & la Victoire rencontrerent peu après un grand Galion, qui pour attirer les Chevaliers cacha ses forces, & ne laissa point paroitre son artillerie, & les attendit tranquillement. La Sainte Marie, qui avoit la meilleure Chiourme, eut bientôt precedé les deux autres; & sans

SECTION V. *Histoire de* Malthe *depuis l'an* 1568, *jusqu'à l'an* 1725.

considérer la disproportion entre une seule Galere & un si grand Vaisseau; les Chevaliers en vinrent d'abord à l'abordage, & trouverent une vigoureuse résistance. Les deux autres Galeres vinrent à leur secours. Après un combat de sept heures, les Turcs, qui avoient vu tuer leur Capitaine & leurs principaux Officiers, se rendirent. Le nombre des morts fut considérable de part & d'autre. La Religion y perdit neuf Chevaliers, & il y en eut un bien grand nombre de blessés. Les Turcs perdirent six-cens hommes, & on fit sur eux beaucoup de prisonniers; entre autres une Dame du Serrail, qui par dévotion alloit à la Mecque avec un jeune enfant, qu'on disoit fils du Grand-Seigneur Ibrahim, & qui entra depuis dans l'Ordre de St. Dominique. Le butin qu'on fit sur ce Galion étoit des plus riches, & servit à dédommager le Trésor commun des dépenses que la Religion faisoit pour ces armemens. La joie que cette prise causa à Malthe fut en quelque façon tempérée par la nouvelle qu'on eut que Sultan Ibrahim, à qui ce Galion appartenoit, avoit juré de s'en venger, aussi envoya-t-il l'année suivante un Héraut à Malthe déclarer la guerre au Grand-Maître.

1645. Cette allarme, qui se trouva fausse, comme nous le verrons bientôt, ne laissa pas de mettre tout l'Ordre en mouvement, pour résister à la puissance formidable du Grand-Seigneur. On travailla avec vigueur aux fortifications; les Galeres furent employées à transporter des armes, des munitions de guerre & des provisions; les Chevaliers furent cités de se rendre à Malthe, & exhortés à y amener avec eux toutes les forces qu'ils pourroient. Entre ceux qui signalerent leur zele dans cette occasion, il ne faut pas oublier le Vicomte d'Arpajon, Seigneur d'une des premieres maisons de France; il fit prendre les armes à tous ses Vassaux, leva deux-mille hommes à ses dépens, chargea plusieurs Vaisseaux de munitions de guerre & de bouche, & accompagné de plusieurs Gentilshommes se rendit à Malthe, & présenta au Grand-Maître un secours plus considérable qu'il n'eût osé espérer de plusieurs Souverains. Le Grand-Maître ne crut pouvoir mieux reconnoître un service si important qu'en le nommant Général, avec pouvoir de se choisir lui-même trois Lieutenans-Généraux pour commander sous ses ordres dans les endroits où il ne pourroit se transporter.

L'orage qu'on redoutoit, au-lieu de tomber sur Malthe, alla fondre sur l'Isle de Candie. Nous avons parlé de cette guerre dans l'Histoire de l'Empire Ottoman. Le Grand-Maître, délivré de ses appréhensions, envoya l'Escadre de la Religion au secours des assiégés. Quant à l'illustre Vicomte d'Arpajon, il prit congé du Grand-Maître. Ce Prince, de l'avis du Conseil, lui accorda par un Acte exprès la permission pour lui & pour son fils ainé de porter la Croix d'or de l'Ordre; qu'un de ses cadets ou de ses descendans seroit reçu de minorité, & qu'après avoir fait sa profession il seroit honoré de la grande Croix; que les chefs & les ainés de la maison pourroient porter la Croix dans leur écu & dans leurs armes.

1646. En 1646 le Pape, à la priere de la Cour d'Espagne, demanda au Grand-Maître la grande Croix en faveur de Dom Philippe, fils du Roi de Tunis, qui s'étoit fait Chretien. Le Conseil s'y opposa fortement, par la répugnan-

Section V. Histoire de Malthe depuis l'an 1568, jusqu'à l'an 1725.

gnance de voir un Maure, dont la conversion étoit fort équivoque, remplir une des premieres dignités de la Religion.

Dans le cours de l'année suivante, le Cardinal Maurice de Savoye sollicita le Grand-Maître de se déclarer en faveur de Jacaya, qui prétendoit être un Prince du Sang Ottoman. Mais il s'en excusa sur ce que pour faire réussir les desseins de ce Turc, & faire valoir ses prétendus droits au trone de Constantinople, il avoit besoin que les plus grands Princes de l'Europe entrassent dans ce projet.

1647.

La méme année, le Pape Innocent X. conféra la Commanderie de Parme au jeune Maldachino, neveu de sa belle-sœur. Cette nouvelle atteinte aux privileges de l'Ordre obligea le Grand-Maître d'envoyer des Ambassadeurs à tous les Princes Chretiens, pour leur représenter que la Religion ne pourroit pas continuer ses armemens contre les Infideles, si on la privoit de ses meilleures Commanderies. L'Ordre perdit cette année deux membres de distinction, le Chevalier de Guise qui fut tué en voulant essayer un canon, & le Maréchal Jey, qui en combattant un Corsaire Algerien reçut un coup de mousquet dont il mourut. Les Traités de Munster & d'Osnabrug furent très-préjudiciables à l'Ordre, auquel ils enleverent un grand nombre de Commanderies en faveur des Princes Protestans d'Allemagne.

Famine à Malthe. 1648.

En 1648 l'Isle de Malthe affligée de la famine fut secourue par un coup de la Providence. Cinqmars, Commandant d'une Galere de la Religion, rencontra un Vaisseau Flamand chargé de deux-mille sommes de bled, qu'il venoit d'acheter dans la Pouille. Cinq mars lui demanda de l'acheter, & il refusa de s'en défaire. Mais une tempête qui survint l'obligea de se réfugier dans le Port de Malthe, où il déchargea son grain au grand contentement du peuple.

En ce tems-là quatre Galeres de la Religion, après avoir couru les mers du Levant, relâcherent dans le Port de Messine. Les Magistrats craignant que ces Galeres, en retournant à Malthe, ne s'emparassent des Vaisseaux marchands chargés de grains, qu'elles rencontreroient, arréterent comme par forme d'ôtage la Galere St. Joseph, commandée par Jean de Bichi, de la Langue d'Italie, & laisserent partir les trois autres avec une Lettre au Grand-Maître, où ils lui marquoient qu'ils n'avoient arrête le St. Joseph que pour s'en servir contre le soulévement du peuple, qui souffroit beaucoup de la disette des grains. Le Grand-Maître, sans témoigner de ressentiment contre les Magistrats de Messine, envoya charger des grains dans le Port d'Augusta. Avec tout cela la famine augmenta tellement à Malthe, que le froment manqua jusques dans l'Infirmerie. Les Chevaliers furent réduits au pain d'orge, & les habitans à la derniere misere. On envoya de tous côtés chercher des grains, mais on defendit aux Commandans des Vaisseaux de la Religion de toucher aux Ports de Messine & de Palerme.

Continuation de la guerre de Candie.

Le triste sort de Sultan Ibrahim qui fut étranglé, & l'elevation de Mahomet IV. son fils sur le trone n'empecha pas la guerre de Candie de continuer vivement. Le Grand-Maître y envoya toujours des secours. L'année suivante se donna la celebre bataille de Foggia, à l'embouchure des Dardanel-

Section V. *Histoire de Malthe depuis l'an 1568, jusqu'à l'an 1725.*

nelles, dans laquelle les Vénitiens remporterent une victoire signalée sur les Turcs.

Plusieurs Commandeurs de Malthe se signalerent au siege de Candie, entre autres Balbiano, Général des Galeres, qui à cause de sa grande expérience étoit appellé dans tous les Conseils & consulté par le Gouverneur Mocenigo. Un jour il étoit question d'une demi-lune dont les Turcs s'étoient emparés, le Commandeur Balbiano s'offrit de reprendre cet ouvrage. Il se mit à la tête de trente Chevaliers & de cent des plus braves soldats de la Capitane; à la faveur des ténebres ils monterent sur le haut de la demi-lune, & après un combat assez vif ils obligerent les Turcs à l'abandonner avec beaucoup de précipitation. Les assiégeans, pour réparer leur honneur, revinrent le lendemain en plus grand nombre pour reprendre ce poste important; & pour faciliter leur dessein le Bacha fit mettre le feu à un fourneau, qui fit sauter plusieurs Chevaliers, & entre autres celui de Sales, d'une maison illustre de Suisse; ce Chevalier retomba dans la mine, où il resta enséveli jusqu'à la ceinture. Ayant été dégagé il perfectionna le logement, & aida à repousser les Turcs avec perte.

Malgré la pauvreté du Trésor, & la cruelle famine qui avoit désolé l'Isle de Malthe, le Grand-Maître fit construire le Fort de Sainte Agathe sur la côte de la Meleca, qu'il pourvut d'armes, de vivres & d'une bonne garnison pour s'opposer aux descentes des Corsaires de ce côté-là.

1650. Ayant envoyé l'année suivante en Sicile pour la traite des grains, il fut très-surpris de voir que le Viceroi refusa encore de la permettre, & même qu'on fît du biscuit pour les Galeres, sous prétexte que la sortie des grains & du biscuit pouvoit porter du préjudice aux sujets de S. M. C. Le Grand-Maître eut recours à Dom Juan d'Autriche, à qui il envoya un Ambassadeur, & qui par son autorité leva tous ces obstacles. Cela n'empécha pas le Viceroi de Sicile de renouveller ses plaintes contre la Religion, à cause des prises continuelles que faisoient des Vaisseaux François, commandés la plupart par des Chevaliers de la même nation, sur les Siciliens & les Espagnols, desorte que les Galeres de l'Ordre ne purent tirer aucune provision de Sicile. On fit de part & d'autre de grandes plaintes, qui pendant longtems firent beaucoup de bruit dans les autres Cours de l'Europe. Avec cela il ne paroît point que le Grand-Maître ait pris des mesures pour empêcher les Chevaliers François de violer ses défenses & d'agir contre les statuts de l'Ordre.

Cette même année on fonda par une résolution du Conseil une Bibliotheque dans la Cité de la Valette, & on fit un réglement qui porte, que tous les livres qui se trouveroient dans la dépouille des Chevaliers, ne seroient point vendus comme leurs autres effets, mais qu'ils seroient transportés à Malthe.

1651. En 1651 les Galeres de la Religion prirent proche du Cap Bon un Vaisseau Anglois chargé pour le compte des Turcs de Barbarie. On y fit trente-deux prisonniers, du nombre desquels étoit Mehemet Ben Thesi, fils du Roi de Maroc & de Fez, jeune homme de vingt-un ans. Au retour de cette course les Galeres de l'Ordre & celles du Pape joignirent la Flotte des Vénitiens.

Les

Les Ministres Espagnols de Sicile, irrités de plus en plus des prises continuelles que des Vaisseaux François, sous les ordres de Chevaliers de cette nation, ordonnerent le sequestre de tous les biens que l'Ordre possédoit dans ce Royaume, avec défense de fournir pour Malthe aucune provision, ni d'en souffrir les Vaisseaux dans les Ports de l'Isle. Le Grand-Maître eut recours à son ancien remede, il renouvella ses défenses à tous les Chevaliers de se trouver dans des armemens qui se feroient contre des Princes Chretiens. Il donna en méme tems des ordres très-précis à tous les Commandans des Ports de Malthe d'en éloigner les Armateurs, & de faire feu sur eux s'ils vouloient approcher. Ces ordres furent exécutés si ponctuellement, que Dom Juan d'Autriche, Généralissime du Roi d'Espagne, en fut satisfait, & leva le sequestre. Le Pape, ayant appris que la Chiourme des Galeres de la Religion étoit fort affoiblie depuis tant de voyages qu'il avoit fallu faire en Candie, fit présent au Grand-Maître de deux-cens-cinquante forçats.

Les Isles de St. Christophe &c. acquises par l'Ordre. 1652.

L'année suivante le Grand-Maître fit bâtir une septieme Galere; & ce fut aussi en ce tems-là que l'Ordre fit dans l'Amérique l'acquisition de l'Isle de Saint Christophe, par contrat passé à Paris, & ratifié à Malthe. Cette cession se fit à deux conditions. La premiere, que l'Ordre s'obligeoit de payer aux habitans de l'Isle tout ce que la Compagnie des Marchands propriétaires pouvoit leur devoir. La seconde, qu'il donneroit aux Vendeurs la somme de cent-vingt-mille livres (de France). Dans ce marché on comprit non seulement la propriété & la Seigneurie de l'Isle de St. Christophe & des petites Isles voisines, comme St. Barthelemi, St. Martin, Sainte-Croix & quelques autres, mais encore toutes les habitations, terres, esclaves, marchandises, munitions & provisions. Après cette acquisition le Grand-Maître nomma le Chevalier de Sales pour aider de ses conseils le Bailli de Poincy, qui commandoit dans ces Isles, & qui étoit deja fort vieux. Aussi mourut il peu de tems après; mais sa dépouille, bien loin d'enrichir l'Ordre, ne se trouva consister qu'en dettes, qu'il avoit contractées pour se soutenir dans le Gouvernement.

1653.

En 1653, des maladies contagieuses ayant fait périr une partie des soldats & de la Chiourme de l'Escadre, le General qui la ramenoit rencontra au milieu du canal de Malthe trois Vaisseaux de Tripoli. Après s'etre canonné quelque tems, le General Malthois ne se trouvant pas assez fort pour en venir à l'abordage, envoya à Malthe demander du secours. Cette action causa de grands murmures dans le Couvent, on disoit que c'etoit la premiere fois que les Galeres de la Religion avoient passé une journee entiere à canonner des Vaisseaux ennemis sans en venir a l'abordage. Le Grand-Maitre ne laissa pas de faire partir plusieurs Galeres bien montees, & sur chacune desquelles il y avoit outre cela dix Chevaliers. Mais pendant la nuit il s'etoit elevé un vent favorable aux Infideles, qui en profiterent pour mettre à la voile sans qu'on s'en apperçut; desorte que le lendemain matin ils avoient disparu. L'Escadre fut obligée de rentrer dans le Port de Malthe au grand deplaisir du Grand Maitre, qui s'attendoit à voir rentrer son petit-neveu, Commandant de l'Escadre, victorieux & avec un riche butin.

L'in-

SECTION V. *Histoire de Malthe depuis l'an 1568, jusqu'à l'an 1725.*

Le Canon tiré sur des Vaisseaux François. 1654.

L'année 1654, l'Ordre se vit sur le point de voir tous les biens qu'il possédoit en France confisqués par le Roi irrité contre lui. Nous avons vu plus haut que le Grand-Maître avoit été obligé, par les fréquentes plaintes & par les menaces de la Cour d'Espagne, à défendre les Ports de Malthe aux Vaisseaux François. Une Flotte Françoise s'étant trouvée dans le canal de Malthe très-maltraitée par une furieuse tempête, se présenta devant les Ports de l'Isle, & le Grand-Maître fit tirer le canon sur les Vaisseaux. Tout le monde à la Cour de France traita cette action de crime de Léze-Majesté, & on ne parla pas moins que de réunir au Domaine tous les biens que la Religion possédoit dans le Royaume. Le Grand-Maître s'excusa sur les engagemens que ses prédécesseurs avoient pris avec Charlequint, & il envoya en Cour l'Acte d'inféodation de l'Isle de Malthe. Cette affaire s'accommoda enfin par l'habileté du Bailli de Souvré, Ambassadeur de l'Ordre, & par le crédit du Secretaire-d'Etat, dont un des enfans avoit été depuis peu reçu de minorité, & auquel le Grand-Maître par reconnoissance conféra de grace une riche Commanderie.

Differend avec les Génois. 1655.

Les Génois entreprirent en 1655 sur cinq Galeres de la Religion, qui en entrant dans le Port s'étoient contentées de saluer la Ville & la Capitane du Roi d'Espagne. Mais celle de Genes prétendant le salut, sur le refus des Chevaliers les Magistrats firent dire au Commandant qu'ils alloient foudroyer ses Galeres & les couler à fond. Le Général des Galeres, pour sauver son Escadre, fut obligé de leur donner satisfaction. Il mit immédiatement après à la voile, dans la résolution de se venger de cet affront. Au sortir du Port il rencontra un Vaisseau Génois, qu'il envoya aussitôt reconnoître. Ayant appris que ce n'étoit qu'un Vaisseau marchand, il se contenta d'en déchirer le pavillon, en attendant qu'il pût rencontrer des Galeres ou des Vaisseaux de guerre, sur lesquels il pût se venger de l'insulte qu'il venoit d'essuyer. Le Grand-Maître & le Conseil firent à cette occasion un Décret, par lequel on statua qu'on ne recevroit aucun Génois dans l'Ordre, jusqu'à ce qu'on eût reçu satisfaction de la violence exercée contre l'Escadre de la Religion.

Victoire sur les Turcs. 1656.

L'année suivante les Galeres de Malthe allerent joindre la Flotte des Vénitiens, à l'entrée des bouches des Dardanelles, composée de vingt-quatre Galeres, de sept Galéasses, & de vingt-huit Vaisseaux de haut bord, sous le commandement du noble Laurent Marcello. Cette Flotte remporta une victoire complette sur les Turcs, suivie de la conquête de l'Isle de Tenedos. Le Duc d'Ossune, Viceroi de Sicile, étant mort, le Roi d'Espagne nomma pour lui succéder le Commandeur Martin de Redin, de la Langue d'Arragon, qui se rendit de Malthe en Sicile, pour prendre possession de son Gouvernement. On baptisa aussi à Malthe le jeune Turc cru fils d'Ibrahim, & Mehemet Ben Thesi fils du Roi de Fez & de Maroc.

Autre Victoire. 1657.

En 1657, l'Escadre de la Religion joignit dans le canal de Jero la Flotte Vénitienne, commandée par le noble Lazare Mocenigo, pour empêcher le Grand-Visir Mahomet de reprendre l'Isle de Tenedos. Les Galeres du Pape, sous le commandement du Prieur de Bichi, vinrent aussi joindre la

Flotte

Flotte Chrétienne; & peu après elle donna bataille à celle des Turcs, qui furent encore défaits. Le General Venitien attribua la victoire à la manœuvre & à la valeur de l'Escadre de Malthe, & envoya feliciter le Commandant. Mais ce Général voulant brûler quelques Galeres Turques qui s'étoient réfugiées sous le canon des Forteresses, & s'étant trop avancé, un boulet parti d'un de ces Chateaux mit le feu a la Sainte Barbe de l'Amiral Venitien & le fit sauter. Le Général périt, & de sept cens hommes qui étoient sur son Bord, il n'y en eut que deux-cens-cinquante qui furent sauvés. L'armee des Alliés s'etant séparee, les Turcs profiterent de l'occasion pour reprendre Tenedos.

Section V. Histoire de Malthe depuis l'an 1568, jusqu'à l'an 1725.

Cette meme année mourut le Grand-Maître Lascaris, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, après avoir gouverné vingt un ans. Le Bailli Lascaris son petit-neveu, lui fit dresser un magnifique mausolee, avec une belle inscription, dans la Chapelle de la Langue de Provence, dans l'Eglise Primatiale de St. Jean.

Mort du Grand-Maître Lascaris.

Quand il fut question de donner un successeur au Grand-Maître, il se trouva à Malthe deux Factions; l'une en faveur de Martin de Redin, Prieur de Navarre, & Viceroi de Sicile; l'autre, sous le nom d'escadron volant, étoit composée d'anciens Commandeurs & de Grands-Croix. Odi, Inquisiteur de Malthe, & ennemi de Redin, étoit à la tête de cette Cabale. Pour mettre obstacle à son election, il présenta un Bref du Pape, qui déclaroit privés de voix active & passive tous les Chevaliers qui seroient convaincus d'avoir fait des brigues & employe de l'argent pour faire élire ou exclure quelqu'un, comme étant des Simoniaques.

56 Martin de Redin.

Malgré toutes les Cabales de l'Inquisiteur & de son Parti, le plus grand nombre des suffrages se déclare pour *Redin.* Odi protesta contre l'election; mais Redin envoya au Pape un procès verbal de son election, & il y joignit une declaration, que si sa personne n'étoit pas agréable à Sa Saintete, il etoit prét de renoncer a la dignite de Grand-Maître. Le Pape qui ne vouloit pas suivre la passion de l'Inquisiteur, & faché qu'il eût commis son autorite contre un Chevalier, Ministre du Roi d'Espagne, & fort estimé, envoya un Bref à Odi, par lequel il approuvoit l'election de Redin. Il reçut ordre de le lui porter lui-meme, & de déclarer au Conseil que le Pape le reconnoissoit pour le legitime Prince de Malthe. Ainsi celui qui s'etoit opposé le plus fortement à son election, eut la mortification de la proclamer. Le Prieur de Bichi, neveu du Pape & Général de ses Galeres, se rendit a Malthe, où il trouva le Grand-Maître, qui lui confera la riche Commanderie de Polizzi en Sicile, & à son depart il lui fit présent d'une croix garnie de diamans.

Les premiers soins du Grand-Maître furent de pourvoir à la garde de l'Isle, & de prévenir les descentes des Infideles, sur-tout pendant la nuit. Dans cette vue il fit construire le long des côtes, & de distance en distance, des tours, où se retiroient les paysans de chaque canton qui montoient la garde; il fit meme un fond de ses propres deniers pour la subsistance de ceux qui y seroient employés, & qui veilleroient pendant la nuit. 1658.

Il eut le plaisir de voir l'Inquisiteur Odi son ennemi rappelle par le Pape, &

Section V. *Histoire de* Malthe *depuis l'an* 1568, *jusqu'à l'an* 1725.

& remplacé par Casanatte. Mais d'un autre côté, le Pape donnoit les plus riches Commanderies d'Italie à ses neveux, au préjudice des droits de l'Ordre.

Cela n'empêcha point l'Escadre de Malthe de se joindre aux Galeres du Pape, elle fit plusieurs prises sur les Corsaires de Barbarie, & les Infideles qui s'y trouverent servirent à augmenter sa Chiourme, qui etoit fort affoiblie. Les deux Escadres réunies trouverent dans une Isle de l'Archipel une Lettre du Général des Vénitiens, qui leur donnoit avis que la Flotte du Grand-Seigneur s'étoit retirée dans le Port de Rhodes; qu'elle en devoit partir incessamment pour Constantinople, & qu'il ne tiendroit qu'à eux de se joindre à sa Flotte, & de partager avec lui la gloire de la défaite des Turcs. Les deux Escadres faisant route, donnerent la chasse à trois Galiotes Turques; une des trois échappa par la vigueur de sa Chiourme, les deux autres échouerent, & l'on en prit une. Le Prieur Bichi, Général du Pape, s'en rendit maître, & voulut d'abord la conduire à Civita-Vecchia, nonobstant toutes les représentations du Commandeur Mandolx, Général des Galeres de la Religion. Après une contestation fort vive, le Prieur de Bichi persistant dans sa résolution, le Général de Malthe, pour ne pas exposer l'Escadre du Pape à être attaquée par les Infideles, ne jugea pas a-propos de s'en séparer; ils reprirent la route du Ponant, & chaque Escadre se retira dans ses Ports.

1659.

1660. L'année 1660 fut célebre par la paix entre la France & l'Espagne, ce qui délivra le Grand Maître des embarras où il se trouvoit, de-meme que son prédécesseur, pendant la guerre; il se voyoit par cette paix en état de se maintenir dans la neutralité entre les Princes Chretiens, dont la Religion avoit toujours fait profession. Il ne jouit guere de cette satisfaction; il mourut le six de Février, la troisieme année de son Magistere, après avoir souffert de grandes douleurs d'une pierre du poids de quatre onces. Son épitaphe contient ses services, & les différentes dignités par lesquelles il a passé.

57. Annet de Clermont. Quand il fut question de l'élection de son successeur, tous les suffrages se réunirent en faveur d'*Annet de Clermont de Chattes Gessan*, Bailli de Lyon, d'une Maison très-illustre du Haut Dauphiné; ses Ancetres avoient été Souverains des Etats qu'ils possédoient entre le Dauphiné & la Savoye, sous le titre de Vicomtes de Clermont. Sa piété, sa sagesse & sa valeur firent concevoir à tous les Chevaliers les plus grandes espérances de son Gouvernement. Mais elles s'évanouirent bientôt, la Providence jugea à-propos de le retirer au bout de quatre mois. Des blessures qu'il avoit reçues au siege & à la prise de Mahomette se rouvrirent, & il mourut le 2 de Juin à l'âge de soixante-treize ans, universellement regretté de tout l'Ordre.

58. Raphael Cotoner. Après bien des brigues & des cabales on lui donna pour successeur *Raphael Cotoner*, Bailli de Majorque, qui fut installé le 7 de Juin avec les cérémonies ordinaires. La guerre entre les Vénitiens & les Turcs étoit en ce tems là plus allumée que jamais, & les premiers furent obligés de demander du secours à la plupart des Princes de l'Europe. Louis XIV. Roi de France, avoit fait passer en Candie dès le mois d'Avril trois-mille-six cens hommes. Le Pape Alexandre VII. & le Grand-Maître y envoyerent leurs Galeres.

Le dessein des Généraux Chretiens étoit de reprendre la ville de la Canée, mais ne se trouvant pas assez de troupes pour en former le siege, & n'y ayant aucune apparence de l'emporter par surprise, ils se contenterent d'attaquer quelques Châteaux. Nous renvoyons sur le reste de cette campagne, à ce que nous en avons dit dans l'Histoire de l'Empire Ottoman. Nous ajouterons seulement que les Chevaliers se signalerent à leur ordinaire, bien-que le succès ne répondît point à leur résolution & à leur valeur.

Ils eurent plus de bonheur l'année suivante sur mer; car dès le commen- 1661.
cement de l'année le Général des Galeres de l'Ordre prit un Vaisseau de Tunis, proche du Cap Passaro en Sicile. Il y fit cent-trente esclaves, parmi lesquels se trouverent le Cadi de Tunis, son fils & un Chiaoux du Grand-Seigneur, qui venoit de porter ses ordres aux Régences de Barbarie. Peu après Gravié, Servant d'armes, enleva proche de Tripoli un autre Vaisseau qui avoit à bord cent-cinquante Janissaires, destinés à renforcer la Garnison de Gigibarta, Forteresse de Barbarie. Vers la mi-Avril Fr. Paul, Servant d'armes, entra dans le Port de Malthe avec trois Galeres du Roi de France, & fut reçu avec beaucoup de marques d'estime du Grand-Maître.

Les Galeres de la Religion s'étant mises en mer, joignirent près d'Augu- 1662.
sta celles du Pape, commandées par le Prieur de Bichi. Etant ensuite entrees dans l'Archipel, elles joignirent la Flotte Venitienne proche de l'Isle d'Andros, & de concert elles chercherent celle des Turcs. Mais après avoir couru toutes ces mers, n'en ayant pu apprendre de nouvelles, les Alliés se séparerent pour retourner dans leurs Ports. Les Galeres de Malthe attaquerent chemin faisant deux Galiotes de Barbarie, dont les Chevaliers se rendirent maîtres après un léger combat. On met dans cette même année un Décret du Sénat de Venise, qui considerant les services continuels que la République recevoit de l'Ordre, déclara que soit à Venise, soit dans tous les autres Pays de sa domination, il seroit permis aux Chevaliers de Malthe d'y paroître en armes, ce qui etoit defendu aux sujets naturels de la Republique. Ce privilege ne dedommageoit pourtant pas l'Ordre des dépenses qu'il faisoit pour envoyer de puissans secours en Candie. Cependant le Grand Maître, par sa sage œconomie, se trouva encore en etat d'agrandir l'Infirmerie, & d'enrichir l'Eglise Priorale de St Jean d'excellentes peintures, & de tableaux de devotion, qui sont restes dans cette Eglise, comme un monument perpétuel de sa piété

Au commencement de l'année 1663, le Doge sollicita vivement le Grand- 1663.
Maître de faire sortir les Galeres de l'Ordre de ses Ports. Ce Prince attendoit celles du Pape; mais ayant appris que ce Pontife les retenoit à Civita-Vecchia, dans la crainte du ressentiment du Roi de France, dont l'Ambassadeur & l'Ambassadrice avoient été insultés par la Garde Corse du Pape, les Galeres de la Religion mirent en mer le 15 de Mai sous la conduite du Commandeur de Breslau, qui dans sa route fit quelques prises de peu de consequence qu'il envoya à Malthe. Le 22 il joignit la Flotte Venitienne proche de l'Isle d'Andros; l'Amiral Morosini lui apprit que les Turcs n'avoient point mis cette année leur Flotte en mer, qu'ainsi il n'y avoit autre

Section V. Histoire de Malthe depuis l'an 1568, jusqu'à l'an 1725.

chose à faire, que des courses dans ces mers & le long des côtes des Infideles.

Pendant cette expédition, le Grand-Maître mourut, au mois d'Octobre, d'une fievre maligne & contagieuse, dont l'Isle & sur-tout la Cité la Valette fut affligée. Les Chevaliers de sa Langue lui firent ériger un magnifique mausolée dans la Chapelle d'Arragon, où ils mirent son épitaphe.

Mort du Grand-Maître.

59 Nicolas Cotoner.

Les Electeurs d'une voix unanime élurent pour lui succéder son digne frere *Nicolas Cotoner*, Bailli de Majorque; ce qui n'avoit pas encore d'exemple depuis la fondation de l'Ordre. Mais son mérite étoit si universellement reconnu, qu'à peine son frere fut expiré, que toutes les voix se déclarerent pour lui avant l'élection, desorte qu'ils n'entrerent dans le Conclave que pour observer les formalités prescrites par les statuts, & lorsque Don Emanuel Arrias le proclama à haute voix pour Grand-Maître cette élection fut reçue avec des applaudissemens sinceres.

Un des premiers soins du nouveau Grand-Maître fut de réprimer l'audace des Corsaires de Barbarie, qui s'étoient si fort multipliés, & étoient devenus si hardis, qu'ils étendoient leurs brigandages jusques sur les côtes de Provence. Jusqu'ici les Galeres de Malthe avoient été principalement employées à secourir les Vénitiens en Candie; mais le Roi Louis XIV. les ayant demandées au Grand-Maître pour les joindre à sa Flotte dans une expédition qu'il entreprit sur les côtes d'Afrique, l'Escadre de Malthe agit de concert. Nous avons rapporté ailleurs le mauvais succès de cette entreprise.

1664.

1665.

L'année suivante l'Ordre vendit l'Isle de St. Christophe & les autres Isles voisines à une Compagnie de Marchands François, qui s'y établirent sous la protection du Roi. L'Escadre de la Religion courut cette année toutes les mers de l'Archipel, sans rencontrer de Vaisseaux Turcs, & sans faire aucune prise de conséquence. Mais deux jeunes Chevaliers se signalerent dans les mers du Levant. L'un, nommé de Crainville, montoit un Vaisseau de quarante pieces de canon appellé le Jardin de Hollande, qu'il avoit enlevé l'année précédente à un Corsaire d'Alger, quoiqu'il n'eût qu'une Frégate de vingt-deux canons; l'autre Chevalier, qui s'appelloit Temericourt, montoit cette même Frégate. Dans le canal de l'Isle de Samos ils rencontrerent une Caravane, qui alloit d'Alexandrie à Constantinople, composée de dix Vaisseaux & de douze Saïques. Ils se pousserent d'abord au milieu de cette petite Flotte, en coulerent bas quelques Vaisseaux, en prirent quatre des plus riches avec deux petits, & mirent le reste en fuite.

Belle action du Chevalier d'Hoquincourt.

La même année le Chevalier d'Hoquincourt se signala d'une façon extraordinaire. Il étoit dans le Port de l'Isle Dauphine, où il se vit investi par trente-trois Galeres du Grand-Seigneur, qui portoient des troupes dans l'Isle de Candie. L'Amiral Turc mit à terre ce qu'il avoit de meilleurs arquebusiers, qui tiroient continuellement contre le Vaisseau Malthois, en même tems que les Galeres Turques le foudroyoient de leur artillerie. Les Infideles, après avoir mis en pieces les manœuvres de ce Vaisseau, s'avancerent pour monter à l'abordage. Le Chevalier, comme s'il eût été invulnérable, faisoit face de tous côtés, & quoiqu'il eût perdu beaucoup de soldats il précipitoit dans la mer autant de Turcs qu'il s'en présentoit à l'abordage.

Le

Le Général Turc, indigné d'une si longue résistance, obligea ses Galeres d'ouvrir leurs rangs, & de lui laisser un passage pour joindre lui-même ce Vaisseau. En même tems il poussa sa Capitane avec toute la force de sa Chiourme, ne doutant point que par la violence du coup il ne mît en pieces le Vaisseau d'Hoquincourt, qui étoit déja fort endommagé; mais l'effort qu'il fit jetta heureusement ce Vaisseau hors du Port, & un vent favorable s'étant levé le Chevalier gagna le premier Port Chretien, après avoir coulé à fond plusieurs galeres, & tué plus de six-cens hommes aux Turcs. Mais cet illustre Chevalier, la même campagne & montant le même Vaisseau, fit naufrage proche de l'Isle de Scarpantz, & périt avec cent-soixante-dix hommes. Vers ce tems-là le Duc de Beaufort, Grand-Amiral de France, qui avoit commandé dans la malheureuse expédition de Barbarie, relâcha dans le Port de Malthe, & fut salué par le canon de tous les Ports, mais il ne vit point le Grand-Maître, qui refusa de lui donner le titre d'Altesse. Peu après M. de la Haye, Ambassadeur de France à Constantinople, passa pareillement à Malthe.

Il ne se passa rien de considérable pour l'Ordre l'année suivante, sinon 1666.
qu'à l'avénement de Charles II. à la couronne d'Espagne, après la mort de Philippe IV. le Grand-Maître fut obligé de recevoir une nouvelle investiture, que le Duc de Sermonette, Viceroi de Sicile, donna avec les formalités ordinaires. Quelque tems après le Général des Galeres de Malthe se rendit avec son Escadre à Barcelone, pour escorter l'Impératrice, Infante d'Espagne, qui alloit se rendre auprès de l'Empereur, qui ne l'avoit encore epousée que par Procureur. Cette Princesse, après avoir débarqué à Final, ecrivit une Lettre très-obligeante au Grand-Maître, pour le remercier des bons offices qu'elle avoit reçus du Géneral des Galeres. Cette même année le Pape, à l'exemple de ses prédécesseurs, donna encore atteinte aux droits & privileges de l'Ordre.

En 1667, le Grand-Visir Achmed se rendit en personne en Candie, pour mettre fin à cette longue guerre, & au siege de la Capitale de l'Isle. Les Venitiens eurent recours à l'ordinaire au Pape & au Grand-Maître, qui mirent leurs Escadres en mer. Peu après Alexandre VII. mourut, & Clement IX. lui succeda; ce nouveau Pontife donna lieu à de nouvelles plaintes de la part de l'Ordre. D'un autre coté le Landgrave de Hesse, Cardinal & Grand-Prieur d'Allemagne, fit une convention avec le Seigneur Jean de Wit, Conseiller-Pensionnaire de Hollande, au sujet des biens de l'Ordre dependans de la Commanderie de Harlem, située dans la Province de Hollande, dont les Etats s'étoient emparés. Par cette transaction, les Etats de Hollande, & de Westfrise s'engagerent à payer à l'Ordre cent-cinquante-mille florins, & l'Ordre renonça aux droits qu'il avoit sur les biens situés dans cette Province; sauf son recours sur les biens situés dans les autres Provinces, dont il seroit permis de poursuivre la restitution, ou du-moins de tirer un équivalent. Le Roi de France contribua beaucoup à la conclusion de cette affaire par le ministere du Comte d'Estrades, son Ambassadeur en Hollande.

Achmed va en Candie 1667.

Plusieurs Princes ayant envoyé des secours extraordinaires en Candie, le 1669.

SECTION V. *Histoire de Malthe depuis l'an 1568, jusqu'à l'an 1725.*

Grand-Maître y fit passer un Bataillon de quatre-cens hommes, commandés par Hector de Fay. Mais ayant perdu beaucoup de monde par les maladies contagieuses, il jugea à propos de se retirer d'une Place, qui en peu de jours consumoit tous les secours qui lui venoient de dehors.

Cette même année, le Sieur de Temericourt, frere du Chevalier de ce nom, courant les mers sous l'etendard de la Religion, eut une action fort vive avec deux Sultanes richement chargées, qui faisoient voile pour Alexandrie. Comme son Vaisseau étoit meilleur voilier que celui qui étoit de conserve avec lui, il s'attacha à la Sultane qui étoit la plus avancée, pour l'empêcher de gagner le Port; après lui avoir fait essuyer sa bordée, se disposant à monter à l'abordage, il reçut un coup de mousquet à la tête, qui ne l'empêcha pas, quoique renversé sur le tillac, d'exhorter ses Officiers & ses soldats à continuer le combat. Les Infideles voyant bien qu'ils n'échapperoient pas aux Chretiens qui les avoient cramponnés, mirent une meche près des poudres pour les faire périr avec eux. Le Chevalier de la Barre, qui commandoit la conserve, & étoit prêt de se rendre maître de l'autre Sultane, voyant le péril où étoit son ami, abandonna la Sultane, vola à son secours, & le sépara du Vaisseau qui brûloit. Mais le succès ne répondit pas à son attente, Temericourt étant mort le lendemain de sa blessure; & la Sultane, que La Barre étoit sur le point de prendre, profita de l'occasion pour s'échapper & gagner le Port d'Alexandrie.

1670. La paix que les Vénitiens conclurent l'année suivante avec les Turcs, après la prise de Candie, fit appréhender au Grand-Maître que pour se venger des secours que la Religion avoit donnés si constamment aux premiers, les Infideles ne tournassent leurs armes contre Malthe. Pour mettre l'Isle en état de résister à tous leurs efforts, il demanda au Duc de Savoye un habile Ingénieur appellé Valpergo, il lui remit le soin de réparer les anciennes fortifications, & d'en faire de nouvelles, selon qu'il les jugeroit nécessaires pour mettre l'Isle & sur-tout le Fort en sûreté. Valpergo fit faire plusieurs nouveaux ouvrages pour la defense des Ports; on nomma l'un la Cotonere, & un autre Fort destiné à défendre l'entrée du grand Port, fut appellée Ricasoli, du nom d'un Commandeur qui donna trente-mille écus pour cet ouvrage.

1671. Clément X. ayant succédé en 1671 à Clément IX. écrivit un Bref au Grand-Maître, pour le congratuler des soins qu'il prenoit de fortifier une Isle qui servoit de boulevard a la Chretienté. Cela n'empêcha pas neanmoins ce Pontife d'accorder au Chevalier de Vendôme une grace expectative sur le Grand-Prieuré de France, malgré toutes les oppositions des anciens Chevaliers. La même année on reçut dans l'Ordre le Prince Charles de Lorraine fils du Duc d'Elbœuf, & quelques autres Seigneurs. Le Grand-Maître & le Conseil trouvant le nombre des Freres servans d'armes excessif, firent un Réglement pour defendre d'en recevoir dans la suite jusqu'à nouvel ordre.

1672. La disette des grains se faisant sentir à Rome, le Pape en envoya chercher dans toute l'Italie, & fit écrire au Grand Maître pour le prier d'envoyer l'Escadre de la Religion pour escorter ses Vaisseaux. Cette demande fut d'abord accordée.

Le

Section V. *Histoire de* Malthe *depuis l'an* 1568, *juſqu'à l'an* 1725

Le brave Chevalier de Temericourt étant en courſe fut attaqué par cinq gros Vaiſſeaux de Tripoli, il ſe défendit avec tant de courage & d'intrépidité, qu'après leur avoir tué beaucoup de monde ils le laiſſerent en liberté de continuer ſa route. Mais il fut peu après accueilli d'une horrible tempête, qui le jetta ſur les côtes de Barbarie, ou ſon Vaiſſeau fut briſé. Les Maures le firent priſonnier, on le conduiſit à Tripoli & dela à Andrinople, où étoit alors Mahomet III. Ce Prince lui demanda ſi c'étoit lui qui ſeul avoit combattu cinq gros Vaiſſeaux de Tripoli? *Moi-même*, répondit le Chevalier. *De quel pays es-tu?* repartit le Sultan. *François*, dit Temericourt. *Tu es donc un déſerteur*, continua Mahomet, *car il y a une paix ſolemnelle entre moi & le Roi de France*. *Je ſuis François*, lui dit Temericourt, *mais je ſuis auſſi Chevalier de Malthe; profeſſion qui m'oblige à expoſer ma vie contre tous les ennemis du Nom Chretien.* Le Grand-Seigneur, qui admiroit ſa valeur, voulant l'engager à ſon ſervice, l'envoya d'abord dans une priſon, où il fut traité avec beaucoup de douceur, & il lui fit offrir enſuite tous les partis avantageux qui pouvoient ſéduire un jeune guerrier de vingt-deux ans, entre autres, que s'il vouloit changer de religion il le marieroit à une Princeſſe de ſon ſang. Le Grand-Seigneur, voyant qu'il réſiſtoit à toutes ſes promeſſes, tenta ſi la voie de rigueur ne l'ebranleroit point, & le fit jetter dans un cachot pendant quinze jours. On lui fit ſouffrir les coups de baton, la torture, on en vint même juſqu'à mutiler ſes membres; il ſouffrit tout avec une conſtance héroïque, invoquant Jeſus Chriſt pour lui demander la grace de mourir pour la confeſſion de ſon nom. Enfin Mahomet irrité de ſa fermeté, lui fit couper la tete, & jetter ſon corps dans la riviere qui paſſe à Andrinople, pour le dérober à la vénération des Chretiens.

Teméricourt *fait priſonnier. Sa mort.*

L'année ſuivante, il y eut une diſpute entre les Commandans François & les Officiers de l'Ordre, au ſujet du ſalut. Le Roi Louis XIV. la decida en faveur de l'Ordre; cette negociation très-delicate reuſſit par l'habilete du Commandeur de Hautefeuille, Ambaſſadeur de la Religion auprès du Roi.

Déciſion de Louis XIV *en faveur de l'Ordre.*

1673. L'Ordre eut preſque dans le meme tems une diſpute plus importante avec le Duc Demetrius pour les biens du Duc d'Oſtrog, Seigneur Polonois qui, dès l'an 1618, avoit, du conſentement de la Republique ſubſtitué tous ſes biens à l'Ordre. Cette maiſon etant éteinte par la mort du Duc Alexandre d'Oſtrog, le Prince Lubomirski en donna auſſitôt avis au Grand-Maitre, qui lui envoya une procuration pour maintenir les droits de l'Ordre contre les prétentions du Duc Demetrius, qui reclamoit ces biens du chef de ſa femme, ſœur du feu Duc Alexandre.

Les Mainotes, Grecs de religion qui habitent des montagnes de la Morée, implorerent le ſecours du Grand Maître pour ſe ſoutraire à la domination des Turcs. Mais l'Eſcadre de la Religion s'étant rendue ſur les cotes, les trouva fort diviſés, les uns ſoutenant le parti de la liberte, & les autres voulant reſter fideles aux Turcs, deſorte que les Galeres de l'Ordre abandonnerent cette entrepriſe.

1674. En 1674, le Viceroi de Sicile ayant demandé du ſecours à l'Ordre, le Grand-Maitre lui envoya auſſitot les Galeres, ſur leſquelles s'embarquerent pluſieurs Grand Croix, afin de marquer leur zele pour le Roi d'Eſpagne

dans

dont ils étoient nés sujets. Cependant le Chevalier de Valbelle trouva moyen d'introduire dans Messine le secours de la France, Le Grand-Maître fit en ce-tems-là une fondation pour l'entretien de la Forteresse de Ricasoli.

Le Roi d'Angleterre Charles II. ayant déclaré la guerre aux Tripolitains, en 1675, la Flotte Angloise relâcha à Malthe, où elle fut fort bien reçue, & Charles II. écrivit très-obligeamment au Grand-Maître pour l'en remercier.

Flotte Angloise *bien reçue à* Malthe.

Le Viceroi de Sicile prétendant engager la Religion à faire la guerre aux Messinois, le Grand-Maître lui répondit que l'Ordre par son institut ne devoit jamais prendre parti dans les guerres entre les Chretiens, & qu'il n'avoit jamais employé ses armes que contre les Infideles.

Cette même année Frédéric de Mogelin, Envoyé du Roi de Pologne, arriva à Malthe, & présenta au Grand-Maître une Lettre de ce Prince, dans laquelle il lui marquoit que ses Etats étant continuellement infestés par les Turcs, il lui seroit fort obligé de faire diversion par quelque entreprise considerable. Cotoner lui répondit, qu'en déférant aux sollicitations de Sa Majesté Polonoise, il ne fera que remplir les obligations de sa profession; que l'Ordre avoit toujours employé ses forces contre les Infideles; qu'il alloit augmenter les armemens pour répondre aux besoins & aux instances de Sa Majesté. On établit aussi en ce tems-là le Lazaret dans le Fort de Marza Muzet, & depuis il a été revetu de fortifications.

1676. Une peste affreuse ravagea l'Isle de Malthe en 1676, & fit périr un grand nombre de Chevaliers & beaucoup de peuple, ensorte qu'on ne put plus fournir les Galeres du même nombre de Chevaliers, & que dans les Caravanes, où chaque Galere avoit avant la peste vingt-un Chevaliers, le nombre fut restreint, en 1677, à onze pour la Capitane, & à neuf pour les autres.

1677. La dignité de Maréchal etant vacante, les Commandeurs de Gerlande & de Maisonseule, tous deux de la Langue d'Auvergne, de la meme ancienneté, & qui avoient les memes Charges, prétendirent à cette dignité à l'exclusion l'un de l'autre. Après bien des disputes le Grand Maître & des amis communs ne voyant point de jour pour décider ce differend, firent convenir les Prétendans de jouir de cette Charge alternativement & de mois en mois.

1678. Deux ans après cet accommodement, Maisonseule étant mort, Gerlande se mit en mer avec cinq Galeres, & rencontra auprès du Cap Passaro deux Corsaires d'Alger; mais il se contenta de les canonner au-lieu d'aller à l'abordage. Cette action fit murmurer hautement à Malthe contre lui, & regretter Maisonseule. Gerlande pour s'excuser allegua qu'il avoit le vent contraire. Peu après un Armateur Majorquain, nommé Pierre Fleches, coula à fond dans le même endroit un Corsaire Algérien, dont il sauva cent Turcs, qu'il vendit depuis à la Religion cent piastres par tête.

Dom Juan d'Autriche, Grand-Prieur de Castille, étant mort, le Grand-Maître & le Conseil penserent à distraire de ce riche Bénéfice huit-mille ducats de rente, en faveur de différentes personnes. Mais le Roi d'Espagne, qui prétendoit au droit de Patronage sur ce grand Prieuré, s'opposa à la diminution de son revenu.

L'an-

L'année suivante, la paix se conclut entre la France & l'Espagne par le mariage de Charles II. avec la Princesse Marie-Louise, fille aînée du Duc d'Orleans. Le Grand-Maître envoya Dom Juan de Villaviciosa complimenter le Roi d'Espagne à ce sujet; il obtint de ce Prince une traite de grains, qui arriva à Malthe dans le tems que la famine commençoit à se faire sentir dans toute l'Isle. SECTION V. *Histoire de* Malthe *depuis l'an* 1568, *jusqu'à l'an* 1725.

Le Grand-Maître, qui depuis quelques années étoit attaqué d'une espece de paralysie, souffrit beaucoup de la pierre & de la goutte en 1680. Une fievre lente épuisa insensiblement ses forces, sans diminuer rien de son courage & de sa vigilance. Enfin la dissenterie l'obligea de garder le lit; il nomma Dom Orland Seralte, Prieur de Catalogne, pour Lieutenant du Magistere, & languit jusqu'au 29 d'Avril, qu'il mourut âgé de soixante-treize ans, la dixseptieme année de son Gouvernement, universellement regretté de son Ordre. Il fut inhumé avec les cérémonies ordinaires dans la Chapelle de la Langue d'Arragon, & on grava son épitaphe sur son mausolée 1679. 1680.

Après bien des brigues, qui avoient commencé pendant la maladie de Cotoner, les suffrages tomberent sur *Dom Gregoire Carafe*, Napolitain; ce qui fut une grande joie pour les Italiens, qui depuis cent-vingt-huit ans n'avoient vu la dignité de Grand-Maître possedée par aucun de leur nation. 60. Gregoire Carafe.

Un des premiers soins de Carafe fut d'achever les fortifications commencées par son prédécesseur, & de regler les affaires de la Religion.

L'année suivante il eut le plaisir de voir revenir le Général Correa à Malthe avec six Vaisseaux Algériens, dont il s'étoit rendu maître, après avoir couru risque d'etre pris lui-meme. Peu après le Baili Colbert succéda à Correa dans la Charge de Général des Galeres de la Religion. 1681.

En 1682, le Bailli d'Arrias qui depuis vingt-quatre ans remplissoit d'une maniere distinguée la fonction de Vice-Chancelier, remit volontairement cette Charge au Grand-Maître, & le Commandeur Carrero lui succeda. Vers le meme tems Jérome Molina, Evêque de Malthe, fut nommé à l'Evêché de Lérida; & le Roi d'Espagne sur la présentation du Grand-Maître nomma au Siege de Malthe David Cocco Palmieri, homme d'une rare probité. Le Grand-Maître ayant reçu du Roi Louis XIV. une Lettre par laquelle il lui communiquoit la naissance du Duc de Bourgogne son petit-fils, il y eut de grandes rejouissances à Malthe, & les Chevaliers François des trois Langues se distinguerent par de superbes fetes. Quelque tems apres les Ducs de Ganfron & de Berwick vinrent à Malthe; le dernier reçut des mains du Grand-Maître la Croix avec le titre de Grand-Prieur d'Angleterre. 1682.

Ce fut en 1683 que l'on remporta une victoire mémorable sur les Turcs, 1683.
suivie de la levée du siege de Vienne. Ce succes porta le Pape Innocent XI. 1684.
à conclure une Ligue avec les autres Princes Chretiens. Le Grand-Maître y entra d'abord, & fit les preparatifs necessaires pour la guerre. L'Escadre de la Religion mit bientot en mer sous les ordres du Bailli de Saint-Etienne, qui jetta l'epouvante sur toute la cote de Barbarie, & chassa les Infideles des deux Isles de Previsa & de Sainte-Maure.

SECTION V. *Histoire de Malthe depuis l'an 1568, jusqu'à l'an 1725.* Au commencement du Printems de l'année suivante, l'Escadre de la Religion, commandée par Hector de la Tour, s'étant jointe aux Galeres du Pape & à la Flotte Vénitienne sous les ordres du Général Morosini, les forces réunies des Alliés allerent attaquer Coron dans la Morée, & s'en rendirent maîtres malgré la vigoureuse résistance des assiégés. Les Chevaliers s'y signalerent d'une façon extraordinaire, & leur Général de la Tour y perdit la vie. Le Grand-Maître continuoit toujours à pousser le travail aux nouvelles fortifications, ensorte qu'il fit rebâtir le Château St. Elme, & 1685. ajouter de nouveaux ouvrages à celui de Saint-Ange.

1686. Au Printems de 1686 l'Escadre de la Religion remit en mer, sous la conduite d'Erbenstein, Grand-Prieur de Hongrie, & ayant joint la Flotte des Confédérés, ils allerent assiéger le vieux Navarin, autre Port de mer à douze milles de Coron; l'ayant pris ils attaquerent le nouveau Navarin, Place importante par sa situation & par la commodité de son Port. Bien-qu'elle fût défendue par une forte Garnison, le Général Morosini s'en rendit maître après quelques jours de siege. Delà la Flotte avança contre Modon, ville plus forte, qu'il força également de se rendre, mais plusieurs Chevaliers y périrent. De si heureux succès déterminerent les Conféderés à entreprendre la conquête de Néapoli de Romanie, Capitale de la Morée. Ils formerent le siege le 30 de Juillet. En vain le Seraskier tenta-t-il trois fois de secourir la Place, ils le mirent toujours en fuite, & prirent la ville après un mois d'une vigoureuse résistance. Dix-neuf Chevaliers périrent à ce siege, avec un grand nombre de leurs soldats. Le Général Erbenstein reprit la route de Malthe. La même année le Pape, pour donner à l'Ordre des marques de son estime & de sa reconnoissance, honora du Chapeau de Cardinal le Commandeur Fortunat Carafe, frere du Grand-Maître, Jean-François de Medicis, Prieur de Pise, & Leopold Colonitsch, Eveque de Neustadt, tous trois Chevaliers de Malthe.

1687. L'année suivante, le Grand-Maître fit équiper huit Galeres, dont il donna le commandement au Chevalier Claude de Menatein. On fit une descente en Dalmatie, & les trois Flottes s'étant réunies devant Castel-nove, cette Place se rendit, & par-là les Venitiens se virent maîtres de tout le Golphe Adriatique. Le Pape écrivit au Grand-Maître une Lettre pour le féliciter de la valeur que les Chevaliers avoient fait paroître dans cette expédition.

1688. Il ne se passa rien de fort important à Malthe en 1688, si l'on en excepte quelques promotions, sur lesquelles nous n'insisterons point.

1689. En 1689, l'Escadre de la Religion se remit en mer sous la conduite du Commandeur [illegible]; elle joignit la Flotte Vénitienne, qui n'étoit plus commandée par Morosini, qui étoit devenu Doge. Les deux armées réunies allerent attaquer Negrepont; mais après un siege long & difficile, on fut obligé de l'abandonner, après y avoir perdu beaucoup de monde, & entre autres vingt-neuf des plus braves Chevaliers.

Mort du Grand-Maître. 1690. Le Grand-Maître fut vivement touché de cette perte, & le chagrin joint à une retention d'urine lui donna la fievre, dont il mourut le 21 de Juillet

let 1690, âgé de soixante-seize ans, dans la dixieme année de son Magistere. Son corps fut porté dans la Chapelle d'Italie, où il avoit lui-même fait construire son tombeau. Il avoit aussi composé deux ans avant sa mort l'épitaphe qu'on y lit. Section V. Histoire de Malthe depuis l'an 1568, jusqu'à l'an 1725.

Il eut pour successeur *Adrien de Vignacourt*, Grand-Trésorier de l'Ordre, & neveu d'Alof de Vignacourt, qui avoit été élevé à la dignité de Grand Maître en 1601. Peu après son élection, l'Escadre de Malthe revint du Levant & apporta à Malthe la premiere nouvelle de la prise de Valonne, pour laquelle on fit de grandes réjouissances. Nous avons déja remarqué que la guerre contre les Turcs avoit fait périr un grand nombre de Malthois; un des premiers soins du Grand-Maître fut de remédier par ses libéralités aux besoins de leurs veuves & de leurs enfans, & plusieurs Chevaliers suivirent son exemple. 61. Adrien de Vignacourt.

Il pensa ensuite à donner la chasse aux Corsaires de Barbarie, qui dans l'absence des Galeres de la Religion faisoient des courses continuelles sur la Mer de Sicile, & jusques dans le Canal des deux Isles; dans cette vue il entretint une Galiote bien armée. Il ne fut pas moins attentif à tout ce qui pouvoit contribuer à la sûreté de l'Isle; il fit construire plusieurs magazins, & fortifier par des travaux considérables les endroits foibles. Il fit aussi bâtir un grand & magnifique Arcenal, pour y construire des Galeres. Ce fut au milieu de ces occupations, si dignes de lui, qu'il apprit par les Lettres de l'Empereur Leopold, que l'Armée Imperiale, sous les ordres du Prince Louis de Bade, avoit remporté une victoire complette sur les Turcs. Les Courtisans du Pape continuoient toujours à tacher d'obtenir les bénéfices de l'Ordre, comme sous le Pontificat de ses prédécesseurs; mais Innocent XII. remédia tout d'un coup à ce honteux abus, en donnant un Bref par lequel il confirmoit tous les privileges de l'Ordre. 1691.

L'année suivante, le Grand-Prieur de Messine, Géneral des Galeres de Malthe, joignit celles du Pape & la Flotte des Venitiens, & toutes ensemble allerent attaquer la ville de Canée, Place importante par son Port, & l'une des plus agreables de l'Isle de Candie. Mais après un siege de vingt-quatre jours les Alliés furent contraints de se retirer, parceque la saison étoit trop avancée. L'Escadre de la Religion revint à Malthe, dans le tems qu'on y faisoit des rejouissances publiques pour la prise de la Forteresse du Grand-Varadin par les Impériaux. En ce tems-là le Marquis d'Orville, neveu du Grand-Maître, arriva aussi a Malthe, & y fut reçu avec tous les honneurs dûs à sa qualite, & à la relation qu'il avoit avec le Grand-Maître. 1692.

En 1693, l'Isle de Malthe éprouva un terrible tremblement de terre; il commença le 11 de Janvier à dix heures du soir, dura trois jours, & renversa plusieurs edifices. Quatre Galeres arriverent peu apres de Sicile, qui apprirent au Grand-Maître le malheur de la ville d'Agusta, que ce tremblement avoit renversée de fond en comble. Ce Prince envoya d'abord du secours aux habitans, indiqua des prieres publiques, des jeûnes, & defendit cette année les divertissemens ordinaires du Carnaval. Il s'appliqua en- Terrible Tremblement de terre à Malthe. 1693.

SECTION V. *Histoire de Malthe depuis l'an 1568, jusqu'à l'an 1725.*

suite à réparer le dommage que le tremblement avoit fait dans l'Isle de Malthe, & à pourvoir plusieurs Vaisseaux des choses nécessaires pour mettre en mer.

Dans ces entrefaites le Grand-Prieur de Messine revint avec l'Escadre à Malthe, menant avec lui un Vaisseau de Tunis, sur lequel il y avoit cent-trente soldats. On l'accusa devant le Grand-Maître d'avoir évité l'attaque de trois Vaisseaux Corsaires & d'une Tartane qu'il avoit rencontrés; mais il fut disculpé & déclaré innocent, sur ce qu'il prouva qu'il avoit poursuivi l'ennemi avec beaucoup de vigueur jusqu'au soir, & que les Corsaires avoient profité de la nuit pour s'échapper.

1694. Il ne laissa pas d'etre privé de sa Charge l'année suivante; elle fut donnée à François Sigismond, Comte de Thum, qui ayant joint la Flotte alliée se trouva à la prise de la ville de Chio, après huit jours de siege.

Le Roi Louis XIV. & le Duc de Savoye entreprirent en ce tems-là de lever des subsides sur les biens de la Religion qui se trouvoient dans leurs Etats, sous prétexte des dépenses excessives de la guerre. Le Grand-Maître ne manqua pas de faire de fortes remontrances à ces deux Princes, qui se désisterent de leur dessein. Le Pape se rendit arbitre des différends de la Religion & de la République de Genes, & réconcilia ces deux Puissances; ensuite plusieurs Génois obtinrent l'habit de l'Ordre.

1695. L'an 1695, le Général Sigismond se remit en mer, se rendit maître d'un Vaisseau de Tripoli, après un combat de deux heures, & l'envoya à Malthe. Il alla joindre ensuite les Venitiens, mais n'ayant voulu faire aucune entreprise sous prétexte que la saison étoit trop avancée, chacun s'en retourna sans avoir rien fait.

1696. L'année suivante le Pape envoya un grand nombre de Forçats à Naples, pour renforcer la Chiourme des Galeres. Le Grand-Maître accablé de vieillesse tomba malade, ce qui donna lieu à des brigues qui continuerent jusqu'à sa mort, qui arriva le 4 de Février 1697, la septieme année de son Magistere, & la soixante-dixneuvieme de son âge. On l'enterra dans la Chapelle de la Langue de France, où on lit son épitaphe.

62 Raimond Perellos. 1697. Il eut pour successeur *Raimond Perellos de Roccafoul*, de la Langue d'Aragon & Bailli de Négrepont. Il assembla d'abord le Conseil pour réformer divers abus qui s'étoient introduits dans l'Ordre. Un des plus dangereux, étoit que les Papes accordoient souvent les meilleures Commanderies à de jeunes Chevaliers, d'où il arrivoit que les anciens se retiroient dans leur patrie, & abandonnoient ensuite à leurs familles des biens qui auroient dû revenir au Trésor commun. On écrivit au Pape pour le supplier de ne plus accorder des Brefs à personne pour être reçu Grand-Croix, parce qu'ils tendoient au renversement de la discipline. On fit aussi un réglement pour défendre à tous les Religieux de porter de l'argent & de l'or sur leurs habits, & on leur interdit absolument tous les jeux de hazard.

1698. La paix entre la France & l'Espagne ayant été conclue à Ryswyck, en 1698, le Grand-Maître fit faire des réjouissances publiques à Malthe. En ce tems-là Boris Petrowitz Czeremetof, proche parent du Czar Pierre I. vint à

à Malthe, avec des Lettres de recommandation du Pape & de l'Empereur : le Grand-Maître & les Chevaliers le reçurent avec tous les honneurs dûs à sa naissance & à sa qualité.

Section V. Histoire de Malthe depuis l'an 1568, jusqu'à l'an 1725.

1699.

En 1699, le Pape Innocent XII. décida les différends qui subsistoient depuis si longtems entre l'Evéque de Malthe & le Prieur de l'Eglise, au sujet de leur jurisdiction. Le Grand-Maître par reconnoissance, fit ériger au Souverain Pontife une statue de bronze sur la principale porte de l'Eglise de la Victoire, avec l'inscription, qu'on peut voir ci-dessous (*). Deux Vaisseaux Corsaires ayant échappé aux Galeres de la Religion, par le changement du vent, le Grand-Maître & le Conseil, craignant que les Officiers n'eussent mal fait leur devoir, nommerent des Commissaires, qui après un mûr examen reconnurent que le vent contraire les avoit séparés des ennemis, & les déchargerent de tout soupçon.

Combat mémorable. 1700.

Le 15 de Février 1700, il y eut un combat mémorable entre le Bailli Spinola, Général de l'Escadre de la Religion, & un Vaisseau Turc, sur les côtes de Sicile. La Capitane, qui le poursuivoit de plus près, ayant perdu sa grande voile d'un coup de vent, Spinola se détermina à l'abordage. Le combat fut sanglant des deux côtés. Le frere du Général fut blessé mortellement à côté du Grand-Prieur de Messine, qui combattoit appuyé sur son valet de chambre, parceque son grand age ne lui permettoit pas de se soutenir. Le valet de chambre ayant été tué, le Grand-Prieur s'attacha d'une main au bois qui soutenoit la boussole, & continua le combat. Dans le tems que la victoire se déclaroit pour les Chevaliers, le Vaisseau ennemi donna fortement de la proue dans la Capitane, & y fit une grande ouverture. Le vent de Sud suivi d'une horrible tempête dispersa l'Escadre. Le Commandeur Javon, Capitaine du St. Paul, alla au secours de ceux qui avoient fait naufrage dans la Capitane & en sauva cinquante, parmi lesquels étoit le General Spinola. Il s'obstina à rester dans le même endroit pour retirer les autres, malgré les remontrances du Pilote, qui l'assuroit qu'ils etoient en grand danger. Mais Javon, plus attentif à sauver les autres qu'à la conservation de sa vie, auroit selon les apparences péri, si le vent ne l'avoit éloigné malgré lui. L'Ordre perdit vingt-deux Chevaliers & plus de cinq-cens hommes, tant Officiers que soldats, dans le combat ou dans le naufrage. Les autres Galeres se rejoignirent à Augouste & revinrent à Malthe.

Résolution [illegible] pour armer les Corsaires.

Ce malheur, joint à une perte si considérable, toucha vivement le Grand-Maître. Mais ce qui l'affligeoit encore davantage, c'est que depuis que la Religion s'étoit contentée d'entretenir une Escadre de Galeres, sans Vaisseaux de haut bord, les Corsaires étoient plus hardis que jamais & prenoient tous les jours des Vaisseaux marchands Chretiens. Il y avoit de a

en

(*) Innocentio XII. optimo & [illegible] Pontifici, [illegible] inter [illegible] & M[illegible] [illegible], [illegible] D. Raymondus de Rocafull, grato & [illegible] [illegible] M. DC. IC.

du tems qu'il penſoit à faire revivre l'ancien uſage d'avoir des Vaiſſeaux de guerre, mais il avoit toujours craint de rencontrer des difficultés de la part du Conſeil. Mais les ravages des Corſaires, la multitude de familles ruinées, & le grand nombre de Chretiens réduits à l'eſclavage, avec les plaintes qu'on faiſoit contre un Ordre qui depuis tant de ſiecles avoit été le boulevard de la Chretienté & le protecteur de ſon Commerce, déterminerent le Conſeil à entrer dans les vues du Grand-Maître plus aiſément qu'il ne l'avoit cru.

Dès qu'il eut obtenu le conſentement du Conſeil, & amaſſé les fonds néceſſaires pour la conſtruction des Vaiſſeaux, il chercha dans tout l'Ordre le Chevalier le plus intelligent pour préſider à l'ouvrage & pour commander les Vaiſſeaux. Le choix tomba ſur le Chevalier de Saint-Pierre, de Normandie, Capitaine de Vaiſſeau du Roi de France, & qui obtint depuis par ſes ſervices la Commanderie Magiſtrale du Pieton. C'eſt à ce Commandeur qu'on doit le *Project pour extirper les Corſaires de Barbarie*, qui a été imprimé parmi les Ouvrages de l'Abbe de Saint Pierre ſon frere, & qui avoit été fort approuvé du Grand-Maître. La même année la Galere St. Paul fut jettée par un coup de vent ſur les rochers de la petite iſle d'Ostrica proche de Palerme, & malgré les ſoins du Commandeur Javon elle y périt avec trois Chevaliers & ſoixante-dix hommes de l'équipage; le reſte fut ſauvé par les autres Galeres.

Priſe conſidérable. 1701. L'année ſuivante l'Eſcadre de Malthe retourna ſur les côtes de Barbarie, où elle rencontra la Sultane *Binghen*, gros Vaiſſeau de quatrevingt pieces de canon, & de trois-cens ſoldats. Le combat fut long & ſanglant, deſorte que la perte de part & d'autre fut conſidérable; enfin les Chevaliers ſe rendirent maîtres du Vaiſſeau, & l'amenerent à Malthe. Le Grand-Maître fit placer dans l'Egliſe de St. Jean d'Aix, lieu de la naiſſance du Chevalier Ricard, l'étendard de ce Vaiſſeau, pour faire honneur à ce Chevalier, qui avoit le plus contribué à la victoire.

1702. En 1702, l'Eſcadre de la Religion alla attaquer les Infideles juſques dans le Port de la Goulette, où elle enleva un gros Vaiſſeau & un Brigantin, n'ayant perdu qu'un Chevalier & quatre ſoldats dans cette expédition. Cette même année Philippe V. ayant ſuccédé en Eſpagne à Charles II. confirma tous les privileges de l'Ordre. Clément XI. qui avoit ſuccédé à Innocent XII. à Rome, en fit autant par un nouveau Bref.

1703. L'année ſuivante, le Grand-Prieur d'Angleterre alla à Rome en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire, pour obtenir du nouveau Pape un réglement ſur les prétentions de l'Inquiſiteur de Malthe au ſujet de ſa juriſdiction. La Cour de Rome, ſuivant ſa coutume, fit traîner l'affaire, qui ſe termina à la fin à la ſatisfaction du Grand-Maître.

1706. L'Eſcadre des Vaiſſeaux de la Religion, commandée par le Chevalier de Saint-Pierre, prit la route du Levant en 1706, rencontra trois Vaiſſeaux du Tunis, & leur donna la chaſſe. Le Vaiſſeau le St. Jaques ayant perdu ſon mât avant le combat, ſe retira. Le Saint-Jean attaqua le Vaiſſeau-Amiral des ennemis, de cinquante pieces de canon, & monté de trois-cens

ſoi-

soixante-dix soldats; il s'en rendit maître, tandis que les autres Vaisseaux ennemis s'enfuirent à toutes voiles. Ce Batiment augmenta l'Escadre de la Religion, sous le nom de Sainte-Croix. *Section V. Histoire de Malthe depuis l'an 1565 jusqu'à l'an 1725*

En 1707, le Commandeur de Langon conduisit à Oran un convoi de munitions de guerre, sous le commandement du Chevalier de Saint-Pierre. Avec son seul Vaisseau de cinquante canons, il passa au milieu de la Flotte d'Alger, qui faisoit sur lui un feu continuel, & il introduisit le secours dans la Place. Cette action lui fit donner peu après la Lieutenance Genérale de l'Escadre de la Religion & le Commandement des Vaisseaux. 1707.

L'an 1708, le Roi d'Espagne écrivit au Grand-Maître pour le prier d'envoyer une seconde fois l'Escadre de l'Ordre au secours d'Oran. Pendant que l'on faisoit les préparatifs nécessaires pour cette expédition, la nouvelle se répandit que les Infidéles s'étoient rendus maîtres de la Place. On apprit en même tems qu'on armoit puissamment à Constantinople, & que cet armement étoit destiné contre Malthe. Le Grand-Maître affligé de cette nouvelle, se sentit attaqué de la goutte & d'une fievre violente; se trouvant ensuite un peu soulagé, il s'acquitta des obligations qu'il avoit au Pape, en donnant à Alexandre Albani, neveu de ce Pontife, la Commanderie de Viterbe. Ses forces lui revinrent peu à peu, & il travailla aux affaires avec son application ordinaire, & sur-tout à faire des préparatifs contre une attaque des Turcs; il apprit que l'armement qu'ils faisoient consistoit en vingt Sultanes, quarante Galeres, & en plusieurs petits Batimens. Il demanda d'abord du secours au Pape & aux Princes Chretiens. Le Pape fit partir incessamment pour Malthe une Tartane chargée de poudre, & de plusieurs autres munitions nécessaires pour soutenir un siege, avec cent-cinquante soldats, & promesse d'envoyer bientôt un secours plus puissant. Les Ambassadeurs envoyés à d'autres Princes en France & en Italie revinrent avec des forces considérables. Quand on fit une revue générale on trouva près de dix-mille hommes bien armés & disciplinés, tous resolus à se bien défendre. *Prise d'Oran. 1708.* 1709.

Cependant l'armement des Turcs, dont on avoit fait tant de bruit, se réduisit à cinq Sultanes, qui vinrent joindre trois autres Vaisseaux de Tunis & de Tripoli. Le Grand-Maître soupçonna d'abord que les Infidéles en vouloient d'abord à l'Isle de Goze, desorte qu'il y fit transporter toutes les choses nécessaires pour la défendre. Le Grand-Prieur de [illegible], dont nous avons déja parlé, malgré son grand âge, demanda au Grand-Maître la permission d'y passer. De concert avec le Commandeur de Langon, Lieutenant-Général, & le Commandeur de Monfort, Gouverneur de l'Isle; il en rétablit les fortifications, & la mit en état de défense. Mais les Turcs desesperant peut-être de réussir dans leur entreprise, [illegible] quelques petits Batimens qu'ils trouverent sur la côte, & reprirent la route du Levant.

Le Grand-Maître augmenta considérablement en ce tems-là les magasins qu'on [illegible] Cité-Vallette, & par-là facilita davantage le Commerce, & fit regner l'abondance dans l'Isle.

Sur

SECTION V. *Histoire de* Malthe *depuis l'an* 1568, *jusqu'à l'an* 1725.

Sur la nouvelle que quatre Sultanes s'étoient mises en mer avec un Brigantin, dans le dessein de tenter une descente sur les cotes de Calabre, le Grand-Maître fit partir l'Escadre de la Religion, sous les ordres du Commandeur de Florigny. Au bout de quelques jours il découvrit un gros Vaisseau, qu'on reconnut pour la Capitane de Tripoli, commandée par le fameux Corsaire, Bassa-Ali-Antulla-Ogli-Stamboli. L'equipage étoit de six-cens hommes, avec cinquante-six canons, & quarante pierriers. Elle étoit suivie d'une Tartane de douze canons, de trente pierriers, & de deux-cens hommes, commandés par Machmud-Ogli-Casdagli, qui malgré les ordres de son Général voulut soutenir l'attaque de l'Escadre de Malthe. Le Commandeur de Langon, qui montoit le St. Jaques, commença le combat par le feu de son artillerie, & canonna si vivement, que le feu se mit aux voiles des Vaisseaux ennemis, & les embrasa tous deux. Les Turcs désespérant de l'éteindre, se jetterent dans la mer. Les Chaloupes de Malthe se détacherent pour les secourir; elles en sauverent quatre-cens, parmi lesquels étoit le Rais de la Capitane de Tripoli, & cinquante Esclaves Chretiens qu'on mit en liberté. Les Malthois ne perdirent que cinq hommes & un Chevalier.

Florigny *brûle deux Vaisseaux de* Tripoli.

1710. Le Grand-Maître, n'ayant pu tirer des bleds de Sicile, parceque depuis un an le Viceroi en refusoit absolument la traite, en fit venir du Levant, & remédia ainsi à la disette qui se faisoit sentir à Malthe.

Le Commandeur de Langon alla cette année avec l'Escadre des Vaisseaux sur les côtes d'Espagne. Il rencontra la Capitane d'Alger montée de cinq-cens hommes, le combat dura plusieurs heures, & les Algériens ne se rendirent qu'après avoir perdu tous leurs Officiers. Mais cette victoire coûta cher à l'Ordre par la mort du Commandeur, que sa valeur & ses rares qualités firent extrémement regretter. Son corps fut porté à Carthagene, & enterré sous le grand autel de la Cathédrale. Pour éterniser sa mémoire, le Grand Maître fit graver sur une pierre sépulcrale, placée dans la nef de l'Eglise de St. Jean, une épitaphe très-honorable.

Entreprises de l'Inquisiteur de Malthe. 1711.

En 1711, l'Inquisiteur de Malthe, malgré le réglement que le Pape avoit fait au sujet de sa jurisdiction, entreprit encore sur l'Infirmerie de la Religion. Les Officiers de l'Inquisition y entrerent par surprise, & commencerent à y faire des actes de visite. Le Commandeur d'Avernes, Infirmier, averti de cette entreprise, vint promptement s'y opposer, les fit sortir sur le champ, & protesta de nullité de tout ce qu'ils avoient pu faire en son absence. Cela donna lieu à un nouveau différend entre le Grand-Maître & l'Inquisiteur, qui se flattoit d'obtenir une décision plus favorable
1712. qu'auparavant. Le Grand-Maître fut obligé d'envoyer un Ambassadeur à Rome pour se plaindre au Pape de l'insolence de l'Inquisiteur. Un autre Ambassadeur alla en France, pour prier le Roi d'interposer ses bons offices auprès du Pape, afin qu'il reprimât les entreprises de son Ministre sur les privileges de l'Ordre. L'Infirmier lui-même, chargé de cette Commission présenta un Mémoire à Louis XIV. qui en écrivit fortement au Pape. En attendant l'Inquisiteur avoit donné lieu à de nouvelles plaintes, en accordant

dant à plusieurs Malthois des Patentes, par lesquelles il prétendoit les exempter de l'obéissance dûe à leur Souverain. Le Commandeur Zondodari, Ambassadeur de l'Ordre, ne manqua pas de faire de fortes représentations, dont le peu de succès fit voir que le Pape n'ignoroit pas les démarches de l'Inquisiteur & ne les desapprouvoit point.

Ces justes plaintes n'empêcherent pas le Pape d'écrire au Grand-Maître, l'année suivante, pour l'engager à envoyer les Galeres de la Religion sur les côtes de l'Etat Ecclésiastique, où les Corsaires de Barbarie faisoient des prises continuelles, & commettoient de grands ravages. 1713.

Cette même année Adrien de Langon, proche parent du feu Commandeur de ce nom, qui commandoit le Vaisseau Sainte-Catherine, attaqua sept Vaisseaux Algériens, les mit en fuite, & se rendit maitre de celui qu'on appelloit la Demi-Lune, de quarante canons & de quatre-cens hommes d'équipage. Trente-six Esclaves furent délivrés, & l'Ordre ne perdit que sept hommes dans ce combat.

L'année suivante, de Langon poursuivit un autre Vaisseau Algérien, de cinquant-six canons, & de cinq-cens hommes d'équipage, & l'atteignit à la hauteur des Isles d'Hieres; il le démâta entiérement dans un combat de six heures, & ne pouvant l'obliger à se rendre, il le coula à fond sans pouvoir sauver que deux Chretiens & six Turcs. Peu aprés il prit un autre Vaisseau de Barbarie sur lequel il fit quatrevingt-quinze Esclaves. 1714.

Dans ces entrefaites on faisoit un grand armement à Constantinople, ce qui fit craindre que les Turcs n'en voulussent à l'Isle de Malthe. Le Grand-Maître écrivit à tous les Chevaliers de se tenir prets à partir au premier ordre, fit réparer les fortifications, & munit l'Isle de tout ce qui étoit nécessaire pour sa défense. Les Chevaliers dispersés dans les differentes parties de l'Europe, se rassemblerent pour se mettre en état de partir. Quelques-uns, trop âgés pour faire le voyage, remirent leurs Commanderies au Grand-Maître, pour en employer les revenus à la défense de l'Isle. D'autres voulurent partir, quoique leurs infirmités ou l'age les empêchassent d'agir, afin de l'aider du-moins de leurs conseils. Plusieurs, meme des Novices, signalerent leur zele, en s'engageant pour des sommes considérables, qu'ils employerent à acheter une grande quantité d'armes & toutes sortes de munitions de guerre. Outre cela le Grand Maitre tira cent-cinquante-mille écus du Trésor, & emprunta en son nom une somme encore plus grande, avec laquelle il fit venir de divers endroits tout ce qui étoit nécessaire pour faire une vigoureuse défense. Il obtint du Pape un secours d'Hommes & de Galeres, & la permission de faire des levées dans l'Etat Ecclésiastique. *Grand Armement de la Porte.*

Tandis qu'on se préparoit ainsi à Malthe à résister à l'ennemi, un inconnu de bonne mine vint offrir ses services au Grand-Maître en qualité d'Ingénieur. Comme il parut fort intelligent dans les fortifications, on accepta ses offres. Quelques Chevaliers furent nommes pour lui faire voir toutes les fortifications & sur tout celles de la Valette, sur lesquelles il leur donna de fort bons avis, & une grande idee de sa capacité; mais il est *Un Turc ingénieur* [illegible] 1715.

SECTION V. *Histoire de Malthe depuis l'an 1568, jusqu'à l'an 1725.*

parut deux jours après, & l'on ne douta point que ce ne fût un espion envoyé par les Turcs pour reconnoître l'état de l'Isle. Cette avanture donna au Grand-Maître l'idée d'envoyer quelque homme de confiance à Constantinople même, pour être parfaitement instruit des desseins du Grand-Seigneur.

Il jetta les yeux sur un Marchand, nommé André Veran, natif de Provence, qui partit sur un Bâtiment chargé de marchandises. Il débarqua d'abord à Napoli de Romanie, Capitale de la Morée, où le Capitaine-Général de la République de Venise lui apprit que l'armement des Turcs étoit destiné contre les Vénitiens. Passant delà aux Dardanelles Veran fut informé que les Turcs avoient déclaré la guerre à la République de Venise. Arrivé à Constantinople, il vit le Comte Desalleurs, Ambassadeur de France, qui le prit sous sa protection, & l'informa au juste de tous les desseins de la Porte. Cependant les Chevaliers arrivoient de toutes parts à Malthe, & amenoient tous avec eux quelque secours, & les Vaisseaux de la Religion joignirent les Galeres du Pape. Veran revint à Malthe, & on reconnut par le rapport de tout ce qu'il avoit vu, que le Grand-Seigneur n'avoit point eu de dessein contre Malthe, ou qu'il avoit été détourné de cette entreprise par la connoissance du bon état où elle se trouvoit par les soins du Grand-Maître, & du grand nombre de Chevaliers qui s'y étoient rendus de toutes parts.

1716. L'an 1716, les Vénitiens demanderent du secours au Grand-Maître contre les Turcs; il leur accorda cinq Vaisseaux & quelques Galeres, qui ayant poursuivi trois Vaisseaux Corsaires de Barbarie, en prirent un de cinquante-quatre canons & de cinq-cens hommes d'équipage, qu'ils amenerent à Malthe, avec quatre Saïques chargées de toutes sortes de provisions. Peu après il s'éleva des disputes entre les Commandans des Escadres auxiliaires; le Pape les termina en donnant le titre de son Lieutenant-Général au Commandant de l'Escadre de Malthe. Cette Escadre enleva plusieurs Bâtimens Turcs chargés de marchandises, qu'elle conduisit à Corfou, où le Chevalier de Langon, qui commandoit l'Escadre du Pape, se trouvoit, ayant aussi remporté plusieurs avantages sur les Infideles.

1717. L'année suivante, les Vaisseaux de la Religion, renforcés de deux Frégates & de quelques Bâtimens legers se remirent en mer pour rejoindre les Alliés. Un Armateur Malthois coula en ce tems là un gros Vaisseau Turc à fond, & sauva une partie de l'équipage. Peu de tems après les forces auxiliaires livrerent combat aux Turcs; les Vaisseaux des Infideles ayant été fort maltraités, ils prirent la fuite après deux heures de canonnade de part & d'autre. Le Bailli de Belle-fontaine, qui commandoit l'armée navale, se signala extrémement dans toute cette campagne, & fut reçu à son retour avec beaucoup de distinction par le Grand-Maître.

1718. Il n'arriva rien de fort remarquable en 1718. A-la-vérité l'Escadre de la Religion se remit en mer, augmentée du Vaisseau le Saint-Jean, & alla joindre la Flotte Vénitienne. Mais les Turcs s'étoient rallentis, &

& l'Armée Chretienne trouva peu d'occasions de se signaler. Cette même année, le Pape donna la Croix de Malthe au fils naturel du Roi de Pologne.

1719.

L'année 1719 ne fut guere plus fertile en événemens ; les Vaisseaux de la Religion prirent deux Galeres de Constantinople richement chargées, sur l'une desquelles se trouvoit le Bacha de Romélie, qui alloit avec sa famille à Napoli de Romanie.

1720. *Mort du Grand-Maître.*

L'année suivante le Grand-Maître Raimond Perellos de Roccafoul mourut, extremement affoibli par son grand âge & par une maladie de plus d'un an, après avoir gouverné glorieusement vingt-deux ans. Il ne s'occupa presque pendant tout ce tems-là qu'à fortifier les Isles de Malthe & de Goze, à faire construire des magazins, des arcenaux & d'autres édifices publics, à pourvoir aux besoins des familles ruinées par les Infideles, & à tout ce qui étoit capable de soutenir l'éclat & la gloire de son Ordre.

63 Marc-Antoine Zondodari.

On lui donna pour successeur *Marc-Antoine Zondodari*, Siennois & d'une illustre naissance, qui avoit été envoyé à Rome quelques années auparavant pour se plaindre au Pape de l'insolence & des entreprises de l'Inquisiteur de Malthe. La joie de son élection fut augmentée par la prise de deux gros Vaisseaux Corsaires de Barbarie, qu'on amena en ce tems-là dans le Port de Malthe; ce succès fut suivi de près de la prise de l'Amiral d'Alger, de quatrevingt canons, & de cinq cens hommes d'équipage. Cette même année, le nouveau Grand-Maître obtint un Bref du Pape, qui oblige tous les Chevaliers qui ont plus de trois-cens livres de revenu, d'entretenir un soldat, chacun à leurs fraix pour la sûreté de l'Isle. Mais on ne voit pas que ce Bref ait produit quelque effet.

1721.

Le Roi d'Espagne ayant demandé au Grand-Maître l'Escadre de la Religion pour la sûreté de ses côtes, elle se mit en mer sous les ordres du Baili de Langon. Elle donna d'abord la chasse à une Galiote de Barbarie, qui croisoit le long des côtes de Sardaigne ; mais n'ayant pu la joindre, on lui enleva une Pinque qu'elle avoit prise depuis peu sur les Chretiens. Quelques jours après le Vaisseau Saint-Jean se rendit maître d'un Vaisseau Algérien de quarante pieces de canon, après une heure de combat. Vingt Esclaves Chretiens recouvrerent leur liberté, & deux-cens-soixante Infideles furent faits esclaves. Peu de jours après les Chevaliers rencontrerent l'Escadre de Tunis, composée de la Capitane, de la Patrone & du Porc épi. Les deux premiers Vaisseaux s'échapperent pendant la nuit, après un long & rude combat ; mais le Porc épi, après avoir essuyé le feu jusqu'à dix heures du soir, fut contraint de se rendre. On delivra trente-deux Esclaves Chretiens. Ce succès dû à la valeur du Commandeur Alognis, jetta la terreur sur les côtes de Barbarie, d'où les Armateurs n'oserent se mettre en course.

Mort du Grand-Maître. 1722.

L'an 1722, le Grand-Maître attaqué depuis plus de six mois d'une espece de gangrene dans les intestins, mourut le 16 de Juin, dans la soixante quatrieme année de son âge, la troisieme de son Magistere. Il fut extremement regretté à cause de sa piété exemplaire, de sa grande charité, de son application à fortifier l'Isle, & du soin qu'il prit de maintenir, autant

SECTION V. *Histoire de Malthe depuis l'an 1568, jusqu'à l'an 1725.*

par son exemple que par son autorité, la discipline dans son Ordre.

64. Antoine Manoel de Villhena.

Les Electeurs choisirent pour lui succéder *Dom Antoine Manoel de Villhena*, Portugais, de la Langue de Castille & d'une illustre naissance; sa valeur & son mérite l'avoient fait passer successivement par toutes les charges de l'Ordre, dont il connoissoit parfaitement les maximes & les interets. Les premiers soins de ce nouveau Grand-Maître furent d'achever les fortifications que son prédécesseur avoit commencées, parceque les Turcs menaçoient toujours l'isle. Il fit aussi construire le Fort Manoel dans la petite Isle de Marza-Muzet, dont les Infideles auroient pu s'emparer aisément, ce qui auroit extrémement facilité leurs entreprises. Il ordonna en meme tems à tous les Chevaliers qui avoient atteint l'age de dix-neuf ans de se rendre auprès de lui.

Entreprise sur Malthe.

Les grands préparatifs de la Porte contre la Religion avoient été faits à la persuasion d'un Esclave nommé Hali, que Mehemet Effendi, Ambassadeur de la Porte en France, avoit racheté en passant à Malthe. Hali, aimé des Chevaliers, avoit servi dans la Marine, & pendant dix ans avoit été le Chef des Esclaves Turcs qui étoient à Malthe. De retour à Constantinople, il informa les Ministres de la Porte des forces de la Religion, & leur persuada qu'il etoit aisé de surprendre l'Isle par le moyen des Esclaves, toujours prets a se révolter, & dont le nombre surpassoit celui des habitans.

Il obtint par ses représentations une Escadre de dix Vaisseaux, qui à son avis suffisoit, & n'avoit qu'à paroître devant Malthe, où les Esclaves prendroient infailliblement les armes. Abdi Capitan se mit donc en mer avec dix Vaisseaux, Hali l'accompagna avec le titre de Capitaine, & ils vinrent se presenter devant Malthe. Mais leur dessein n'avoit pas été si secret, que le Grand-Maître n'en eût eté instruit, & les sages précautions qu'il prit les mirent hors d'état de l'exécuter. Ils se retirerent après quelques volées de canon, & Abdi Capitan fit tenir au Grand-Maître la Lettre suivante.

Lettre de l'Amiral Turc.

„ Le premier de l'Isle de Malthe, les Chefs de son Conseil, & les Chefs „ des Langues de France, de Venise & autres Nations qui adorent le Messie, sont avertis par cette Lettre que nous avons été expressément en„ voyés par le Grand-Seigneur, Maître de l'Univers, Refuge du Monde, „ pour leur ordonner de nous remettre tous les Esclaves qui se trouvent „ dans leur misérable Gouvernement, afin qu'ils puissent se presenter de„ vant son supréme & auguste trône. Telle est sa volonté, & la fin pour „ laquelle il nous a armés. Si vous manquez à lui obéir, de terribles châ„ timens vous feront repentir de votre faute. Envoyez votre réponse à „ Tunis ".

Réponse du Grand-Maître.

Ce stile, conforme à l'orgueil des Ministres de la Porte, n'empêcha point le Grand-Maître de faire réponse. Sa Lettre contenoit, „ Que l'Institut de son Ordre n'étoit pas de courir les mers pour faire des Esclaves, „ mais de croiser avec ses armemens pour assurer la navigation des Bâti„ mens Chretiens. Qu'ils n'attaquoient que ceux qui troubloient le Com„ merce, & qui voulant réduire les Chretiens en esclavage, méritoient d'y

„ être

Section V.

Histoire de Malthe depuis l'an 1568, jusqu'à l'an 1725.

„ être eux-mêmes réduits. Qu'ils n'avoient rien tant à cœur que de déli„ vrer ceux des leurs qui étoient dans les fers. Que si Sa Hautesse avoit les „ mêmes intentions, ils étoient prêts à négocier la liberté réciproque des „ Esclaves, ou par échange ou par rançon, suivant l'usage reçu parmi les „ Princes. Que Sa Hautesse leur fit connoître ses intentions, & qu'ils n'ou„ blieroient rien pour les seconder ".

Cette réponse ne fut pas envoyée à Tunis, mais au Marquis de Bonac, Ambassadeur de France à Constantinople, pour la rendre à qui il jugeroit à propos des Ministres de la Porte; il l'envoya au Grand-Visir. Quelques jours après il fut agréablement surpris de le trouver disposé non seulement à faire les échanges, mais même à négocier la paix avec l'Ordre de Malthe. Le Marquis de Bonac, persuadé que cette paix ne pouvoit qu'être avantageuse à l'Ordre & à toute la Chrétienté, y travailla avec application, & ménagea tellement l'esprit du Grand-Visir, auprès duquel il avoit du crédit, que tous les articles qu'il proposa furent acceptés. 1723.

Il les envoya au Grand-Maître, & à la Cour de France; ils furent approuvés avec cette réserve, que le Grand-Maître aima mieux faire une treve limitée qu'une paix; il est aisé d'en deviner la raison.

Voici les Articles dont on convint.

1. Que les Esclaves seroient échangés réciproquement, & que s'il y en avoit plus d'un coté que de l'autre, les surnuméraires seroient délivrés pour cent piastres par tête.

2. Qu'on ne comprendroit dans cet échange que les Esclaves faits sous le Pavillon Malthois & sous le Pavillon Turc.

3. Que la Treve seroit de vingt ans, & qu'après ce tems écoulé on pourroit en négocier une autre.

Articles arrêtés entre le Grand-Maître & le Grand-Visir.

4. Que les Républiques de Barbarie ne seroient point comprises dans ce Traité, & que la Porte ne leur donneroit aucun secours, ni direct ni indirect, contre Malthe.

5. Que les Malthois jouiroient dans les Etats du Grand-Seigneur des mêmes privileges que les François.

6. Que ce Traité seroit nul dès qu'un Prince Chretien auroit la guerre avec la Porte.

La nouvelle de ce Traité fut reçue dans Constantinople avec de grands applaudissemens. Mais le Capitan Bacha, piqué qu'une affaire qui regardoit la mer eût été traitée sans lui, engagea tous les Officiers de la Marine à s'y opposer. Le Grand-Visir voyant leur mécontentement unanime, ne crut pas devoir pousser la négociation plus loin. Il fit cependant connoître au Marquis de Bonac, qu'il n'avoit point changé de vues, & qu'il seroit aisé de renouer cette affaire, en prenant quelques mesures pour y faire consentir les Officiers de la Marine, donnant à entendre par-là qu'il falloit les prendre du coté de l'interet. Le Marquis le comprit, mais comme cela demandoit du tems, de nouvelles instructions, & des remises de France & de Malthe, la négociation fut interrompue.

Oppositions du Capitan Bacha. 1724.

Pendant cette négociation, le Grand-Maître, averti qu'un Vaisseau de

SECTION V. *Histoire de Malthe depuis l'an 1568, jusqu'à l'an 1725.*

Tunis suivi d'une Tartane, avoit pris, entre les Isles de Maritimo & de Pantelerie, deux Barques, l'une de Sicile & l'autre de Genes, envoya le Vaisseau St. Jean & une Frégate à la découverte. La Frégate plus légere joignit le Vaisseau Tunisien, & après un feu continuel de part & d'autre pendant quatre heures, elle le contraignit de se rendre. Ce Vaisseau, excellent voilier, avoit été donné par le Grand-Seigneur au Bey de Tunis, auquel il servoit de Patrone. Il avoit quarante-huit canons, & quatorze pierriers de fonte, avec quatre-cens hommes d'équipage. Le Vaisseau St. Jean poursuivit la Tartane, & s'en rendit maître. Les deux Bâtimens furent amenés à Malthe.

1725. Nous terminerons par l'année suivante l'Histoire de l'Ordre, où l'on ne voit plus guere que les courses annuelles, & les prises sur les Turcs & les Corsaires de Barbarie. Cette année le Pape Benoit XIII. voulut donner au Grand-Maître & à tout l'Ordre une marque éclatante de son affection. Il dépêcha à Malthe un de ses Cameriers-d'honneur, pour présenter au Grand-Maître l'Estoc & le Casque bénits solemnellement à la Fête de Noël. L'estoc est une épée d'argent doré; & le casque est un espece de bonnet de velours pourpre, brodé d'or, & garni d'un St. Esprit de perles. Le Grand-Maître reçut ce présent avec toute la reconnoissance possible, & de grandes protestations de zele pour le Saint-Siege.

FIN DE CE VINGT-SEPTIEME VOLUME.



TABLE.

TABLE DES MATIERES.

DE

L'HISTOIRE UNIVERSELLE.

Pour le Tome Quinziéme jusqu'au vingt & septiéme inclusivement.

Le Chifre Romain marque le Tome, & le Chifre Arabe la Page.

Ab-

Abon-

Ee

Abu-

Aki-

Al'i

An-

pote

Fron-

 noient

Ara-

B.

Ba-

Bat-

Boomies,

C.

 Pa-

[illegible]

C...,

Cha-

 Mau-

pe-

Chun

il

C[illegible]-

xxii,

[illegible],



D.

Da-

Del-

D[illegible],

E.

F.

pour

 dans

G.

état

Gun-

H.

Va-

dont

H 3

Al

Ho-

I.

 Ville

l'en-

Khan,

 Pri-

 ſon

s'inftruifent

K.

Kais,

 che

Ka-

la-

siégée

L.

Pa

fils

 et

M.

Ma-

Ma-

à

Ma-

Maho-

 que

Mal

au

de

Me-

Mi-

Mo-



N.

N.

Nama-

Nevers,

qui

O.

Omar,

[illegible]

 marie;

pour

P.

Pelé-

 Per-

Les

Pur.

Q.

R.

386.

Revau-

S.

S.

X III,

Samus

[illegible]

[illegible]

T.

mai-

Tai-

Tayt-

de-

pré-

XVII,

 Sel-

V.

Uch

suit

de

W.

Wi-

X.

Y.

il

Z.

Za-

FIN DU VINGT-SEPTIEME VOLUME.



